Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15603 – 7 F

DIMANCHE 26 - LUNDI 27 MARS 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Hassan II souhaite que le dialogue s'engage en Algérie

UNE CENTAINE de personnes ont encore trouvé la mort cette semaine en Algérie, où la violence politique paraît plus que jamais redoubler. Les principaux partis de l'opposition apparaissent de plus en plus divisés. Tentés de faire cavalier seul, ils reprennent leur liberté de manoeuvre pour *« dialoguer »* de nouveau avec le pouvoir. Ainsi le Front des forces socialistes (FFS) vient-il d'indiquer qu'il répondra à l'invitation que le président Zeroual a adressée mardi aux partis « légaux ». Le parti d'Aït Ahmed entend soumettre au chef de l'Etat *« une proposition de sortie de crise »*. L'opposition islamiste apparaît elle-même en proie à des luttes intestines, et les groupes armés, à en croire la presse locale, seraient affaiblis à la suite d'opérations d'envergure menées par l'armée.

De son côté, dans un entretien accordé au *Monde* et à Radio-France internationale, le roi Hassan II déclare qu'il pourrait envisager de proposer ses bons offices pour aider à résoudre la crise algérienne au cas où les intéressés le lui demanderaient expressément.

Lire page 2

M. Balladur à la conquête des jeunes électeurs

Le premier ministre demande un débat télévisé avec ses rivaux

ALORS que les enquêtes d'opinion font apparaître une meilleure résistance d'Edouard Balladur à la « dynamique » créée par Jacques Chirac, le premier ministre tente de relancer sa campagne en manifestant une détermination accrue et une pugnacité nouvelle. Pour lui, le moment est décisif, à quatre semaines du premier tour de l'élection présidentielle : aussi multiplie-t-il les interventions en direction de l'électorat RPR, qui demeure majoritairement acquis au maire de Paris, et, plus particulièrement, à l'adresse des jeunes, qui sont globalement défavorables au premier ministre.

La désaffection des 18-24 ans, renforcée par les revers du premier ministre lors des polémiques sur le contrat d'insertion professionnelle et sur les IUT, est considérée par l'entourage d'Edouard Balladur comme une de ses principales faiblesses, alors même que la position de Jacques Chirac est forte dans cette catégorie de la population. Le premier ministre, qui a rencontré vendredi plusieurs groupes de jeunes dans l'Essonne, s'efforçait samedi de mobiliser cette fraction de l'électorat à l'occasion du grand rassemblement organisé au Bourget par ses partisans, qui entendaient donner à cette manifestation un caractère de fête. Edouard Balladur a relancé sa proposition de débattre avec ses rivaux à la télévision.

Pour sa part, Jacques Chirac s'emploie à renverser la tendance au léger tassement des intentions de vote en sa faveur que révèlent les dernières enquêtes. Le maire de Paris, qui a reçu vendredi à Bordeaux le soutien de Jacques Chaban-Delmas, au nom de l'unité et de la continuité du gaullisme, a été chaleureusement accueilli, le même jour, par les représentants des professions de santé, devant lesquels il a proposé la création d'un *« fonds de solidarité »* et critiqué ceux qui *« n'ont d'autre ambition que de plafonner nos dépenses de santé »*, visant, sans les nommer, Edouard Balladur et Lionel Jospin.

François Mitterrand, qui s'est exprimé sur le même sujet en visitant un hôpital à Bourges, est allé dans le même sens en affirmant que *« le progrès, la justice sociale, la santé publique ont un prix »* et que celui-ci est *« toujours moins élevé que celui de l'exclusion et de l'injustice sociale »*. Le président de la République a précisé, à Nevers, qu'au milieu des *« disputes »* de la campagne électorale, il se donnait pour tâche d'être, jusqu'au lendemain du second tour, un *« point fixe »* pour la France.



Lionel Jospin, qui abordait samedi à Saint-Etienne les thèmes de la protection sociale et des handicapés, était l'invité, dimanche 26 mars, de « L'heure de vérité » sur France 2. Il devait participer ensuite, à Paris, à un débat sur l'école. Le candidat du PS, qui paraît stagner dans les intentions de vote, s'efforce de reconquérir en priorité le soutien des sympathisants socialistes, condition déterminante pour être présent au second tour, alors que deux de ses concurrents de gauche, Robert Hue et Arlette Laguiller, « mordent » sur son électorat. L'ancien ministre de l'éducation nationale s'est prononcé, vendredi, sur France 2, pour *« une augmentation maîtrisée et négociée des salaires »* qu'il juge *« socialement utile et économiquement efficace »*. Il a promis, en cas de victoire, de donner *« un coup de pouce »* au SMIC le 1er juillet.

Lire pages 5, 6 et 7

Varsovie privée de carton d'invitation pour le 8 mai

VARSOVIE
de notre correspondant

C'est ce que le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, appelle *« une affaire délicate »* : expliquer aux Polonais qu'ils n'ont pas à se mêler aux quatre « grands » pour célébrer, en Allemagne, la fin de la seconde guerre mondiale. Six millions de morts, une capitale totalement détruite, cinq années d'occupation allemande, suivies de quarante-cinq années de soumission forcée à l'URSS, tout cela, *a priori*, vaut bien un petit carton d'invitation pour se mêler au concert des quatre présidents invités à Berlin.

Cependant, malgré l'amère surprise manifestée à Varsovie, et quelques commentaires gênés émis par divers politiciens ou éditorialistes allemands, le chancelier Helmut Kohl n'en démord pas. Seuls seront conviés les « grands », qui furent aussi les puissances occupantes de Berlin. Admettre un « petit » ou un « moyen », même s'il représente un cas vraiment très particulier, serait ouvrir la porte à tous les autres, ou les mécontenter.

Les Allemands, dans cette pénible affaire, peuvent sans doute invoquer des circonstances atténuantes. L'idée de célébrer en grande pompe la fin de la guerre dans quatre capitales n'est pas d'eux mais de François Mitterrand, qui veut profiter de l'occasion pour faire ses adieux politiques. Pour les Allemands, il s'agit tout de même de l'anniversaire d'une immense défaite : pour réduire l'ampleur de ces festivités quelque peu imposées, ils ont préféré limiter la liste des invités.

Les Polonais hésitent sur la conduite à adopter. Leur nouveau ministre des affaires étrangères, Wladyslaw Bartoszewski, ancien déporté à Auschwitz, a cru que ses excellentes relations avec nombre de hautes personnalités allemandes lui permettraient de faire revenir le chancelier sur sa décision. En réalité, il semble qu'il n'obtiendra au mieux qu'un maigre lot de consolation – une invitation pour lui-même à Berlin, ou la possibilité pour M. Walesa de faire un discours à Bonn, avant les véritables cérémonies – ce qu'il refusera probablement.

L'épisode, en toute hypothèse, laissera des traces. A Varsovie, on avait fini par oublier les longues réticences manifestées par le chancelier Kohl à la reconnaissance définitive de la frontière Oder-Neisse. Et on considérait Bonn comme le meilleur avocat de la candidature polonaise à l'Union européenne, ce qui reste sans doute vrai. Le chancelier Kohl et son ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, ont multiplié ces derniers jours les assurances à ce sujet.

Mais la Pologne se voit aussi rappeler sa position subalterne dans les préoccupations de l'Allemagne, et sa faiblesse relative. Au-delà du cas spécifique polonais, c'est un peu la fragilité de toute l'Europe centrale et orientale qu'illustre ce médiocre incident protocolaire. Car si M. Walesa n'est pas convié à Berlin, le président russe, lui, a bien reçu une invitation (qu'il a déclinée), et MM. Kohl et Clinton iront le lendemain à Moscou. Comme si la destruction systématique de la Tchétchénie, le durcissement constant de la diplomatie russe et l'obstruction à tout élargissement de l'OTAN importaient peu : la Russie – quoi qu'elle fasse – a et aura la priorité.

Jan Krauze

Le brio d'un médiéviste moderne

MICHEL ZINK

L'ÉCLAT et l'austérité d'une discipline : c'est sous cette double bannière qu'un Alsacien de quarante-neuf ans a fait son entrée, vendredi 24 mars, au Collège de France comme professeur titulaire de la chaire de littératures de la France médiévale. Les étudiants en lettres ont bien souvent maille à partir avec les oeuvres que produisit le Moyen Age, dont la lettre et l'esprit nous sont souvent devenus difficilement intelligibles et que même le public cultivé n'aborde pas toujours volontiers. D'un autre côté, une impressionnante tradition savante existe, qu'illustrèrent, précisément au Collège de France, depuis le milieu du XIXe, Paulin Paris puis son fils Gaston, Joseph Bédier, Mario Roques et Edmond Faral, entre autres. Si les sciences sont souvent des combats, celle-ci le fut plus d'une fois contre les symboles charriés par la puissante érudition allemande concurrente. Nous n'en sommes plus là, à l'heure où un homme de « l'entre-deux » géographique et linguistique vient illustrer des études littéraires médiévales renouvelées au sein d'un Collège de France désormais largement ouvert sur l'Europe.

Lire page 20.

Le « troisième âge » de la Ligue arabe

TRISTE JUBILÉ pour la Ligue arabe : les vingt-deux Etats membres et l'OLP ne l'ont même pas célébré par une réunion au sommet. S'il est trop tôt pour sonner le glas de l'organisation, force est de constater qu'elle tourne pratiquement à vide depuis des années, minée par des querelles intestines, l'archaïsme de ses structures et la lenteur de ses procédures de décision. L'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, la guerre et les divisions qui s'ensuivirent ont fait le reste.

Pis, la Ligue se délite précisément à l'heure où de grands ensembles se constituent ou se renforcent, en Amérique, en Asie, ou en Europe. Pourtant, les Arabes furent des précurseurs en la matière. L'Egypte a été l'élément moteur de l'organisation, mais elle en a été paradoxalement et involontairement le premier agent déstabilisateur.

Créée le 22 mars 1945, la Ligue a été conçue à l'origine par Le Caire pour contrer le projet d'inspiration britannique de constituer une union du *« Croissant fertile »* englobant l'Irak, la Jordanie, la Syrie et le Liban, sous la houlette de Bagdad. Sept pays signèrent l'acte fondateur, les quinze autres y adhérant à mesure qu'ils acquéraient leur indépendance. Prétendre réunir dans un même ensemble des Etats aussi différents que les Comores, Djibouti et la Somalie d'une part, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis de l'autre, relevait de la gageure. Et cependant la Ligue a joué un rôle unitaire incontestable, soutenu les Etats en quête d'indépendance. Elle fut le reflet d'une revendication identitaire de peuples et d'Etats qui se réclamaient d'une même appartenance culturelle, religieuse – l'islam majoritaire – et géographique. Malgré les conflits internes – le problème du Sahara occidental, qui par deux fois opposa le Maroc à l'Algérie, la guerre du Yémen entre l'Egypte et l'Arabie saoudite, les velléités de l'Irak de *« récupérer »* le Koweït en 1960... déjà, pour ne citer que quelques exemples – malgré aussi les rivalités pour s'assurer le *leadership* de la *« nation arabe »*, l'*« esprit Ligue »* a longtemps soufflé sur les Etats membres.

La rente des pays pétroliers a renforcé cet esprit de corps qui inspira la formation, en 1968, de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), devenue un puissant groupe de pression au sein de l'OPEP. Cette puissance financière a aussi conféré à la Ligue davantage de poids et de *« respectabilité »* dans ses relations avec l'extérieur, en Afrique et en Asie, mais aussi en Occident : c'est en 1973, après le premier embargo sur le pétrole, que fut mis en route un *« dialogue euro-arabe »*, demeuré, il est vrai, pratiquement stérile.

Mais, revers de la médaille, que de résolutions concrètes restées lettre morte ! Que de comités et sous-comités qui n'étaient que des palliatifs à un manque total d'imagination dans la solution des problèmes, à une incapacité de trancher, dans le seul souci de sauvegarder un consensus, alors même qu'il n'était pas toujours de mise !

Le conflit avec Israël fut au centre de l'action de la Ligue, l'un des ciments les plus solides de son unité. C'est ce même conflit qui a tracé la première ligne de fracture lorsqu'en 1979 l'Egypte est sortie du rang en voulant y mettre fin unilatéralement. Le Caire, qui assurait le rôle dirigeant de fait, fut exclue de l'organisation, laquelle ne s'en est jamais remise, même après le retour de l'Egypte en 1989.

Dans l'intervalle, des sous-ensembles s'étaient constitués, tels le Conseil de coopération du Golfe (CCG) ou l'Union du Maghreb arabe (UMA), sur la base d'affinités diverses. Il est vrai que c'est la guerre entre l'Irak et l'Iran, et la peur du voisin iranien, qui fut à l'origine de la naissance de ce groupement. Mais n'est-ce pas aussi sur la base d'une communauté de ressources, d'intérêts et de système de gouvernement que s'est constitué ce club très fermé de six monarchies pétrolières, qui a exclu l'Irak de ses rangs, alors même que Bagdad faisait la guerre à Téhéran ?

A l'Ouest, la signature en février 1989 du traité instituant l'Union du Maghreb arabe concrétisa enfin le rêve d'un grand ensemble parlant d'une seule voix à l'Europe, à laquelle ses cinq membres (l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie) sont étroitement liés. A ce jour, l'UMA n'a pas de grandes réalisations à son actif, mais sa seule formation n'atteste-t-elle pas d'une certaine désaffection, voire d'une désespérance à l'égard de la Ligue ?

Et n'est-ce pas aussi parce qu'ils ne croyaient plus en cette dernière que quatre pays (l'Irak, l'Egypte, la Jordanie et le Yémen du Nord) décidèrent, en février 1989, à l'initiative de Bagdad, de former un Conseil de coopération arabe qui ferait contrepoids au CCG ? La guerre du Golfe a sonné le glas de cet ensemble et, avec lui, de la *« solidarité »* arabe, devenue un vain mot.

La charte de la Ligue n'interdit pas les regroupements. Le secrétaire général en exercice, Ismat Abdel Meguid, y voit même un enrichissement. Cela reste à démontrer, lorsqu'on voit les Etats recourir avec plus ou moins de bonheur, pour résoudre leurs différends, davantage au sous-groupe auquel ils appartiennent qu'à la maison mère.

L'un des grands problèmes de cette dernière est qu'elle est restée la même depuis cinquante ans. Elle n'a pas su tirer les leçons de son expérience ni modifier ses statuts en conséquence. La Ligue aborde le *« troisième âge »* avec ses maladies de jeunesse, soulignait il y a quelques jours l'éditorialiste du quotidien saoudien *El Hayat*. Pour le roi Hassan II du Maroc, la charte de la Ligue, fondée sur l'unanimité, est tout simplement *« caduque »*. Nombreux sont ceux qui pensent de même. Mais, de la pensée à l'acte, il y a un pas que la plupart des Arabes ne sont pas près de franchir.

Mouna Naïm

Hausse record à Wall Street

La Bourse de New York a battu un nouveau record, vendredi 24 mars. La faiblesse du dollar, qui devrait améliorer les profits des firmes américaines, explique l'optimisme des boursiers. p. 15, 16 et 17

Combats meurtriers au Burundi

Des affrontements armés ont opposé, vendredi 24 mars, des extrémistes hutus à l'armée, principalement composée de Tutsis, dans les quartiers du centre de la capitale Bujumbura. Quelque 20 000 habitants ont commencé à fuir vers le Zaïre, samedi 25 mars. La France envisage d'évacuer une partie de ses ressortissants. p. 3

La résurgence de la tuberculose

Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé, le fléau provoque chaque année trois millions de décès. Signe des temps, l'épidémie frappe particulièrement l'Europe orientale. p. 24

Le difficile retour à l'emploi des CES

Six cent mille personnes ont vu leur contrat emploi-solidarité s'achever l'an dernier. Plus du tiers d'entre elles sont immédiatement retombées au chômage, marquant les limites de ce dispositif. p. 8

Les éditoriaux du Monde

La Belgique malmenée ; Occasion manquée à la CFDT. p. 13

Arlette Laguiller au « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

Arlette Laguiller, porte-parole du mouvement Lutte ouvrière, est l'invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 26 mars, à partir de 18 h 30. « Le Grand Jury RTL-*Le Monde* » est aussi télévisé en direct sur la chaîne câblée RTL 9.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 0326 - 7,00 F

INTERNATIONAL

LE MONDE / DIMANCHE 26 - LUNDI 27 MARS 1995

DIALOGUE Malgré le refus des autorités algériennes de prendre en compte leurs propositions, formulées lors d'une conférence à Rome, en janvier, la plupart des partis de l'opposition n'en ont pas, pour autant, coupé les ponts avec le pouvoir. Mais ils agissent en ordre dispersé. ● LE FFS (Front des forces socialistes) vient ainsi d'annoncer qu'il se rendrait à la présidence, le 8 avril, afin de présenter au président Zeroual ses suggestions pour tenter de sortir de la crise. De son côté, le FLN (ancien parti unique) a relancé son projet d'un *« congrès de réconciliation »* auquel une partie de la mouvance islamiste *pourrait être conviée*. ● DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde* et à *Radio-France internationale*, au cours d'un voyage aux Etats-Unis, le roi Hassan II n'exclut pas de proposer ses bons offices pour aider à résoudre la crise algérienne, si les intéressés le lui demandent.

Les divisions de l'opposition font le jeu du pouvoir algérien

Les islamistes et les autres mouvements politiques maintiennent l'hypothèse de discussions en ordre dispersé

L'AMORCE d'un dialogue politique en Algérie n'est pas aussi impensable que le bilan des affrontements quotidiens pourrait le laisser penser. Le Front des forces socialistes (FFS) a démenti les propos du président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH), Mᵉ Ali Yahia Abdennour, qui avait affirmé, mercredi 22 mars, lors d'une réunion de représentants de l'opposition algérienne, à Londres, que les partis signataires de la plate-forme de Rome refusaient l'invitation du président Zeroual de discuter de l'élection présidentielle. Le FFS a annoncé, jeudi 23, qu'il se rendra bien à la présidence, le 8 avril prochain. Mustapha Bouhadef, l'un des responsables de ce parti, a indiqué au quotidien algérois *La Tribune* que le FFS soumettra au président *« une proposition de sortie de crise »*.

Deux autres partenaires de l'accord de Rome, le Front de libération nationale (FLN) d'Abdelhamid Mehri et le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de l'ancien président Ahmed Ben Bella indiqueront la semaine prochaine, selon la presse locale, s'ils prendront langue ou non avec la présidence, à ce sujet. Sans préjuger de leur décision, on peut remarquer, d'ores et déjà, que l'opposition, qui a vivement rejeté le projet de M. Zeroual d'organiser un scrutin présidentiel cette année, adopte une démarche plus conciliante et n'entend pas couper les ponts avec le pouvoir. A en croire Mᵉ Ali Yahia, l'opposition juge *« impensable »* le déroulement d'élections sans l'ex-Front islamique du salut (FIS). Tout scrutin, selon elle, doit être l'aboutissement du retour à la paix et non le contraire. Cela n'empêche pas certains partis d'estimer nécessaire le maintien de contacts, voire d'un dialogue avec le pouvoir.

Au lendemain de la rencontre de Rome, en janvier, entre les principaux partis et l'ex-FIS – rencontre dénoncée par le pouvoir –, le président Zeroual a tenté de reprendre l'initiative en proposant de renouer le *« dialogue »* sur de nouvelles bases : l'objet de ces consultations porte, théoriquement, sur la seule préparation de l'élection présidentielle, et l'ex-FIS en est exclu. Parallèlement, le chef de l'Etat a confirmé que la lutte contre les groupes armés se poursuivrait jusqu'à leur *« éradication »* totale.

De leur côté, les trois Fronts – le FLN, le FFS et l'ex-FIS – proposaient au pouvoir dans leur *« plate-forme de contrat national pour une solution politique et pacifique à la crise »*, l'ouverture de négociations, en posant une série de conditions, notamment l'annulation de la décision de dissolution du FIS (4 mars 1992). Ensuite, après un processus *« graduel »* vers un retour à la paix civile, une *« conférence nationale »* devrait être organisée pour préparer la transition vers des élections libres. L'acceptation de *« cette plate-forme minimum »* était, selon eux, le préalable indispensable à toute négociation.

La fin de non-recevoir des autorités, pour qui *« il n'y a strictement rien à négocier »*, qui a coïncidé avec une escalade sans précédent de la violence, n'a pourtant pas conduit à une rupture totale du dialogue politique. Simplement, chacun des invités de la présidence cherche à jouer sa propre carte.

S'il arrive à amener sur son terrain des partis plus que réticents, Liamine Zeroual aura réussi à enfoncer un coin dans l'unité de façade des signataires de Rome. Chacun d'entre eux est désormais tenté, renouant avec les vieilles habitudes, de faire cavalier seul. Les manoeuvres des autorités ravivent les rivalités. La rencontre de Londres, organisée à l'initiative de l'ancien premier ministre, Abdelhamid Brahimi, peut être comprise dans ce sens. Le FLN devait y participer au coté du MDA, mais en l'absence du FFS.

Ce parti, en annonçant qu'il allait faire ses propres propositions au chef de l'Etat, semble prendre ses distances avec ses alliés de Rome. Le FLN fait de même, en relançant son projet d'un *« congrès de réconciliation »*, auquel une partie de la mouvance islamiste pourrait être conviée. Il n'est un mystère pour personne que les contacts n'ont jamais été rompus entre le FLN et l'ex-FIS.

Le pouvoir a donc la partie belle face à une opposition de plus en plus éclatée. Les dissensions n'épargnent pas l'état-major de l'ex-FIS. Ses deux principaux dirigeants, Abassi Madani et Ali Benhadj, de nouveau en prison, sont, de fait, marginalisés. D'autre part, sur le plan militaire, et selon la presse algérienne, les groupes islamistes armés seraient affaiblis. Ainsi le quotidien algérois *El Watan* rapporte, samedi, qu'à l'occasion d'une récente opération de grande envergure, l'armée aurait tué plus de 300 islamistes armés, dans le maquis de Aïn Defla, à une centaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger.

Ali Habib

Dix-neuf journalistes assassinés

Au cours de l'année 1994, 72 journalistes ont trouvé la mort dans le monde durant l'exercice de leur fonction (ils furent 64 en 1993), selon un rapport de la Commission pour la protection des journalistes (CPJ), organisation non gouvernementale dont le siège est à New York. Sur ce nombre de morts en mission *« 58 semblent avoir été victimes d'assassinats à caractère politique »*, les 14 autres ayant trouvé la mort dans des zones de combat. L'Algérie est le pays où les journalistes sont le plus exposé puisque, selon les chiffres publiés par la CPJ, 19 d'entre eux ont été assassinés l'an dernier. Le directeur de la Commission, William Orme, a demandé au gouvernement algérien d'enquêter sur ces meurtres et a exigé des dirigeants de l'ex-Front islamique du salut qu'ils les condamnent publiquement.

■ *Ferhat M'Henni*, **militant berbère, a appelé à la fin du boycottage scolaire en Kabylie**, mouvement dont il avait pourtant été l'un des plus farouches artisans. Récemment écarté de la direction du Mouvement culturel berbère (MCB) il a été reçu à la présidence de l'Etat, mercredi 22 mars. M. M'Henni a indiqué que si l'idée d'un *« Conseil national chargé de la réhabilitation de l'amazighité »* (culture berbère) recevait l'aval des autorités et de la population, il serait *« personnellement favorable à une reprise des cours »*. – *(AFP.)*

Chronique d'une semaine « ordinaire »

Du 20 mars à ce samedi 25, ce fut, en Algérie, une *« semaine ordinaire »*, une semaine où, à se fier aux seuls bilans officiels, la violence politique a fait une centaine de morts. Lundi, Houria Hammadi, secrétaire à la télévision d'Etat était tuée et sa sœur Rachida, journaliste dans le même organisme, grièvement blessée, dans un attentat. Mardi, Ali Boukerbache, un ancien journaliste du secteur public, directeur d'une société d'audio-visuel, était lui aussi assassiné à Alger, le même jour que deux mères de famille, accusées de pratiquer la chiromancie.

Trois islamistes étaient tués et six enfants blessés, lors d'une fusillade, mercredi, dans une école de la banlieue algéroise, au lendemain du plus sanglant accrochage enregistré en Kabylie, entre groupes armés islamistes et forces de sécurité. Par ailleurs, selon le quotidien séoudien Asharq Al-Awsat, citant « des sources sûres », 17 civils ont été tués à Chlef à la suite d'un accrochage entre l'armée et des groupes armés et 20 islamistes ont trouvé la mort, lors d'un autre accrochage à Larbaa, dans la grande banlieue d'Alger.

Ailleurs dans le pays, 45 islamistes auraient été tués cette même semaine par les forces de sécurité. Du moins à s'en tenir au décompte officiel. Le vrai bilan serait beaucoup plus lourd.

Hassan II, roi du Maroc

« Je souhaite que le dialogue soit engagé »

« Le Maroc pourrait-il offrir ses bons offices dans le conflit algérien, par exemple en accueillant, à Rabat, une conférence entre les différentes parties ?

– Si les autorités algériennes proposaient au Maroc d'être une terre d'asile pour cette conférence, j'accepterai parce que les autorités en place me l'auraient demandé. Mais de là à me proposer à le faire sans qu'ils me le demandent, je considérerais que ce serait une immixtion intolérable dans leurs affaires, et je m'en garderai bien.

– Vous souhaitez qu'ils vous le demandent ?

– Pas forcément, ce que je souhaite, c'est que le dialogue soit engagé. Il ressort toujours un minimum de consensus du dialogue, et celui-ci a vocation à s'élargir. Mon point de vue, c'est qu'il devrait y avoir un dialogue. Avec qui ? Quand ? Pour quoi faire ? C'est une affaire algérienne, et je ne veux pas m'y immiscer.

– Cela revient-t-il à dire que le risque de contagion islamiste n'existe pas au Maroc ?

– Le voisinage idéologique n'est pas forcément contagieux. C'est une erreur de le croire. Le raisonnement par analogie est un raisonnement que l'histoire a toujours rejeté. Quand l'Allemagne a été nazie, la France, la Hollande et la Belgique, la Pologne, ne l'ont pas été.

– Le Maroc est-il immunisé ?

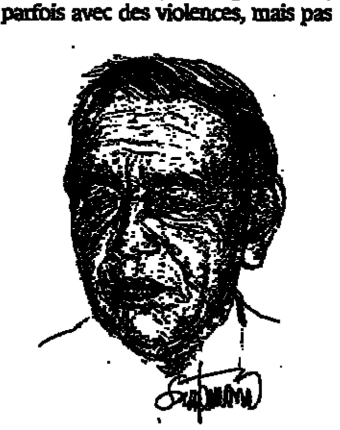
– Je dis que pour l'instant, et peut-être encore pour des années, nous sommes immunisés. Je le dis sans forfanterie et sans légèreté. Car affirmer qu'un corps est sain, et qu'il ne sera jamais contaminé, serait aller trop loin.

– Vous n'avez pas le sentiment que l'Islam « sage » que vous préconisez recule, au profit de l'intégrisme ?

– Ce fanatisme a une date de départ : il a commencé en 1979 [NDLR : avec la révolution iranienne]. Or l'islam existe depuis 1 400 ans. Pourquoi avons nous été tolérants pendant si longtemps, paisibles, et puis, tout à coup, cela change, avec le chah d'Iran, et un islam violent apparaît ? C'est parce que ce n'est pas l'islam véritable : imaginez un pétrolier qui vide son fioul en pleine mer. Celui-ci flotte et le fond de la mer reste le même... L'islam reste le même, parce que ce dont vous parlez est un phénomène politique qui est apparu en 1979.

– Quand on regarde la carte des pays musulmans, on a cependant le sentiment que les porte-parole d'un islam tolérant se font de moins en moins entendre.

– Il ne faut pas mélanger les situations. L'Egypte, par exemple, est un pays qui a toujours connu une sorte d'intégrisme, avec les Frères musulmans. Effectivement, il y a une certaine escalade en Egypte. Mais je pense que les raisons en sont d'abord économico-sociales. Il est difficile de maîtriser celles-ci avec une situation démographique qui ajoute chaque année un million d'individus. Donc, pour regarder la carte de l'Islam, il faut utiliser deux couleurs : le rouge, pour l'Islam exportateur d'idéologies violentes, et le vert là où l'Islam a trouvé un écho et une implantation. Or c'est la couleur verte qui s'étend, parfois avec des violences, mais pas



par l'exportation d'idéologies.

» S'agissant de l'Algérie, je n'ai pas encore vu un journal, ou des tracts, montrant qu'il y a une idéologie islamiste fondée sur des principes, une méthodologie ou une cosmogonie. C'est de la violence pure.

– Souvent anti-occidentale...

– Non, anti-française. Sur le plan bilatéral, si un jour ceux-là mêmes qui sont « hors la loi » venaient à prendre le pouvoir, je pense que la coopération franco-algérienne, sur le plan des échanges économiques et autres, ne serait plus la même.

– Et s'ils prenaient le pouvoir, ils ne représenteraient pas une menace pour des pays modérés comme le Maroc ou la Tunisie ?

– Non. Parce qu'ils ne seraient plus alors menés par les bandes, mais par des penseurs. Aucun penseur qui se respecte et qui entend représenter un Etat ne va décider, comme cela, de déclarer la guerre sainte.

– S'agissant du dialogue entre Palestiniens et Israël, comptez-vous jouer un rôle pour relancer le processus de paix ?

– Je n'ai pas cette prétention, je ne suis pas sur le terrain. J'ai simplement dit qu'on avait tracé sur la carte routière un itinéraire : Oslo, Madrid, Washington. Après les accords de Washington, on avait fait un « plan de vol », avec des repères de navigation et une vitesse de croisière. J'estime que vu les dangers qui entourent cette opération – qui n'arrange pas tout le monde –, il faudrait accélérer le processus et peut-être rendre plus courtes les étapes qui ont été portées sur la carte.

» Jusqu'à présent personne ne m'a fait signe. Si c'était le cas, je ne m'aventurerais pas sans m'être assuré que ce que je proposerais serait accepté par les deux parties. En politique, c'est comme pour l'agriculture, les saisons ont leur importance : il faut attendre la maturation. J'incite les parties en présence à semer plus vite, pour récolter plus vite, mais je ne peux pas le faire à leur place.

– N'est-il pas temps pour les pays arabes de lever leur boycottage d'Israël ?

– J'ai expliqué au président Clinton que c'est une décision qui a été prise au sein de la Ligue arabe, et qui doit donc être résolue par la Ligue arabe. Si, par exemple, celle-ci décidait de laisser à chacun sa liberté, beaucoup de pays, certainement, lèveraient le boycottage.

– L'Egypte résiste aux pressions américaines s'agissant de l'extension du traité de non-prolifération nucléaire, estimant qu'Israël doit d'abord s'engager à signer le TNP. Vous partagez ce point de vue ?

– La session de la Ligue arabe vient d'adopter une résolution qui laisse le choix à chaque pays arabe de se déterminer. S'agissant d'Israël, je pense qu'il est temps qu'il change de « look ». Le processus de paix est engagé et il est irréversible. Il ne faut plus qu'Israël apparaisse comme le petit Etat qui sera toujours aggressé, c'est une attitude négative. Il faut qu'Israël réponde à sa vraie pensée religieuse, en s'ouvrant, en communiquant. Peut-être que les responsables de la génération passée ne comprendront pas, mais je m'adresse à ceux qui vont prendre la relève : déboutonnez votre veste, respirez ! N'ayez plus cette attitude d'hommes frileux qui disent à tout moment *« On va me massacrer »* !

– Les relations entre Rabat et Washington se sont renforcées, notamment sur le plan commercial. En témoigne notamment l'accord intervenu sur la livraison d'une centrale thermique américaine. Vous ne pensez pas que Paris pourrait se dire que le Maroc cherche à rééquilibrer ses alliances, aux dépens de la France ?

– Pas du tout. S'agissant de cette centrale électrique, l'appel d'offres était international. Je ne comprends pas ce qui s'est passé, mais la proposition du groupe franco-espagnol dépassait les autres de 17 %, ce qui était insurmontable. Il ne s'agit pas pour nous de nous éloigner de la France. Je ne dirais pas que c'est la France qui s'est éloignée de nous, mais en s'intégrant à l'Europe, elle abdiquait, volontairement, un certain nombre de ses prérogatives. Dans le domaine bilatéral, elle ne peut plus faire ce qu'elle faisait il y a encore deux ou trois ans.

» D'où la nécessité pour nous de chercher une diversification. Quant à la France, voudrait-elle faire plus qu'elle ne le pourrait pas. J'ai toujours dit qu'au Maroc il y avait de la place pour tout le monde. Certains investissements ont, par nature, une vocation à être européens ou français, et d'autres une vocation à être d'origine outre-Atlantique. »

Propos recueillis par Laurent Zecchini (avec Pierre Cayrol de Radio-France internationale)

> Je ne dirais pas que c'est la France qui s'est éloignée de nous, mais en s'intégrant à l'Europe, elle abdiquait, volontairement, un certain nombre de ses prérogatives

M. Léotard évoque une « manipulation » étrangère à propos des informations sur la vente de missiles à l'Iran

LE MINISTRE FRANÇAIS de la défense, François Léotard, n'a *« pas exclu »*, vendredi 24 mars, qu'un pays en compétition commerciale avec la France dans le Golfe soit à l'origine des informations sur les ventes d'armes à l'Iran publiées par l'hebdomadaire *L'Express*.

« Une fausse nouvelle est toujours une manipulation », a déclaré M. Léotard dans un entretien à Radio Monte Carlo. *« C'est quelque chose que l'on lance à un moment précis, dans un intérêt précis »*, a-t-il dit, en indiquant que *« la guerre commerciale existe aussi, surtout dans cette partie du monde »*. *« Il pourrait y avoir des intérêts d'autres puissances qui se sont exprimés de cette manière »*, a ajouté le ministre.

Cette déclaration va dans le même sens que les commentaires tendant à suggérer que la publication d'informations sur une vente d'armes françaises à l'Iran, au moment où se tient à Abou Dhabi, le salon international sur les industries d'armement, IDEX 95, n'est pas innocente. Des entreprises françaises et américaines exposent à ce salon des matériels militaires en compétition, sur un marché évalué entre 200 et 400 milliards de francs d'ici la fin du siècle.

PARIS FERA « LE NÉCESSAIRE »

A Chypre, un porte-parole gouvernemental a confirmé vendredi les informations selon lesquelles l'île a reçu vingt-quatre missiles français (*Le Monde* du 25 mars) en trois livraisons entre avril et décembre 1994. Yiannakis Cassoulidès a déclaré *à l'AFP* que *« la plupart »* de ces missiles devaient apparaître samedi, à l'occasion d'un défilé militaire à Nicosie. Il a précisé, *« au cas où quelqu'un s'aviserait de les compter »*, que les autorités ne pouvaient se permettre de les exposer tous, sous peine d'affaiblir la défense du pays.

Selon lui, une première livraison a eu lieu le 17 avril, à bord d'un C130 Hercules américain, loué par le transitaire français EAS, pour le compte d'Aérospatiale. Le jour de la deuxième livraison, le 11 octobre – date à laquelle, selon *L'Express*, l'opération de transfert des missiles sur un avion iranien a eu lieu –, aucun avion iranien ne s'est posé à l'aéroport de Larnaca, a-t-il affirmé. Un appareil d'Iranair a bien décollé le lendemain, mais selon M. Cassoulidès, il n'avait à son bord que onze kilos de cargaison. La troisième livraison enfin s'est faite le 28 décembre.

Une source proche du gouvernement français a déclaré à l'agence Reuter que la France ferait *« le nécessaire »* pour vérifier que les missiles Exocet vendus à Chypre n'ont pas pris le chemin de l'Iran. Furieux de la tournure prise par l'affaire, le gouvernement chypriote avait catégoriquement démenti jeudi avoir réexporté vers l'Iran des missiles français. *« Nous honorons nos contrats, nous ne revendrions jamais d'armes interdites de réexportation »*, a répété vendredi M. Cassoulidès. *« Nous regrettons d'être impliqués dans quelque chose qui n'a rien à voir avec nous »*, a-t-il ajouté.

Dans certains milieux militaires et de l'industrie de l'armement français, on met aussi en doute la thèse d'une réexportation de tout, ou partie, des vingt-quatre missiles vendus à Chypre. Et, à l'Aérospatiale, on précise que la version livrée à Nicosie n'est pas destinée à être embarquée sur un navire mais à servir de batterie côtière. Or, ajoute-t-on de même source, *« les Iraniens ne disposent pas de systèmes capables de tirer ce missile »*. *« Compte tenu des préoccupations des Chypriotes vis-à-vis de la Turquie, il serait étonnant qu'ils se privent de ces MM-40 »*, fait-on valoir de source militaire. – *(AFP, Reuter.)*



Une nouvelle flambée de violence au Burundi ravive la crainte de massacres interethniques

Des centaines de Hutus fuient la capitale pour se réfugier au Zaïre

Après une brève accalmie, les affrontements armés ont repris, vendredi 24 mars, à Bujumbura. Samedi matin, des combats opposaient toujours des extrémistes hutus à l'armée – majoritairement tutsie – et à des groupes de miliciens tutsis dans les quartiers du centre-ville. La radio burundaise a fait état de cadavres dans les rues de Buyenzi. La France envisagerait, selon les autorités burundaises, d'évacuer une partie de ses ressortissants.

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

Un mouvement de panique a saisi Bujumbura, vendredi 24 mars en milieu d'après-midi, déclenché, semble-t-il, par une panne du central téléphonique. C'est souvent ici le signe annonciateur de troubles, voire d'un coup d'Etat. La ville devient nerveuse : les passants pressent le pas, les employés rentrent chez eux.

Brusquement, des colonnes de fumée montent dans le ciel nuageux. *« On met le feu à Bwiza ! »*, s'écrie quelqu'un. Des miliciens postés le long des quartiers tutsis interdisent toute circulation. En une demi-heure, le centre est vide. Seuls circulent des véhicules militaires et des civils armés. Des centaines de personnes fuient Bwiza – théâtre de plusieurs nuits de violences – et Buyenzi où des milliers de déplacés hutus ont trouvé refuge ces derniers mois.

La nuit tombe sur la ville, toujours ponctuée d'explosions. Des lueurs d'incendie rougeoient. Un brouillard de fumée plane. Les permanences du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), le parti à majorité hutue au pouvoir, brûlent. *« Plus personne ne répond »*, lâche d'une voix blanche un enseignant hutu qui cherche à téléphoner aux membres de sa famille habitant Bwiza et Buyenzi.

Ni le gouvernement ni le Frodebu n'ont encore réagi à cette nouvelle vague de violences et de tueries. Une illustration de l'impuissance du gouvernement, contrôlé par la majorité hutue depuis les élections de 1993, face à l'armée dominée à plus de 80 % par les Tutsis. A l'état-major, on explique que la population a cédé à la panique après l'infiltration de miliciens hutus. Les militants du Frodebu dénoncent un *« véritable génocide hutu »*. Certains parlent d'une volonté de *« tutsification »* de Bujumbura. Des extrémistes tutsis, auxquels l'armée ne semble pas s'opposer, envisageraient de *« nettoyer »* les quartiers où vivent des Hutus.

L'attention est focalisée sur le centre-ville. Mais au sud, le quartier de Kanyosha est bouclé par l'armée depuis le matin. Plusieurs sources relatent un massacre. Impossible d'y pénétrer. Des militaires ordonnent à tous les véhicules de faire demi-tour, expliquant *« qu'il y a des problèmes de sécurité »*. Mais quelques personnes, comme ce père de famille, réussissent à fuir : *« Les soldats sont arrivés* dit-il, *et ont commencé à tirer. Derrière eux, j'ai vu des miliciens. Tout de suite, j'ai fui avec ma famille. Ceux qui sont restés sont sans doute morts. »*

IMPUISSANCE

Dans l'après-midi, on entend toujours des tirs du côté de Kanyosha, provenant de blindés légers AMX-10. *« Les soldats tirent en l'air pour faire croire à un affrontement mais les tueries se font à l'arme blanche »*, explique un fuyard. Selon plusieurs témoins, les miliciens sortent les cadavres des maisons et les déposent sur les trottoirs. Y a-t-il eu un ramassage des corps ? Celà expliquerait que le bilan officiel ne soit que d'une dizaine de morts.

Samedi 25 mars au matin, de longues colonnes de personnes fuyaient vers le Zaïre. Le marché central de la capitale, réouvert la veille, était de nouveau fermé.

Cette nouvelle explosion de violence a-t-elle été déclenchée par une attaque d'extrémistes hutus ? Ou bien, comme le suggèrent certains, les extrémistes tutsis ont-ils voulu faire une démonstration de force à l'occasion de la visite d'une délégation européenne ? Conduits par le ministre français de la coopération, Bernard Debré, les représentant de la troïka (France, Allemagne, Espagne) ont rencontré, vendredi, les dirigeants burundais pour leur proposer d'envoyer sur place des observateurs des droits de l'homme.

Cette initiative fait sourire à Bujumbura où le pessimisme grandit quant à une solution pacifique pour le Burundi. Certains diplomates estiment même qu'il s'agit d'une *« solution ridicule »* démontrant l'impuissance et le désintérêt de la communauté internationale devant la menace de nouveaux massacres ethniques en Afrique centrale.

Jean Hélène

La Turquie poursuit son offensive en Irak

Selon Ankara, les opérations contre les indépendantistes kurdes auraient fait 161 morts dans les rangs du PKK

APPAREMMENT insensible aux pressions internationales, le gouvernement turc a poursuivi, vendredi 24 mars, ses opérations militaires en Irak. Déclenchée lundi 20 mars contre les militants indépendantistes kurdes réfugiés dans le nord de l'Irak, l'offensive – assure Ankara – aurait fait 161 morts du côté des rebelles et 14 dans les forces gouvernementales. Le premier ministre turc, M[me] Tansu Ciller, a justifié l'*« Opération acier »* par la nécessité de *« supprimer la vacance d'autorité dans la région »* tout en réaffirmant que son ampleur et sa durée seraient *« limitées »*. Si Ankara n'a pas souhaité fixer de date limite à son intervention contre les hommes du PKK – le Parti des travailleurs du Kurdistan –, les Etats-Unis affirment que la Turquie s'est engagée à retirer *« au plus vite »* ses troupes du nord de l'Irak.

M[me] Ciller a estimé que seule une solution internationale pourrait mettre fin à l'anarchie qui prévaut, selon elle, dans cette région depuis la défaite du régime de Saddam Hussein en 1991 et a appelé l'Union européenne à aider la Turquie à *« assurer la sécurité de* [ses] *frontières »*.

Les autorités turques qui avaient certifié avoir *« donné des ordres plus stricts que jamais »* pour que les civils soient épargnés, ont été accusées par des paysans kurdes du nord de l'Irak d'avoir bombardé plusieurs villages situés à une centaine de kilomètres à l'est de la ville frontière de Zakho. Vendredi 24 mars, l'armée turque poursuivait ses raids aériens dans le secteur.

Les Européens ont fait savoir aux dirigeants turcs que la poursuite de leur intervention en Irak risquait de compromettre la ratification de l'accord d'union douanière conclu entre l'Union européenne et Ankara début mars. *« Quand on porte avec une telle insistance atteinte aux droits de l'Homme, on ne doit pas espérer être admis au sein de la communauté internationale »*, a déclaré, vendredi à La Haye, le premier ministre néerlandais, Wim Kok. Il s'est dit opposé à toute ratification de l'accord douanier tant qu'Ankara n'aurait pas retiré ses troupes d'Irak. L'Allemagne a exigé de la Turquie qu'elle n'utilise pas les armes provenant de l'ex-RDA et fournies gratuitement par Bonn aux termes d'un accord d'assistance au sein de l'OTAN. De son côté, Ankara a démenti utiliser des armes allemandes dans son offensive. – *(AFP, Reuter).*

L'Union européenne enregistre des excédents commerciaux avec l'Est

LES BOULEVERSEMENTS politiques à l'Est ont, ces dernières années, profité à l'Union européenne (UE), qui enregistre depuis 1991 un excédent commercial avec les Etats d'Europe centrale et orientale, alors qu'elle avait été déficitaire tout au long des années 80.

Dans le dernier numéro d'*Economie et statistiques*, l'Insee confirme que les exportations de l'UE vers les PECO (pays d'Europe centrale et orientale, Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie) ont nettement augmenté ces dernières années, mais moins vite que ses importations. En moyenne annuelle, les ventes de l'UE vers l'Europe centrale et orientale ont progressé de 21 % entre 1989 et 1993, alors que ses achats n'ont augmenté que de 12 %, la Pologne, la République tchèque et et Slovaquie représentant à elles seules les deux tiers des échanges.

En tout état de cause, les PECO restent un partenaire marginal de la Communauté, puisque si l'UE compte pour la moitié de leurs échanges, ils n'ont accueilli en 1993 que 5,3 % des exportations de l'Europe de l'Ouest (8,5 % des ventes de l'Allemagne hors de la Communauté, 2,8 % de celles de la France).

L'adhésion future des Etats d'Europe centrale à l'UE laisse présager une forte augmentation des échanges commerciaux entre les deux parties du continent. Depuis le 1[er] janvier, les marchandises vendues par les PECO entrent en franchise de droits de douane sur le teritoire communautaire, à l'exception notable du charbon, de l'acier et du textile. Or ce sont souvent dans ces secteurs que l'Europe centrale dispose d'avantages comparatifs qui lui permettraient d'augmenter ses ventes à l'Ouest.

Compte tenu de la modestie des échanges, de la prudence de la Communauté européenne qui surveille de près les produits « sensibles », l'Insee conclut que les craintes de concurrence déloyale de la part de pays à bas salaires sont relativement peu fondées. On pourrait ajouter aux observations de l'Insee que lorsque M. Balladur, en campagne, promet au monde paysan de lutter contre une adhésion des PECO qui *« affaiblirait »* la capacité exportatrice européenne, le premier ministre ne rappelle pas que les échanges agroalimentaires de l'UE avec l'Est ont enregistré un excédent de 433 millions d'écus (2,8 milliards de francs) en 1993.

F. L.

Un lac meurtrier neutralisé au Cameroun

LAC NYOS (Cameroun)
de notre envoyé spécial

Branle-bas de combat aux abords du lac Nyos, dans l'ouest du Cameroun, à une trentaine de kilomètres de la frontière nigériane. Lundi 20 mars, un hélicoptère de l'armée camerounaise fait la navette pour amener à pied d'œuvre les officiels : le général chef d'état-major des armées, le ministre des mines et son collègue de la recherche scientifique, le gouverneur et le préfet en grand uniforme. Toute la troupe est déposée sur un étroit promontoire qui culmine à 150 mètres au-dessus du lac (1 095 mètres d'altitude), afin de rester hors de portée de l'éventuel geyser de gaz carbonique. Ils y retrouvent l'équipe de la télévision camerounaise, montée à pied avec son matériel sur le dos, ainsi que des experts comme le professeur Minoru Kusakabé, géochimiste japonais qui suit de très près l'évolution des lacs volcaniques du Cameroun.

Les femmes et les enfants du village voisin sont venus aussi, mêlés sans façon aux officiels et aux soldats en armes. Ils veulent voir de leurs yeux surgir le gaz mortel qui, en 1986, a tué près de 1 800 personnes et des milliers de zébus, la richesse locale. Eux ont eu la chance d'échapper à l'asphyxie car leur village, « Upper Nyos », est situé à 200 mètres au-dessus du lac. Or le gaz carbonique est plus lourd que l'air. Il ne menace donc que les populations en contrebas, dont quatre mille habitants ont été regroupés dans des villages de « recasement ».

Tous les yeux sont donc braqués sur deux minuscules radeaux qui, au milieu du lac, forment la plate-forme d'extraction du gaz. L'un de ces radeaux, d'où l'on voit surgir un gros tuyau à 2 mètres au-dessus de l'eau, sert de tête de puits. Le tuyau de polystyrène descend au fond du lac, à – 200mètres, là où la concentration de gaz carbonique est la plus forte : 8 litres de gaz dissous par litre d'eau ! Ce gaz carbonique, qui remonte des profondeurs du sous-sol volcanique, s'accumule au fond des lacs de cratère de toute la région. En 1984, il avait tué 37 personnes autour du lac Monoun.

« ÇA DOIT MARCHER »

L'autre radeau porte le groupe électrogène et la motopompe qui doit vider l'eau de la colonne d'extraction, afin d'amorcer l'*« auto-siphonnage »* du gaz. C'est lui qui, depuis l'immersion des 200 mètres de tuyaux, donne le plus de fil à retordre à l'équipe franco-camerounaise. L'eau est en effet tellement chargée en gaz que la pompe se désamorce, faute de liquide. Et la télécommande des robinets, vannes et clapets de la colonne connaît des faiblesses, liées à l'approvisionnement en électricité – groupe ou batterie. *« Puisque ça a marché au lac Monoun, il y a trois ans, ça doit marcher ici aussi »*, explique Michel Halbwachs, le géophysicien français qui dirige la mission. Le chef technicien, Jacques Grangeon, fait constamment la navette en Zodiac entre la plate-forme au milieu du lac et l'équipe à terre, dûment munie de respirateurs à oxygène au cas où le geyser dépasserait les bornes.

Mais rien : comme parfois à Kourou lorsque les officiels sont invités au lancement d'une fusée Ariane, la plate-forme du lac Nyos n'obéit plus aux commandes. Gregory Tanyileke, le géochimiste camerounais, reste vainement l'œil fixé à la longue-vue. La pompe s'étouffe et le gaz ne sort que par insignifiantes bouffées, invisibles à distance. Les officiels, déçus, se consolent en pensant que leur pays, l'espace d'un instant, est un centre d'intérêt scientifique de première grandeur. Et ils n'oublient pas ce qu'ils doivent à l'Union des associations techniques internationales (UATI), promoteur du projet, et à la Fondation Gaz de France, le financeur (1 million de francs). Ils savent aussi que, dès qu'ils auront tourné les talons, le gaz sortira. Ce qui s'est effectivement produit le 22 mars, au grand soulagement de toute l'équipe qui campe depuis un mois au-dessus du *« lac maudit »*.

Roger Cans

Le coût exorbitant de la guerre Equateur-Pérou

LIMA
de notre correspondante

Le conflit frontalier qui a opposé l'Equateur et le Pérou durant plus d'un mois (26 janvier-28 février) va faire sentir durablement ses effets sur les économies de ces deux pays. L'Association latino-américaine des droits de l'homme (Aldhu) estime le coût global de cette guerre, déclenchée pour le contrôle de quelques kilomètres de frontière, à plus d'un milliard de dollars. Le ministre des finances de l'Equateur, Modesto Correa, a reconnu, pour sa part, une dépense de 250 millions de dollars.

Les « impôts de guerre » prélevés début février n'ayant rapporté que 100 millions de dollars, un nouveau train de mesures d'austérité sera soumis à l'approbation du Congrès. Son président, Heinz Moeller, a déjà annoncé que le projet gouvernemental serait repoussé *« parce que les pauvres ont déjà payé la plus grande partie de la facture »*. L'Equateur va donc devoir réviser à la baisse ses objectifs économiques pour 1995. Par ailleurs, le programme de modernisation de l'Etat financé par la Banque mondiale impliquait la suppression de certaines ressources financières affectées à la défense. Mais à l'issue du conflit, le gouvernement équatorien a décidé leur prorogation pour quinze ans.

Au Pérou, le président Alberto Fujimori assure que son programme économique ne souffrira aucune modification, le coût affiché des affrontements n'étant « que » de 50 millions de dollars. Cette évaluation n'est guère crédible : les experts parlent de 250 millions de dollars. Compte tenu de la baisse du « budget défense » ces dernières années, les généraux péruviens – passablement amers après les revers militaires subis sur le terrain – ont fait savoir que la modernisation de l'armée en électronique et technologie laser (notamment pour les bombardements de précision) était urgente. L'investissement nécessaire serait de l'ordre de 800 millions de dollars.

Nicole Bonnet

L'argent sale quitte massivement la Russie

La Mafia contrôlerait désormais plus de 70 % du secteur privé et des activités bancaires du pays

SUR LES 6,5 milliards de dollars (32,5 milliards de francs) de crédit que le Fonds monétaire international a finalement accepté d'accorder à Moscou, une partie importante risque fort d'être détournée de ses objectifs officiels pour financer des activités mafieuses.

Très proccupés par l'ampleur du problème, les responsables du FMI ont prévu un système de versement au compte-gouttes, sous forme de mensualités de 500 millions de dollars, conditionné par les progrès escomptés sur le front économique et par les succès que devrait rencontrer le gouvernement de Boris Etsine dans sa lutte contre l'argent sale (*Le Monde* daté 12-13 mars). En attendant, la corruption et le crime organisé génèrent chaque jour des sommes de plus en plus importantes qui ont tôt fait de s'investir, et de fructifier, aussi bien dans les pays voisins qu'à l'autre bout du monde du fait de la globalisation des économies et de l'interpénétration des places financières.

Selon Raymond Kendall, le secrétaire général d'ICPO-Interpol qui s'exprimait fin janvier à l'occasion du Forum de Davos, en Suisse, sur le sujet, l'économie du crime organisé représente actuellement un chiffre d'affaires mondial d'environ 450 à 500 milliards de dollars, *« soit davantage que le budget que les Etats-Unis consacrent à la défense »*. Il suffit que 5 % de cette somme, généralement investie en placements liquides et donc très mobiles, fasse l'objet d'arbitrages au gré des rémunérations ou des événements économico-politiques, pour que les marchés en soient fortement perturbés.

UN SYSTÈME PERVERTI

Ainsi, certains spécialistes considèrent qu'une partie des capitaux qui ont reflué des marchés émergents d'Asie, après l'onde de choc due à la crise du peso mexicain, en décembre 1994, provenait de l'argent de la Mafia, notamment de la Mafia russe, ou tchétchène. *« Il y a vingt ans, il suffisait d'un minimum de coopération internationale pour endiguer la montée de la criminalité. Maintenant, celle-ci a atteint de telles proportions que la lutte exige des moyens considérables et un lien étroit entre les secteurs public et privé »*, estime M. Kendall.

Pour sa part, Marshall Goldman, l'un des directeurs du Centre de recherches sur la Russie à l'université Harvard, aux Etats-Unis, considère que 70 % à 80 % de l'ensemble du secteur privé et des activités bancaires en Russie est désormais placé sous le contrôle de la Mafia. Celle-ci est responsable, chaque mois, de plus de 1 milliard de dollars de sortie de capitaux provenant des bénéfices tirés de l'industrie du crime. Depuis 1991, ce sont 50 à 100 milliards de dollars d'argent sale qui ont quitté le pays pour aller s'investir ailleurs, notamment à Chypre, aux Bahamas, mais aussi en Grande-Bretagne, en Suisse, en Allemagne et même aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, la Mafia russe a su trouver un relais efficace auprès de la communauté émigrée, soumise à son tour au racket, quand elle n'a pas jugé utile de s'associer aux représentants locaux de la Mafia italienne pour mener à bien ses entreprises criminelles, explique ce spécialiste.

« On nous dit qu'il s'agit là d'un phénomène inévitable, presque normal, qui résulte de la difficile transition du socialisme à l'économie de marché. C'est faux ! », s'insurge M. Goldman. *« Nulle part, nous n'assistons à des comportements criminels de cette ampleur, avec une telle brutalité. En s'insérant dans toutes les strates de l'économie et de la société russe, la Mafia a fini par pervertir l'ensemble du système. C'est elle qui investit dans l'immobilier, c'est elle qui tire profit des privatisations et de l'attribution des permis pétroliers, c'est elle encore qui sait attirer tous ceux qui n'osent plus s'adresser à des fonctionnaires qu'ils savent corrompus et sans réel pouvoir, quitte à payer le prix fort »*, ajoute-t-il.

« Le plus grave, est que ce danger ne mine pas la seule Russie. Toutes les démocraties risquent d'être contaminées. »

Serge Marti

La scission du PPI remet en cause l'unité du vote démocrate-chrétien en Italie

Les héritiers de la DC se déchirent dans une bataille de chefs et sur la question des alliances

Les héritiers de la Démocratie chrétienne – la grande formation catholique qui gouverna si *longtemps l'Italie – s'entre-déchirent*. Au moment où le pays souhaiterait un recentrage politique, le Parti populaire italien est en proie tout à la fois à une bataille de chefs, de querelles de procédure et de divisions sur les alliances. Dans une ambiance de « comédie à l'italienne », la justice a été amenée à trancher.

ROME
de notre correspondante

Le chemin de croix du Parti populaire italien (PPI) se poursuit. Au terme de deux semaines de « passion », où l'on a vu les héritiers de la Démocratie chrétienne se déchirer entre courant de gauche et courant de droite, avec deux secrétaires rivaux prétendant chacun à la légitimité, rien ne dit qu'il pourra ressusciter dans son intégralité. A dire vrai, de schisme en anathème et d'« anti-pape » en excommunication du parti, avec un secrétaire-inquisiteur qui exige le « *repentir* » des « *félons* » et un autre qui traite le premier d'« *apostat* », le tout dans le vieil immeuble de la DC, piazza del Gesu, transformé en camp retranché d'un étage à l'autre, l'affaire évoquerait assez une farce vaguement obscurantiste. Et s'il ne s'agissait du sort du plus grand parti catholique d'Italie, celui de Don Sturzo et d'Alcide De Gasperi, on pourrait franchement en rire. Ces divisions entre catholiques tombent au moment où l'Italie se cherche désespérément une inspiration centriste pour échapper à l'affrontement de deux pôles par trop antagonistes.

Comment en est-on arrivé là ? Il faut revenir au 8 mars dernier, jour où le secrétaire du PPI, le philosophe Rocco Buttiglione, qui, aux dernières élections communales, avait flirté avec les progressistes tout en restant délibérément au centre, change de cap et décide de signer un accord électoral, pour les régionales du 23 avril, avec Silvio Berlusconi. Grogne immédiate de l'aile gauche du PPI, qui accuse son secrétaire de porter le parti vers la droite, même si l'objectif avoué de ce dernier est au contraire de tirer M. Berlusconi et ses alliés plus « au centre ». Les choses s'enveniment, et le 11 mars, au cours d'une réunion du conseil national du PPI, Rocco Buttiglione annonce : ou ma ligne passe, ou je m'en vais. Le courant de gauche l'emporte, mais M. Buttiglione, bien que battu, n'entend pas démissionner. Au contraire, dit-il, le vote est nul car trois délégués qui lui sont proches étant sous enquête judiciaire, ils n'ont pas été autorisés à voter, alors que l'on n'a pas eu la même sévérité avec certains délégués adverses dans le même cas. L'affaire est portée devant le conseil des « sages » du parti ; verdict : M. Buttiglione a raison.

JUGEMENT MITIGÉ

Cette fois, c'est l'aile gauche du PPI qui trouve un vice de forme et récuse le jugement des « sages ». Pour faire bonne mesure, considérant que le secrétaire Buttiglione doit tenir sa promesse et démissionner, cette même gauche (environ 60 %) finit, le 16 mars, par élire un autre secrétaire, Gerardo Bianco. Réaction de Rocco Buttiglione : tous ceux qui ont participé à l'élection de l'« *usurpateur* » sont exclus du parti. Et chaque camp de se disputer le symbole de la DC, l'écusson frappé d'une croix et de la devise : *Libertas*.

A ce niveau, il ne restait plus que les huissiers et le papier timbré. Un juge romain fut même saisi par le président du parti, Giovanni Bianchi (tenant de l'aile gauche), pour trancher. Le résultat, après quelques jours d'attente pénible, est plutôt mitigé : le jugement, rendu jeudi 23 mars, frappe de nullité tout ce qui a été décidé depuis le conseil national du 11 mars. Ce qui revient à dire que Rocco Buttiglione est bien le seul secrétaire du parti, mais aussi que l'expulsion de ses adversaires n'a pas lieu d'être et surtout que la décision du Conseil national de ne pas approuver l'alliance électorale avec Silvio Berlusconi est toujours valable. La chose n'est pas sans importance, au moment où l'on dresse déjà les listes pour les régionales.

Est-ce pour autant la fin de ce long vaudeville ? Non, semble-t-il, car ce jugement n'a pas calmé les antagonistes. Une seule certitude s'impose : la scission du vieux parti catholique, si souvent repoussée, semble consommée. Et comme le disait certains évêques, prudents dans cette affaire : « *Au soir du vote, quels que soient le symbole et l'étiquette, chacun suivra sa nouvelle direction.* »

Marie-Claude Decamps

L'ONU crée trois forces distinctes pour la Croatie, la Bosnie et la Macédoine

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Selon les recommandations du secrétaire général de l'ONU et le souhait des pays concernés, la force des Nations unies en ex-Yougoslavie sera restructurée et divisée en trois opérations distinctes. Cette nouvelle mission s'intitulera Force des Nations unies pour la paix (FNUP) et sera répartie en une FNUP-1 pour la Croatie, une FNUP-2 pour la Bosnie et une FNUP-3 pour la Macédoine. Boutros Boutros-Ghali suggère que les FNUP soient sous l'autorité militaire d'un seul commandant du théâtre, le général français Bernard Janvier, et sous celle d'un seul représentant civil, pour le moment le diplomate japonais Yasushi Akashi, qui devrait toutefois quitter prochainement son poste. Chaque force sera aussi dotée d'un commandant militaire et d'un représentant civil séparés. Le QG des « casques bleus » demeure à Zagreb.

MANDATS INCHANGÉS

Les mandats des forces pour la Bosnie et la Macédoine restent inchangés et, pour la Croatie, pour le moment au moins, indéfinis. Insistant sur la nécessité de trouver « *des solutions politiques* » en Bosnie, M. Boutros-Ghali appelle le « groupe de contact » des grandes puissances à « *redoubler d'efforts* ».

De leur côté, les ambassadeurs membres des pays du « groupe de contact » (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Etats-Unis, Russie) ont distribué trois résolutions sur les « casques bleus » dans les Balkans. Bien que les résolutions soient sous couvert du chapitre 7 de la Charte, les diplomates assurent que les « casques bleus » n'auront pas l'autorisation de recourir à la force pour appliquer leur mandat. Ce recours ne sera permis que pour garantir la sécurité des soldats. Selon le texte pour la Croatie, la plupart des soldats, dont le nombre reste à définir à partir d'un projet de déploiement de 8 000 (moitié moins qu'actuellement), seront cantonnés sur les lignes du cessez-le-feu, et le reste sur les frontières.

Afsané Bassir Pour

La crainte de l'immigration illégale a pesé lourd dans la mise en œuvre des accords de Schengen

C'EST L'HISTOIRE d'un Belge, d'un Zimbabwéen et d'un Américain qui tentent de pénétrer en France dans la même voiture par la frontière espagnole... Fruit de l'imagination de responsables policiers, ce scénario reflète leur angoisse à la veille de l'ouverture progressive des frontières des sept pays de l'espace Schengen, dimanche 26 mars. Obsession de tous les gouvernements des pays européens riches, l'immigration se trouve au cœur des nombreuses « *mesures compensatoires* » imaginées pour contrebalancer l'effet de l'ouverture des frontières intérieures.

L'accord de Schengen, lancé en 1985 lorsque le rideau de fer bouclait encore les frontières orientales de l'Europe, est mis en œuvre dans le contexte tout différent d'une très forte pression migratoire à l'Est. Ils viennent de Bulgarie, Roumanie, Russie, Turquie. Entre novembre 1994 et février dernier, plus de 20 000 ressortissants de l'ex-Yougoslavie ont gagné le port italien de Bari avant de se diriger vers l'Europe centrale et occidentale. A cette immigration de l'Est s'ajoute celle du Sud, qui s'exerce *via* la Méditerranée et surtout les aéroports. Aux frontières terrestres françaises, les départements du Bas-Rhin et Haut-Rhin, de la Moselle et des Alpes-maritimes sont en première ligne.

Ainsi, l'objet initial de Schengen – la libre circulation des personnes dans l'espace des neuf pays signataires – s'est déplacé vers son corollaire : le verrouillage des frontières extérieures et le contrôle renforcé de l'immigration. En France, la perspective de l'ouverture des frontières, pourtant sans cesse repoussée, a ainsi servi de justification au durcissement de la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers. La loi Pasqua de 1993 contient d'ailleurs plusieurs dispositions répressives qui entrent en vigueur ce 26 mars, en même temps que la convention. De même, Schengen a servi de prétexte en 1993 à la révision constitutionnelle restreignant le droit d'asile.

Mais il y a étranger et étranger. Si les signataires de la convention ont eu la largesse d'esprit de faire bénéficier du libre franchissement des frontières intérieures (entre sept pays le 26 mars), les ressortissants de tous les pays de l'Union européenne (quinze pays), il n'en est pas de même des non-communautaires. Les immigrés résidant à titre permanent dans l'un des sept pays de Schengen bénéficient d'un traitement de faveur : ils peuvent circuler librement à condition d'être munis d'un titre de séjour de plus d'un an et de ne pas séjourner plus de trois mois hors de leur pays de résidence. Ainsi un Turc d'Allemagne ou un Algérien de France n'aura ni visa à demander ni déclaration à souscrire pour rendre visite à sa famille dans l'Europe de Schengen (seule la Belgique exige une déclaration d'entrée).

EFFICACITÉ DOUTEUSE

Parmi les non-résidents, il faudra encore distinguer les ressortissants des pays non soumis à visa et ceux – issus des pays d'émigration, entre autres – qui ne peuvent entrer dans l'espace Schengen sans le nouveau « *visa uniforme* », valable pour les sept pays. Les premiers, comme tous les non-communautaires, auront été contrôlés lors de leur première entrée mais n'auront aucune formalité à remplir pour ailleurs. Les seconds, s'ils franchissent une frontière intérieure, devront souscrire une « déclaration d'entrée sur le territoire » (DET) analogue aux actuelles cartes de débarquement distribuées dans les avions. Cette obligation doit être satisfaite dans les trois jours de l'entrée, voire immédiatement à l'entrée, comme c'est le cas en France, où l'on doit se présenter au premier poste de police ou de gendarmerie.

Cette seconde exigence risque de se révéler d'une efficacité douteuse. Si la loi menace d'un mois à un an de prison et de 200 F à 2 000 F d'amende les étrangers pris en défaut de DET, cela suppose qu'ait été prouvée avec certitude la date d'entrée sur le territoire du contrevenant, ce qui s'annonce ardu. La multiplication de ces cas de figure fait s'arracher les cheveux de tous ceux qui vont avoir à appliquer Schengen. D'où l'équipée imaginaire du Belge, du Zimbabwéen et de l'Américain qui, bien que faisant route commune, se trouveraient chacun dans une situation différente.

MAILLONS FAIBLES

Une circulaire du ministre de l'intérieur adressée le 17 mars aux préfets donne la mesure des changements et des contraintes introduits par Schengen.

● **Contrôles d'identité** : si la frontière intérieure n'est plus un point fixe de contrôle, policiers, gendarmes et douaniers pourront procéder à des contrôles d'identité « *sans condition* » à l'intérieur d'une zone de 20 kilomètres au-delà de la frontière terrestre ainsi que dans les ports, aéroports et gares ouverts au trafic international.

● **Reconduite à la frontière** : désormais, tout étranger en situation irrégulière en provenance d'un autre pays de l'espace Schengen peut être reconduit dans son pays. Il en est de même pour une personne non admise par l'un des partenaires de Schengen et signalée dans le système informatique. Dans ce cas, une expulsion décidée par l'Allemagne peut être exécutée sans formalité par la France et réciproquement. Le recours qui peut alors être formé n'est pas suspensif.

● **Droit d'asile** : seul le pays de première entrée est responsable du traitement de la demande d'asile. Un étranger ne pourra donc plus s'adresser successivement à plusieurs pays de Schengen. S'il apparaît que sa demande doit être traitée par un pays partenaire, la France lui interdira de saisir l'OFPRA et le reconduira vers le pays responsable. Ces règles, critiquées notamment par Amnesty International, supposent une harmonisation des jurisprudences des Etats qui reste à faire.

● **Signalement des personnes non désirables** : chaque pays alimente le fichier informatique du système d'information Schengen (SIS) des étrangers non désirables. Ce signalement concerne les personnes expulsées après « *menace pour l'ordre public ou la sécurité et la sûreté nationale* », et celles qui ont été « *condamnées pour une infraction passible d'une peine privative de liberté d'au moins un an* ». Extensif, le fichier s'étend même aux étrangers au sujet desquels « *il existe des raisons sérieuses de croire qu'ils ont commis des faits punissables graves* » ou à l'égard desquels « *il existe des indices réels qu'ils envisagent de commettre de tels faits* ». Un tel signalement rendra impossible non seulement l'entrée mais l'obtention d'un visa ou d'un titre de séjour. La convention prévoit des exceptions pour les demandeurs d'asile et les malades. Ces dérogations « *doivent être interprétées de façon restrictive* », précise la circulaire ministérielle.

● **Responsabilité des transporteurs** : les compagnies aériennes pourront être taxées de fortes amendes si elles transportent des passagers non européens sans papiers en règle.

Les autorités françaises estiment que le fonctionnement solidaire de ces mécanismes pourrait détourner de l'espace Schengen certains flux d'immigration irrégulière. Mais chacun redoute, si l'harmonisation reste chaotique, la multiplication des entrées aux maillons faibles du « Schengenland » que sont la longue frontière de l'Allemagne avec les pays d'Europe de l'Est et l'Autriche, ou, au sud, celle entre la France et l'Italie.

Philippe Bernard

La police japonaise a saisi 600 barils de produits toxiques

TOKYO. Les énormes quantités de substances chimiques – six cents barils, soit plusieurs centaines de tonnes – saisies dans les centres de la secte Aum Shinri-kyo auraient pu être utilisées pour produire des gaz capables de tuer de 4 à 10 millions de personnes, a déclaré samedi 25 mars la police japonaise. L'enquête a désormais établi que la secte avait la capacité de produire du sarin, le gaz toxique employé le 20 mars lors de l'attentat perpétré dans le métro de Tokyo. Selon les experts, si le gaz avait été plus pur, il aurait fait un plus grand nombre de victimes. La secte était aussi en possession de grosses quantités d'explosifs (nitroglycérine). La police concentre également son attention sur le meurtre de sept personnes survenu en juin dans la ville de Matsumoto : l'affaire semble avoir été une expérimentation avant l'attentat de Tokyo. – *(Corresp.)*

La violence touche Saint-Domingue

PROVOQUÉE par la hausse brutale des tarifs des transports en commun, l'explosion de violence qui frappe Saint-Domingue depuis plusieurs jours a fait, jeudi 23 mars, une quatrième victime. Un portier, âgé de vingt-huit ans, a été tué de plusieurs balles dans l'un des quartiers les plus misérables du nord de Saint-Domingue : Arcadio Jimenez tentait d'échapper au quadrillage policier du quartier. Des unités mixtes de l'armée et de la police, solidement armées, ont ratissé les bidonvilles du nord et de l'est de la capitale à la recherche d'un homme accusé d'avoir tué un policier lors des violents affrontements qui opposent sporadiquement des bandes de jeunes aux forces de l'ordre depuis le début de la semaine. Des dizaines de personnes ont été blessées et plusieurs commerces pillés lors des incidents. Selon la presse dominicaine, plusieurs centaines d'arrestations ont été opérées. – *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

■ **La Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie** ont présenté, vendredi 24 mars, à l'ONU, un projet de résolution, pour donner des garanties de sécurité, en cas d'agression, à des Etats non nucléaires mais signataires du traité de non-prolifération (TNP). Ce texte reconnait le souhait « *légitime* » des Etats non nucléaires d'obtenir des assurances que le Conseil de sécurité agirait « *immédiatement* », au cas où de tels pays seraient victimes d'une menace nucléaire. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **La Chambre des représentants** a adopté, vendredi 24 mars, un projet de réforme du système américain d'aide aux plus démunis qui tend à supprimer les programmes sociaux fédéraux en vigueur depuis soixante ans. Pièce maîtresse du programme social de la majorité républicaine au Congrès, ce texte tend à faire disparaître quarante-cinq programmes sociaux et attribuerait des fonds aux différents Etats qui seraient seuls chargés de la protection des plus démunis. Le Sénat doit maintenant l'examiner. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le gouverneur de la Californie, Pete Wilson,** envisage d'entrer dans la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1996. D'autre part, l'ancien gouverneur de Pennsylvanie, Robert Casey, a entamé vendredi 24 mars, la procédure administrative en vue de solliciter l'investiture démocrate. – *(AFP.)*

■ **Le président Bill Clinton,** quarante-huit ans, a subi vendredi 24 mars, un examen médical de routine à l'issue duquel la Maison Blanche a indiqué qu'il était « *en excellente santé* », même s'il a pris un peu de poids. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPACE : la participation de l'Europe** à la future station spatiale internationale Alpha devrait consister en la fourniture d'un laboratoire pressurisé, le COF (Colombus Orbital Facility), qui sera raccordé à la station, et d'un véhicule de transfert automatique (ATV) qui permettra de faire effectuer des manœuvres en orbite à des vaisseaux-cargos et, même, à la station. Le Conseil de l'agence spatiale européenne (ESA) a, en effet, accepté jeudi 23 mars, que les ministres européens discutent sur ces bases lors de la réunion qui, en octobre prochain, devrait conduire à une décision sur ce sujet.

■ **MOLDAVIE : un référendum devait avoir lieu dimanche 26 mars à Tiraspol** en Transnistrie, afin de décider du maintien de la 14e armée russe sur le sol de cette République russophone unilatéralement proclamée à l'est de la Moldavie. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PHILIPPINES : dix personnes ont été tuées** dans le sud de l'archipel lors d'affrontements entre militaires et rebelles musulmans passés au banditisme, a annoncé vendredi 24 mars un responsable militaire. Les victimes sont trois soldats, deux civils et cinq membres du Front Moro de libération islamique (MILF). – *(AFP.)*

■ ***TIBET* : Pékin a demandé au Japon** de ne pas accueillir le dalaï-lama, chef spirituel des Tibétains et d'un gouvernement en exil en Inde, qui doit faire, du 29 mars au 6 avril, un voyage dans l'archipel, à l'invitation d'organisations religieuses nippones. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **JÉRICHO : le vice-président américain, Al Gore,** a annoncé, vendredi 24 mars, dans l'enclave palestinienne autonome de Jéricho, une aide de 65 millions de dollars aux Palestiniens. Au terme d'un entretien avec Yasser Arafat, M. Gore a affirmé que les Palestiniens bénéficieraient aussi d'exemptions de droits de douane aux Etats-Unis pour certains de leurs produits. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : le synode extraordinaire des évêques aura lieu en octobre** 1995, a annoncé vendredi 14 mars un communiqué du Vatican. Cette assemblée avait été souhaitée dès 1991 par le pape pour permettre un examen de la situation du christianisme dans un pays bouleversé par la guerre. Jean Paul II pourrait participer à ce synode. Son déplacement prévu fin mai 1994 à Beyrouth avait été annulé après l'attentat contre une église proche de Jounieh. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ ***TUNISIE* : l'opposant Moncef Marzouki a été empêché de quitter son pays** et son passeport lui a été confisqué, a indiqué, dans un communiqué daté du mercredi 22 mars, le Centre d'information et de documentation sur la torture (CIDT), dont le siège est en France.

ÉCONOMIE

■ **ITALIE : le Prix Nobel d'économie,** Franco Modigliani, a estimé jeudi 23 mars, que la situation de l'Italie, était de plus en plus comparable à celle du Mexique. « *La dévaluation provient du retrait des capitaux et non pas, comme s'illusionnent les Italiens, des turbulences sur les marchés des changes internationaux* », a déclaré l'économiste, professeur au MIT de Boston, dans un entretien à l'hebdomadaire *Espresso*. La désertion des investisseurs italiens et étrangers s'explique par le « *manque de confiance dans la situation politique, un scepticisme qui a sa source dans le refus des forces politiques de soutenir les efforts de Lamberto Dini* ».

■ **La nomination pour quatre ans de Renato Ruggiero** comme directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'a pas dissipé le malaise créé par les tractations entre Washington, Bruxelles et Séoul qui ont permis à la Corée du Sud d'obtenir un poste de directeur général adjoint pour son candidat battu, Kim Chul-su. Le président du Conseil de l'OMC, M. Kesavapany (Singapour) a reconnu que l'affaire avait été « *traumatisante* ». – *(AFP.)*

GÉNÉRATION Rarement les 18-24 ans auront été aussi indécis avant une élection présidentielle, ce qui en fait un enjeu essentiel pour les candidats. Ceux-ci mobilisent leurs mouvements de jeunes pour conquérir une génération qui doute. ● REPÈRES. Cette hésitation s'explique en grande partie par une perte des repères politiques, pour une génération qui a grandi dans un paysage idéologiquement brouillé. ● DÉFICIT. Edouard Balladur, handicapé par les revers sur le CIP et les IUT, connaît le plus fort déficit dans cette tranche d'âge, au profit de Jacques Chirac. ● AFFRONTEMENT. La bataille est donc féroce au sein de la majorité, tandis que les jeunes socialistes ont du mal à démarrer la campagne. ● PROGRAMMES. Ce ne sont pas les programmes, peu différenciés, qui peuvent apporter aux jeunes des éléments de choix.

Les candidats à la présidentielle se lancent à la conquête des jeunes

La compétition s'intensifie pour recueillir les faveurs d'un électorat des 18-24 ans particulièrement indécis. Rude dans la majorité, la campagne manque encore d'élan chez les socialistes

LES 18-24 ANS, la génération née entre 1970 et 1976, vont voter pour la première fois à l'élection présidentielle. Alors que François Mitterrand avait massivement bénéficié des suffrages des jeunes en 1988, ces nouveaux électeurs de 1995 sont en proie au doute. Si ces jeunes sont peu inscrits sur les listes électorales et s'abstiennent toujours davantage que leurs aînés, ils représentent 5,8 millions d'électeurs potentiels. Début mars, 76 % des dix-huit à vingt-quatre ans n'avaient pas définitivement choisi leur candidat, 22 % hésitaient entre deux, 27 % envisageaient de s'abstenir. Une course à l'électorat « jeune » a commencé, dominée par la compétition au sein de la majorité.

Portés par les sondages, – 34 % des intentions de vote des 18-24 ans pour M. Chirac, selon un sondage IFOP-*L'Express*, réalisé début mars –, les jeunes chiraquiens s'appuient sur un savoir-faire électoral bien rodé. Nordine Cherkaoui, secrétaire national à la jeunesse du RPR, affiche sa satisfaction de pouvoir compter sur *« une toile de contacts, de relations, tissée depuis cinq ans »*, à partir du mouvement des jeunes RPR. Sur cette base, il a monté les troupes de choc des Jeunes avec Chirac, les « JAC », qui recrutent *« bien au-delà du RPR »*. Autour d'un noyau important représenté par l'UNI (Union nationale interuniversitaire, qui compte quelques représentants de la droite musclée), *« on trouve des jeunes du CNI, du CDS, du PR, du CDS, des gaullistes sociaux, des jeunes du RAP* [Rassemblement pour une autre politique] *de Philippe Séguin, plus tous les sympathisants »*, expose M. Cherkaoui. Port de pancartes dans les meetings, diffusions de tracts, collages, distributions de tee-shirts, aucun élément de la panoplie de campagne n'a de secret pour eux. Le 9 avril, M. Chirac devrait rencontrer des milliers de jeunes à Bercy. *« On va remplir, vous allez voir »*, affirme le conseiller « jeunes » du candidat.

« On a récupéré tous les déçus d'Antony [le premier meeting de M. Balladur avec les jeunes, (*Le Monde* du 14 février)], souligne avec perfidie un membre du comité de soutien, *et aux jeunes du CDS, comme au Mouvement des jeunes républicains* [MJR], *les « fédés » tombent les unes après les autres. »* Au centre, une guerre des communiqués s'est engagée entre le président des Jeunes démocrates sociaux, Christian Bartholmé, qui clame son attachement à M. Balladur, et les Jeunes du centre avec Jacques Chirac. Comptant dans leurs rangs Dominique Paillé, député (CDS) des Deux-Sèvres et Cyrille Moreau, conseiller municipal de Suresnes, ces derniers veulent organiser *« un grand meeting avant le premier tour »*.

SAUVER LA FACE

Les jeunes balladuriens, qui se refusent à chiffrer leurs troupes, cherchent à tout prix à combler le handicap du premier ministre, lesté par le ratage du CIP (contrat d'insertion professionnelle) et de la circulaire sur les IUT. Avides de sondages, ces jeunes, venus du RPR ou de l'UDF, veulent avant tout sauver la face. *« Depuis que les sondages ont baissé, une véritable dynamique s'est créée »*, assure David Cohen Skalli, jeune RPR balladurien, *« ravi d'avoir vu partir tous ceux qui n'étaient là que pour les postes. »* Selon ce jeune attaché parlementaire de Bernard Serrou, député RPR de l'Hérault, alors que le comité de soutien ne comptait voilà trois semaines que des « cadres », les troupes affluent à nouveau pour diffuser des tracts et coller. Et de se réjouir de la disparition, dans le comité, d'éléments venant de la droite dure.

Pourtant, la rancœur perce parfois. Membre du RPR depuis sept ans, Olivier Pinard, étudiant en droit à Nanterre, éclate : *« On n'a eu droit ni aux listings, ni à l'argent, et les JAC sont deux fois plus nombreux que nous. »* Comme le souligne un militant RPR de vingt-trois ans, qui travaille avec Charles Pasqua dans les Hauts-de-Seine, une bonne partie du conflit entre jeunes balladuriens et jeunes chiraquiens se passe *« au niveau des tripes »* : *« Tout ça, c'est très affectif, comme souvent au RPR. Et puis, on l'a souvent dit, nous avions l'habitude de chasser en meute. Certains sont un peu déboussolés. »*

« Il n'y a pas de réel débat d'idées entre Chirac et Balladur. On ne trompera personne là-dessus. De toute façon après les élections, quel que soit celui des deux qui l'emporte, la politique sera la même », affirme David Cohen-Skalli. Les jeunes balladuriens se consolent comme ils peuvent : *« Nous avons la chance de réunir pour cette campagne des formations qui étaient habituellement concurrentes et nous travaillons parfaitement ensemble »*, souligne une jeune militante RPR. Mais il n'est pas certain que les actions de marketing politique lancées depuis quelques jours, ou des soutiens isolés comme celui de l'association Democratia, financée par le conseil général des Hauts-de-Seine, qui a lancé une *« coordination de jeunes des banlieues en faveur d'Édouard Balladur »*, suffisent à M. Balladur pour remonter la pente...

Chez les jeunes socialistes, la campagne, essentiellement soutenue par le Mouvement des jeunes socialistes (MJS), a du mal à prendre son élan. Tirant la leçon du rejet de la politique traditionnelle par les jeunes, le MJS s'appuie sur les associations et clame son indépendance à l'égard du parti aîné.

« RETROUVER UNE CRÉDIBILITÉ »

« On ne peut pas approuver la politique africaine, la politique européenne qui ne donne pas assez de place au social, les écoutes à l'Elysée, tout ça, c'est trop », s'insurge Régis Juanico, vingt-trois ans, secrétaire national du MJS. D'accord en revanche pour soutenir M. Jospin, autour duquel il faut *« essayer de retrouver une crédibilité »*. Un soutien critique, *« pour l'élection »* mais *« ce n'est pas une écurie »*, souligne Etienne Pourcher, qui s'occupe du comité de soutien à Marseille. Judith Capelier, membre des MJS, *« peu enthousiasmée au départ par Jospin »*, a trouvé le candidat *« sincère et spontané »* lorsqu'il s'est adressé aux jeunes, à Créteil, le 4 mars. Elle organise désormais le comité de soutien à Montpellier. Le candidat lui-même donne de sa personne, en affrontant les jeunes à la télévision, comme sur Canal Plus (*Le Monde* du 21 mars), tandis que Martine Aubry, son porte-parole, avance à « 7 sur 7 » sur TF 1, parmi les premières raisons pour voter Jospin, le fait qu'avec lui *« les jeunes vont reprendre confiance »*.

COURSE DE VITESSE

La stratégie des petits candidats fait une large place à cette partie hésitante et versatile de l'électorat : Dominique Voynet, candidate des Verts, a dévoilé le chapitre « jeunes et éducation » de son programme dans une université, un jour avant le reste ; les jeunes villiéristes ont organisé, le 18 mars au Mans, la *« première université politique des jeunes du Mouvement pour la France, sur l'engagement politique »* ; le Front national et le PC ont engagé une course de vitesse. *« Un de nos objectifs, c'est de dépasser le FN au premier tour, ce serait vraiment symbolique »*, espère Bruno Piriou, un responsable du Mouvement de la jeunesse communiste de France. *« On sent un frémissement nouveau sur le terrain*, note-t-il, *il y a un effet de curiosité à l'égard de Robert Hue. »* Selon lui, un candidat *« capable de dire que l'on a pu se tromper par le passé »* a toutes ses chances auprès des jeunes, *« qui cherchent quelqu'un qui ne les abusera pas »*. Des milliers de jeunes sont venus à Ivry le 18 mars pour entendre M. Hue préciser le *« plan d'urgence »* qu'il a demandé pour eux.

La proximité actuelle des scores du PC et du Front national chez les 18-24 ans, la faiblesse du score prévu pour l'instant pour le FN en regard des précédents scrutins (16 % à la présidentielle de 1988, 18 % aux législatives de 1993, 7 % aujourd'hui) déclenchent aussi une activité fébrile au Front national : un magazine vendu en kiosque sous le titre *Qui sont ces jeunes qui votent Le Pen*, une cassette de sept minutes destinée à la jeunesse, une place importante accordée aux jeunes dans la caravane qui sillonne la France. Jusqu'à l'affrontement physique avec des lycéens, comme à Auch, le 21 mars (*Le Monde* du 23 et du 24 mars).

Guerre fratricide dans la majorité, difficulté au démarrage à gauche, frémissement vers le Parti communiste, les jeunes seraient-ils tout simplement, encore une fois, le miroir grossissant des adultes ?

B. G.

Intentions de vote des 18-24 ans

en pourcentage

Candidat	%
Chirac	32
Jospin	17
Balladur	13
Hue	11
Villiers	11
Le Pen	11
Voynet	2
Laguiller	1
Waechter	1
Hory	0

Source : Louis Harris - Infomatin (22 mars)

Jacques Chirac est le candidat qui séduit le plus les jeunes, alors que la gauche les attire moins que lors des précédents scrutins présidentiels.

Les mêmes promesses dans les programmes

Ce n'est pas la lecture attentive du programme des candidats qui pourra aider les jeunes électeurs à se déterminer. Les mêmes promesses reviennent partout, au premier titre desquelles l'aide à un premier emploi : les solutions varient d'un candidat à l'autre – sauf chez les deux principaux candidats de la majorité où elles consistent en un allègement des charges pour les entreprises qui embauchent des jeunes –, mais aucun ne fait l'impasse. Le service national civil effectué sous une forme humanitaire ou sociale, présent dans les programmes des trois principaux candidats et dans celui de Dominique Voynet, fait aussi figure de vedette. Troisième chapitre incontournable : le sida et la drogue. Tous les candidats veulent engager *« une lutte sans merci »* contre la drogue. Dans un document de quinze pages destiné aux jeunes, Edouard Balladur réussit cependant l'exploit de ne pas écrire une seule fois le mot sida.

La « tontonmania » de 1988

Au soir du 8 mai 1988, des milliers de jeunes fêtaient la deuxième victoire de M. Mitterrand à l'élection présidentielle, place de la République à Paris. Beaucoup n'avaient pas oublié le mouvement contre le projet de loi Devaquet à l'automne 1986 et le slogan de l'époque : *« Chirac, on s'en souviendra en 1988. »* 60 % des 18-24 ans avaient accordé leurs suffrages au président sortant, et 63 % des 25-34 ans, pour une moyenne nationale établie à 54 %.

Alors que l'électorat des 18-24 ans avait majoritairement voté à droite au premier tour (51 %), M. Mitterrand avait bénéficié d'un bon report des voix communistes et d'extrême gauche parmi les jeunes, mais aussi de la moitié des votes à droite des chômeurs et des ouvriers, centrés sur M. Le Pen. Leurs aînés, en 1981, s'étaient montrés encore plus enthousiastes à l'égard du candidat du PS : 63 % des 18-24 ans avaient voté pour lui, soit un écart de 11 points avec la moyenne nationale.

Anne Muxel, chercheur au Centre d'études de la vie politique française

« C'est la première génération qui a à gérer le désenchantement »

« Vous analysez depuis plusieurs années les rapports entre les jeunes et la politique : comment expliquez-vous leur très grande indécision avant le premier tour de cette élection présidentielle ?

– Les jeunes sont traditionnellement plus hésitants que leurs aînés avant un scrutin, mais la tendance est exceptionnellement marquée pour cette élection. L'acte de vote devient très incertain pour les jeunes. Il résulte d'un véritable parcours d'obstacles sur le plan administratif. L'inscription sur les listes électorales représente déjà une démarche volontariste, moins facilement accomplie par les plus jeunes. En outre, l'élection tombe, cette année, en période de congés scolaires. Tous les jeunes en vacances loin de leur domicile auront-ils la volonté d'affronter les tracasseries paperassières du vote par procuration ?

» Ensuite, comment choisir ? Ces nouveaux entrants en politique arrivent à un moment où l'offre politique est la plus difficile à saisir, où les enjeux idéologiques gauche-droite sont les moins clairs. Ils ont vécu plusieurs années d'une gauche qui avait perdu ses repères, la cohabitation, la politique centriste balladurienne... Leur indécision est vraiment « objective ».

– Le choix est-il encore plus difficile pour les jeunes dont la sensibilité se situe à gauche ?

– Certainement, parce qu'il leur échoit un héritage politique brouillé par des années de gauche au pouvoir. C'est la première génération qui a à gérer le désenchantement. Leur socialisation politique, c'est-à-dire les repères que leurs parents ont pu leur transmettre, s'est faite dans un contexte de désillusion, venant après une période d'espoir pour les gens de gauche. Ils auront sans doute plus de mal à se déterminer. C'est vrai aussi pour les jeunes communistes, qui ont vécu des bouleversements considérables ces dernières années. La déstabilisation est moins grande à droite, où le discours est resté plus constant. La structuration en termes partisans est aussi moins forte à gauche qu'à droite.

– Que démontre le faible écho rencontré pour l'instant par les écologistes ?

– L'écologisme avait concrétisé, ces dernières années, bon nombre d'espérances pour les jeunes et une possibilité d'identification politique ; mais les querelles politiciennes, dont les jeunes sont si las, ont été telles chez les écologistes qu'ils ont été les premiers à s'en détourner. De plus, dans un contexte de forte demande de repères, le « ni droite ni gauche », dans lequel se sont enfermés les écologistes, a déçu les jeunes. Les écologistes ne leur ont pas fourni un projet qui puisse s'ancrer dans une véritable efficacité politique. »

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

Quand trois députés arpentent le terrain, avec « le » questionnaire

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

Persuadé que le « terrain » est la plus grosse faille de la campagne du candidat Balladur et que la télévision ne fait pas tout, son état-major de campagne a envoyé, depuis le début de mars, une douzaine de députés de moins de quarante ans sillonner l'Hexagone, pour ausculter les jeunes Français et leur vendre son programme. Le 16 mars à Bordeaux, munis d'un viatique à toute épreuve, le questionnaire *« auquel plus d'un million et demi de jeunes ont répondu »*, trois d'entre eux sont partis à la conquête d'étudiants, d'apprentis cuisiniers ou de jeunes en mal d'insertion sociale.

Nicolas Forissier (UDF-PR, Indre), Michel Hunault (RPR, Loire-Atlantique) et Daniel Picotin (UDF-Parti radical), trente-cinq ans en moyenne à eux trois, « font jeune » avec beaucoup d'application. L'un porte un jean et un sac à dos noir jeté sur l'épaule, mais il a gardé un blazer et une cravate, l'autre dit des gros mots, sans s'excuser. Chacun connaît par cœur les soixante-quinze mesures prises par le gouvernement (ils disent : *« Le gouvernement a retenu 75 % des propositions du comité »*) et révisent au besoin leur liste, entre deux visites.

« DÉFICIT DE COMMUNICATION »

Le service national ? *« Quarante-cinq mille places de service militaire civil ont été créées à la suite du questionnaire : voilà une réponse concrète à une question concrète »*, lance Daniel Picotin devant une quarantaine d'étudiants de Sciences-Po. Nicolas Forissier vante les mérites du service civil, qui permet de se consacrer à la protection de l'environnement, ou de participer à la vie des quartiers...

« Il y en a marre que l'on parle des jeunes comme d'un segment marketing ! », s'insurge un étudiant. *« Mais nous sommes là pour parler avec vous »*, protestent en chœur les envoyés du candidat Balladur. Ce manque de dialogue supposé entre le premier ministre et les jeunes n'est qu'un *« malentendu »*, soutient Michel Hunault ; le CIP, les IUT, du *« déficit de communication »*, rien de plus, qui a été *« exploité politiquement »*. D'ailleurs, cette histoire de rémunération à 80 % du SMIC, s'est faite *« contre l'avis du gouvernement et contre l'avis du Parlement »*. Ce tour, non prévu dans les manuels de sciences politiques, déclenche quelques rires...

Un des députés garde son scoop pour la bonne bouche : *« Il faudrait exonérer les charges sur le premier emploi. La mesure sera peut-être officialisée avant les élections. »* Tout est dit et il reste peu de temps pour aller vanter les mérites de l'alternance dans un centre de formation d'apprentis aux métiers de l'hôtellerie. Ici, les élus prennent consciencieusement le pouls de la France : on leur parle du chômage des jeunes et de rêves d'avenir. Pratiquement aucun de ces jeunes n'est inscrit sur les listes électorales. Bien peu s'intéressent à la campagne. En partant, l'un des députés souhaite, à la cantonade, *« bonne chance »* aux apprentis. *« Bonne chance surtout à vous »*, rétorque l'un d'eux, non sans humour.

Plus tard, l'ambiance s'alourdit : avec Martial, dont la seule famille est pour l'instant un foyer associatif de Bègles et qui n'a connu de dix-huit à vingt-deux ans que *« la rue, la prison et une tentative de suicide »*, le questionnaire ne suffira pas. Trop petit pour une si grande colère. Les élus constatent avec lui *« qu'il n'y a rien pour les moins de vingt-cinq ans qui ne touchent pas le RMI »*. Ils promettent de transmettre en haut lieu. *« Oui, c'est bien qu'ils viennent au contact, sur le terrain, ils ne peuvent pas connaître les problèmes par télépathie, assis dans un bureau à Matignon »*, reconnaît Martial, mais il ne votera pas. *« Ce n'est pas le spectacle qu'offrent les hommes politiques qui va me décider. »* La route est longue pour les envoyés du premier ministre-candidat, et le temps compté.

B. G.

Le double adieu de Jacques Chaban-Delmas

Le maire de Bordeaux a apporté son soutien à Jacques Chirac et transmis le flambeau pour sa ville à Alain Juppé

Vingt et un ans après la campagne présidentielle de 1974, au cours de laquelle Jacques Chirac avait lâché Jacques Chaban-Delmas en entraînant des parlementaires gaullistes dans le soutien à Valéry Giscard d'Estaing, le maire de Bordeaux a apporté, vendredi 24 mars, son appui au maire de Paris. Tout en réaffirmant son estime pour Edouard Balladur, l'ancien chef de gouvernement de Georges Pompidou a salué les qualités de l'ancien président du RPR, présenté comme un *« gaulliste avéré, convaincu et fidèle »*. Après avoir annoncé son *« choix préférentiel »*, M. Chaban-Delmas a précisé qu'il ne ferait pas d'autres déclarations. M. Chirac lui a rendu un hommage appuyé lors du meeting qui a suivi ainsi qu'à Alain Juppé, président par intérim du RPR et candidat à la mairie de Bordeaux.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« Une chose très symbolique et très forte est arrivée ici aujourd'hui à Bordeaux », a affirmé Jacques Chirac, vendredi 24 mars, lors de l'une des plus imposantes réunions publiques qu'il a tenues depuis le début de sa campagne. Lui-même venait de recevoir juste auparavant l'adoubement de Jacques Chaban-Delmas. Et, sans tarder, il a intronisé à son tour Alain Juppé, le *« futur maire de Bordeaux »*. *« C'est toute l'histoire du gaullisme qui ici s'incarne et se poursuit avec ses valeurs de rassemblement et de progrès social, avec aussi le dépassement des clivages et l'oubli des rancunes, avec surtout une certaine idée de la France que l'on veut servir »*, a expliqué le maire de Paris.

« UN GAULLISTE AVÉRÉ »

La mise en scène du ballet néo-gaulliste avait été parfaitement réglée. Chaque mot était pesé. En fin d'après-midi, sur l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, M. Chirac a ainsi été accueilli à sa descente d'avion par un de ses adjoints au conseil de Paris, M. Juppé, qui sans doute tenait beaucoup à montrer combien il est déjà maire de Bordeaux, par anticipation, ou, si l'on préfère, c'est le possible chef de l'Etat de la France à venir qui a été reçu avec les honneurs dus à un tel rang par l'actuel chef de la diplomatie française.

Au moment même, vingt et un ans après « l'appel des 43 » lancé à l'initiative de Jacques Chirac, qui avait torpillé la candidature de M. Chaban-Delmas à l'élection présidentielle de 1974, au profit de celle de Valéry Giscard d'Estaing, un viell homme attend en son hôtel de Rohan, l'hôtel de ville de Bordeaux, pour jeter à son tour – et avec quel panache ! – *« la rancune à la rivière »*. Installé dans un bureau du rez-de-chaussée qui fait désormais office de bureau du maire, M. Chaban-Delmas fait patiemment face à une nuée de photographes. A l'arrivée de son collègue maire de Paris, il se lève en s'aidant de sa canne. Placé à sa gauche, M. Juppé tient encore à la main un livre qui témoigne de sa volonté d'apprendre : *Je t'écris de Bordeaux*. C'est l'heure, dans un salon attenant, de la *« déclaration à la presse nationale et locale »*, comme annoncé dans le programme, de l'ancien premier ministre de Georges Pompidou.

« Ayant eu quelques responsabilités nationales depuis quelques années, commencé d'un ton badin le maire de Bordeaux, *je suis conduit aujourd'hui à donner mon opinion »* sur le prochain président de la République. *« Pour moi*, dit-il, *ce doit être un gaulliste avéré, convaincu et fidèle. Un homme dynamique, charismatique, ayant la carrure nécessaire pour porter les Français au-dessus d'eux-mêmes (...) Il devra être un homme de cœur, un homme généreux, tourné vers les exclus, les faibles et particulièrement les personnes âgées. Cet homme, ce gaulliste, il existe. Tout en conservant mon estime à Edouard Balladur, c'est sur lui que je fixe mon choix préférentiel : Jacques Chirac. »*

M. Chaban-Delmas précise qu'il ne répondra à aucune question. Il le fait avec des mots qui résonnent bizarrement pour quelques Bordelais : *« Maintenant que j'ai fait cette déclaration, je ne compte plus parler du tout. »* Et lors du meeting au Parc des expositions du quartier de Bordeaux-Lacq, une de ses grandes réalisations, le maire de Bordeaux n'était pas là. Tour à tour, un de ses adjoints, Hugues Martin, M. Juppé, puis M. Chirac ont rendu hommage au *« compagnon, un homme d'exception »*. Les quelque sept mille personnes ont applaudi comme il convenait. Déjà il leur fallait songer à l'avenir en réservant les ovations à M. Juppé et en plébiscitant *« Chirac à l'Elysée ! Mitterrand à Latché ! »*.

Jean-Louis Saux

« Méfions-nous des solutions homéopathiques »

TOUJOURS DÉTERMINÉ à ne pas entretenir de vaines polémiques, Jacques Chirac s'est moqué, vendredi 24 mars dans son discours de Bordeaux, de ceux qui *« attendent peu de la politique »*. *« Ils s'en remettent aux experts, aux livres blancs*, a-t-il dit. *Mais les experts, sous Louis-Philippe, auraient sûrement conclu que le suffrage universel était impossible, que le travail des enfants était inévitable ! Il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui ils prônent le* statu quo. *Ils soignent un peu les effets de nos maux, ils tiennent les causes pour définitives. »* Il a ajouté à propos de l'emploi : *« Méfions-nous des solutions homéopathiques ; elles ne marchent pas. »*

VERBATIM

En réponse à *« ceux qui caricaturent* [sa] *pensée »*, M. Chirac a expliqué qu'il ne s'agit pas pour lui de *« laisser filer les dépenses »*. Le déficit de la Sécurité sociale provient *« pour l'essentiel »* du chômage. *« Si nous avions le taux de chômage de l'Allemagne*, a-t-il dit, *notre Sécurité sociale serait en équilibre et personne ne craindrait pour son avenir. Emploi et protection sociale sont donc indissociablement liés... Encore une fois, il ne faut pas inverser l'ordre des choses. C'est la protection sociale qui est menacée par la montée du chômage, ce n'est pas elle qui compromet la croissance. »*

De son côté, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, s'est demandé si les reproches de démagogie qui peuvent être faits parfois, à l'occasion, à l'encontre de M. Chirac, ne devaient pas plutôt s'adresser *« aux candidats qui apportent un cadeau à chaque meeting »*, à ceux qui *« sous une forme sournoise (...) flattent les frileux et les sceptiques »*.

G. P.

Le congrès de la CFDT s'achève sur un désaveu pour Mme Notat

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« Continuez comme ça et vous verrez, dans six mois il y aura un congrès extraordinaire. Vous êtes vraiment trop cons », lâche un membre du bureau national, hors de lui, après la dernière « entourloupe » de la direction confédérale. C'est sous les sifflets et dans les hurlements que s'est achevé, vendredi 24 mars à Montpellier, le quarante-troisième congrès de la CFDT. Un congrès qui ne laissera pas une bonne image.

L'ultime maladresse a été commise au moment du vote de la résolution générale qui clôt naturellement tout congrès. Celle-ci, depuis une modification introduite dans les statuts au congrès de Strasbourg, en 1988, intègre dans son contenu l'amendement sur le quitus. Or Nicole Notat a expliqué que *« pour l'amendement 100* [dont l'adoption valait sanction de l'activité des trois dernières années pour la direction confédérale] *le bureau national estime qu'il était suffisamment clair qu'il portait sur le passé, qu'il avait été voté et que la page de 1992 a été tournée. En conséquence, le bureau national a proposé que le vote sur la résolution finale commence au chapitre 2 »*. Le blâme infligé à Mme Notat a ainsi été sorti de la résolution générale. Cris dans la salle et stupeur de certains membres du bureau national qui apprennent la nouvelle en même temps que les délégués. La résolution recueille 70 % des suffrages mais seulement 9 707 mandats sur les 20 866 inscrits, soit le plus faible taux de participation pour une résolution générale.

« COMPORTEMENT DE SECTE »

« C'est le comportement d'une secte. [La direction confédérale] *a cassé le congrès »*, fustigent des délégués, écœurés. Un peu plus tôt, la confédération avait subi un deuxième camouflet, après le vote de défiance sur le quitus la veille. Un amendement du syndicat de l'Arsenal de Brest préconisant le recours à *« une loi-cadre pour abaisser significativement la durée du temps de travail et aboutir à 32 heures hebdomadaires »* a été adopté à une majorité de 57 %. La confédération avait appelé à rejeter cet amendement qui, s'il rapproche la position de la CFDT de celle de FO sur la semaine de 30 heures soutenue par Marc Blondel, constitue une gêne contournable pour l'exécutif de la centrale car il n'exclut pas d'autres formes de réduction du temps de travail. Mais pour Nicole Notat, qui participera à la réunion entre les syndicats et le CNPF, mardi 28 mars, sur l'emploi des jeunes et l'organisation du temps de travail, c'est une contrainte supplémentaire. Elle se trouve lestée d'un amendement qui réduit ses marges de manœuvre et dont elle se serait volontiers passée.

Le 43e congrès de la CFDT aura été rude à plus d'un titre. Epreuve de vérité pour Nicole Notat qui aura réussi malgré tout à asseoir son autorité sur la centrale mais a une légitimité à reconstruire auprès de ses adhérents. C'est le déballage des dysfonctionnements démocratiques internes – même s'ils ne sont pas l'apanage de la CFDT – qui a fait le plus mal. A priori, Nicole Notat a trois ans devant elle pour recoller les morceaux et décliner le *« parti pris de la solidarité »*, qui devait être le thème central du congrès.

Alain Beuve-Méry

Le maire de Paris propose un « fonds de solidarité » pour certaines dépenses de santé

EN TERRAIN CONQUIS ! C'est ainsi que Jacques Chirac s'est présenté, vendredi 24 mars, devant les assises du très conservateur Centre national des professions de santé (CNPS), qui lui ont réservé un accueil chaleureux. Présent deux heures plus tôt – *« en tant que premier ministre »* – pour défendre sa politique de santé, Edouard Balladur s'était fait applaudir. Mais du bout des doigts. Et sans convaincre un parterre de médecins, de dentistes, d'infirmières libérales, de kinésithérapeutes et de patrons de clinique qui, de toute évidence, n'ont pas encore compris que la régulation du système de soins est devenue une priorité à la fois économique et sociale.

Le maire de Paris en a profité pour préciser certains points de son projet sur la protection sociale et l'assurance-maladie, sans pour autant infléchir sa ligne. *« Certains n'ont d'autre ambition que de plafonner nos dépenses de santé par rapport au PIB »*, a-t-il regretté, visant à la fois M. Balladur et M. Jospin. Or la croissance économique et l'augmentation de la consommation médicale obéissent, selon lui, à *« des logiques propres »*. Et d'ajouter, dans un silence approbateur : *« Au nom de quels principes pourrait-on contraindre nos compatriotes à se soigner moins, alors qu'à l'évidence ils veulent se soigner mieux ? »*

Dire cela, a poursuivi M. Chirac, *« ce n'est pas céder à je ne sais quelle tentation inflationniste en laissant filer les dépenses sociales »*, ni *« préparer je ne sais quelle privatisation de l'assurance-maladie »*.

Le maire de Paris a souligné que *« c'est la protection sociale qui est menacée par le chômage, ce n'est pas elle qui compromet la croissance »*. Il a proposé de *« clarifier »* la gestion de la Sécurité sociale : aux partenaires sociaux, dont *« les pouvoirs de gestion et d'orientation devraient être renforcés »*, d'assurer le fonctionnement du système des prestations qui ont donné lieu au versement de cotisations ; à l'Etat de gérer un système de solidarité.

LA RÉFORME DE L'HÔPITAL

M. Chirac a proposé la création d'un *« fonds de solidarité »* financé par l'impôt et placé sous le contrôle du Parlement. Elisabeth Hubert, secrétaire générale adjointe du RPR et notamment chargée des dossiers santé, précise qu'*« environ un cinquième des dépenses d'assurance-maladie, soit plus de 100 milliards de francs, pourrait être transféré à ce fonds »*, qui serait une réplique du Fonds de solidarité-vieillesse créé en 1993 par le gouvernement de M. Balladur.

M. Chirac a annoncé que la réforme de l'hôpital public serait *« l'une des priorités* [qu'il assignera] *au prochain gouvernement »*, car celui-ci *« ne répond plus aux besoins des Français »*. Son principe : *« négocier, au sein de chaque établissement, avec les équipes soignantes, des contrats d'objectifs et de moyens »*. L'adversaire de M. Balladur dans la course à l'Elysée envisage une refonte complète de la nomenclature des actes médicaux et la poursuite de la maîtrise médicalisée des dépenses. C'est comme un hommage au... premier ministre, qui en a encore rappelé les vertus devant le CNPS. M. Chirac a reconnu que *« la dernière convention médicale a défini des outils et des instruments qui ont le mérite de rompre avec des pratiques comptables antérieures »*.

Partisan de *« l'octroi d'avantages »* aux médecins s'installant dans les zones à faible densité démographique ou dans les banlieues difficiles, il a repris une proposition du CNPS : la création d'une *« conférence de la santé »* associant l'Etat, les professionnels et les caisses à *« la définition des grandes orientations de notre politique sanitaire »*. A ceux qui douteraient de l'efficacité de ce « machin », il a rappelé qu'il avait instauré une structure semblable avec les agriculteurs qui avait permis de *« surmonter les crises agricoles »*.

Jean-Michel Bezat

Edouard Balladur relance sa proposition de débattre avec ses rivaux à la télévision

*« **J'AI BEAUCOUP** entendu parler du débat d'idées. Organisons des débats, je suis prêt à y participer »* : devant près de 1 400 personnes à Saint-Germain-lès-Corbeil, le candidat Édouard Balladur a manifesté à nouveau, vendredi 24 mars, son intention d'en découdre avec ses rivaux à la télévision avant le premier tour. Après avoir refusé ce débat, tandis que Jacques Chirac y était favorable, le premier ministre-candidat avait changé d'avis, le 12 mars, à un moment où les sondages avaient déjà basculé en faveur du maire de Paris. M. Chirac, changeant lui aussi d'opinion, avait alors décliné la proposition. *« Les Français ont le droit d'être informés, jusqu'à présent ils ne le sont pas suffisamment »*, a plaidé M. Balladur pour expliquer son revirement, en soulignant que c'était *« le moins que l'on devait à ceux dont on sollicite les suffrages »*.

Opposant une conception *« moderne »* de la politique, *« qui consiste à dire la vérité à ses concitoyens »*, à une *« conception archaïque, qui consiste à masquer la vérité et à faire des promesses inconsidérées »*, Édouard Balladur a critiqué une nouvelle fois sans le nommer Jacques Chirac. *« Le courage suppose le refus de la démagogie. [...] Ce que je promets, je le tiendrai »*, a-t-il ajouté. Déclinant ses engagements pour les mois qui viennent, s'il était élu, M. Balladur a été très applaudi lorsqu'il a évoqué l'abaissement des droits sur les petites successions, dans une salle où la moyenne d'âge du public était relativement élevée. Il a obtenu le même succès en rappelant le rôle qu'il souhaitait donner aux femmes dans la vie politique, en imposant des quotas de femmes dans les scrutins de liste.

MANGEURS DE POMMES

Auparavant, M. Balladur avait choisi pour cette visite dans l'Essonne de s'adresser en particulier aux jeunes et au milieu sportif, deux catégories d'électeurs généralement favorables à M. Chirac. S'adressant à un petit groupe d'apprentis au centre de formation de Bondoufle, M. Balladur les a exhortés à poursuivre le plus possible leurs études : *« Mon idéal serait que l'on puisse faire les études les plus complètes. Allez le plus loin possible. Recommencez à apprendre plus tard, pour vous remettre dans le bain des formations du futur. »* Peu convaincus par le candidat, ces élèves du CFA ont rendu hommage au premier ministre, qui a *« fait du bon travail pendant deux ans »*. Mais aucun d'entre eux ne s'est déclaré prêt à voter pour lui, le trouvant *« trop strict, pas assez à l'aise »*. *« Chirac se sent partout chez lui »*, lançait l'un, tandis que son camarade ajoutait *« ici, on est plutôt des mangeurs de pommes »*, faisant allusion au logo de campagne de Jacques Chirac.

A Viry-Châtillon, où M. Balladur a assisté à diverses démonstrations de jeunes sportifs, le candidat-premier ministre a souhaité la création d'une « fondation de l'insertion par le sport », financée par des entreprises publiques et privées, en insistant sur le rôle du sport dans l'action éducative, l'intégration, la lutte contre la drogue. M. Balladur a également appelé de ses vœux *« cette grande réforme des rythmes scolaires et de vie de l'enfant »* qui ferait une plus grande place au sport dans la journée scolaire. En sortant du gymnase, le premier ministre s'est vu offrir une pomme, qu'il a acceptée... Et croquée.

Béatrice Gurrey

Mais qui conseille Robert Hue ?

ROBERT HUE AIME BIEN s'attarder après les émissions de radio et de télévision. Il écoute, papote, rit, s'instruit, et file rarement à l'anglaise, même quans il doit conduire, comme ce mercredi 22 mars, son *« cinquante-septième meeting »*. Exceptionnellement, « Objections », de Gilbert Denoyan, a été enregistré le matin-même à Radio-France, pour lui permettre de gagner l'après-midi Chalon-sur-Saône.



HORS CHAMPS

Qui conseille Robert Hue ? *« Cet homme-là ne commet pas les erreurs que tout premier candidat à une élection présidentielle a l'habitude de commettre »*, constate le responsable d'une grande agence de publicité. *« Un exemple : Robert Hue est vraiment très sympa avec les journalistes. »* Robert Hue s'est-t-il livré, dans les recoins de la place du Colonel-Fabien, à quelques exercices médiatiques autorisés ? Pierre Zarka lui a-t-il enseigné « en interne » les règles d'or de la communication ? *« Rien de tout cela »*, assure Robert Hue. Pierre Blotin, membre du bureau national, qui choisit pour lui ses émissions, acquiesce dans l'ombre. Robert Hue se penche, et confie, baissant la voix : *« Pierre Blotin joue, devant moi, au journaliste réactionnaire. C'est la pire épreuve, et le meilleur des trainings. »*

ET JACQUES SÉGUÉLA ?

Le candidat communiste à l'élection présidentielle *« glane des idées, de-ci, de-là. Quand Roger Hanin raconte son père communiste, ça me touche, parce que j'ai vécu la même chose. Quand il dit : Voilà pourquoi il faut voter Robert Hue au premier tour, ça me donne des idées, et je reprends ses explications sur le vote utile »*. Robert Hue n'a croisé qu'une fois, il y a très longtemps, le beau-frère de M. Mitterrand : *« Il ne doit plus se souvenir de moi »*, dit-il. Lundi 20 mars, il lui a envoyé *« un mot »*, pour remercier et inviter à déjeuner l'inspecteur de TF 1.

Qui conseille Robert Hue ? *« Pas moi »*, assure Pierre Weill, président de la Sofres, son ami depuis huit ans. *« Je ne lui ai donné qu'un conseil, un conseil de vie : chaque jour, pendant une heure, fais autre chose que de la politique. »* Sur le plateau d'« Objections », Ivan Levaï réfléchit. *« Pour la cravate, c'est Georges Marchais et moi »*, revendique le directeur de l'information de Radio-France. Un jour, dans les mêmes murs, le journaliste et l'ex-secrétaire général du PC ont convaincu Robert Hue d'abandonner *« une terrible cravate hawaïenne à éléphants »*.

Et Jacques Séguéla, M. Hue ? *« J'ai déjeuné avec lui deux fois*, avoue le premier secrétaire. *Il m'a donné un conseil, gracieusement : Sois-toi. »* Le publicitaire bronzé a expliqué au premier secrétaire qu'il ne fallait pas avoir peur du ringardisme du communisme, puisque c'est en fait sa valeur, sa vraie modernité. Vous ne faites plus peur, a constaté l'homme de la *« génération Mitterrand »*, mais c'est naturel, parce que vous parlez à ceux qui ont vu tomber le mur de Berlin. Vous souriez, parce que vous l'avez vu s'effondrer. Jeudi matin, après l'aller-retour à Chalon, Robert Hue a dormi à Montigny. Le lendemain, à 7 h 45, au micro d'Europe 1, il a encore souri : *« Eh oui, M. Giesbert, j'en suis à mon cinquante-huitième meeting. Le cinquante-huitième département que je visite depuis le début de ma campagne... »* Au passage, M. Hue en a grappillé un. Il sait qu'on le trouve sympa, et qu'on lui pardonnera.

Ariane Chemin

هكذا من الأصل

François Mitterrand définit son rôle : un « point fixe pour la France » jusqu'au 7 mai

Le chef de l'Etat s'est rendu, vendredi 24 mars, à Bourges puis à Nevers

La double visite de François Mitterrand, vendredi 24 mars, dans les départements du Cher et de la Nièvre, où il a des attaches personnelles, lui a permis de se présenter comme un provincial, attaché aux efforts de décentralisation, et de défendre le système public de protection de la santé. Le président de la République, qui a fait plusieurs fois allusion à sa maladie, a défini son rôle jusqu'à la fin de son mandat.

BOURGES et NEVERS
de notre envoyée spéciale

« Je suis né provincial, j'entends bien finir provincial. » Cette phrase, prononcée vendredi 24 mars à Bourges, dans le Cher, par François Mitterrand a donné le ton d'un des derniers déplacements en province du président de la République. Sur le thème du retour aux sources, M. Mitterrand a évoqué, avec dignité, la maladie et la mort lors de l'inauguration du nouvel hôpital de Bourges. Puis il s'est rendu à Nevers, ville préfecture du département de la Nièvre, dont, a-t-il rappelé, il fut *« le représentant pendant trente-cinq ans »*. La visite du tout nouvel institut supérieur de l'automobile et des transports, dont Pierre Bérégovoy avait tenu à faire bénéficier la ville dont il fut le maire jusqu'à son décès le 1er mai 1993, lui a donné l'occasion de parler longuement de leur avenir professionnel aux étudiants de cet établissement.

« Je suis revenu dans ce département très souvent ces quatorze dernières années. J'y suis venu plus souvent que je n'y reviendrai. Cette rencontre est une façon pour moi de vous dire au revoir », a déclaré M. Mitterrand devant plusieurs centaines de Nivernais qui avaient salué son entrée par un silence recueilli. Chez lui, auprès de ses amis et de ses plus anciens compagnons de route, il a donné libre cours à son humour en évoquant l'élection présidentielle. *« Au fond, qu'est-ce qu'on se dispute ? Ma succession. Elle présente de l'intérêt, mais aussi quelques inconvénients. Mais mon successeur ne les découvrira que dans plusieurs semaines »*, a-t-il ironisé avant, plus sérieusement, de s'expliquer sur son propre rôle en cette période électorale, où *« l'ensemble des formations politiques soutiennent des candidats divers (...) Cela crée forcément, je ne veux pas dire un certain désordre, il faut bien en passer par là. Au moins, que pendant ces périodes, il existe des points fixes. Et je me suis donné comme tâche, jusqu'au 7 mai 1995, d'être ce point fixe-là pour la France. »*

ÉGAUX « DEVANT LA MALADIE »

Cette ligne de conduite explique qu'à aucun moment *« même s*[il a son] *opinion de citoyen »*, le chef de l'Etat n'ait prononcé le nom de Lionel Jospin, en dépit du bilan très positif qu'il a dressé de l'action des gouvernements socialistes en matière d'enseignement supérieur et alors même que le candidat socialiste a été ministre de l'éducation nationale.

Le matin, à Bourges, où il a révélé avoir retrouvé la maison de son grand-père, M. Mitterrand était resté très grave, à l'issue d'une longue visite du nouvel hôpital. *« Rien n'est plus important à mes yeux que l'égalité devant la maladie, et je devrais ajouter, devant la mort. C'est la loi fondamentale de notre démocratie. Tout ce qui porterait atteinte à cette loi me paraîtrait détestable et je le condamnerais »*, a-t-il déclaré, avec fermeté. Le chef de l'Etat n'a pas manqué l'occasion, fournie par l'inauguration de l'établissement, d'intervenir sur un enjeu crucial de l'élection présidentielle : la maîtrise des dépenses de santé. *« Le progrès, la justice sociale, la santé publique ont un prix. Il est toujours moins élevé que celui de l'exclusion et de l'injustice sociale. »* Sa conclusion est sans appel : la meilleure maîtrise des dépenses de santé ne doit *« jamais* [être obtenue] *au détriment de la qualité des soins »*.

Pascale Sauvage

Les magistrats d'Auch protestent contre des propos de M. Le Pen

AUCH
de notre correspondant

Après l'agression verbale de Jean-Marie Le Pen contre Jean-Pierre Belmas, président du tribunal de grande instance d'Auch, jeudi 23 mars, sur TF 1, l'ensemble des magistrats du tribunal, *« indignés par la mise en cause de l'impartialité de leur tribunal et par les attaques personnelles dirigées contre son président »*, ont réagi collectivement, vendredi 24 mars. Revenant sur l'affrontement entre des lycéens et les militants de la caravane présidentielle du FN, le 21 mars à Auch, puis la condamnation de deux d'entre eux – M. Lebrand, pour *« coups et blessures volontaires commis en réunion avec armes »*, et M. Maréchal, gendre de M. Le Pen et directeur du Front national pour la jeunesse (FNJ), *« pour complicité »* – M. Le Pen avait invoqué *« un guet-apens politico-judiciaire »* ayant abouti à *« une justice expéditive »*.

Expéditive et arbitraire, la justice ? *« La décision critiquée par Jean-Marie Le Pen a été rendue par trois magistrats au terme d'une audience où chacun a pu s'exprimer librement »*, rappellent les magistrats d'Auch. S'agissant de la procédure de comparution directe utilisée, ils soulignent que *« pour répondre à des faits ayant troublé gravement l'ordre public – les victimes des violences étant deux jeunes filles de seize ans et deux adolescents de dix-sept ans –, les deux personnes prévenues n'ont pu être jugées le jour même qu'avec leur accord et en présence de leurs avocats. »* Marine Le Pen, avocate de MM. Maréchal et Lebraud et fille du leader d'extrême droite, avait donc dû accepter la procédure. En ce qui concerne le jugement, des observateurs remarquent qu'en retenant le motif de *« complicité »* à l'encontre de M. Maréchal, patron du FNJ, *« donneur d'ordre sur le terrain »*, et en associant son cas à celui de *« l'exécutant, auteur des violences »*, le tribunal d'Auch a peut-être fait un pas dans la réflexion sur la notion de responsabilité dans ce type d'affaire.

Daniel Hourquebie

M. Giscard d'Estaing lance sa campagne pour la mairie de Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

« J'ai donné aux Français les raisons de ma décision de ne pas participer à la campagne présidentielle... Aujourd'hui j'ai décidé de consacrer les prochaines années de ma vie à Clermont-Ferrand. » Valéry Giscard d'Estaing a confirmé, vendredi 24 mars, sa candidature à la mairie de Clermont-Ferrand, en levant toute ambiguïté sur son attitude dans la campagne de l'élection présidentielle : *« Je n'interviendrai plus dans le débat avant le premier tour. J'ai dit ce que j'avais à dire. Je n'y reviendrai pas. »*

« LA CAPITALE DU CENTRE »

L'ambition du président de la région d'Auvergne, député (UDF) de la troisième circonscription du Puy-de-Dôme est de faire de Clermont-Ferrand *« la capitale du Centre »*. Pour lui, si tel n'est pas le cas aujourd'hui, la faute en incombe principalement *« à cinquante années de gestion socialiste »*.

Il a souligné que la ville (que dirige le socialiste Roger Quilliot depuis 1973 et qui se représentera), *« avec 136 100 habitants au dernier recensement, avait perdu 20 000 habitants durant les quinze dernières années et qu'elle compte 10 480 demandeurs d'emploi, dont 3 280 depuis un an »*.

Valéry Giscard d'Estaing a également relevé que les municipalités socialistes *« n'étaient à l'origine que de cinq réalisations en cinquante ans ! »* (une maison des sports en 1966, une maison des congrès en 1976, un centre commercial en centre-ville en 1980, un musée en 1990 et un stade en cours de réalisation).

La liste d'*« union politique et sociale pour le renouveau de Clermont-Ferrand »* que Valéry Giscard d'Estaing présentera dans la deuxième quinzaine d'avril comportera un tiers de femmes et *« respectera l'équilibre des âges »*.

Jean-Pierre Rouger

Le bureau de l'Assemblée nationale rejette la levée d'immunité de M. Charles

LE BUREAU de l'Assemblée nationale a rejeté à l'unanimité, jeudi 23 mars, une requête transmise par le procureur général près la cour d'appel d'Agen tendant à permettre l'arrestation de Bernard Charles, député (RL) du Lot. M. Charles, également maire (Radical) de Cahors, est mis en cause dans la cession d'un terrain par la municipalité aux laboratoires Pierre Fabre, dont M. Charles est l'un des administrateurs. Une information judiciaire a été ouverte il y a un an et l'épouse de M. Charles, consultante de ce laboratoire, a été mise en examen pour complicité de prise illégale d'intérêts et placée sous contrôle judiciaire. Le bureau de l'Assemblée nationale a observé, comme lors d'une demande similaire concernant Bernard Tapie (*Le Monde* du 12 janvier 1994), que *« l'ambiguïté de la demande ne lui permettait pas de connaître l'objet exact des mesures envisagées »* et qu'une requête de cette nature devait être formulée avec suffisamment de précision pour *« permettre son appréciation »*. Il a donc refusé de donner suite à la demande *« qui ne répond à aucun des critères de sérieux, de loyauté et de sincérité qui doivent fonder toute demande de levée d'immunité parlementaire »*.

DÉPÊCHES

■ **SALAIRES : le taux de salaire horaire ouvrier (TSH) a progressé** de 0,4 % au quatrième trimestre 1994, *« soit un rythme plus lent que celui des trois premiers trimestres »*, selon l'enquête trimestrielle du ministère du travail publiée le 24 mars. Cette progression porte l'augmentation à 2,2 % en un an. Compte tenu d'une hausse des prix de 1,6 %, l'évolution constatée se traduit par un gain de pouvoir d'achat de 0,5 point en 1994. Les hausses ont été plus fortes dans le tertiaire (+ 2,5 %) – et notamment dans les services (+ 2,7 %) – que dans l'industrie hors bâtiment, génie civil et agricole (+ 1,9 %).

■ **ÉVREUX : le maire communiste refondateur, Roland Plaisance,** a proposé à Jean-Pierre Pavon, conseiller municipal d'opposition et président départemental du Parti républicain, de figurer sur sa liste aux prochaines élections municipales. Celui-ci a accepté et a démissionné de ses responsabilités au sein du PR à la demande de ses amis politiques. M. Plaisance a déclaré à l'AFP son estime pour M. Pavon qui *« a fait du bon travail municipal et qui a soutenu récemment Mg Gaillot (...)Je me fiche un peu de la façon dont il votera aux présidentielles, mais s'il vient sur ma liste ce sera pour poursuivre un programme municipal progressiste »*. Le PC et le PS ont exprimé leur mécontentement.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **PARDON : Jacques Chirac déclare dans un entretien** *au Figaro*, samedi 25 mars, que *« pour sortir des crises, il faut rassembler »*. *« Nous aurons besoin de toutes les énergies. Pour cela, il faut pardonner »*, explique-t-il en ajoutant cependant qu'*« il faut aussi se souvenir que certains sont restés fidèles dans les moments difficiles »*.

■ **SMIC : le candidat socialiste, Lionel Jospin,** a affirmé le 24 mars, sur France 2, qu'*« une augmentation maîtrisée et négociée des salaires est socialement utile et économiquement efficace »* pour les *« besoins de la croissance en France »*. S'il était élu, il demanderait *« au gouvernement de donner un coup de pouce »* au SMIC le 1er juillet 1995 et ferait en sorte que l'Etat *« donne l'exemple pour ses propres employés »*.

Philippe de Villiers dénonce la « faute morale » de Schengen

L'ENTRÉE EN VIGUEUR des accords de Schengen a été vivement critiqué par Philippe de Villiers, le 24 mars. Au cours d'une conférence de presse, le candidat à l'élection présidentielle, fondateur du mouvement pour la France, a estimé que ces accords constituent *« un non sens, une faute historique et une faute morale »*. Il est convaincu que l'entrée en vigueur de ces accords rendra plus difficiles les conditions de sécurité de la France comme des autres Etats européens. *« Je ne veux pas que la France devienne une plaque tournante, la base arrière du terrorisme. »*

M. de Villiers, qui a reçu le soutien de Jimmy Goldschmitt et de Thierry Jean-Pierre, tous les deux élus au Parlement européen sur la liste qu'il conduisait lors des élections de juin 1994, a dénoncé *« l'immense silence des autres candidats devant ces questions essentielles »*. *« Ils se sont résignés à l'Europe fédérale et ils ne veulent pas que cela se sache »*, a assuré M. de Villiers *(lire page 4 l'article de Philippe Bernard)*.

Manifestation à Paris contre des projets d'autoroutes en Ile-de-France

PLUSIEURS DIZAINES d'associations de protection de l'environnement d'Ile-de-France, ainsi que la Fédération nationale des usagers de transports, le Mouvement de défense de la bicyclette, les Amis de la terre, l'association Réseau vert et le Mouvement national de lutte pour l'environnement appelaient leurs adhérents à manifester, samedi 25 mars, à Paris sous le slogan *« Halte aux autoroutes en Ile-de-France ! »*. Les Verts du conseil régional d'Ile-de-France ont annoncé leur soutien à cette manifestation et réclament un *« moratoire autoroutier »*.

La liste est longue des autoroutes, boulevards urbains et rocades dont le tracé soulève des protestations. Partout, autour de Paris, des riverains s'opposent aux projets de l'Etat. Dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis, ils refusent le passage de l'A 16, qui doit relier le tunnel sous la Manche à Paris. Dans les Hauts-de-Seine et dans les Yvelines, les échangeurs avec le tunnel qui achèvera la rocade A 86 dans les prochaines années restent contestés. Toujours à l'ouest, le passage de l'autre rocade, la Francilienne, entre le Val-d'Oise et les Yvelines soulève l'hostilité d'une grande partie des élus et des habitants menacés par le tracé qui vient d'être retenu par le gouvernement.

L'urbanisation de l'Ile-de-France s'est étendue jusqu'aux emprises, souvent réservées de longue date, des projets autoroutiers. Nombreux sont ceux qui ont fait construire le pavillon de leur rêve dans un cadre champêtre avant de découvrir que le tracé d'une voie rapide effleure leur jardin. Il devient quasiment impossible de trouver des zones encore vierges pour y dérouler des rubans de bitume, sinon dans des espaces protégés comme le nouveau parc naturel régional du Vexin, ou sur des sites classés, comme le vallon du Pommeret, qui empêche le prolongement de l'A 12 au-delà de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les associations relaient le débat sur la priorité aux transports en commun par rappport à la route. Elles dénoncent la faiblesse des crédits pour les liaisons de banlieue à banlieue. Les Franciliens s'installent toujours plus de loin de Paris, là où la pression foncière est moins forte et le coût du logement moins élevé. Ils travaillent souvent hors de la capitale, car Paris perd des emplois au profit des nouvelles zones d'activité. Pour se déplacer entre le domicile et le travail, ces banlieusards n'ont d'autre choix que d'affronter des bouchons ou d'effectuer de longs et fatigants trajets dans des transports en commun, qui passent tous par Paris.

La demande de transports en commun entre banlieues s'appuie sur le succès du tramway Bobigny-Saint-Denis et du bus en site propre Trans-Val-de-Marne, deux lignes très fréquentées. Pour les organisateurs de la manifestation, l'attrait et le succès de ces modes de transport balayent les arguments de ceux qui, dans les administrations, doutent de leur rentabilité.

Christophe de Chenay

PRÉCARITÉ Les dernières statistiques disponibles concernant l'année 1994 marquent les limites du système des contrats emploi-solidarité (CES). Plus de 600 000 personnes ont vu leur CES s'achever. Pour un tiers d'entre elles, il a pu être reconduit ou *« consolidé »*, mais 215 000 personnes se sont retrouvées au chômage. ● RESTE un tiers, qui aurait pu bénéficier soit d'un emploi, soit d'une formation : les CES ne favorisent donc que dans une très faible proportion le retour à l'emploi. ● DE PLUS EN PLUS d'initiatives locales se développent pour aider à une réinsertion professionnelle. Dans la Meuse, des chantiers d'insertion sont utilisés par plusieurs communes rurales pour des travaux d'entretien et de réhabilitation. *Dans le Calvados*, ce sont des habitants qui tentent de relancer des services de *proximité*, quitte à se heurter à quelques administrations.

Les contrats emploi-solidarité débouchent rarement sur un travail

Sur les 611 200 personnes qui ont vu leur contrat aidé s'achever en 1994, plus du tiers se sont immédiatement retrouvées au chômage. Ce dispositif-clé de la politique de l'emploi montre ainsi ses limites

EN 1994, 611 200 personnes employées sous contrat emploi-solidarité (CES) sont parvenues à la fin de leur contrat, selon des statistiques inédites du Cnasea, l'organisme qui gère ces contrats pour le compte du ministère du travail. Que sont-elles devenues, après cette prise en charge censée accélérer leur retour à un « vrai emploi » ? Un gros tiers d'entre elles – 215 700, soit 35,3 % – ont vu leur CES reconduit par leur employeur. Près de 20 000 autres (soit 3,1 %) sont parvenues à voir leur activité pérennisée dans le cadre d'un contrat emploi-consolidé (CEC), moyennant une contribution financière supplémentaire de la part de la collectivité publique qui les employait.

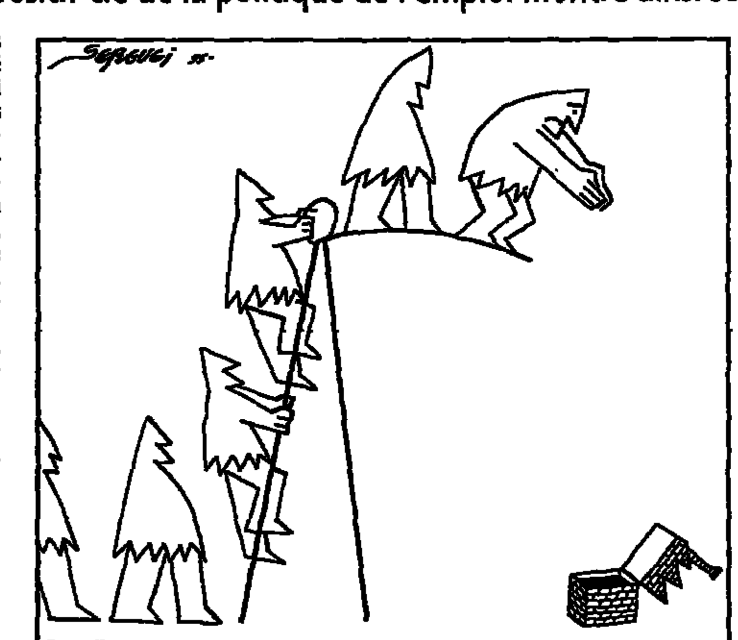
Et les autres ? 215 000 contractuels sont immédiatement retombés au chômage à la fin de leur mission, indique-t-on à l'Unedic. Cela représente 57,1 % des contrats emploi-solidarité qui n'ont pas été reconduits ni consolidés. Mais nul ne sait ce qu'il est advenu des 161 000 contractuels restants. Ils représentent pourtant 26,3 % de l'ensemble des sortants. Les plus chanceux seront parvenus sans doute à trouver une place en entreprise, voire en formation. Conscient de ces zones d'ombre, le ministère du travail vient de commander une série d'études nationales et régionales. Les résultats de ces enquêtes par panels ne seront pas connus avant l'été...

Principale mesure des politiques publiques successives en matière *de lutte contre le chômage* (RMI mis à part), il apparaît ainsi que le *contrat emploi-solidarité ne favorise* que dans une très faible proportion le retour à l'emploi de ses bénéficiaires. Ces statistiques corroborent les résultats de l'enquête par panel réalisée fin 1992 par le Centre d'études de l'emploi (CEE) rendue publique en juin 1994. Au terme de cette enquête, il apparaissait déjà que quelques semaines avant la fin de leur contrat, et en dehors des personnes dont les contrats étaient finalement reconduits, seuls 5 % des CES interrogés étaient assurés d'avoir un emploi par la suite et 7 % avaient d'ores et déjà prévu d'intégrer un cycle de formation.

Une autre enquête réalisée en 1992 par les *services statistiques du* ministère du travail avait porté sur les trajectoires individuelles des jeunes âgés de seize à vingt-cinq ans au travers *des dispositifs pour* l'emploi. Elle tendait à montrer que le passage par un CES prédisposait plutôt à *« un enchaînement de ce type de contrats »* qu'à un retour rapide à l'emploi. 61 % des jeunes ayant suivi un contrat de qualification ont, un an plus tard, décroché un emploi non aidé, indiquait cette étude. La proportion tombe à 28 % pour ceux ayant bénéficié d'un contrat emploi-solidarité. *Dans le* même temps, 29 % de ces jeunes sortis de CES *avaient retrouvé un* emploi aidé (contre 10 % de ceux en contrat de *qualification*) et 32 % étaient au chômage (contre 16 %).

Il convient toutefois de préciser que les jeunes bénéficiaires d'un *CES sont moins* bien formés au départ que ceux recrutés en contrat de *qualification*. Ce très faible taux de retour à l'emploi des CES est inquiétant. Il démontre une fois de plus – le RMI en est un autre exemple – comment des systèmes de réinsertion, conçus pour n'être qu'une étape, se pérennisent, maintenant des populations entières dans la précarité.

V. D.



Dans la Meuse, des chantiers d'insertion se mettent au service des communes rurales

LES ISLETTES (Meuse)
de notre envoyée spéciale

C'est la pause pour la douzaine d'ouvriers employés sous contrat emploi-solidarité (CES) par la mairie des Islettes, un village de 750 habitants au cœur du massif forestier de l'Argonne. Les discussions vont bon train car le percepteur n'a toujours pas débloqué les paies : *« Dix jours de retard, pour ce qu'on est payé* [2 500 francs par mois pour un mi-temps], *c'est trop ! »*, s'exclame l'un d'eux.

Durant la matinée, l'équipe n'avait pas ménagé sa peine en démontant le toit du siège administratif d'une briqueterie désaffectée. *« On va y construire des studios pour les salariés de la nouvelle usine d'aluminium »*, dit Chantal Pruvost, responsable de l'équipe.

La création en 1989 de ce chantier d'insertion – le premier de ce type en Meuse – a transformé le village, laissé exsangue après la fermeture en 1981 de ses deux principales usines. L'équipe, recrutée parmi les habitants du village par son maire Régis Drouet, a commencé par réhabiliter les bâtiments administratifs.

DES ACTIVITÉS MULTIPLES

Une bibliothèque pour enfants, un atelier de couture et une cantine scolaire ont vu le jour. Et les postes des animatrices de ces nouveaux services ont été pérennisés. *« Quand les habitants ne peuvent plus se passer de ces prestations, ils acceptent d'augmenter un peu leurs impôts pour payer le surplus de salaire de ces contractuels »*, constate le maire en pensant à ces parents qui, six mois par an, peuvent désormais laisser leurs enfants à la cantine pour aller aux champignons. Ou encore à la quinzaine de personnes âgées à qui l'on apporte chaque midi le repas à domicile.

Les activités du chantier d'insertion se sont multipliées. Des travaux de nettoyage et de démolition, qui coûtent cher en main-d'œuvre *aux entreprises, lui* sont confiés. *« Grâce au travail des CES*, dit le maire, lui-même entrepreneur en bâtiment, *les artisans peuvent se mettre tout de suite à l'ouvrage et accepter ainsi des marchés qu'ils n'auraient jamais pu prendre auparavant. »* Et au fil de cette cohabitation sur les chantiers, les meilleurs CES de l'équipe ont été embauchés par les entrepreneurs du cru.

A partir de 1992, le chantier d'insertion des Islettes a commencé à monnayer ses prestations à des communes voisines. Cela a permis de reconduire ou de consolider les emplois des CES les plus en difficulté.

Poser des rails pour le futur *écomusée de Boureuilles consacré* à la guerre de 1914-1918. Installer un grillage le long des berges d'une rivière à Aubréville. Débroussailler un flanc de côteau pour y aménager une aire de jeux... telles sont quelques-unes des opérations de l'équipe ambulante. En six ans, ce chantier a occupé une soixantaine d'habitants du canton. Pour l'heure, une douzaine de postes ont été pérennisés sur la commune. Et le chômage a diminué de moitié depuis 1989.

Celui que la préfecture avait fini par surnommer *« le maire de Chicago »* – tant le village était en difficulté – ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Actuellement, Régis Drouet négocie avec l'un des plus gros distributeurs européens de champignons. Objet : installer une chambre froide pour collecter les champignons ramassés dans la région.

A quelques dizaines de kilomètres des Islettes, une vingtaine de communes du canton de Pierrefitte-sur-Aire se sont elles aussi regroupées depuis 1991 pour s'offrir les services d'un chantier d'insertion. Depuis le 1er janvier, le prix d'une journée de travail de l'équipe de CES est facturé 600 francs à la mairie bénéficiaire. Entretenir les monuments publics (fontaines, calvaires, cimetières, bâtiments communaux), les espaces verts, débarrasser les greniers municipaux, réparer le matériel scolaire... L'équipe, qui compte une trentaine de contractuels, prévoit d'ores et déjà de travailler plus de trois cents jours dans l'année.

« L'ENJEU DE L'INSERTION »

« Si nous voulons pérenniser des emplois dans la réhabilitation du patrimoine, nous devons maintenant convaincre les élus de payer ces prestations qu'ils faisaient accomplir gratuitement jusqu'à présent aux CES. C'est là tout l'enjeu de l'insertion », affirme, de son côté, Jacques Thiercy, chargé de mission RMI à la préfecture de la Meuse. Avec son collègue du conseil général, tous deux essaient ainsi d'amener progressivement sur le marché la quarantaine de chantiers d'insertion déjà créés et qui occupent d'ores et déjà plus de cinq cents CES. Certains élus jouent le jeu. Dans le canton de Pierrefitte, en dépit d'une hausse de 20 % du prix de journée en 1995 (destinée à payer une partie du surcoût administratif de l'opération), le nombre de jours de travail confiés aux CES cette année devrait augmenter de 49% par rapport à l'an dernier...

Il y a longtemps déjà que les animateurs du Groupement d'émulation de la vallée de l'Othain (GEVO) ont compris les bienfaits de la commercialisation de leur activité. Installée aux confins du bassin sidérurgique de la Moselle sur un parc de plus de 11 hectares, cette association organise, chaque dimanche de mai, depuis huit ans, une animation socioculturelle centrée sur *« quatre-vingts métiers disparus du XIXe siècle »*. 40 000 personnes y participent.

Pour pouvoir occuper l'hiver la quinzaine de CES employés à la préparation de la fête, le GEVO a développé depuis 1989, une activité de fabrication artisanale de jus de fruits. *« Au départ, les particuliers nous apportaient leur récolte de pommes et nous la transformions en jus naturel à l'aide d'un vieux pressoir artisanal »*, se souvient André Fauquenot, président du GEVO.

Six ans plus tard, l'association a développé quatre plates-formes de traitement des fruits. Elle accueille la récolte d'arboriculteurs venus de toute la France et commercialise de nouveaux nectars de fruits. Le chiffre d'affaires de la SARL, en progression de 10 à 12 % par an, permet d'offrir un travail saisonnier à une vingtaine de salariés et de consolider l'emploi à l'année de trois personnes en difficulté.

DES FINANCEMENTS DIVERSIFIÉS

Pour le conseil général, cette diversification des financements de chantier est indispensable pour pouvoir en développer d'autres. *« Les trois quarts de nos crédits d'insertion (4,5 millions de francs) sont d'ores et déjà consacrés à l'encadrement de ces chantiers »*, rappelle Serge Gruber, directeur du service départemental d'action sociale. Au total, ce travail de fourmi commence à porter ses fruits. En 1994, parmi les trois cents personnes parvenues en fin de contrat sur les quarante-cinq chantiers d'insertion du département, une sur quatre avait repris une formation. Une sur trois avait trouvé un emploi ou consolidé son activité.

Valérie Devillechabrolle

Grâce à « Suzanne », héroïne de Verdun

A Bar-le-Duc, le chantier de restauration de la *Suzanne*, une vieille locomotive héroïne de la bataille de Verdun, commence à engranger les fruits de son travail. En attendant d'attirer d'ici quatre ou cinq ans la manne touristique liée à la rénovation de cette machine classée monument historique, l'office de tourisme de la ville, maître d'œuvre de ce chantier d'une douzaine de personnes, veut diversifier sa « production ».

Les brevets de vieilles inventions industrielles locales ont été rachetés : tels ceux du premier vélocipède à pédale ou de la première automobile à vapeur, le fardier de Cugnot. Entre la pose de deux rivets de locomotive, les CES fabriquent ainsi des vélocipèdes grandeur nature ou miniaturisés destinés à être mis en vente.

Dans le Calvados, les initiatives des habitants bousculent les administrations

« DES HABITANTS sont porteurs de projets en matière de service de proximité, mais ils n'osent pas toujours les exprimer. Quand ils le font, ils se heurtent souvent à l'incompréhension des pouvoirs publics. » Ancienne responsable du développement social de quartier à Hérouville-Saint-Clair (Calvados), Annie Berger a décidé, en 1993, d'ouvrir à Caen une sorte d'agence régionale indépendante pour le développement des services de proximité. Au bout d'un an de fonctionnement, sa petite équipe a détecté, sur les trois départements de Basse-Normandie, une vingtaine de projets susceptibles de prendre racine dans les quartiers ou de réanimer certaines zones rurales.

« Avant tout, nous privilégions des projets améliorant la vie en société. L'emploi ne constitue qu'une résultante de notre action », prévient Annie Berger. Certaines initiatives apparaîtront modestes, à l'image de celle de trois chômeuses de longue durée installées à la campagne à 40 kilomètres de Caen. Soucieuses de *« redonner un sens à leur vie »*, elles ont commencé par adresser des questionnaires, rencontrer les maires et organiser des réunions avec les habitants des villages avoisinants. Ce faisant, *« elles sont en train de s'approprier leur territoire, ce qui constitue sans doute le meilleur moyen de refabriquer un lien social »*, relève Annie Berger.

« C'EST TRÈS DIFFICILE »

Ailleurs, sur le quartier de la Rue Basse à Caen, La Courte échelle a vu le jour de la même façon, en 1994, à l'issue d'une tournée en porte-à-porte auprès des résidents. *« Cela a généré une série d'activités qui contribuent à transformer la vie du quartier. »* Assistante sociale stagiaire au sein de l'équipe d'Annie Berger, Delphine aide cette association à monter une garderie en liaison avec les travailleurs sociaux du secteur. *« Nous essayons toujours d'associer les services publics au développement de ces projets pour qu'ils ne se désengagent pas sous prétexte qu'ils n'en sont pas à l'origine »*, observe Annie Berger, tout en reconnaissant que *« les projets d'action sociale indépendants restent marginalisés »*, faute de financements suffisants.

Ces initiatives privées ne manquent pas de bousculer les normes administratives traditionnelles... Telle assistante maternelle expérimentée envisage, par exemple, de monter une crèche préventive dans l'Orne, destinée à éviter le placement des enfants à la DASS. Dans un autre registre, on souhaite créer une mutuelle susceptible de garantir aux bailleurs privés le paiement de la caution nécessaire aux personnes en difficulté pour accéder à un logement. Dernier exemple, la création d'une Boutique santé, tout à la fois mutuelle d'accès aux soins et atelier-prévention, pour les jeunes âgés de moins de vingt-cinq ans. *« Pour ce type de projet, nous devons tenir compte des subventions publiques, du travail bénévole et de ce que peuvent payer les bénéficiaires de ces services. C'est très difficile »*, reconnaît Annie Berger.

Plusieurs projets ont déjà vu le jour. Coup de pouce Santé fut la première mutuelle d'accès aux soins, montée en 1989 par des habitants des quartiers d'Hérouville-Saint-Clair. L'association ETRE aide les personnes âgées à vieillir chez elles tout en les sortant de leur isolement (« Le Monde-Initiatives » du 2 décembre 1992). A Hérouville encore, cinq jeunes femmes d'origine étrangère proposent depuis deux ans, tous les quinze jours, un service de repas inter-culturels à domicile. Elles envisagent de monter un restaurant. *« Ces projets sont toujours humainement difficiles à monter. L'enthousiasme qu'ils suscitent est souvent proportionnel à leur fragilité »*, affirme circonspect, François Geindre, le maire socialiste d'Hérouville. Mais au moment où les politiques de lutte contre le chômage marquent le pas, cette voie, aussi tortueuse et aussi locale soit-elle, ne doit plus forcément être négligée.

V. D.

★ Agence régionale pour le développement des services de proximité, tél. : (16) 31 85 12 24.

L'Uniopss propose un système d'alerte contre les expulsions

AVEC LA FIN de la « trêve hivernale », les problèmes de logement des plus démunis se posent avec une acuité accrue. L'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss), qui regroupe 140 fédérations et 22 unions régionales rassemblant 7.000 associations de solidarité, vient d'adresser douze propositions aux pouvoirs publics.

L'Uniopss préconise notamment de créer *« un système d'alerte et de détection précoce »* des impayés de loyer, de signaler l'existence du Fonds départemental de solidarité logement (FSL) dans les lettres recommandées envoyées aux locataires menacés et, d'une façon générale, de prendre l'avis du FSL avant toute action judiciaire et policière. Constatant que, dans la phase judiciaire, moins de 45 % des locataires pris en défaut de paiement comparaissent ou se font représenter alors que les bailleurs sont plus de 85 % dans ce cas, l'Unioopss propose de permettre aux locataires de se faire représenter par des associations et non plus seulement par un membre de la famille ou un avocat. Enfin, dans chaque département, pourrait être installé un médiateur attaché spécifiquement au problème du logement. L'Uniopps vient par ailleurs d'élaborer une plaquette d'information consacrée à la procédure d'expulsion, les recours et les aides possibles. *Prévention de l'expulsion* explique, en douze pages, les quatres phases successives, de l'impayé de loyer à l'expulsion, en fournissant des explications juridiques commentées. De son côté, pour la deuxième année consécutive, la Fondation de France vient de lancer son opération « Tickets de la solidarité », qui consiste à distribuer, par l'intermédiaire des associations humanitaires, des bons de 20 francs, semblables aux tickets restaurant, à des personnes et familles démunies. Malgré la fermeture à la mi-mars des Restaurants du cœur, les personnes en difficulté peuvent ainsi acheter des produits alimentaires de première nécessité dans les moyennes et grandes surfaces.

★ Uniopss, 21, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris. tél : (1) 49-28-54-54.

★ 3615 Fondation de France. Ou : Fondation de France-Opération Tickets de la solidarité, BP 22, 75008 Paris.



Le grand retour de la Citizen Band

Instrument « antiradar » sur la route, la CB assure, en milieu rural, une fonction sociale non négligeable

Officiellement autorisée depuis 1981 en France, la Citizen Band (CB) connaît un nouvel engouement. Trois millions de personnes sont équipées de ces petits émetteurs-récepteurs, considérés par un nombre croissant d'automobilistes comme le meilleur moyen d'échapper aux conséquences de l'introduction du permis à points. Cet instrument de communication ne cohabite pas toujours de la meilleure façon avec les autres usagers des fréquences hertziennes. Certains équipements électroniques, et non des moindres, sont parfois perturbés et, plus rarement, piratés. Dans les zones non urbaines, la CB est beaucoup plus civilisée : elle permet de recréer les rapports de voisinages traditionnels.

AUTREFOIS réservée à une poignée de passionnés bravant le monopole d'Etat sur les télécommunications, la Citizen Band (CB) est devenue, depuis sa reconnaissance légale en 1981, un vrai phénomène de masse. Pratiquée, selon les évaluations officielles, par près de trois millions de personnes, son succès l'a conduit à s'instrumentaliser à l'extrême. Mais, de la semiclandestinité, elle a conservé quelques penchants frondeurs.

Très en vogue au début des années 80, la « bande des citoyens » a subi une sensible érosion avant de connaître, ces dernières années, un véritable retour en grâce. L'explication tient à la redoutable efficacité de la CB face aux contrôles routiers. Pour l'automobiliste qui s'équipe d'un émetteur-récepteur (à partir de 500 à 600 francs), l'objectif est clair : déjouer la présence de radars. L'important n'est pas d'établir un dialogue avec un correspondant, mais de rester à l'écoute du canal 19, où sera forcément signalé qu'un cinémomètre vient d'être installé à l'entrée de la prochaine bourgade.

La réglementation, l'une des plus libérales en Europe – la puissance d'émission peut atteindre 4 watts sur la bande de fréquence des 27 mégahertz, en modulation d'amplitude, en bande latérale unique ou en modulation de fréquence pour une taxe de 150 à 300 francs – a permis à ce système d'alarme spontané de rencontrer un énorme succès parmi les chauffeurs routiers – pas peu fiers d'être considérés comme les pionniers de la Citizen Band – et les automobilistes.

Policiers et gendarmes sont unanimes : le déclic s'est produit à la mi-1992, après l'introduction du permis à points. En six mois, 1,8 million d'émetteurs-recepteurs sont vendus. Une véritable ruée qui, depuis, ne s'est pas démentie et fait des cibistes français les plus nombreux d'Europe. *« Sans la CB, je n'aurais probablement plus de permis de conduire. Les contrôles de vitesse, mais aussi les bouchons, me sont signalés cinquante kilomètres à l'avance*, souligne un représentant de commerce. *Pour autant*, insiste-t-il, *je ne bats aucun record de vitesse lorsque la route est dégagée. Outre qu'elle peut donner l'alarme rapidement en cas d'accident, la CB permet de conduire l'esprit plus tranquille. Sans oublier que, en cas d'accident, les secours peuvent être rapidement prévenus. »*

> « Sans la CB, je n'aurais probablement plus de permis de conduire. Les contrôles de vitesse, mais aussi les bouchons, me sont signalés cinquante kilomètres à l'avance », souligne un représentant de commerce

Les représentants des forces de l'ordre admettent que cette fronde organisée *« concourt à la prévention »* et affirment que vont se multiplier les patrouilles mobiles, tout en déplorant la gêne que représentent les cibistes lorsqu'est dressé un barrage routier.

« Les forces de police sont assez démoralisées car l'inadaptation de leurs techniques de contrôle apparaît au grand jour, commente un spécialiste des télécommunications mobiles. *Leurs homologues britanniques*, poursuit-il, *utilisent déja les "pistolets-radars" qui permettent à un seul policier de mesurer instantanément la vitesse d'un véhicule. »*

Loin des grands axes de circulation, la Citizen Band change de fonction sociale. Il s'agit, en principe, de communiquer de manière aléatoire, impersonnelle mais conviviale entre particuliers. Dans les agglomérations, où les quarante canaux réglementaires sont totalement saturés, tel n'est pourtant guère le cas. *« C'est la foire d'empoigne. Protégé par l'anonymat, tout le monde peut donner libre cours à ses pulsions. Dans ce milieu complètement cyclothymique qui peut passer de l'individualisme total à la fusion communautaire, la joute oratoire est permanente »*, raconte Stefan Jaffrin, auteur de *La Tribu des cibistes* (Ed. du Téléphone).

Bouillonnant, débordant, il n'est pas rare que le trafic CB devienne franchement perturbateur. Le fonctionnement des jouets radio-électriques, des systèmes d'ouverture de portes à distance mais aussi la réception d'émissions de télévision (chaque année, on recense 5 000 à 6 000 plaintes) peuvent être mis à mal. En outre, la vente libre de matériel non conforme permet d'intercepter les communications des téléphones sans fil (les radio-téléphones numériques sont à l'abri). *« A mes heures perdues, je joue les pirates. Avec un matériel un peu sophistiqué, j'interviens au milieu des conversations passées à partir de la cabine téléphonique toute proche »*, avoue, tout sourire, Christophe, un étudiant de vingt et un ans.

Il arrive pourtant à Christophe de passer des nuits entières à discuter sur les ondes avec le réseau d'amis qu'il s'est constitué sur les « canaux banalisés », selon la terminologie administrative. *« Il ne s'agit pas de conversations hautement philosophiques, nous parlons de tout et de rien*, reconnaît-il. *Mais, dans notre société cloisonnée, la CB est l'un des derniers moyens d'échanger avec des gens de milieux sociaux très différents. »*

Du reste, c'est dans les zones peu urbanisées que ce besoin de « communication affective » semble le plus fort. Selon les évaluations réalisées par President Electronics Europe, leader sur le marché français, 82 % des acheteurs de matériel CB sont des « non-urbains ».

En zone rurale, la Citizen Band permet de réaliser des liaisons à plus longue distance et, surtout, de recréer un lien social lorsque les rapports de voisinage traditionnels ont disparu. *« Le soir, quand je rentre chez moi, j'allume la CB. Si un ami lance un appel ou si une conversation en cours m'intéresse, je me manifeste. On causera technique radio ou bricolage. Une sorte de veillée au coin du feu, en quelque sorte »*, raconte Gérard Bostel, un cibiste de Guernanville, minuscule village de l'Eure.

« A bien y regarder, estime le sociologue Dominique Boullier, *la Citizen Band, en permettant d'être chez soi sans y être, remplit les fonctions qui, naguère, étaient celles du café. C'est un lieu de rencontres, de socialisation, presque exclusivement masculin. Dans les deux cas, on se retrouve entre hommes, on parle sans forcément s'écouter. »*

Jean-Michel Normand

L'enquête sur le meurtre d'Ibrahim Ali contredit Jean-Marie Le Pen

MARSEILLE
de notre correspondant

Les premières constatations et conclusions d'expertises réalisées dans le cadre de l'instruction ouverte pour homicide volontaire après la mort d'Ibrahim Ali, ce lycéen français d'origine comorienne tué le 21 février par un colleur d'affiches du Front national, contredisent les propos de Jean-Marie Le Pen sur TF 1 (*Le Monde* du 25 mars). Celui-ci a affirmé que la victime aurait été touchée par *« une balle qui aurait ricoché »*. Au palais de justice de Marseille, la version proposée par le président du Front national apparaît exclue, car *« rien en l'état actuel du dossier ne permet de penser à un tir par ricochet »*. La balle qui a transpercé l'aorte ne laisse apparaître aucune déformation, assure-t-on dans les milieux judiciaires. Sur les lieux passés au peigne fin à trois reprises dans les heures qui ont suivi la mort du lycéen, aucun impact n'a été relevé ni sur le sol ni sur le mur qui bordent la chaussée. Les déclarations de Robert Lagier, l'auteur du coup de feu mortel, démentent également les propos du président du Front national. Le colleur d'affiches avoue avoir tiré trois balles de calibre 22 long rifle *« l'une à 1,30 mètre au-dessus de la tête »* d'un ami d'Ibrahim Ali, *« les deux autres en direction du groupe des jeunes »*. A aucun moment Robert Lagier n'a parlé de tir dirigé vers le sol. La trajectoire de la balle, décrite par les médecins légistes, est *« à peine ascendante »* et *« très légèrement de gauche à droite »*. Selon un témoin qui a vu *« sortir de la fumée du véhicule »*, Robert Lagier était assis au moment des tirs.

Luc Leroux

Accident du mont Sainte-Odile : demande de dessaisissement du magistrat

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Plus de trois ans après l'accident de l'Airbus A-320 qui avait causé la mort de quatre-vingt-sept passagers en s'écrasant, le 20 janvier 1992, sur le mont Sainte-Odile (Bas-Rhin), les familles des victimes, regroupées pour la plupart au sein de l'association Echo, redoutent que l'instruction ne revienne à son point de départ. A l'origine de cette inquiétude, la contestation par l'avocat de l'une des six personnes mises en examen, de la compétence de François Guichard, le magistrat de Colmar (Haut-Rhin) chargé du dossier.

CIVIL OU MILITAIRE ?

Le 17 janvier dernier, M. Guichard mettait en examen l'ex-adjudant Eric Lammari qui avait opéré le guidage radar le soir du drame. A l'époque, l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, sur lequel devait atterrir l'appareil, était affecté tant à l'aviation civile qu'à l'armée de l'air mais, dans tous les cas, le contrôle aérien était assuré par des militaires.

La décision du juge a conduit immédiatement à la mise en cause de sa compétence, au motif que seul le tribunal de grande instance de Strasbourg est habilité à instruire une affaire délictueuse ou criminelle dans laquelle un militaire est impliqué.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar, qui a examiné le 21 mars la question soulevée par M. Lammari, a mis son arrêt en délibéré juqu'au 30 mars. Si la défense obtenait gain de cause, M. Guichard serait dessaisi de l'affaire, qui serait transférée à un magistrat de Strasbourg. *« Si nous perdons*, estime Me Guy-Michel Ney, avocat d'Echo, *cela voudrait dire que que le dossier serait traité par une juridiction spécialisée en matière militaire alors que les autres personnes mises en examen sont des civils »*. Et l'avocat d'ajouter que *« les victimes avaient pris un billet pour un vol civil et que dans ces conditions, il ne peut être question de justice militaire »*.

Marcel Scotto

Retour à l'heure d'été dans la nuit du 25 au 26 mars

POUR LA DIX-NEUVIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, la France va passer à l'heure d'été dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mars. Dimanche, à 2 heures, il sera en fait 3 heures. En conséquence, il faudra avancer montres, réveils, horloges et coucous d'une heure et s'apprêter à passer la nuit la plus courte de l'année. Rêveurs et noctambules retrouveront cette heure perdue le dernier week-end de septembre, lorsque nous reviendrons, comme chaque année, à l'heure d'hiver.

Cette mesure, décidée trois ans après le premier choc pétrolier de 1973 et destinée à faire des économies d'énergie, n'en finit d'opposer adversaires et partisans du changement d'heure. La polémique a pris une nouvelle dimension cette année avec les déclarations du ministre de l'environnement, Michel Barnier, qui a déclaré dans un entretien publié samedi 25 septembre par *Le Parisien* : *« Je suis contre l'heure d'été »*. Il estime que les économies réalisées par ce changement sont minimes et que, en revanche, les effets sur la pollution sont nuisibles puisque l'heure d'été fait coïncider les pics d'intensité du trafic routier avec les moments d'ensoleillement maximal. En 1990, Ségolène Royal, alors députée socialiste des Deux-Sèvres, avait déjà pris position en ce sens. Elle n'avait pourtant pas supprimé le changement d'heure lorsqu'elle avait ensuite occupé la charge de ministre de l'environnement.

DEPÊCHES

■ **HASCHISCH : 3,3 tonnes de résine de cannabis** ont été saisies par les douaniers, mercredi 22 mars en Manche, à bord d'un chalutier néerlandais qui se dirigeait vers la mer du Nord. La drogue était dissimulée derrière des cloisons de ce bateau qui a été arraisonné en mer, puis soumis à un contrôle approfondi dans le port de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

■ **DÉLINQUANCE : une jeune équipe de cambrioleurs**, dirigée par un adolescent âgé de quinze ans et demi, et opérant dans les environs de Melun-Sénart (Seine-et-Marne), a été démantelée par les services de police de Melun. La bande est accusée d'avoir commis plus de deux cents vols avec effraction, dans des pavillons inoccupés et des magasins. Les objets volés – chaînes Hi-Fi, magnétoscopes, téléviseurs, électroménager, VTT... – étaient entreposés dans des caches creusées dans des bois, puis revendus. Bien que mineur, le chef présumé de la bande a été placé sous mandat de dépôt. Quinze de ses complices ont été interpellés.

■ **JUSTICE : la demande de mise en liberté** de Jean-Guy Cupillard, maire de l'Alpe-d'Huez et vice-président du conseil général de l'Isère, détenu à Aiton (Savoie), a été rejetée, vendredi 25 mars, par le juge chargé des « affaires » grenobloises. Jean-Guy Cupillard, qui a été trésorier du RPR de 1970 à 1990, est soupçonné d'avoir touché des pots-de-vin, probablement à des fins de financement de partis politiques, auprès des sociétés de BTP travaillant avec le département de l'Isère. Il a été mis en examen le 8 février pour *« complicité et recel d'abus de biens sociaux, corruption passive »*, dans le cadre des affaires grenobloises de corruption et d'ententes illicites, et placé en détention provisoire à Aiton. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble a déjà rejeté, le 17 mars, une première demande de mise en liberté.

■ **YANN PIAT : une confrontation des six jeunes Varois** soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat du député (UDF-PR) du Var, Yann Piat, le 25 février 1994, a eu lieu vendredi 24 mars dans le bureau du juge d'instruction toulonnais Thierry Rolland. Ces membres de « la bande du bar du Macama » sont soupçonnés d'avoir participé, à des titres divers, à l'assassinat. Au cours de la confrontation, Marcio di Carro, l'un des deux « tueurs à moto » présumés, est revenu sur la mise en cause de Joseph Sercia, conseiller général (UDF-PR) du Var, qu'il avait désigné au juge Rolland, en octobre 1994, comme l'un des commanditaires.

GEC-Alsthom aurait versé des commissions pour la vente de locomotives aux Pays-Bas

LE CONSEILLER RENAUD VAN RUYMBEKE a mis en examen pour trafic d'influence, vendredi 24 mars, Michel Reyt, l'ancien PDG de la Sages. Le magistrat rennais s'intéresse aux raisons du versement à M. Reyt d'une commission de 2,8 millions de francs, en octobre 1990, par la société GEC-Alsthom, filiale d'Alcatel. Entendu par le juge, M. Reyt avait indiqué que cette somme correspondait à une vente de matériel ferroviaire aux Pays-Bas. La direction de GEC-Alsthom avait assuré, elle, que le versement était lié à un contrat relatif à la construction du tramway de Nantes.

Par ailleurs, lors d'une perquisition, le 14 mars, au siège parisien de GEC-Alsthom, le juge aurait découvert la trace de versements à des sociétés panaméennes pour un total de *« 6,4 millions de francs de commissions occultes »* qui, selon les révélations publiées dans *Libération* du 25 mars, porteraient sur la vente de trente-huit locomotives aux Pays-Bas. *« Le premier versement, daté du 5 octobre 1989, correspond à une commission de 2,9 millions de francs versée à une mystérieuse société panaméenne appelée Urban Consulting Corporation*, indique notre confrère. *Le second, daté du 1er mars 1990, a été réalisé pour le compte d'une autre société off-shore panaméenne : Henley Commercial. »*

Les factures saisies au cours de la perquisition indiquent, selon le quotidien, que ces deux commissions *« apparaissent liées à un marché de 600 millions de francs gagné par GEC-Alsthom »* et correspondent *« à la commande de 38 locomotives passée par la Nederlandse Spoorwegen, la compagnie de chemins de fer hollandais »*.

Le « boxing business » se réapproprie Mike Tyson

Condamné à six ans de prison pour viol, l'ancien champion du monde des poids lourds a été libéré samedi 25 mars, après avoir purgé la moitié de sa peine

WASHINGTON
de notre correspondant

L'homme qui franchit, samedi 25 mars au petit matin, les portes de la prison de Plainfield, dans l'Etat d'Indiana, pèse 98,3 kilos et des dizaines de millions de dollars. A la minute même de son premier pas à l'air libre, ses moindres faits et gestes allaient être filmés et commentés par tous les médias de l'Amérique, et du monde. Comme avant. On va supputer sa forme physique, parier sur son punch explosif, évaluer ses uppercuts dévastateurs, chacun d'eux ayant le pouvoir de décrocher le jackpot. Cela fait des mois que les « requins » de la boxe cerclent autour de la prison de Mike Tyson. Cet homme libre, qui a purgé, comme on dit, sa « dette envers la société », ne semble déjà plus s'appartenir.

Trois ans d'une promiscuité qu'il a abhorré, trois ans à méditer sur lui-même, à « devenir sage », selon ses proches, à lire un livre par semaine (les « *grands auteurs* »), à étudier le chinois et à se mouler dans son nouveau personnage de converti « *fervent* » à l'islam (*Le Monde* du 23 mars). Libre ? Pas de son passé. Celui-ci, très vite, va se rappeler aux bons et aux mauvais souvenirs de l'ancien roi des rings. On prête à Désiree Washington, cette jeune fille qu'il a été reconnu coupable d'avoir violée lorsqu'elle avait dix-huit ans, une forte envie de s'intéresser aux dollars, passés et futurs, de Mike Tyson. Les juges, de nouveau, devront se prononcer, cette fois, sur le montant des dommages et intérêts que réclame l'ancienne reine de beauté.

Libre ? Pourra-t-il, une fois poussé dans la luxueuse limousine qui l'attend pour l'emmener de la prison à l'aéroport, puis dans sa maison de Southington, dans l'Ohio, échapper à son entourage ? Ils seront là, les vrais et les faux amis : Rory Holloway et John Home, bien sûr, ses co-managers, et puis, parmi d'autres, Muhammad Ali qui l'a précédé pour le titre mondial des poids lourds et sur le chemin de l'islam, sans compter Muhammad Siddeeq, son conseiller spirituel, qui l'a « suivi » pendant sa période d'incarcération. Enfin – surtout –, Don King, le manager aux cheveux pointus, ne sera pas loin, pour récupérer son poulain, cette montagne de muscles qui est une formidable « poule aux oeufs d'or ». « *Tout le monde a essayé de me le prendre, mais je suis le promoteur exclusif, légalement, spirituellement* », a-t-il rappelé.

On peut faire confiance à Don King : il n'a pas l'habitude de perdre son carnet de chèques... Il faudra à Mike Tyson rigueur et sagesse pour ne pas se laisser emporter, ne pas succomber à l'influence contestable du « King », qui dispose d'une salle d'entraînement et d'une maison à moins de trente kilomètres de chez Mike Tyson. Car la question n'est pas de savoir s'il va remonter sur les rings, mais bien quand, et contre qui. Les organisateurs de combats se sont succédé dans la prison, avec des enchères mirobolantes : 25 millions de dollars, s'il affronte « *n'importe qui* », comme l'affirment les spécialistes ? 120 millions, pour se frotter à Riddick Bowe, au Madison Square Garden de New York ? 200 millions, pour un « match du siècle » qui l'opposerait au pasteur de quarante-six ans, George Foreman ?

Et combien de dizaines de millions de dollars, qui vont tomber des recettes de l'industrie de la retransmission télévisée à péage, le « *pay per view* » ? Comme toujours, ce qui touche à Mike Tyson est sans mesure, presque monstrueux. Va-t-il faire preuve de circonspection dans le choix de ses conseillers ? Va-t-il être tenté de prendre une revanche immédiate, sur lui-même, sur l'argent (son procès lui a coûté très cher), sur la vie en somme, en remontant sur les rings pour cogner sur tout ce qui bouge ? Ou bien va-t-il suivre la voie exigeante qui passe par un entraînement d'au moins trois mois, suivi de quelques combats faciles, pour se préparer à un grand « show » ?

Mike Tyson sort de prison, comme en 1979, lorsque, âgé de treize ans, il quittait un centre de détention où l'avaient conduit ses méfaits de jeune gangster. Il avait alors rencontré la boxe, et la chance. Pour ce nouveau départ, il va devoir faire les bons choix. Le premier d'entre eux pourrait être de trier dans ses – trop – nombreux anges gardiens...

Laurent Zecchini

RÉSULTATS

FOOTBALL
CHAMPIONNAT DE FRANCE D 2
Match avancé
Marseille-Gungamp 0-1

VOILE
COUPE DE L'AMERICA
Demi-finale
Coupe Louis Vuitton : *TAG-Heuer* (N-Z) bat *Nippon* (Jap) de 23 s ; *Team-New-Zealand* (N-Z) bat *One-Australia* (Aus) de 2 min 29 s.
Classement provisoire : 1. *Team-New-Zealand* (N-Z), 4 ; 2. *TAG-Heuer* (N-Z), 3 ; 3. *One-Australia* (Aus), 1 ; 4. *Nippon* (Jap), 0

TENNIS
TOURNOI DE KEY BISCAYNE
Demi-finales (messieurs) – Pete Sampras (E-U, nº 1) bat Jonas Bjorkman (Suè) 4-6, 6-0, 6-1 – André Agassi (E-U, nº 2) bat Magnus Larsson (Suè, nº 12) 7-5, 4-6, 7-6 (7-1).

DISPARITIONS

Onoe Baiko

Un maître du kabuki

NÉ EN 1915, l'acteur de kabuki Onoe Baiko est mort vendredi 24 mars à Tokyo. Il aura passé soixante-quatorze ans sur scène, ayant commencé à apprendre son art, comme la tradition l'oblige, dès l'âge de six ans.

De son vrai nom Seizo Terashima, il avait reçu en 1947 son nom d'Onoe Baiko en signe de reconnaissance de son talent, qui lui conférait le droit de s'incrire dans une lignée prestigieuse de comédiens de kabuki.

Elevé en 1968 au rang de Trésor national vivant – la plus haute distinction japonaise –, il a fait partie de ces acteurs qui, traversant le monde, ont fait connaître le kabuki, art merveilleux qui mêle le jeu et la danse, et où les rôles d'hommes sont tenus par des femmes. Onoe Baiko était célèbre surtout pour ses compositions de femmes nobles.

B. S.

■ **DAVIE COOPER**, ancien attaquant de l'équipe d'Ecosse de football, est décédé jeudi 23 mars, à l'âge de trente-neuf ans, des suites d'une hémorragie cérébrale. Vingt-deux fois international, il avait fait partie des Glasgow Rangers de 1977 à 1989. En 1993, il était retourné au club de Clydebank où il avait commencé sa carrière en 1974. Il avait annoncé qu'il mettrait un terme à sa carrière à la fin de la saison.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 24 mars sont publiés :

● **Contrats pour l'emploi** : un décret relatif aux contrats pour l'emploi des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI). Peuvent bénéficier de ces contrats les personnes sans emploi qui, depuis deux ans au moins, bénéficient du RMI, ainsi que leur conjoint ou concubin remplissant les mêmes conditions. La durée hebdomadaire du travail prévue par un contrat ne peut être inférieure à vingt-heures heures. Cette aide ne peut être versée pendant plus de douze mois. La convention est conclue entre l'Agence nationale pour l'emploi et l'employeur (*Le Monde* du 8 février).

● **Schengen** : décret portant création et attributions du bureau national chargé de la gestion opérationnelle de la partie nationale du système d'information Schengen, dénommé Sirene.

● **Ponts et chaussées** : un arrêté relatif à l'organisation des sections du Conseil général des ponts et chaussées.

AU CARNET DU MONDE

Naissance

– Nathalie, Jérôme
Et Théophile Terrier
ont la joie d'annoncer la naissance de

Félix,

à Rouen, le 24 mars 1995.

Noces d'or

– Château-Landon, Halle (RFA), Montréal (Canada), Paris.

Loïc, Marie, Nicolas, Ulysse, Julien, Colline, Roland, Viviane, François, Renaud, Guillaume, Colin, Cécile et Sylvain, Eric et Anja
embrassent très fort

Jacqueline et Raymond

pour leurs noces d'or.

Décès

– Mme Janine Raynaud,
sa sœur,
Mme Cécile Bouchine-Serreulles-Traissac,
sa nièce,
Nicolas et Guillaume Traissac,
ses petits-neveux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Claude ALPHAND-RAYNAUD,

survenu le 14 mars 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

67, rue des Saints-Pères,
75006 Paris.

– Sa famille
a la tristesse d'annoncer le décès de

M. Charles BANSARD,

survenu à Nice le 23 mars 1995 dans sa soixante-dixième année.

La levée de corps se fera le lundi 27 mars à 14 h 30 en l'athanée de Nice, 42, avenue Saint-Augustin.

Ni fleurs ni couronnes.

– L'équipe nationale des Scouts de France a la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Brice BOUILLARD,
responsable national jusqu'en juin 1992,

survenu le 23 mars 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 mars, à 15 h 30, en l'église de Betton (35830).

Scouts de France,
54, avenue Jean-Jaurès,
75019 Paris.
Tél. : 44-52-37-37.

– Monique Cotlenko,
Jean-David et Ariane Dickson,
Marc et Véronique Bruneau,
Sophie Cotlenko,
Ses petits-enfants,
Roger Petin,
Marie-Anne Petin,
et ses enfants,
Patrick André-Mautin,
et ses enfants,
La comtesse Solange des Garets,
et ses enfants,
Les familles Blanchet et Plisson,
La Sirène,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Vadim COTLENKO.

Une messe à son intention sera dite, le 27 mars, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Plutôt que des fleurs, des dons peuvent être adressés à l'hôpital de l'Institut Pasteur.

209, rue de Vaugirard, 75015 Paris.
2, avenue Emile-Bergerat, 75016 Paris.

– M. Marcel Landowski, chancelier de l'Institut, secrétaire perpétuel d'honneur de l'Académie des beaux-arts,
M. Serge Nigg, président de l'Institut et de l'Académie des beaux-arts,
M. Bernard Zehrfuss, secrétaire perpétuel,
Et tous les membres de l'Académie des beaux-arts
ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère

ETIENNE-MARTIN,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et des Lettres,

survenu le 21 mars 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 28 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, suivie de l'inhumation au cimetière parisien du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, quai de Conti,
75006 Paris.
(*Le Monde* du 24 mars.)

– Erato Disques et son personnel, ainsi que Warner Classics International,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Michel GARCIN,

survenu le 23 mars 1995.

Erato est né de la volonté de deux hommes, Philippe Loury et Michel Garcin. Après le premier, le second vient de nous laisser orphelins.

Michel Garcin fut notre directeur artistique durant quarante années. Il a su, avec imagination et passion, et avec un souci constant de ce qui fait le cœur de notre métier, tracer d'une main sûre et inspirée la politique de notre maison. Nous nous attacherons à continuer son œuvre avec respect et dévouement.

Nous souhaitons nous joindre à la peine de Françoise Garcin, son épouse, à celle de ses enfants, de toute sa famille et de ses proches, ainsi qu'à celle de tous les musiciens qui l'ont entouré et aimé.

– Le président de l'université d'Auvergne (Clermont-I),
Le président de l'université Blaise-Pascal (Clermont-II),
Le directeur du service universités culture,
ont le regret de faire part du décès de

M. Georges GUILLOT,
directeur musical à Musique université,
chef de la chorale universitaire de Clermont-Ferrand,

survenu le 23 mars 1995.

– Luce Ricatte,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert RICATTE,
professeur honoraire
à l'université Paris-VII,

survenu le 20 mars 1995.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera dite à sa mémoire en la cathédrale Saint-Louis, 1, place de l'Eglise, à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), le mercredi 29 mars, à 18 heures.

Gil VAN SCHIJNDEL,

29 juin 1974, Madras, Inde -
14 mars 1995, col du Coq.

Merci Gil, enfant de lumière.
Ton message merveilleux sera diffusé.
Tous ceux qui t'aiment.

Anniversaires

– Il y a trois ans, dans la nuit du 21 au 22 mars 1992,

Timothée BLATIN,

nous quittait à l'âge de vingt-cinq ans.

Pour ceux qui l'ont connu et aimé, il est toujours extraordinairement présent.

– Montpellier.

Famille et amis seront en communion avec

Christiane DESCOMPS,

qui nous a quittés le 24 mars 1983.

– Le 27 mars 1945, mourait de malnutrition et d'épuisement, au camp de concentration de Neu-Stassfurt (Kommando extérieur de Buchenwald),

Le capitaine Bernard LIEUTAUD,
né le 19 décembre 1917 à Angers,

chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
officier d'opération de l'Organisation de résistance de l'armée (ORA),
pour la zone nord,
sous le pseudonyme de Duteil.

Blessé et arrêté par la Gestapo le 14 juin 1944 à Saint-Germain-d'Arcé (Sarthe).

A sa mémoire est associée celle de sa veuve,

Thérèse, née MOULY,

épouse en secondes noces de François DESSALLIEN, décédée en 1976, à l'âge de cinquante-sept ans.

Leur famille se souvient.

– Il y a dix ans, le lundi 25 mars 1985, à Beyrouth,

WISSAM

a choisi de nous quitter.

Au Liban, d'autres femmes et hommes ont refusé la vie ou ont été assassinés. Ainsi pour Chiraz, Hajj Moustapha, Sélim (journaliste), civils assassinés, parmi tant d'autres.

Nous ne pouvons oublier.

Wadad et les siens.

Conférence

– Eugen Drewermann traitera de la question :
« Pourquoi Jésus devait-il mourir ? » le mardi 28 mars 1995 à 18 h 30 au cinéma L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris-6e, à l'occasion de la parution de son commentaire de l'Evangile de Marc : *La Parole et l'angoisse*. Mº Saint-Sulpice.

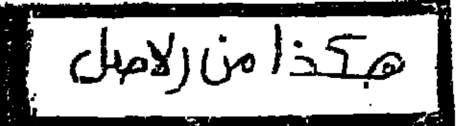
Soutenance de thèse

– M. JOUILI Mohamed
présentera le samedi 1er avril 1995, à 9 heures, dans la salle Henri-Corbin (bibliothèque) de la section des sciences religieuses de l'EPHE, escalier E, 1er étage, Sorbonne,
une thèse de doctorat intitulée

« Le leader politique dans l'imaginaire islamique. Deux archétypes : 'Ali et Mu'Awiya. Essais d'anthropologie politique et religieuse ».

Cette soutenance est publique.

CARNET DU MONDE
Téléphone 40-65-29-94 / 40-65-29-96
Télécopieur 45-66-77-13



Les Etats-Unis annexent le Texas



DITE/USIS

La bataille de Fort Alamo, le 6 mars 1836

Il y a cent cinquante ans, le Mexique était dépossédé de ce territoire, première étape d'un dépeçage qui aboutit à l'amputation de la moitié de sa superficie. Un traumatisme dont il ne s'est toujours pas remis

« *Si j'étais propriétaire du Texas et de l'enfer, je louerais le Texas et j'habiterais l'enfer.* » Dix ans après l'annexion, le 1er mars 1845, de cet Etat par les Yankees aux dépens des Mexicains, cet officier anglo-américain du fort Clarke était sans doute trop accablé par un été torride, où les fleurs avaient cédé la place à une herbe jaune, aussi dure que du barbelé, pour prendre conscience de l'énormité géostratégique qu'il venait d'énoncer.

Le Texas, dont les paysages sont loin d'être toujours désertiques, fut le verrou de la ruée vers l'Ouest, bien avant qu'on y découvrît du pétrole ; il fut le gage de la « *destinée manifeste* » dont les Américains se croyaient investis, forts de leurs avancées démocratiques et économiques, avec ce complexe de supériorité qui justifia leur expansionnisme. Plus fragile, le Mexique, qui arracha en 1821 son indépendance trente-huit ans après son voisin du Nord, vécut un deuil infini : outre le Texas, il perdit en 1848, à l'issue de deux années de guerres avec les Yankees, les territoires sur lesquels s'étendent aujourd'hui les Etats du Tennessee, du Nouveau-Mexique, de l'Arizona, de l'Utah, du Nevada, de la Californie, avec en plus une partie du Colorado et du Wyoming. Soit environ 2,4 millions de kilomètres carrés au total.

Subitement amputé de la moitié de sa superficie, le Mexique subit un traumatisme dont il ne s'est toujours pas vraiment remis. Dans un climat de grande instabilité politique – libéraux contre conservateurs, fédéralistes contre centralistes, Eglise contre Etat –, les factions créoles rivales se trouvèrent cependant un ennemi commun. L'hymne national fut d'ailleurs composé en réaction à la courte occupation de Mexico, en 1847, par les Américains.

Vaguement délimité au nord par la rivière Rouge, affluent du Mississippi, et par le Rio Grande (Rio Bravo pour les Mexicains), le Texas fut visité à la fin de XVIe siècle par les Espagnols, dont Cabeza de vaca (« Tête de vache »), mais le premier établissement n'y fut fondé qu'en 1682, à Ysleta, baptisée aujourd'hui El Paso. Son premier fort fut français, construit dans la baie de Matagorda par l'explorateur Cavelier de La Salle, ce fils de négociants rouennais qui, partant du Canada, descendit le premier le Mississippi et offrit la Louisiane à son roi. Revenu chercher l'embouchure du « *Grand Fleuve* » par le golfe du Mexique, il fut assassiné au Texas en 1687 par l'un de ses compatriotes. C'est la menace d'un début de colonisation française au Texas qui poussa les Espagnols à installer d'autres missions, comme San Francisco de Los Tejas, San Antonio et Goliad, quand le Français Le Moyne d'Iberville fondait la Louisiane. Il en fut le premier gouverneur, administrant tous les territoires qui bordaient le vaste couloir du Mississippi. Le tout fut échangé en 1762 contre la Toscane par Louis XV, qui préféra livrer la Louisiane aux Espagnols plutôt qu'aux Anglais.

La France reprit possession pendant trois courtes années de ces terres immenses, qui furent finalement vendues aux Etats-Unis par Bonaparte pour 15 millions de dollars, une somme à peine inférieure à la fortune de l'Américain le plus riche de l'époque, Jacob Astor. Convaincu de l'impossibilité de conserver cette possession lointaine (la désastreuse expédition de Saint-Domingue l'avait échaudé), Bonaparte permit aux Etats-Unis de doubler d'un seul coup leur territoire. Les Américains devenaient ainsi une véritable puissance continentale, riche d'immenses ressources potentielles et maîtresse d'un précieux réseau de navigation intérieure vers les Caraïbes et l'Amérique latine.

« L'accomplissement de notre destinée manifeste est de nous répandre sur tout le continent que la Providence nous a donné »

L'achat de la Louisiane mit la jeune et ambitieuse République américaine en contact plus étroit avec la couronne espagnole, qui possédait tout le sud-ouest du continent, du Texas au Pacifique. Mais ce propriétaire avait peu de locataires dans ces contrées (quelques milliers au Texas), tandis que grossissaient au Mexique les rangs des contestataires désireux de s'émanciper.

Affaiblie, perdant les moyens financiers de sa puissance, l'Espagne vend la Floride aux Etats-Unis en 1818 pour effacer ses dettes. Et, juste avant d'abandonner – contraints et forcés – leur ancienne colonie mexicaine, les Espagnols cèdent à la requête d'un certain Moïse Austin, originaire du Connecticut : ils lui accordent le droit de s'installer au Texas, avec trois cents familles. Moïse meurt avant d'atteindre la terre promise, mais son fils Stephen arrive à San Felipe avec les premiers immigrants en 1821, année de la proclamation de l'indépendance du Mexique. Dès lors, ce fut un flot ininterrompu de colons venus du Sud-Est ou même des Appalaches, avec esclaves et égreneuses à coton. La ruée vers l'Ouest commença vers le Sud, coïncidant avec l'extraordinaire déferlement des immigrés européens démunis vers les Etats-Unis, leur nouvelle frontière. De 1830 à 1850, la population américaine doubla pratiquement, passant de 12 à 23 millions d'habitants. Cupides ou courageux, les aventuriers nourrissaient leurs rêves de récits d'explorateurs. L'un des plus célèbres d'entre eux, John Charles Frémont, fils d'un enseignant français émigré, dirigea plusieurs expéditions et explora, avec son guide Kit Carson, la piste de l'Oregon, la Sierra Nevada, la Californie, le cours du Colorado et le Rio Grande. Avidement lus dans l'Est, ses rapports bien écrits donnèrent, dit-on, un coup de fouet à de nombreux chariots bâchés.

Au Texas, les Anglo-Américains étaient déjà plus de 20 000 en 1830, surpassant largement en nombre quelque 7 000 Hispaniques, vite méprisés pour leur « *inculture* », leur « *indolence* », leurs moeurs et leur catholicisme. Les premiers gouvernements mexicains encouragèrent pourtant l'arrivée de nouveaux immigrants, attirés par les bons rendements des terres texanes à coton. Mais cette poussée pionnière déborda vite des autorités fort éloignées, aux prises avec des colons anglophones, protestants et rebelles : ceux-ci refusèrent ainsi, en 1829, l'abolition de l'esclavage décrétée à Mexico et rejetèrent, l'année suivante, la ponction fiscale imposée par le président Bustamente pour l'Etat de Coahuila, dont le Texas faisait partie intégrante.

Stephen Austin alla en 1833 à Mexico plaider l'autonomie du Texas. Il obtint quelques promesses mais, à son retour en février 1834, il fut arrêté et incarcéré pendant cinq mois. Furieux, les Anglo-Texans réclamèrent alors franchement l'indépendance et s'organisèrent, attendant le moment propice pour en découdre. Le coup d'Etat, en 1834 à Mexico, d'Antonio Lopez de Santa Anna, qui s'était soulevé contre l'éphémère empereur Augustin Ier en 1822 et avait proclamé la République (sans savoir de quoi il s'agissait, dit-on), servit de détonateur. Personnage ambitieux et intrigant, Santa Anna suspend les réformes libérales et donne un tour de vis centralisateur à la fédération, réduisant les Etats au statut de simples provinces.

Stephen Austin appelle à l'insurrection en septembre 1835, tandis que les plus extrémistes des Anglo-Texans, conduits par le général Sam Houston, exigent déjà l'indépendance. A Gonzalez, Goliad et San Antonio, les rebelles accumulent les victoires sur une armée mexicaine désorganisée. Un gouvernement provisoire est installé à San Antonio, mais Santa Anna n'a pas dit son dernier mot. A la tête de 5 000 hommes, il fait route vers cette capitale autoproclamée. Les deux armées s'affrontent dans ses environs, autour de la mission d' El Alamo (le peuplier), fortifiée par les colons anglo-américains. Moins de 200 Texans, commandés par William Barret Travis, James Bowie et David Crockett, soutiennent vaillamment pendant dix jours le siège des Mexicains, qui compteront, eux, plus de mille morts dans leurs rangs. Santa Anna prend d'assaut Fort Alamo le 6 mars 1836 et tue tous les survivants. Il fallut plus de deux jours pour brûler les 187 cadavres empilés sur des bûchers.

Opiniâtres, les Texans proclament leur République le 2 mars 1836 ; ils désignent Sam Houston comme président et un Mexicano-Texan, Lorenzo Zavala, comme vice-président. Pendant ce temps, Santa Anna poursuit son avance mais commet l'erreur, croyant la guerre pratiquement gagnée, de diviser ses troupes. Las ! Les Texans, dont le cri de ralliement est devenu « *Remember Fort Alamo* » (« Souviens-toi de Fort Alamo »), l'attaquent par surprise à San Jacinto et le font prisonnier. Le dictateur jure, en échange de sa vie, de reconnaître l'indépendance du Texas et signe l'armistice avec le général Houston.

L'annexion du Texas par les Etats-Unis n'eut lieu que neuf années plus tard, en 1845. Les Etats antiesclavagistes du Nord s'y sont fermement opposés. Ce thème devint le centre de la campagne présidentielle de 1844 à Washington, remportée par le candidat du Tennessee, James Polk, un expansionniste à tout crin. Les Etats-Unis sortaient alors d'une extraordinaire révolution politique, économique et sociale qui leur avait permis d'asseoir leurs institutions et d'étendre leurs territoires. Certes, ils refusaient aux esclaves et aux Indiens les « *droits inaliénables* » inscrits dans la Constitution, mais le Yankee moyen considérait que le système offrait plus de liberté que n'importe quelle autre nation. Avec l'opportunité de relever tous les défis à la force du poignet, à chances égales, du moins pour tous les Blancs. Grisés par les exploits réalisés dans un contexte économique favorable – le commerce avec l'Europe était florissant –, les Américains entretenaient les rêves les plus fous, que les riches spéculateurs de New York étaient disposés à financer, pour peu que l'entreprise paraisse tant soit peu viable.

Les Américains entretenaient les rêves les plus fous, que les riches spéculateurs de New York étaient prêts à financer

Restait à justifier moralement les massacres d'Indiens – qui faisaient obstacle à la conquête de l'Ouest – et légitimer le bellicisme vis-à-vis des Mexicains, toujours propriétaires du sud-ouest du continent. Un journaliste new-yorkais trouva la formule idoine, mettant du coup sous le boisseau la polémique sur l'esclavage : « *L'accomplissement de notre destinée manifeste*, écrivit John O'Sullivan en 1845, *est de nous répandre sur tout le continent que la Providence nous a donné, pour le libre développement de nos millions d'habitants qui se multiplient tous les ans.* » Cette notion de « *mission divine* », assortie d'un sentiment de supériorité du « *peuple élu* », avait déjà été avantageusement exploitée en d'autres siècles, des croisades à la conquête espagnole du Nouveau Monde ; elle contribua à donner sa raison d'être à une jeune nation en formation.

En 1846, le poète Walt Whitman préconisa l'annexion de la Californie et la guerre contre le Mexique en évoquant « *une loi située au-dessus de l'écrit et des règles austères de la diplomatie* ». Le *New York Herald* écrivit en 1847 : « *L'universelle nation yankee peut régénérer et libérer le peuple mexicain en quelques années, et nous croyons qu'il fait partie de notre destin de civiliser ce beau pays.* » On publia tous les débordements sur la « *race avilie hispano-mexicaine* », composée « *de lâches, d'ignorants et de brutes dévergondées* ».

Les Etats-Unis avaient encouragé et salué l'indépendance du Mexique, qui leur fournissait, en partie, l'occasion d'énoncer leurs premiers principes de politique étrangère. La doctrine Monroe, formulée par le président du même nom en 1823, avertissait les puissances coloniales européennes de ne plus se risquer sur le nouveau continent. « *L'Amérique aux Américains* », résuma-t-on. Mais Washington douta du succès d'une République mexicaine « *métisse* », au vu d'une instabilité grandissante.

De fait, après la défaite de Santa Anna au Texas, les généraux s'étaient succédé à la tête du Mexique, dans une valse étourdissante de pronunciamentos. Le 13 janvier 1846, le nouveau président mexicain, José Herrera, refuse de recevoir le ministre américain John Slidell, venu proposer un rachat du Nouveau-Mexique et de la Californie (pour 25 millions de dollars) et demander réparation (3,2 millions de dollars) pour les préjudices causés aux tout nouveaux citoyens américaino-texans pendant leur héroïque guerre d'indépendance. Devant ce camouflet, le président Polk envoit John Fremont en Californie pour une « *mission d'exploration* », ordonne au général Kearny de marcher vers le Nouveau-Mexique et prie le général Zachary Taylor, basé au Texas, d'occuper la rive droite du Rio Grande.

Le 25 avril 1846, l'armée yankee est attaquée par les Mexicains, et le Congrès déclare la guerre. Fremont, outrepassant ses instructions, organise un coup de main et, avec l'aide d'une flotte américaine, se rend maître de la Californie à peu de frais. A Mexico, les généraux Paredes, Arista et Santa Anna (politiquement ressuscité) se disputent le pouvoir autour de caisses vides. Le 14 septembre 1847, le général yankee Scott entre à Mexico et fait brièvement flotter le drapeau américain sur le Palacio national. Le Mexique signera finalement la paix et la cession de ses immenses territoires le 2 février 1848, par le traité de Guadalupe Hidalgo, un village au nord de la capitale. Les Etats-Unis consentaient à verser une indemnité d'environ 18 millions de dollars pour le tout. Le peuplement de l'Ouest à grand échelle pouvait dès lors commencer.

Les Yankees infligeront d'autres humiliations. Les quelques milliers de Mexicains installés sur les terres annexées bénéficiaient, aux termes du traité de 1848, de garanties: « *Ils seront maintenus et protégés dans la jouissance de leurs liberté et propriétés, ils seront assurés du libre exercice de leur religion, sans aucune restriction* », précisait l'article 9.

Le suivant ajoutait que « *toutes les concessions de terre faites sur les territoires ayant appartenu au Mexique seront considérées comme valables* ». Mais les colons anglo-saxons firent valoir que les Mexicano-Américains n'exploitaient que partiellement leurs ranches, trop occupés à faire la sieste ou à célébrer leurs innombrables fêtes, religieuses et païennes. Autant de moeurs jugées incompatibles avec la notion de rendements agricoles. Des Mexicains furent expropriés de leurs terres sans autre forme de procès, et les plus pauvres d'entre eux subirent toutes sortes d'injustices. Certains se révoltèrent violemment, comme Juan Cortina au Texas ou Joaquin Murieta en Californie ; d'autres s'acharnèrent à cacher leurs origines, renonçant à transmettre leur langue et leur religion à leurs enfants.

La guerre faillit de nouveau éclater entre le Mexique et les Etats-Unis en 1853, année du dernier retour au pouvoir de l'infatigable Santa Anna. Délimitée naturellement par le Rio Grande jusqu'à El Paso, la frontière fixée en 1848 gênait ensuite, vers l'ouest, les Nord-Américains qui, pour des impératifs géographiques, devaient faire passer une ligne de chemin de fer reliant l'Atlantique au Pacifique en territoire mexicain. Les deux pays massèrent des troupes à la frontière. Santa Anna finit par accepter les « offres » du ministre américain Gadsden : il céda une importante bande au sud de l'Arizona et du Nouveau-Mexique, autour de Tucson, en échange d'une dizaine de millions de dollars.

La frontière, longue de plus de 3 000 kilomètres entre les deux pays, fut définitivement matérialisée en 1856. Elle reste impossible à garder, en dépit des importants moyens mis en œuvre par les Etats-Unis pour empêcher l'immigration illégale. Avec le renfort d'autres Latino-Américains, réfugiés économiques ou politiques, les Mexicains tiennent aujourd'hui une belle revanche : ils constituent plus de la moitié de la population de Los Angeles, par exemple, et poursuivent l'invasion pacifique du sud-ouest des Etats-Unis, qui fut leur.

Martine Jacot

Un entretien avec Jacques Poulain

« L'activité philosophique devient un élément essentiel de l'expérimentation contemporaine de l'homme »

NÉ EN 1942 dans la Somme, Jacques Poulain occupe aujourd'hui une place particulière parmi les penseurs français. Il développe en effet une réflexion sur la place des philosophes dans le débat public contemporain qui s'inspire à la fois de l' *« éthique de la discussion »* de Karl Otto Apel et de Jürgen Habermas et du pragmatisme américain. Après avoir enseigné de 1968 à 1985 à l'université de Montréal et travaillé au Collège international de philosophie, Jacques Poulain est aujourd'hui professeur à l'université Paris VIII-Saint-Denis.

Parmi ses derniers ouvrages, *L'Age pragmatique ou l'Expérimentation totale* (l'Harmattan,1991), *La Loi de vérité* (Albin Michel, 1993) et *La Neutralisation du jugement* (L'Harmattan, 1993) développent des analyses dont on trouvera les premiers éléments dans l'entretien qu'il nous a accordé.



« Les philosophes ont-ils aujourd'hui un rôle à jouer dans la société et dans les débats publics différent de celui des époques précédentes ?

– Certainement. En tout cas, à mes yeux. Mais je crois ne pas être le seul à penser ainsi. Encore faut-il expliquer ce qui a changé. Traditionnellement, les philosophes prenaient part à la constitution et à la transmission des sagesses. J'entends par « sagesse », ici, toutes les formes de connaissance instituées qui affirmaient détenir une vérité, dans des domaines aussi divers que la science, la politique, le droit, la morale. Ces sagesses – ou si l'on préfère ces « sapiences », pour user d'un terme ancien qui a l'avantage de réunir les aspects subjectifs et objectifs de la connaissance – étaient en quelque sorte la spécialité des philosophes.

» Leur tâche consistait à les conserver, à leur permettre de passer d'une génération à une autre, à les raviver par leurs critiques ou leurs reformulations. Sans doute y avait-il des écoles et des styles philosophiques très divers. Ils n'en avaient pas moins quelque chose en commun : la conviction de détenir un point de vue vrai, c'est-à-dire, finalement, immuable et clos sur lui-même.

– N'est-ce plus le cas ?

– Non. Ce qui domine, avec la naissance des sociétés modernes, c'est l'expérimentation. Cette notion ne désigne pas simplement les expériences scientifiques, mais, de manière beaucoup plus vaste, le fait que toutes les sagesses acceptées auparavant ont été remises en cause. Il n'y a plus moyen de construire une doctrine qui puisse prétendre détenir, une fois pour toutes, les normes de la conduite humaine, édicter les manières de répondre aux besoins de la vie humaine, fixer définitivement les droits et les devoirs.

» S'il fallait désigner le moment symbolique de cette mutation, ce serait le tremblement de terre de Lisbonne, au milieu du XVIIIe siècle. Que se passe-t-il alors ? Le Dieu de Leibniz est remis en question par Voltaire. Les « sagesses » ne sont plus garanties par un Etre suprême susceptible de porter en Lui l'harmonie du monde. Chacun, désormais, doit s'adresser à autrui pour tenter d'élaborer une vérité acceptable par lui-même et par l'autre. Chacun doit être garant des propos de l'autre, et non plus un tiers divin.

» D'autres changements sont intervenus, qui ont continué à ébranler les certitudes antérieures et à mettre en œuvre l'expérimentation des formes de sagesse inscrites dans les institutions juridiques, morales et politiques. De la même façon que le développement des sciences contemporaines a été scandé par des crises des fondements de ces disciplines, de même l'espace culturel et social a été profondément mis en crise au cours de ce siècle, notamment par les deux guerres mondiales et par l'évolution du capitalisme libéral et du capitalisme d'Etat soviétique. Ces crises ont eu également des répercussions sur les individus, à l'intérieur même de leur psychisme, et ont modifié la manière d'appréhender le langage.

– En quel sens ?

– Ce que nous avons fini de découvrir, pour le dire vite, c'est que l'esprit trouve son origine dans le langage. C'est dans et par le langage que se conduit la tentative pour établir une harmonie avec soi-même, avec autrui, avec le monde. Il n'existe pas de système d'accord préétabli de l'homme avec son environnement, que celui-ci soit naturel ou culturel. Cet accord est à construire par la communication avec autrui et avec soi-même. Ce processus fondamental, qui avait été pressenti par des philosophes, notamment Heidegger, a été confirmé par l'anthropologie du langage. Le langage n'est pas réductible au domaine psychologique. Il est pour les êtres humains la seule manière de construire leur monde, de le rendre visible, de s'y orienter.

– Cela ne dit pas encore en quoi le rôle des philosophes se trouve différent...

– En comprenant que l'homme est communication, et qu'il s'expérimente lui-même et la société au sein de cette communication, c'est tout l'espace politique, social, artistique qui est entré dans une dynamique différente, dans laquelle la place des philosophes, précisément, n'est plus du tout celle d'autrefois.

« La culture n'est pas condamnée à reproduire ni à justifier le monde économique et social »

» Ainsi, la politique ne peut plus être maîtrisée d'avance par une sagesse morale. Il s'agit de chercher la possibilité de s'accorder sur la réalisation effective d'une vie juste, et non plus simplement sur les conditions générales du bonheur ou du bien. Il n'est plus question de vouloir codifier les conditions qui permettraient d'être sûr de ne pas échapper au bonheur.

» De la même manière, il n'est plus possible de s'en remettre à une instance extérieure pour la régulation de la vie collective. Il existe désormais un jugement de l'opinion publique internationale qui possède son autonomie et son objectivité propre. Si nous voulons sortir de ce sentiment d'impuissance de l'opinion sur les événements et les malheurs du monde, il faut faire reconnaître le poids de ce jugement international. C'est aujourd'hui, à mes yeux, une tâche majeure pour les philosophes, et pour les intellectuels en général. Sachant que le rêve de s'approprier une fois pour toutes la sagesse est irréalisable, les philosophes sont en mesure de favoriser les formes de discussion publique qui expérimentent avec le consensus.

– Votre analyse ne rejoint-elle pas celle du pragmatisme américain ?

– Si, en précisant qu'il ne faut pas confondre la véritable richesse du pragmatisme avec l'image simplifiée et appauvrie qu'on en a trop souvent donnée. En effet, très longtemps, les Européens ont eu des Américains une vision réductrice et amoindrie.

» Heidegger, par exemple, considère que l'Amérique soumet les rapports des hommes entre eux, et les rapports des hommes à la nature, à l'efficacité et à l'automatisation. A ses yeux, elle néglige totalement, voire elle rejette, la réflexion. C'est là un contresens complet. La démocratie américaine est au contraire fondée sur une conception de la justice qui est profondément liée à une forme de communion entre l'individu et la nature. Et la fécondité des analyses du pragmatisme américain, dans les œuvres de Charles Sanders Peirce, de John Dewey, et aujourd'hui de Richard Rorty, est aujourd'hui de mieux en mieux connue du public européen.

» L'apport le plus important du pragmatisme américain, à mes yeux, est d'avoir fait comprendre que la communication détermine l'ensemble des régulations sociales : économiques, politiques, culturelles. Cela permet d'apercevoir que la culture n'est pas asservie. Elle n'est pas condamnée à reproduire ou à justifier le monde économique et social. Au contraire, la culture peut devenir aujourd'hui l'espace où les hommes ont à se reconnaître, à exercer leur jugement, à produire une forme d'harmonie nouvelle. La fonction de libération de soi, et aussi de reconnaissance de soi, remplie par l'œuvre d'art pour l'individu peut se retrouver à présent dans la culture pour la communauté.

– Ne s'agit-il pas là de propos exagérément optimistes ? On pourrait vous objecter par exemple que le développement de la société de communication, sous sa forme médiatique actuelle, se caractérise par une augmentation des manipulations de l'opinion et une diminution des capacités de jugement autonome...

– La raison en est simple : c'est seulement en abusant du consensus que nous avons pu découvrir que nous sommes des êtres de communication. Et l'existence de cet abus est due au fait que nous avons accordé une confiance excessive à une forme de consensus aveugle, dont le modèle provient en fait de la démarche scientifique. Pour interroger le monde physique, on le fait entrer dans un dispositif expérimental destiné à répondre par *« oui »* ou par *« non »* à la question : *« Mon hypothèse est-elle vérifiée ? »* Entre le monde et l'expérience, l'accord, ou le désaccord, dépend d'une réponse qui paraît indépendante du désir des scientifiques de voir leurs hypothèses confirmées.

» A mes yeux, le libéralisme a voulu transformer la vie sociale en un « laboratoire » conçu sur ce modèle. L'expérimentation libérale consiste à déléguer le jugement que tous doivent porter sur leurs conditions sociales et politiques de vie à une instance aveugle. On est censé obtenir le bonheur social et la justice par la seule application d'un consensus mécanique. On a cru qu'il suffisait *de laisser intervenir ce consensus* démocratique comme une instance indépendante des individus, qui jugerait en eux sans eux, pour sélectionner les désirs, les besoins et les intérêts et faire ainsi parler la « nature interne » des êtres humains.

« Il existe désormais un jugement de l'opinion publique internationale qui possède son autonomie et son objectivité propres »

– Par exemple ?

– Regardez les campagnes électorales. On fait parler les sondages, au lieu d'instaurer un débat critique où l'on pourrait juger des programmes et des objectifs des candidats. On considère donc seulement chez les citoyens leur accord ou leur opposition à des candidats ou à des programmes électoraux, mais on les dispense de parler de leurs propres attentes, de juger objectivement les programmes politiques (ou leur absence !). Les sondages prennent la place des véritables questions, qui sont allègrement laissées de côté : les mesures proposées par tel ou tel candidat sont-elles appropriées à la conjoncture sociale et politique ? Leur mise en œuvre peut-elle apporter autant de justice qu'il le promet ?

» Le développement de l'expérimentation sociale et de la société médiatique s'est donc fondée non pas sur la communication, mais sur une coupure de cette dernière. Il convient en effet de ne pas confondre les moyens techniques, qui se multiplient, et le débat public réel, qui est encore trop souvent absent. Cette situation montre à quel point la critique philosophique est absolument nécessaire. Car le règne des techniques de communication fait croire qu'il serait possible de s'approprier une fois pour toutes les conditions du bonheur, de manière satisfaisante et irréversible, au lieu de favoriser la *reconnaissance effective* du caractère objectif des conditions de vie au sein de cette expérimentation totale.

» L'époque contemporaine a cherché à édifier une vie éthique et politique aussi heureuse que la science est vraie. Nous savons aujourd'hui que cela ne correspond en rien aux conditions d'exercice de la vie sociale tant que la communication, comme échange et discussion libres, s'y trouve coupée d'elle-même et des expériences qu'elle engendre. L'éthique de la communication consiste au contraire à comprendre que nos tentatives pour construire un jugement collectif ne peuvent être usurpées ni par des machines, ni *par des nations, ni par des Etats* sous couvert de consensus.

– Que deviennent, dans cette perspective, les droits de l'homme ?

– Ces droits ne constituent pas seulement l'ultime refuge des minorités et des individus persécutés. Ils expriment les conditions nécessaires d'exercice de la vie sociale. En effet, en découvrant que notre existence, individuelle et collective, est constituée par le langage, on découvre du même coup qu'on ne peut accéder à soi-même qu'en soumettant ses jugements au jugement d'autrui et en jugeant les siens.

» Il reste que, dans la presque totalité des Etats du monde, les droits de l'homme sont inscrits dans la Constitution et semblent ainsi placés au-dessus des rapports de forces politiques. En fait, que ce soit aux Etats-Unis ou dans les grands pays industrialisés, l'exercice de ces droits, conditionné par l'expérimentation économique, s'est révélé peu à peu inaccessible à ceux qui se sont trouvés exclus de la sécurité sociale, des indemnités de chômage, des moyens de se donner une éducation et d'accéder à un logement.

– Ces grandes questions exigent une multitude d'analyses économiques, sociales, politiques et géopolitiques. Cette fois, nous voilà loin de la philosophie.

– Je ne le crois pas ! Car l'erreur dont nous vivons aujourd'hui les conséquences mondiales est dans le fond une erreur de type philosophique. Tant qu'on a ignoré la nature langagière propre à l'homme, on a considéré que ses désirs, ses intérêts, ses besoins, devaient être maîtrisés par l'esprit, comme s'ils constituaient en lui des forces irrationnelles. Depuis Platon, la nature des désirs multiples et inconciliables qui sont censés émaner du corps a été conçue comme contraire au dialogue de l'âme avec elle-même. La vie des dieux de l'Olympe illustre ce chaos éthique de tous les instants : on ne peut satisfaire qu'un désir et qu'un dieu à la fois, en étant coupable à l'égard de tous les autres. Pour maîtriser ce chaos, il était nécessaire d'instaurer un contrôle de l'âme individuelle sur elle-même et, corrélativement, une institution politique qui couronne la vie sociale. Or cette image d'un homme luttant contre ses désirs et leur irrationalité est la plus grande des injustices. Car l'homme pense nécessairement vraies les propositions par lesquelles il fait apparaître à ses yeux et aux yeux d'autrui ses perceptions, actions, désirs et paroles. En ce sens, le rapport au désir est, en son fond, rationnel et non irrationnel.

» Nous sommes peut-être assez loin de la philosophie comme discipline instituée, mais pas de ce qui a motivé son existence. On ne réglera les problèmes politiques où nous sommes qu'en reconstruisant l'espace public sur la base d'un usage du langage qui permette à chacun de soumettre ses expériences et celles d'autrui à l'exercice d'un jugement critique. Jusqu'ici, un tel jugement était réservé aux experts de la réflexion. La reconnaissance de la nature *« communicationnelle »* de l'homme fait que les philosophes n'ont plus aucun privilège. Ils peuvent seulement rappeler que chacun, simplement en parlant, reconnaît déjà, de fait, cette exigence pour lui-même et pour l'autre.

» S'il existe aujourd'hui une dimension politique majeure du travail des philosophes, c'est dans leur capacité à favoriser la construction commune d'une faculté de juger. A ce titre, l'activité philosophique devient un élément essentiel de l'expérimentation contemporaine de l'homme. Tout politicien qui voudrait l'entraver, parce qu'elle représenterait un danger pour le nouvel ordre mondial, ne pourrait le faire qu'au nom d'un consensus aveugle, au détriment de la liberté positive sauvegardée par les droits de l'homme, et finalement en contradiction avec le sens même de l'existence politique. »

Propos recueillis par
Roger-Pol Droit

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

La Belgique malmenée

LES ambitions internationales de la Belgique se sont-elles envolées dans le sillage des cinquante-six hélicoptères Agusta ? Le scandale provoqué par les pots-de-vin distribués par la firme italienne n'en finit pas d'éclabousser la classe politique du royaume et de mettre en cause sa crédibilité. La démission, mercredi 22 mars, du ministre des affaires étrangères, Frank Vandenbroucke, n'est ni la première ni, semble-t-il, la dernière. Après la mise à l'écart de trois personnalités du Parti socialiste francophone, dont le tout-puissant Guy Spitaels, président de la région wallonne, une décision sur le sort de Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN, paraît imminente et on se demande si Karel Van Miert, le membre belge de la Commission européenne, pourra passer entre les mailles du filet.

Cet orage a perturbé un ciel serein. Ainsi Jean-Luc Dehaene, le solide premier ministre, gérait-il avec maestria le capital de sympathie récolté durant la présidence belge de l'Union européenne, considérée par tous comme remarquable, notamment dans l'épineux dossier du GATT. Certes, M. Dehaene, pour cause de veto britannique, n'avait pu succéder à Jacques Delors à la tête de la Commission de Bruxelles en dépit du soutien de la grande majorité des pays européens. Son ministre des affaires étrangères d'alors, Willy Claes, accédait toutefois au secrétariat général de l'OTAN, ce qui n'était pas une mince consolation, et le premier ministre, auréolé de cette reconnaissance internationale, pouvait tranquillement convoquer des élections anticipées pour le mois de mai. D'autant que la fédéralisation du pays, prélude à un divorce sans violence entre flamands et francophones, semblait en bonne voie.

L'affaire Agusta a mis fin à cette euphorie. Non seulement elle entame le crédit international de la Belgique, mais elle risque d'aviver les tensions intérieures, notamment entre Flamands et francophones. Le discrédit qui retombe sur les partis traditionnels peut favoriser le développement des extrémismes de toutes sortes. Surtout en Flandre, où le xénophobe Vlaams Blok, qui exige l'indépendance d'une région vidée de ses éléments allogènes, pourrait améliorer son score, déjà inquiétant, obtenu lors des dernières consultations.

Si la Belgique n'est pas le seul Etat européen, loin s'en faut, à être atteint par les « affaires », elle semble moins à même, du fait de sa fragilité congénitale, inhérente à la formation même d'un pays artificiel, de faire face à leurs conséquences. Pour le meilleur, le « compromis à la belge » a permis une cohabitation, somme toute pacifique et équilibrée, entre les différentes communautés du pays. Pour le pire, il a favorisé la formation d'une classe « politico-affairiste », dont le scandale Agusta est en train de dévoiler les multiples, et dangereuses, ramifications.

Occasion manquée à la CFDT

LE syndicalisme français joue de malchance. Lanterne rouge des pays industrialisés au regard du taux de syndicalisation – légèrement supérieur à 9 % –, il cherche à enrayer son déclin et à redevenir crédible auprès des salariés. Le congrès de la CFDT, qui depuis près de vingt ans réfléchit à la crise du syndicalisme sous l'impulsion de ses dirigeants successifs, Edmond Maire, Jean Kaspar et Nicole Notat, offrait l'occasion de montrer un progrès de cette maturation.

L'organisation bénéficiait d'un contexte très favorable. Le regain de conflits salariaux dans le secteur public, laissant entrevoir une montée des revendications après l'élection présidentielle, est un signe d'un nouveau besoin de syndicats chez les salariés. Avec une progression de 15,4 % de ses adhérents en quatre ans, la CFDT apportait la preuve d'un début de resyndicalisation des salariés. Le renouveau du dialogue contractuel, avec l'ouverture d'une négociation sur l'emploi mardi 28 mars, laisse espérer que les partenaires sociaux vont prendre leurs responsabilités face à la montée de l'exclusion et du chômage. Enfin, l'apparente neutralité affichée par les confédérations sur l'élection présidentielle rompt avec l'image de politisation excessive longtemps entretenue par les syndicats.

Malheureusement, le quarante-troisième congrès de la CFDT, qui s'est achevé vendredi 24 mars à Montpellier, offre une image brouillée. Pour redevenir vraiment crédibles aux yeux des salariés, les syndicats doivent montrer qu'ils fonctionnent de manière vraiment démocratique, qu'ils ne sont plus des appareils bureaucratiques qui imposent leur loi. Nicole Notat avait d'autant plus besoin de donner des gages que c'est bien à la suite de complots d'appareil qu'elle a pris la place de Jean Kaspar en octobre 1992. Or le résultat est exactement à l'inverse de ce qui était recherché. Il restera bien difficile à faire comprendre aux salariés qu'une direction confédérale sanctionnée lors de son congrès sur la politique qu'elle a suivie les trois années précédentes puisse ensuite être réélue sans apparente difficulté par les mêmes délégués.

En d'autres temps, Edmond Maire obtenait un vote positif de ses militants en signifiant clairement qu'un blâme entraînerait son départ. Après le camouflet infligé par les congressistes de Montpellier, Nicole Notat, une femme d'autorité au charisme réel, ne pouvait guère se résoudre à une telle issue, l'absence de solution de rechange pour sa succession ajoutant alors la crise à la crise. Mais, au moins, aurait-elle pu donner le sentiment qu'elle tiendrait compte de l'avertissement clair et net qui lui avait été adressé. Ramener ce vote à un simple accident de parcours, en voyant dans sa réélection une « *rectification* » du blâme reçu, laisse mal augurer de l'effet qu'aura ce congrès sur l'image du syndicalisme. Les syndicats ont besoin d'urgence d'un supplément de démocratie. Il y va de leur crédibilité.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé.
..djoints au direuteur de la rédaction : Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Les statistiques et la cartographie

L'AVIS DU MÉDIATEUR

LE PRÉCÉDENT AVIS du médiateur, la semaine dernière, portait sur les problèmes posés par le traitement rédactionnel, dans *Le Monde*, des informations sur l'action contre le tabagisme et, particulièrement, de l'interdiction de la publicité du tabac. L'évocation de ce dossier d'actualité a fait ressortir d'anciennes correspondances dont l'intérêt ne s'est pas émoussé : elles apportent, en effet, d'utiles corrections sur le sujet lui-même (le tabagisme en Europe) et, d'une manière plus générale, sur l'illustration cartographique de nos articles.

En rendant compte de la neuvième conférence mondiale sur le tabac et la santé, en octobre dernier, *Le Monde* avait publié une carte fondée sur le nombre des décès liés à cette *« épidémie pas comme les autres »* dans les pays européens, en 1990. M. Michel Roux, maître de conférences de géographie (Languidic, Morbihan), nous avait écrit en observant que cette carte avait été dessinée à partir de données brutes, ce qui la rendait peu significative. *« Le taux de mortalité imputable au tabac, c'est-à-dire le rapport des personnes décédées à la population totale, aurait été un paramètre plus pertinent. Il aurait révélé une géographie quelque peu différente. »*, écrivait-il. Mme Marie-Claire Zaug, de Nancy, nous avait fait la même objection, en notant que, sur notre carte, les pays scandinaves paraissaient, en données brutes, peu touchés, alors que le taux de mortalité considéré (0,1 %) était le même que pour la France. Il fallait rendre justice à ces observations, fût-ce un peu tard, ne serait-ce que parce qu'elles peuvent s'appliquer à la traduction cartographique d'autres données statistiques.

M. Michel Roux allait plus loin et comparait les taux de mortalité liés au tabagisme aux niveaux de consommation de cigarettes dans les pays de la CEE. Il faisait apparaître qu'il n'y avait pas de corrélation entre les deux phénomènes, les Grecs et les Espagnols se classant en tête pour la consommation par habitants et à un rang modeste pour la mortalité spécifique du tabagisme, tandis que les Danois et les Néerlandais semblaient mourir plus en fumant moins ! Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ces contradictions : nocivité des tabacs consommés, disparités dans l'établissement des statistiques de mortalité liée au tabagisme. M. Michel Roux en avançait une autre : *« Les taux de mortalité les plus élevés correspondent à ce que l'on nomme la dorsale européenne, c'est-à-dire l'axe urbanisé et industrialisé qui s'étend de Londres à Milan. Il est plus facile* – concluait-il – *de culpabiliser un fumeur que de remettre en question un modèle de société. » Le Monde* se contente de verser cette pièce au dossier du tabac et retient au passage la leçon de cartographie.

André Laurens

AU COURRIER DU « MONDE »

La Pologne et les juifs

Deux éminentes personnalités juives souhaitent établir un dialogue avec la Pologne et les Polonais, et elles estiment que ce dialogue passe par une *« clarification du passé »* (*Le Monde* du 18 février). Toutefois, ces auteurs n'ont pas une parole pour évoquer six cents ans de judaïsme en Pologne, depuis l'époque où le roi Casimir le Grand a créé au XIVe siècle un centre d'accueil des juifs unique au monde. Cela explique comment on a retrouvé, en Pologne indépendante, en 1918, 3,5 millions de juifs, soit 10 % de la population, qui furent, d'après les auteurs, enfermés dans les ghettos.

C'est une incroyable contre-vérité, car il n'y avait pas un seul juif dans les ghettos pour la simple raison que ces ghettos n'existaient pas (avant que les nazis ne les installent) – à moins qu'on ne considère comme ghetto le quartier qui va de la rue des Rosiers à Saint-Paul, à Paris. Il est à craindre que la *« clarification du passé »* à la manière de MM. Khan et Weill n'ait des effets inverses de ceux qu'ils prétendent rechercher.

Les mêmes dénoncent l'antisémitisme des Polonais après la guerre et tombent ainsi dans le panneau des autorités communistes de l'époque, qui ont inventé de toutes pièces cette supercherie pour essayer de masquer leur faillite économique et politique.

Il n'y avait pas d'antisémitisme dans la population, car il n'y avait pratiquement plus de juifs. Cinquante mille à peine ont échappé à la Shoah et une bonne partie a émigré. La tuerie de Kielce fut une provocation de la milice, alors que les victimes devaient émigrer incessamment. Il restait bien quelques juifs en Pologne, dont certains furent placés aux postes clefs de la milice ou, comme M. Urban, au poste de porte-parole du gouvernement. Mais ce n'est pas eux qui auraient protesté contre ces odieuses mises en scène.

Marc Konopka
Paris

Les soixante-huitards

Dans un article du 1er février appelé « A la soupe ! », Bertrand Poirot-Delpech écrit : *« Les anciens soixante-huitards ont montré le chemin par leur réussite aux commandes de la société qu'ils exécraient. »*

Je ne me reconnais pas dans cette affirmation lapidaire. Elle me gêne d'autant plus que, depuis quelque temps, je relève dans vos colonnes que *« les anciens soixante-huitards cotisent à la caisse des cadres »*, ou bien encore dans le cahier anniversaire du *Monde*, à l'année 1968 : *« Le mouvement de mai eut l'allure d'une grande farce (...). Les animateurs (...) ont su investir les lieux de pouvoir (médias, publicité, cabinets ministériels, sièges sociaux d'entreprise, chaires d'université) pour rendre plus performante la société qu'ils avaient tant combattue »* (Frédéric Gaussen).

Il me semble important d'être clair. Et de sortir des généralités.

Beaucoup d'anciens soixante-huitards sont devenus des enseignants mais pas des présidents d'université, des créateurs de théâtre, de musique, de danse, de cinéma, des artistes peintres, des amoureux de l'écriture, des critiques, des philosophes, des médecins, mais pas forcément dans le star-system, des journalistes, mais très rarement des grands patrons de presse comme Serge July, et on ne peut pas dire que *Libération* soit devenu un grand journal conservateur.

Ensuite en politique, à part Bernard Kouchner qui a traversé mai 68 avec sympathie, ainsi que Brice Lalonde, je ne connais pas d'homme politique important sur le devant de la scène qui vienne de Mai 68.

Et il me semble qu'Alain Krivine et Arlette Laguiller ont conservé leurs convictions. Si quelques anciens militants ont effectivement été dans des cabinets ministériels, je n'appelle pas cela vraiment des postes de pouvoir. D'autant que le Parti socialiste a toujours été extrêmement méfiant à l'égard de mai 68. François Mitterrand n'aimait pas cette époque-là. Disons que Michel Rocard l'a aimée, mais finalement il s'est retiré sur le côté. Donc, je ne comprends pas cette rumeur. Connaissons-nous des anciens militants de mai 68 qui fassent vraiment partie des dirigeants au niveau tant économique que politique et médiatique dans la France d'aujourd'hui, c'est-à-dire qui soient vraiment à des postes de décision ? Je ne le crois pas. Beaucoup de soixante-huitards ont été proches ou même partie prenante de tous les mouvements contre l'injustice depuis vingt ans. On les rencontre dans les manifs, dans les différentes associations, bien sûr ils ne sont plus tout à fait les mêmes, mais ils n'ont pas trahi leurs convictions.

Hélène Bleskine
(écrivain), Paris

Les falaises du Lubéron

Je laisse de côté Greenpeace, les aérosols, les baleines, et le trop classique assemblage entre une certaine écologie et l'extrême droite, pour ne rectifier qu'une erreur de Roger Cans, mais grosse (*Le Monde* du 28 février).

« Les falaises du Lubéron » ne sont nullement interdites à l'escalade, pour motif de protection de l'aigle de Bonelli. Les rochers de Buoux, mondialement connus de tous les grimpeurs, amateurs et professionnels, continuent à attirer les foules : on y fait la queue, à la saison. L'arrêté de biotope ne couvre que des falaises généralement délaissées, et pour une raison que Roger Cans ignore : aujourd'hui, la grimpe se fait sur rochers équipés, et ceux-ci ne l'étaient pas.

Reste l'image idyllique de l'article en cause : les bons grimpeurs qui *« découvrent et protègent les rapaces »*. Un beau rêve, oui, mais un rêve : un grimpeur grimpe une voie équipée, redescend *« à la moulinette »* et c'est tout. Nous ne sommes plus au temps de Frison-Roche.

Michel Gerbault
Sivergues, Vaucluse

Amalgame

Si Roger Cans avait vu l'arrivée des chevaux polonais, l'an dernier, à Paris, dont certains étaient morts étranglés par leur corde au cours d'un voyage de quarante-huit heures sans manger ni boire ; s'il voyait, chose hélas courante, les camions chargés d'animaux arrêtés en juillet, à midi, en plein soleil, par 40 degrés sur une route de Provence, pendant que le routier se restaure, peut-être qu'il n'aurait pas eu envie d'ironiser sur les défenseurs des bêtes destinées à la boucherie.

Lecteur assidu, je m'étonne, n'ayant que très rarement trouvé dans mon journal des articles sur ce problème, d'en découvrir un en première page mais qui est une satire contre des cas, rarissimes heureusement, d'idiots, ou pis, de xénophobes et de fascisants déguisés en protecteurs des animaux.

De plus, pourquoi faire l'amalgame entre ceux qui s'élèvent contre les souffrances inutiles infligées aux bêtes et les écologistes ? Les seconds, certes, sont aussi mal traités : l'intervention récente de Greenpeace à Cherbourg est ridiculisée par un clin d'œil à ceux qui n'ont rien compris : puisqu'on renvoie les déchets radioactifs au Japon, tout le monde devrait être content... Même démagogie populiste ! Est-ce digne du journal *Le Monde* ?

Albert Ratz
Saint-Victor-des-Oules, Gard

Les droits des animaux

L'article de Roger Cans (*Le Monde* du 28 février) appelle quelques remarques.

1) On peut aimer les animaux sans être forcément un écologiste pur et dur qui regretterait le *« temps de la marine à voile et de la lampe à huile »*.

2) On peut être un ami des animaux sans pour autant être d'extrême droite (sinon 53 % des Français qui ont un chien ou un chat éliraient sans problème les candidats de ces mouvements).

3) On peut être un ami des animaux sans développer un racisme honteux.

Mais les *« frustrés de l'affectif »* *(sic)* contesteront sûrement la conclusion de l'article : *« On peut déplorer que la nature soit cruelle, mais on doit admettre le fait. »*

En l'occurrence, c'est l'homme qui est cruel et les *« braves gens qui font leur métier ou suivent des traditions innocentes »* sont les complices (peut-être) involontaires de tueries injustifiables.

La nature est cruelle parce qu'il s'agit pour beaucoup de ses habitants de survivre – le pygmée qui tue un éléphant à la sagaie, ou le lion qui dévore la gazelle –, mais la corrida sert-elle à nourrir des exclus, les produits de la chasse vont-ils aux restos du cœur ?

L'attitude de l'homme à l'égard de l'animal est d'autant plus scandaleuse qu'elle est le plus souvent gratuite.

C'est au nom du spectacle, au nom du luxe que l'on détruit des vies. Une nouvelle casuistique voudrait que l'animal n'ait aucun droit mais que l'homme ait des devoirs à son égard.

Si tel était le cas, c'est un retour a l'obscurantisme le plus détestable qu'il nous faudrait déplorer.

Je croyais que, depuis Descartes, depuis que l'on avait trouvé une âme aux femmes, puis aux *« nègres »*, puis aux Indiens, l'homme avait admis que tous ses frères dits inférieurs avaient un droit, celui de vivre et, s'ils devaient nous servir de nourriture, être traités jusqu'à l'abattoir avec les égards minimums dus à un être vivant.

Jean-Pierre Hutin
(Association de défense des animaux de compagnie)

Montgolfières, à vos marques !

Pendant le siège de Paris, en 1870, la ville s'est servie de montgolfières pour envoyer des messages au gouvernement républicain de défense nationale de Gambetta, replié à Tours. Le 25 novembre 1870, le ballon *La Ville d'Orléans* fut lâché à La Villette. Les deux hommes à bord étaient Paul Rolier et Léon Bezier. Ce ballon fut pris par un violent vent du sud et emporté au-dessus de la mer du Nord jusqu'en Norvège. Rolier et Bezier réussirent à quitter leur nacelle sur les pentes de la montagne de Lifjell, dans la région du Telemark. Ils passèrent une nuit dans le froid et la solitude de ces lieux sauvages. Le lendemain, ils furent découverts par deux fermiers norvégiens, Clas et Harald Strand. Les fermiers prirent soin des deux officiers français, affamés et frigorifiés, et les emmenèrent à Seljord, une séduisante et pittoresque bourgade au cœur du Telemark.

Rolier et Bezier rejoignirent Oslo en deux jours. Partout où ils passèrent, ils furent accueillis avec sympathie et célébrés comme des héros. Les Norvégiens étaient alors très profrançais, et, comme c'était le premier voyage par les airs en Norvège, l'événement faisait sensation.

Son cent vingt-cinquième anniversaire sera célébré avec éclat à Seljord et, à cette occasion, nous souhaiterions inviter des descendants des deux aéronautes. Tout ce que nous savons est que Rolier et sa famille vivaient à Serquigny (Eure) en 1895. Nous voudrions prendre contact avec leurs parents.

Nous voulons lancer aussi un appel aux actuels pratiquants français des montgolfières pour leur dire : faites comme Rolier et Bezier, l'été prochain !

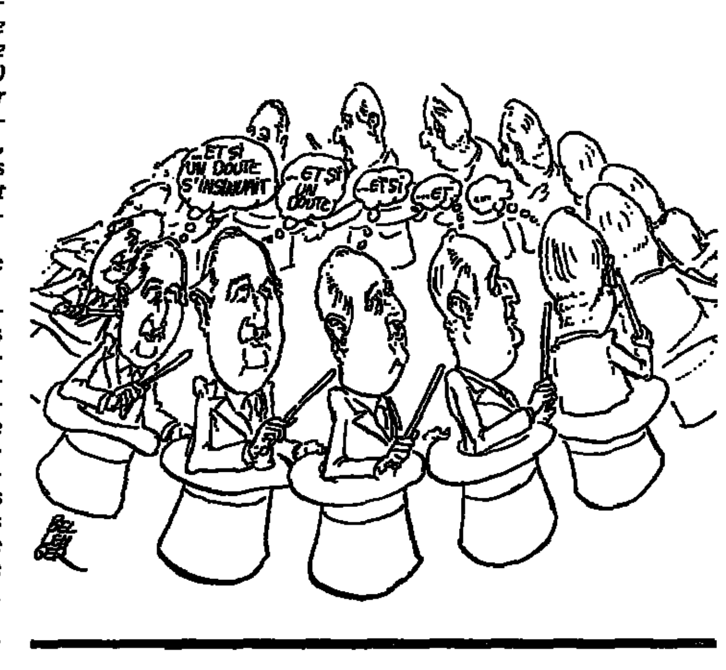
Nils Johan Ronniksen
Drammen, Norvège

Outre-Rhin ?

Pourquoi beaucoup de Français – journalistes et même hommes (femmes) politiques – en se référant à l'Allemagne l'appellent « outre-Rhin » ? Puisque, selon ces critères, je n'habite pas en Allemagne, pouvez-vous me dire dans quel *no man's land* je vis actuellement ? Négligence ou ignorance des données géographiques, et rien de plus ? Le premier empire n'est-il pas depuis longtemps du ressort de l'Histoire ?

Erwin Hartmann
Bonn

TRAIT LIBRE



LE MONDE / DIMANCHE 26 - LUNDI 27 MARS 1995

TÉLÉPHONE Le Sénat américain a entre ses *mains l'avenir* des télécommunications aux Etats-Unis. Il devrait se prononcer en faveur d'une réforme, soutenue par l'administration Clinton, visant à permettre à tous les opérateurs de sortir de leur spécialité. Les dernières barrières du secteur devraient sauter. La commission du commerce vient déjà d'adopter un compromis. ■ CETTE NOUVELLE ÉTAPE de la déréglementation fera perdre aux sept *« Baby Bell »* leurs monopoles régionaux et ouvrira le marché des appels locaux évalué à 98 milliards de dollars. ■ LA RÉFORME devrait faire taire les critiques de l'étranger où *l'on reproche aux Etats-Unis* de vouloir pousser la déréglementation et les *privatisations* à l'extérieur de leurs frontières (pour ouvrir de nouveaux marchés aux opérateurs américains) et de maintenir des monopoles locaux à l'intérieur.

La déréglementation des télécommunications s'accélère aux Etats-Unis

Les barrières séparant les opérateurs de la télévision par câble et ceux du téléphone pourraient être abolies. Le Congrès doit encore se prononcer sur cette réforme voulue par l'administration Clinton

LA SUITE du processus de déréglementation des télécommunications aux Etats-Unis dépend maintenant du Congrès américain, qui doit se prononcer sur un projet de réforme des télécommunications conforme aux vues de l'administration Clinton. S'il l'approuve, il supprimera les frontières qui distinguent *les métiers d'opérateur* du câble et d'exploitant de téléphone ainsi que les activités *d'opérateur* de communications longue distance des compagnies locales (disposant d'un monopole régional). Cette révolution est attendue. Elle fait l'objet de toutes les tractations, de tous les lobbyings depuis de longs mois aux Etats-Unis.

Un premier pas – et de taille – vient en effet d'être franchi. Le républicain Larry Pressler, porte-drapeau de cette déréglementation américaine, *vient d'obtenir* un compromis à la commission du commerce du Sénat qu'il préside. En dix ans, les essais répétés pour réformer la législation américaine des télécommunications, dont les principes de base datent de 1943 – année de création de la Federal Communication Commission (FCC), l'organisme de tutelle du secteur des télécommunications aux Etats-Unis –, *ont tous été taillés* en pièces par le Congrès.

Tout tourne autour des « Baby Bells », les sept compagnies locales de télécommunications nées du démantèlement en 1984 du géant américain ATT, surnommé « Ma'Bell » par les Américains. Depuis cette date, le téléphone longue distance est soumis à la concurrence. MCI et Sprint rivalisent avec ATT. *Mais les Baby Bells, ou RBOCs (Regional Bell Operating Compagnies)*, c'est-à-dire les sociétés Ameritech, Bell Atlantic, Bellsouth, Nynex, Pacific Telesis, Southwestern Bell et US West, dont les chiffres d'affaires sont compris entre 12 et 16 milliards de dollars (60 à 80 milliards de francs), conservent un monopole sur les appels locaux. Un marché de 98 milliards de dollars, selon une évaluation récente de l'hebdomadaire américain *Business Week*.

Abattre les cloisons entre les *différents* opérateurs de communication, qu'il s'agisse de compagnies de téléphone longue distance ou régionales, ou encore de câblo-opérateurs, passe par la suppression des monopoles locaux dont profitent les Baby Bells. Cette remise à plat du sytème est souhaitée par *différents acteurs. Le monde des affaires* y voit des opportunités et la perspective de communications téléphoniques moins chères.

Le vice-président Al Gore a, pour sa part, souligné à plusieurs reprises l'attachement de son administration à faire sauter d'anciens verrous, rendus caducs par l'essor des technologies numériques. *Que* les Baby Bells puissent offrir sur leur réseau téléphonique de la vidéo à la demande, que les câblo-opérateurs puissent vendre du téléphone, que les trois grands « *carriers* » (transporteurs) *puissent se* lancer sur le marché du local et que les compagnies régionales puissent entrer dans la bataille sur le téléphone longue distance, tout cela instaurera davantage de compétition, une profusion de nouveaux services et créera des emplois. C'est aussi un moyen d'accélérer le passage à la « société de l'information ».

La FCC et la division antitrust du département de la justice y sont plutôt favorables. L'arrivée négociée des Baby Bells sur le marché *des communications de longue distance* en échange de la suppression de leurs monopoles régionaux semble pouvoir renforcer la concurrence au moment où ATT, dont la position reste très forte, regagne *des parts de marché sur ses* deux principaux rivaux, MCI et Sprint, et menace de se reconstituer un début de monopole. L'arrivée des compagnies locales lui rendra la tâche moins facile.

Par ailleurs, l'ouverture du marché américain servira d'arme à l'administration lorsqu'elle presse les pays étrangers de basculer dans une déréglementation complète. Car les Etats-Unis, qui réclament cette évolution ailleurs, se voient reprocher la *présence* de monopoles locaux chez eux. A l'automne dernier, un premier projet de réforme avait été abandonné, faute de pouvoir être adopté au Congrès. Le changement de majorité intervenu depuis, avec une forte prééminence des républicains, joue en faveur des partisans de cette déréglementation.

L'accord trouvé jeudi 23 mars par le sénateur Pressler et adopté par la commission du commerce *impose* des conditions sévères aux Baby Bells pour entrer sur le marché du téléphone longue distance. Elles devraient pouvoir immédiatement offrir de tels services depuis leur région d'origine, à condition de se soumettre à des vérifications extrêmement rigoureuses.

La réforme qui se *prépare ne fait*, de toute façon, qu'accompagner une *lame* de fond. De nombreuses brèches ont déjà été ouvertes. D'abord par les Etats eux-mêmes, qui ont parfois encouragé une certaine concurrence sur le téléphone local. Le téléport de New York a déjà pris bon nombre de clients à Nynex, la compagnie régionale, notamment parmi les sièges sociaux de grandes entreprises installées à Manhattan. Les péages de New York envisagent de tirer de la fibre optique pour offrir du téléphone. Et ce ne sont que quelques exemples. Par ailleurs, certaines Baby Bells ont obtenu des tribunaux le droit *d'offrir des services vidéo. Les* alliances se multiplient entre compagnies de téléphone et opérateurs du câble. L'édifice législatif craque.

Caroline Monnot

Portrait des sept « Baby Bell »

■ Elles sont nées du démantèlement d'ATT en 1984.
■ Elles *disposent d'un monopole* local et dépassent en chiffre d'affaires les opérateurs nationaux suisse, néerlandais ou suédois.
■ Elles se diversifient dans le câble et la téléphonie sans fil.
■ Elles multiplient les participations dans les réseaux étrangers à la faveur des privatisations.
■ *Bellsouth* (Atlanta), Nynex (New York) et Bell Atlantic (Philadelphie) forment le trio de tête. *Par rapport* à Ameritech (Chicago), Southwestern Bell (Saint Louis), US West (Englewood), et Pacific Telesis (San Francisco), l'écart tient à une poignée de milliards de dollars.

Querelles entre régions et fédération

Le projet de déréglementation des télécommunications, la **suppression annoncée des frontières entre opérateurs locaux et compagnies longue distance de téléphone aux Etats-Unis risque d'amoindrir le pouvoir des Public Utilities Committee (PUC), ces commissions qui, dans chaque Etat, réglementent les services de télécommunications. Voilà qui n'est pas forcément pour déplaire à la FCC, la Federal Communications Commission, instance fédérale dont la philosophie est souvent en opposition avec celle des PUC. La répartition des compétences entre la FCC fédérale et les PUC locales est souvent délicate à définir et les occasions de querelle nombreuses.**

Le groupe textile DMC se redéploie dans la distribution

Son nouveau PDG cherche une protection contre les aléas de la mode

DMC (Dollfus Mieg & Cie) a payé un lourd tribut – 148 millions de francs de pertes en 1994 – à la crise, aux désordres monétaires et à... la mode. La consommation de textile a stagné en Europe, régressant même en France et en Allemagne, ses deux principaux marchés, de 3,6 % et 2,5 %. La lire a *perdu* la *moitié de sa* valeur en deux ans et demi, dopant la concurrence transalpine. La mode du vêtement uni, enfin, n'a fait qu'ajouter aux difficultés d'un groupe dont la principale filiale allemande, KBC, est le leader mondial de l'impression de tissus.

Ces difficultés ont abouti à la démission *spectaculaire* de David Suddens, quarante-sept ans, neuf mois après son arrivée à la présidence du directoire et à son remplacement par Jacques Boubal (*Le Monde* du 7 mars). Appuyé par le fonds de retraite PDFM, filiale britannique de l'Union de banques suisses et premier actionnaire de DMC avec 10,2 % *du capital*, David Suddens proposait de tailler dans le vif. Et de recentrer le groupe sur ses deux principaux métiers, l'impression et la mercerie. Les actionnaires français (AGF, Clinvest, Caisse des dépôts) ne l'ont pas suivi, préférant l'alternative défendue par l'actuel patron.

« Réduire les capacités de production, c'est souvent une solution de facilité, commente Jacques Boubal. *Mais il était dangereux de se lancer dans une restructuration incertaine et lourde qui aurait focalisé le groupe sur un petit nombre de métiers, l'exposant plus encore aux aléas de la mode. »* Il prône à l'inverse une *« stratégie volontaire de redéploiement »* revenant à *« gérer 50 millions de francs de restructurations par an »*, chiffre jugé raisonnable pour un groupe de 7,97 milliards de francs de chiffre d'affaires. Et il reprend à son compte la stratégie de Julien Charlier, patron emblématique du groupe pendant treize ans. Priorité est donc donnée au redressement de KBC et plus généralement à *celui du pôle impression du* groupe. L'activité de détail de la filiale allemande a été vendue à son management ; un plan de restructuration prévoit 275 nouvelles suppressions d'emplois (175 en Allemagne, 100 en France), quand les effectifs de DMC ont déjà diminué de 4 % en 1994. Le pari, pourtant, est loin d'être gagné, le chiffre d'affaires de KBC étant en retrait de 16 % depuis le début 1995... A *moyen terme, la filiale allemande* va devoir se convertir en totalité au « circuit court » – ces délais de livraison extrêmement réduits – qui ne représente encore que 20 % de son activité. *« Cette pratique est encore peu répandue en Allemagne,* explique Jacques Boubal, *mais elle est de plus en plus réclamée à l'exportation »* par des distributeurs comme Marks & Spencer.

L'entreprise retrouve la stratégie de Julien Charlier, son ancien patron emblématique

DMC, dont le déploiement sur *les marchés* en croissance de l'Asie du Sud-Est et de la Chine va être accéléré, sera réorganisé en quatre grands pôles d'activités. L'impression sera contrebalancée par le développement du tissu uni, contre-cyclique comme l'a montré l'essor, l'an dernier, de l'activité « sportswear » *avec un chiffre d'affaires en* hausse de 22 % à 1,16 milliard, et un résultat d'exploitation en augmentation de 89 % à 70 millions.

Les produits industriels (doublures, fils à coudre, fermetures à glissière), *« peu sensibles aux modes »*, formeront le troisième pôle du groupe. Enfin, un nouveau pôle « distribution » sera mis sur pied, où Descamps, filiale en difficulté pourtant, trouvera, selon Jacques Boubal, une *« vraie place »*. Ce pôle s'appuyera, essentiellement, sur un nouveau concept de boutiques, baptisé Loisirs et Création, et proposera broderie, *tapis*serie, crochet et patchwork, bien sûr, mais aussi de la peinture sur soie ou de l'agencement floral... L'investissement est limité – une douzaine de millions de francs –, mais constitue *« la première étape d'un développement important dans la distribution »*. Deux boutiques devraient ouvrir en 1996 avec, à terme, une cinquantaine de boutiques en Europe, dont une trentaine en France.

Pierre-Angel Gay

Zenith Data Systems parvient à l'équilibre

La filiale de Bull bénéficie de son accord avec Packard Bell

SELON SON PDG, Jacques Noels, Zenith Data Systems, la filiale *micro-informatique* du groupe Bull, va mieux. Elle a atteint l'équilibre d'exploitation au cours des derniers mois de 1994. Et l'objectif d'équilibre financier, un temps fixé pour 1994, semble aujourd'hui *« raisonnablement tenable »* pour 1995. ZDS se redresse et s'est dotée d'une vraie stratégie.

Cette filiale « maudite », mouton noir micro-informatique du groupe Bull, a tout vécu. Son rachat au groupe américain Zenith Electronics – une idée de Francis Lorentz, l'ancien président de Bull – a été contesté dès le départ. La note était, *il est vrai, plutôt salée : 635 millions* de dollars, soit 4 milliards de francs. Sa cession n'a cessé, par la suite, d'être évoquée.

Marginale dans une industrie de la micro-informatique dont les effets de volume se sont accentués, ZDS a longtemps *souffert* d'une structure de coûts peu compétitive et d'une distribution chaotique. Et il est fort probable qu'elle aurait été amenée à *disparaître*, si elle n'avait été abritée par un groupe public.

Aujourd'hui cette filiale peut envisager une trajectoire satisfaisante, comparable à celle de Thomson Multimedia (ex-TCE), celle du groupe Thomson dans l'électronique grand public (téléviseurs, magnétoscopes...). Le mérite en revient au prédécesseur de Jean-Marie Descarpentries à la tête de Bull, Bernard Pache. Avec une foi inébranlable, il s'est arc-bouté sur une stratégie : *« Un constructeur informatique qui souhaite demeurer un généraliste ne peut se couper de la micro. »*

Ensuite M. Pache a, sans doute, sauvé ZDS grâce à l'accord avec Packard Bell conclu en juin 1993, centré sur la mise en commun des achats. Réunis, Packard Bell et ZDS *représentent une force de négociation* avec les fournisseurs de composants ou de périphériques, égale à 15 % du marché américain. *« Zenith peut prétendre à des conditions d'achat équivalentes à celles d'un IBM ou d'un Compaq »*, affirme Jacques Noels. Les coûts d'approvisionnement, pénalisants lorsqu'on ne pèse que 3 % du marché mondial comme ZDS, ont été fortement réduits.

NOUVELLE CROISSANCE

Par ailleurs, les dirigeants de Zenith se sont livrés au travail d'élagage *qui n'avait pas été entrepris* lors du rachat. *« Il est arrivé au cours des dernières années que la marge brute de Zenith ne couvre même pas les dépenses de fonctionnement »*, reconnaît-on aujourd'hui dans l'entreprise. Le chiffre d'affaires par employé (800 000 dollars aujourd'hui) a été multiplié par quatre en trois ans. Les effectifs *ont été* réduits de 40 %. La société emploie *aujourd'hui 1 800 salariés*, dont les deux tiers aux Etats-Unis. Une usine européenne sur deux a été supprimée dont, en France, le site ultramoderne de Villeneuve-d'Ascq.

La logistique du groupe sur le Vieux Continent a été regroupée, une première fois à Seclin dans le Nord, puis redéplacée à Angers. La *distribution* a été *reprise en main*. Elle est désormais essentiellement indirecte, Zenith ne traitant plus en direct qu'un nombre extrêmement limité de grands clients. Parallèlement, l'entreprise a renoué avec la croissance et connaît des rythmes désormais supérieurs à ceux du marché.

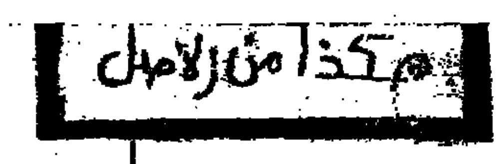
En 1994, Zenith revendique ainsi une progression de 23 % de son chiffre d'affaires, à 1,3 milliard de dollars (6,5 milliards de francs), soit un gain presque deux fois supérieur à celui du marché mondial de la micro. Cette progression confirme celle de 1993 (+ 22 % dans un marché en croissance de 9 %). ZDS regagne donc du terrain, après en avoir perdu trois années durant. De 1990 à 1992, le constructeur micro-informatique avait vu ses ventes diminuer de 15 % par an, alors que le marché évoluait respectivement de : + 20 % en 1990, – 7 % en 1991 et + 3 % en 1992.

Contrairement à ses concurrents, ZDS n'est guère tenté pour le moment par l'électronique grand public. *« Notre axe de développement, c'est le professionnel, qui représente encore plus de 70 % du marché des PC. Le grand public n'est aujourd'hui pas nécessaire à notre croissance. Notre accord avec Packard Bell nous fait bénéficier d'un effet volume sans avoir à jouer la carte de la micro-informatique domestique »*, confirme Jacques Noels. Par ailleurs, le grand public impose d'énormes investissements de notoriété et d'image. *« IBM investit 100 millions de dollars en campagne publicitaire. Compaq au moins autant. Nous ne pouvons pas nous le permettre ».*

Tout comme Packard Bell distribue les portables Zenith aux Etats-Unis, le singapourien IPC, avec lequel Bull a engagé des discussions, devrait commercialiser les micros du groupe français en Asie. IPC, qui ne fera pas partie du premier groupe d'actionnaires de *Bull*, devrait être également associé dans le *cercle des investisseurs* à moins de 10 %. Les négociations devraient aboutir dans les prochains jours.

C. M.

CRAY COMPUTER, premier fabricant mondial de gros ordinateurs, a demandé, le vendredi 24 mars, à *bénéficier* de la *protection* de la loi sur les faillites. En février, la compagnie avait tenté sans succès de renflouer sa trésorerie avec une émission d'actions pour lever 20 millions de dollars. Il s'agissait de la cinquième tentative en *vingt mois. La compagnie* a accusé une perte nette de 37,7 millions de dollars (189 millions de francs) en 1994, après une perte de 47,9 millions en 1993 (240 millions de francs) et supporte 18,8 millions de dollars de dettes.



هكذا من الاصل

Tandis que Wall Street est au plus haut Tokyo et Francfort sont au plus bas

Les marchés boursiers réagissent de manière contradictoires à la crise monétaire

La Bourse de New York a battu vendredi 24 mars un nouveau record de l'indice Dow Jones, à plus de 4 100 points. L'annonce d'un recul plus important que prévu des commandes de biens durables en février (- 0,8 %) plaide pour un ralentissement en douceur de l'économie américaine. Les Bourses de Tokyo et de Francfort reculaient encore, affectées par la révision en baisse des perspectives de croissance.

LE DÉSORDRE APPARENT des marchés financiers n'affecte pas seulement les monnaies. Les places boursières semblent en proie depuis plusieurs semaines à des évolutions brutales, contradictoires et parfois paradoxales. Alors que le mark et le yen font figures de monnaies refuges d'une solidité à toute épreuve, la Bourse de Tokyo et, dans une moindre mesure, celle de Francfort ne cessent de perdre du terrain. Vendredi 24 mars, les valeurs japonaises étaient au plus bas depuis août 1992 et les valeurs allemandes au plus bas depuis octobre 1993.

Les faiblesses structurelles de l'économie américaines, des déficits extérieurs records, la crise mexicaine, le ralentissement attendu de la croissance et la baisse continue du dollar ne semblent pas avoir le moindre effet sur la Bourse de New York. Au contraire même, Wall Street ne cesse de battre des records et après avoir franchi le seuil des 4 000 points de l'indice Dow Jones le 23 février, elle a dépassé vendredi 24 mars pour la première fois de son histoire le niveau des 4 100 points.

Au-delà du désordre apparent, la logique des marchés boursiers semble assez cohérente. Ils ne se préoccupent pas ou peu des déséquilibres macro-économiques et de l'importance des déficits, mais privilégient les perspectives de croissance. Et les évolutions monétaires récentes changent la donne. Selon les économistes du Crédit lyonnais, une baisse de 12 % du dollar contre le yen et le mark se traduit par un surcroît de croissance de l'économie américaine de 0,2 % en 1995 et de 0,4 % en 1996. En outre, la baisse du billet vert signifie également que les entreprises américaines pourront réaliser hors de leurs frontières les profits que le ralentissement de la consommation leur fera perdre aux Etats-Unis. Non seulement, elles seront plus compétitives mais convertis en dollars, les bénéfices réalisés sur les marchés européens et japonais seront plus importants.

SUEURS FROIDES

En Allemagne et au Japon le sentiment est totalement opposé. L'appréciation du mark, qui ne se dément pas depuis février, donne des sueurs froides à la Bourse de Francfort, qui craint que les grands groupes allemands ne soient obligés de réviser à la baisse leurs bénéfices pour 1995, voire 1996. *« Une hausse durable de la valeur externe du deutschemark de 1 % ralentit la croissance des exportations allemandes de 0,5 %. Cet effet se répercute dans un délai de deux trimestres »*, estime Ulrich Hombrecher, économiste à la WestLB.

La situation est encore plus grave au Japon où les actions ont atteint vendredi leurs cours les plus faibles depuis trente et un mois, alors que l'appréciation du yen poussait les sociétés à des ventes massives afin de gonfler leurs résultats avant la clôture de l'exercice fiscal (qui s'achève au 31 mars). Quatre des plus grandes entreprises américaines (American Express, Ford, General Electric et Allied Signal) ont annoncé vendredi soir leur intention de se retirer de la cote japonaise d'ici au mois de juin. Les cours du yen ont augmenté de 9 % le mois dernier pour atteindre un sommet historique de 87,97 yens pour un dollar, jeudi à New York. *« A 80 yens le dollar, le Produit intérieur brut du Japon équivaudrait à celui des Etats-Unis. C'est ridicule »*, explique Yasuo Ueki, responsable financier chez Nikko Securities.

E. L.

Peugeot et Fiat scindent leurs intérêts pour conquérir le marché latino-américain

BUENOS AIRES
de notre envoyée spéciale

Fiat vient d'annoncer un investissement de 600 millions de dollars en Argentine, destiné à la construction d'une usine à Cordoba, d'une capacité annuelle de 200 000 unités. Le constructeur italien a décidé de s'installer en direct dans le pays du tango et de sortir de Sevel, une entreprise locale détenue à 71 % par la famille Macri et à 15 % par Fiat (14 % sont dans le public). Cette société assemble ses modèles ainsi que des voitures Peugeot dans deux usines, dont la plus importante est à Palomar.

Déjà présent au Brésil, à Belo Horizonte, où il a produit l'an dernier 350 000 voitures (Fiat est la première marque au Brésil), le groupe de Turin entend compléter son dispositif d'attaque du Mercosur en occupant le second marché en volume, l'Argentine, et en optimisant les flux de voitures et de pièces entre ces deux pays. Une stratégie que Ford et Volkswagen, associés dans Autolatina jusqu'en décembre dernier, avaient déjà adoptée.

Le constructeur italien prévoit de produire à Cordoba 150 000 exemplaires d'une nouvelle famille de voitures, la 178, et d'y monter, dans une phase ultérieure, un deuxième modèle. A terme, ce sont 200 000 voitures qui sortiront des chaînes argentines de Fiat, à comparer avec les 100 000 unités montées à Sevel l'an dernier.

Ce retrait de Fiat de Sevel n'est pas pour déplaire à Peugeot. *« Nous allons pouvoir, à partir de Sevel, renforcer notre part de marché en Argentine, aujourd'hui de 14 %, et augmenter nos exportations de ce pays vers le Brésil »*, développe David Rio, directeur d'Automobiles Peugeot pour l'Amérique latine.

Les deux usines de Sevel lui permettront, à compter du 31 décembre 1997 – date à laquelle le contrat de licence entre Fiat et Sevel viendra à expiration – de produire jusqu'à 180 000 voitures par an en Argentine, soit plus du double d'aujourd'hui (76 000 en 1994, dont 8 000 ont été exportées vers le Brésil). Mais la Sevel continuera probablement à monter certains véhicules Fiat après 1997, ne serait-ce que pour répondre à des commandes déjà enregistrées. Et les objectifs de Peugeot à court terme en Amérique latine n'exigent pas que l'intégralité des capacités de Sevel lui soit réservée.

La marque au lion prévoit de vendre cette année 100 000 voitures, la légère baisse probable du marché argentin – suite aux effets de la crise mexicaine – devant être plus que compensée par une augmentation des ventes au Brésil à 20 000 unités (sur les trois premiers mois de l'année, le groupe en a déjà vendu 7 000). *« En 1998, nous espérons commercialiser 150 000 unités en Amérique latine »*, estime David Rio. Si le groupe français continue à étudier la possibilité d'une implantation avec Sevel au Brésil, l'échéance apparaît aujourd'hui lointaine.

Peugeot et Sevel ont déjà décidé d'investir 120 millions de dollars à Palomar, et 100 millions supplémentaires (à la charge de la Sevel) dans une nouvelle ligne de montage destinée à recevoir la 306. Ils étudient également un éventuel lancement de la 106, ou même de petites Citroën.

Par ailleurs, Peugeot rachètera-t-il la participation de 15 % de Fiat dans Sevel, le constructeur italien n'ayant aujourd'hui aucune raison de la conserver ? Le constructeur français n'a encore rien décidé. L'année 1995 s'annonce pour lui stratégiquement déterminante en Amérique latine, d'autant qu'elle montrera si les économies argentine et brésilienne auront su renouer avec les rythmes de croissance qu'elles connaissaient avant la crise mexicaine de décembre dernier.

Virginie Malingre

Sidérurgie : le groupe Arbed renoue avec les bénéfices

LE GROUPE SIDÉRURGIQUE luxembourgeois Arbed a enregistré un bénéfice consolidé de 414 millions de francs luxembourgeois (70 millions de francs) en 1994, contre une perte de 5,7 milliards un an plus tôt. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 205,7 milliards, contre 192 milliards en 1993, en progression de 7,1 %. La production d'acier des sociétés sidérurgiques européennes et brésiliennes du groupe luxembourgeois a atteint 8,4 milliards de tonnes (+ 7,7 %).

■ **L'OFFER**, organisme de surveillance de l'électricité britannique, a annoncé vendredi 24 mars qu'il prévoyait un renforcement des contrôles sur les tarifs des compagnies régionales d'électricité à partir d'avril 1996 afin de mieux défendre les consommateurs. D'ici-là, le système de contrôle instauré en août 1994 restera en vigueur. L'OFFER avait été vivement critiqué pour son attitude trop bienveillante envers les distributeurs d'électricité, qui annoncent des bénéfices records tout en maintenant des tarifs élevés pour les consommateurs. Le bond enregistré par les salaires des dirigeants de ces sociétés avait par ailleurs alimenté la polémique.

■ **TRANSPORTS : Bernard Bosson désamorce un nouveau conflit avec les pilotes.** Le ministre des transports, Bernard Bosson, a refusé de valider des licences de pilotes étrangers comme le lui demandait la compagnie AOM, filiale du Crédit lyonnais. La compagnie voulait honorer un contrat d'affrètement de 15 millions de dollars passé avec son homologue indonésienne, Garuda, consistant transporter des pèlerins du sud de l'Indonésie à La Mecque en Arabie saoudite grâce à trois avions DC 10. Le patron d'AOM avait décidé de faire appel à trente-neuf navigants étrangers par le biais d'une agence britannique, la World Wide Crew Leasing. *« Ce contrat porte sur une opération à l'export sur une ligne qui n'est pas française et pour le compte d'une compagnie étrangère »*, plaide-t-il. Mais, vendredi 24 mars, la direction générale de l'aviation civile, a refusé de valider les licences. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) a alors retiré son préavis de grève les 3 et 4 avril.

■ **BOEING** : le premier avionneur mondial a annoncé, le vendredi 24 mars, qu'il prendrait une charge de 300 à 350 millions de dollars contre ses résultats financiers du premier trimestre 1995 pour couvrir les coûts de son programme d'incitation de départ volontaire à la retraite. Boeing a offert cette possibilité pour réduire le nombre de licenciements secs qui portaient sur 5 000 emplois. Quelque 13 000 salariés pourraient bénéficier de ce programme, à l'exception du personnel de direction.

■ **BANCO COMERCIAL PORTUGUÊS** (BCP) et la compagnie d'assurances Império ont acheté vendredi 24 mars à la Bourse de valeurs de Lisbonne pour 304,2 milliards d'escudos (10 milliards de francs) 98,7 % du capital de la Banco Português do Atlântico (BPA), principale banque privée portugaise. La BCP, cinquième banque portugaise et quatrième privée, et Império, numéro un portugais de l'assurance, avaient lancé en janvier une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité du capital de la BPA qui avait été autorisée en février par la Banque du Portugal. Toutefois, le groupe industriel portugais Valouro a refusé de vendre les 1,3 % du capital de la BPA qu'il détient. De son côté, le ministère portugais des finances a indiqué que la vente des 24 % du capital de la BPA que l'Etat contrôlait lui avait permis encaisser environ 30 milliards d'escudos.

■ **TÉLÉVISION : Le groupe M 6** (télévision) a enregistré en 1994 un résultat net consolidé de 230,8 millions de francs, soit le double de celui de 1993. Ce résultat, conforme aux prévisions, s'explique par une augmentation de 13,6 % des recettes publicitaires (1,68 milliard de francs, contre 1,47 millard en 1993). Le chiffre d'affaires total consolidé s'établit à 1,8 milliard de francs, soit une progression de 16,2 % par rapport à l'année précédente. La chaîne de télévision privée M 6 était entrée au second marché de la Bourse de Paris le 27 septembre 1994, après TF 1 et Canal Plus.

■ **RADIO : GLEM**, la société de production de Gérard Louvin (« Le monde est fou », « Sans aucun doute », « Disney parade », sur TF 1), a été autorisée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) à racheter 95 % de Voltage FM, 5 % du capital restant à l'un de ses fondateurs, Jean-Marc Cohen. Selon les responsables de GLEM, Voltage FM, qui diffuse depuis Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) de la *dance music* et touche environ 200 000 auditeurs en Ile-de-France, ne devrait pas changer de format.

L'Etat va recapitaliser le GAN par un apport de titres Elf

Deux milliards de francs vont être injectés

APRÈS le Crédit lyonnais et la Société marseillaise de crédit, c'est au tour du GAN de bénéficier du soutien de son actionnaire principal : l'Etat. Dans un communiqué publié vendredi 24 mars en fin de journée, le groupe d'assurance public a annoncé que l'Etat va le recapitaliser à hauteur de 2 milliards de francs sous la forme d'un apport d'une partie des actions Elf Aquitaine qu'il détient encore. Sur la base d'un cours de clôture de l'action Elf Aquitaine vendredi 24 mars en Bourse de Paris de 369,60 francs, les 2 milliards de francs de titres apportés représenteraient 2,05 % du capital du groupe pétrolier, ce qui ferait du GAN son deuxième actionnaire dans le *« noyau stable »* après l'UAP (2,90 %). Au moment de la privatisation d'Elf, début 1994, l'Etat avait conservé quelque 13 % des titres du groupe *via* le holding public Erap.

La recapitalisation permettra au GAN de renflouer sa filiale Union industrielle de crédit (UIC) qui, victime de la crise persistante du secteur de l'immobilier, devrait avoir accusé une perte de l'ordre de 3 milliards de francs en 1994. Ce soutien s'ajoutera à l'apport par l'Etat au GAN en décembre de 7,13 % du capital du groupe bancaire CIC. Il s'agissait du solde des titres du CIC que la compagnie ne détenait pas lui permettant aujourd'hui de contrôler 100 % du CIC. Les apports de titres Elf et CIC seront rémunérés par des actions GAN émises dans le cadre d'une augmentation de capital qui sera réalisée avant la fin du premier semestre.

Le GAN avait déjà annoncé que son résultat net consolidé pour 1994 devrait être en perte de 2,5 à 3 milliards de francs en 1994, en raison notamment des pertes de l'UIC et des difficultés persistantes dans le secteur de l'assurance-dommages. Le président du GAN Jean-Jacques Bonnaud avait annoncé au début de la semaine que le GAN *« se rapprochera de l'équilibre en 1995 »* et devrait *« restaurer son bénéfice d'exploitation en 1996 »*. M. Bonnaud a également souligné que le GAN tenait à la stratégie de banque-assurance et d'alliance avec le CIC et qu'il continuera à développer les synergies entre les deux entités.

Revue des valeurs

Semaine du 20 au 24 mars 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↗	↗	↘	↗	↘
CAC 40	DOW JONES	NIKKEI	FT 100	DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 **+ 1,63 %**

Une bouffée d'oxygène

APRÈS la reprise un peu inattendue de 2,62 % de la semaine dernière, la Bourse de Paris a confirmé. *D'un vendredi à l'autre*, l'indice CAC 40 a gagné 1,63 %, et seule la séance de jeudi s'est conclue sur une baisse, assez sensible d'ailleurs, de 1,23 %. Plus que *la performance relativement modeste* sur la semaine, c'est le sentiment général sur le marché qui semble changer. Tout reste bien fragile, à la merci de la moindre *secousse monétaire ou obligataire*, mais les nouvelles économiques ne sont plus considérées systématiquement sous un angle négatif et l'idée selon laquelle les *valeurs françaises sont* à des cours historiquement faibles fait son chemin. Une analyse qui n'est pas seulement le fait des sociétés de Bourse ou d'institutionnels français, dont le discours est invariablement celui-là mais qui provient d'établissements anglo-saxons accusés souvent à tort d'être responsables de tous les maux de la place française.

REGAIN DE CRÉDIBILITÉ

En tout cas, S. G. Warburg vient de publier une étude particulièrement favorable aux valeurs françaises. Selon ses calculs, le rapport cours/bénéfice moyen (PER) de la Bourse de Paris est inférieur à 10,8, un niveau sans précédent depuis les lendemains du krach d'octobre 1987. Passé le cap de l'élection présidentielle, la banque d'affaires britannique considère que Paris se retrouvera dans une position favorable quelle que soit le scénario politico-économique.

Si l'accent est mis sur une certaine relance de la consommation et de l'investissement, les valeurs françaises en profiteront bien évidemment. *Mais même si la pression fiscale s'accroît et pèse sur* l'activité, le regain de « crédibilité » de la France se traduira par un retour des investisseurs étrangers, une baisse des taux obligataires et une hausse des actions.

La banque Warburg n'est pas seule à faire preuve d'un tel optimisme. L'américain Merrill Lynch dans son barème de répartition des actifs investis dans le monde se montre aussi favorable à la France. Il surpondère cinq pays, dont dans l'ordre les Etats-Unis, la Finlande, Singapour, la France et le Japon.

Tout irait donc pour le mieux, si les secousses monétaires ne venaient pas bouleverser le paysage *et conduire à des révisions* en baisse des prévisions de croissance des économies européennes et des résultats des entreprises. La dépréciation du dollar pourrait conduire à un ralentissement de la croissance en Europe, estime la Caisse des dépôts (CDC) dans une note de conjoncture publiée le 20 mars. Une hausse de 4 % du deutschemark pourrait se traduire par un ralentissement de la croissance en Allemagne de l'Ouest de 0,5 % à 0,6 %. Les économistes du Crédit lyonnais plus pessimistes considèrent qu'une baisse de 12 % du dollar contre le mark pourrait se traduire dès 1995 par une diminution de 1,3 % de la croissance en Allemagne et de 0,1 % en France.

La chute du dollar et d'un certain nombre de devises européennes vis-à-vis du mark et, dans une moindre mesure, du franc a d'ores et déjà incité nombre de sociétés de Bourse à revoir à la baisse leurs prévisions de résultats. Peugeot et Renault évaluent à 500 millions de francs pour l'année le recul de leur bénéfice consécutif aux baisses de la lire, de la peseta et de la livre face au franc au cours des dernières semaines. *Avec un dollar* à 5,10 francs en 1995 contre 5,40 francs en 1994, Elf Aquitaine verra son bénéfice par action baisser de plus de 15 %, Pechiney et Total de 12 %, Rhône-Poulenc de 8 %, L'Air liquide de 5 % et Sanofi de 4 %.

Eric Leser

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	17-3-95	20-3-95	21-3-95	22-3-95	23-3-95
RM	3 014 374	3 737 445	3 452 320	4 640 099	3 982 186
Comptant R. et oblig.	31 693 794	24 048 971	23 584 309	25 296 934	22 305 914
Actions	269 937	152 861	154 403	154 327	351 561
Total	34 978 105	27 919 237	27 191 032	30 090 890	26 639 661

INDICES

	20-3-95	21-3-95	22-3-95	23-3-95	24-3-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 237,22	1 238,89	1 238,71	1 226,73	1 238,44
SBF 250	1 197,38	1 198,38	1 198,04	1 187,48	1 198,50
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 811,57	1 813,78	1 817,98	1 795,86	1 817,29

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Alcatel-Alsthom	1 988 794	851 473
Elf Aquitaine	1 916 347	714 258
Carrefour	584 405	1 348 101
L'Oréal	509 875	628 919
LVMH Moët-Vuitton	986 900	881 362
Total	1 983 129	546 251
Saint-Gobain	811 230	480 798
Peugeot	847 100	563 889
Paribas	1 465 730	446 155
Eurotunnel	23 996 900	479 377
Danone	614 530	479 274
Société Gale	1 204 260	623 438
Rhône Poulenc	3 914 380	449 594
Eaux (Gle des)	1 060 400	509 089

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT *MENSUEL*)

Valeurs en hausse	%
Spie Batignolles	+ 71,11
Métrologie Inter.	+ 12,06
Castorama Dl (Li)	+ 11,85
Roussel Uclaf	+ 10,45
Cetelem	+ 9,23
Moulinex	+ 9,19
Promodès	+ 8,54
Lapeyre	+ 8,32
Poliet	+ 8,13
SEB	+ 8,04
Berger	+ 8,02
Salomon (Ly)	+ 7,39
Comptoir Modec	+ 7,14
BIC	+ 6,85

Valeurs en baisse	%
Crédit lyonn. CIP	− 15,96
Eurotunnel	− 11,32
Créd. fonc. France	− 11,18
DMC (Dollfus Mi)	− 10,74
GAN	− 10,61
Péchiney Intl	− 8,86
AGF-Ass. gén. France	− 8,50
SFIM	− 8,16
Jean Lefèbvre	− 7,76
Skis Rossignol	− 7,29
UIC	− 7,02
Sommer-Allibert	− 6,51
Rémy-Cointreau	− 6,32
Lebon	− 6,07

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	24-03-95	Diff.
Bongrain	2 672	− 0,11
Danone	792	+ 2,45
Eridania Béghin-Say	751	+ 2,03
Fromageries Bel	4 550	+ 1,11
LVMH	902	+ 6,11
Pernod-Ricard	338,90	+ 2,01
Rémy-Cointreau	163	− 6,32
Saint-Louis	1 468	+ 0,20

ASSURANCES	24-03-95	Diff.
AGF	156	− 8,50
AXA	255	+ 5,85
GAN	144,80	− 10,61
SCOR SA	103	− 0,91
UAP	115,80	− 2,27

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	24-3-95	Diff.
Bouygues	528	+ 0,18
Ciments français	213	− 5,33
Colas	759	− 3,80
Eiffage	780	+ 4,55
Eurotunnel	18,80	− 11,32
GTM Entrepose	344	− 4,44
Imetal	473,10	− 2,46
Immob. Phénix	48,20	+ 2,55
Jean Lefebvre	291	− 7,76
Lafarge-Coppée	348,40	+ 0,98
Poliet	405,50	+ 8,13
Saint-Gobain	571	− 2,89
SGE	155	− 6,00
Spie-Batignolles	231	+ 71,11

CHIMIE	24-03-95	Diff.
Air liquide (L')	761	+ 0,39
Gascogne	488	+ 0,61
Michelin	195,30	− 0,40
Plastic-Omnium	498	+ 0,20
Rhône-Poulenc A	109,80	− 0,99
Roussel-Uclaf	708	+ 10,45
Sanofi	277,40	+ 5,95
Synthélabo	243,50	− 1,37

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	24-3-95	Diff.
BIC	748	+ 6,85
Chargeurs	1 059	− 0,09
Christian Dior	436	+ 5,36
Clarins	403	+ 1,76
DMC	228,50	− 10,74
EBF	939	+ 3,98
Essilor Int.	769	+ 1,98
Gr. André	425	− 2,74
Moulinex	116,40	+ 9,19
Oréal (L')	1 266	+ 5,76
Salomon	1 831	+ 7,39
SEB	497	+ 8,04
Skis Rossignol	1 379	− 7,29
Sommer-Allibert	1 636	− 6,51
Zodiac	532	+ 0,37

CRÉDIT ET BANQUES	24-03-95	Diff.
Bancaire (Cie)	532	+ 4,31
BNP	227,10	+ 0,20
CCF	204,50	-
Cetelem	1005	+ 9,23
Comptoir entrepr.	−	−
CPR	331	− 2,56
Créd. fon. France	496,50	− 11,18
Crédit local Fce	394	+ 0,95
Créd. lyon. CIP	221	− 15,96
Crédit national	349	+ 2,51
Société générale	525	+ 5,44
SOVAC	375	+ 3,32
UFB Locabail	338	+ 0,29
UIC	86	− 7,02
Via Banque	300	+ 4,91

DISTRIBUTION	24-3-95	Diff.
Bon Marché (Au)	−	[illegible]
Carrefour	2 353	+ 5,61
Casino	144,70	+ 2,62
Castorama Dubois	783	+ 11,85
Comptoirs Modernes	1 515	+ 7,14
Damart	4 625	− 0,32
Docks France	742	+ 1,38
Galeries Lafayette	2 180	+ 4,26
Guilbert	420	− 1,40
Guyenne Gascogne	1 308	+ 2,26
Pinault-Print. Red.	1 092	+ 3,70
Primagaz	902	+ 3,91
Promodès	1 093	+ 8,54
Rexel	721	+ 3,37

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	24-3-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	414,40	− 2,72
Alcatel-Câble	356	[illegible]
CS (ex-CSEE)	310,10	+ 1,83
Intertechnique	567	+ 1,25
Labinal	775	+ 3,05
Legrand	6 870	+ 0,14
Matra-Hachette	105,60	+ 0,75
Radiotechnique	555	+ 0,09
Sagem	2 700	− 0,91
Schneider	330,60	− 2,82
Thomson-CSF	128,90	− 5,42

IMMOBILIER ET FONCIER	24-03-95	Diff.
GFC	341,10	− 0,84
Olipar	6,50	− 5,16
Rue Impériale	3 460	− 0,28
Sefimeg	286,50	− 4,53
Simco	398	− 0,25
UIF	415	+ 7,31
Silic	670	− 0,89
Sogeparc	577	− 0,17

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	24-03-95	Diff.
Bolloré Techno.	473,50	+ 0,98
Cerus	83	− 2,23
CGIP	1 057	− 8,56
Eurafrance	1 400	− 1,75
Gaz et Eaux	1 720	+ 1,28
Lagardère	110,80	− 0,18
Marine-Wendel	345	− 1,14
Navigation mixte	967	− 8,30
Nord-Est	138,50	+ 4,52
Paribas	291,50	+ 3,80
Suez	244	− 0,65
Worms & Cie	246	+ 1,23
Origny-Desvroise	1 365	[illegible]
Parfinance	170	− 3,98
Arnault Ass.	494,70	+ 9,98

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	24-3-95	Diff.
CarnaudMetalbox	180,50	+ 4,94
Dassault Aviation	375	− 5,54
De Dietrich	2 550	+ 3,83
Fives-Lille	392,10	− 5,51
Legris Industrie	362	+ 5,47
Métaleurop	58,60	+ 4,98
Pechiney CIP	320	− 3,90
Pechiney Int.	116,20	− 8,86
Peugeot SA	636	+ 1,70
Strafor Facom	622	+ 8,32
Valeo	252	− 1,36
Vallourec	242	− 5,65

MINES D'OR, DIAMANT	24-3-95	Diff.
Anglo-American	270	[illegible]
Buffelsfontein	34,50	− 5,73
De Beers	119	− 0,41
Driefontein	63,50	− 8,76
Gencor Limited	16,60	− 2,06
Harmony Gold	39,50	− 9,40
Randfontein	31	− 15,06
Saint-Helena	43,25	− 10,45
Western Deep	148	− 12,94

PÉTROLE	24-03-95	Diff.
Elf Aquitaine	366	− 2,96
Esso	618	− 2,67
Géophysique	270	+ 1,58
Total	287,10	+ 5,55
BP France	129	+ 9,32
Erap-Elf	320,20	− 4,79

SICOMI OU EX-SICOMI	24-03-95	Diff.
Bail Investiss.	804	− 0,63
Interbail	331	− 0,89
Klépierre	588	+ 3,15
Locindus	790	[illegible]
Selectibanque	137,50	− 5,43
Unibail	460	− 1,07
Genefim	160	− 3,03
Immobail	269	− 3,92

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	24-3-95	Diff.
Accor	564	+ 5,42
BIS	365	+ 4,88
Canal Plus	585	− 1,68
Cap Gemini Sogeti	160,50	− 5,58
CEP Comm.	469	− 0,21
Club Méditerranée	425,50	+ 5,06
Eaux (Gle des)	483,10	+ 3,84
Ecco	604	+ 2,02
Euro Disney	12	− 5,51
Filipacchi Médias	630	− 5,68
Havas	356	− 0,55
Lyonnaise des eaux	428,90	+ 0,23
Publicis	362	− 1,63
SITA	601	− 2,59
Sligos	382	− 1,79
Sodexho	759	+ 1,47
SCAC Delmas	630	− 3,96
Dauphin OTA	247	− 5,00
OGF Omn Gest.	645	− 0,46
TF1	446,60	+ 0,79

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	24-03-95	Diff.
6 % 1993-1997	97,14	0,54
EDF-GDF 3 %	6 180	− 20
CNB 5 000 F	100,6	Inchangé
CNB Par. 5 000 F	100	−
CNB Suez 5 000 F	100,3	Inchangé
CNI 5 000 F	100,6	Inchangé

TOKYO

Indice Nikkei **− 3,1 %**

Déprimée

LA BOURSE de Tokyo est tombée *cette semaine à son plus bas niveau* depuis trente et un mois, déprimée par des inquiétudes persistantes sur la croissance et par la poursuite de la hausse du yen qui *a battu de nouveaux records* face au dollar. L'indice Nikkei a enfoncé le seuil psychologique des 16 000 points pour terminer la semaine à 15 749,77 points, son plus *bas niveau depuis le* 20 août 1992. Le Nikkei a perdu en tout 502,12 points (− 3,1 %) d'un vendredi à l'autre. Cette forte baisse succède aux reculs de 0,65 % et de 4 % enregistrés les deux semaines précédentes.

« De nombreux investisseurs sont inquiets à l'idée de voir le dollar rester en dessous de 88 yens, ce qui ferait à nouveau baisser la Bourse », estime un membre d'une maison de courtage de la place. La valeur du yen *par rapport au dollar a augmenté de* plus de 9 % en un mois, le billet vert ayant atteint son record historique de 87,97 yens jeudi à New York. *« Si quelque chose peut stopper ce mouvement, ce sont des mesures gouvernementales »*, estime Yasuo Ueki, directeur général de Nikko Securities, estimant que le marché apprécierait un assouplissement du crédit.

Indices du 24 mars : Nikkei 15 749,77 points (contre 16 251,23) ; Topix 1 239,67 points (contre 1 291,29).

LONDRES

Indice FT 100 **+ 2,1 %**

Progression

LA BOURSE de Londres a terminé *la semaine à son plus haut* niveau depuis plus de six mois, encouragée par des indicateurs économiques britanniques jugés positifs et par la reprise de la livre. *L'indice Footsie des cent grandes* valeurs s'est inscrit, vendredi en clôture, à 3 153,4 points, au plus haut depuis début septembre, avec un gain hebdomadaire de *64,1 points* (2,1 %).

Des prises de bénéfices ont pourtant freiné la progression de l'indice menée par des facteurs fondamentaux positifs : le déficit de la balance des paiements courants *s'est établi à 168 millions* de livres en 1994, sa meilleure performance depuis 1985, tandis que la croissance du PIB au quatrième trimestre a été revue à la hausse à 4,2 % en rythme annuel. Le taux annuel d'inflation a, conformé*ment aux prévisions, augmenté* à 3,4 % en février contre 3,3 % en janvier, mais il a diminué à 2,7 % contre 2,8 % en faisant abstraction du coût des crédits immobiliers. *La dernière étude de la Confédéra*tion de l'industrie britannique a par ailleurs montré que les carnets de commandes à l'exportation de l'industrie britannique ont atteint *un niveau record en mars*.

Indice FT 100 du 24 mars : 3 153,4 points (contre 3 089,30 points).

FRANCFORT

Indice DAX 30 **− 3,98 %**

Victime du mark fort

L'APPRÉCIATION du mark, qui *ne se dément pas depuis février*, donne des sueurs froides à la Bourse de Francfort, qui craint que les grands groupes allemands ne soient obligés de réviser à la baisse *leurs bénéfices pour 1995*, voire 1996. On peut même parler de Berezina cette semaine puisque les cours ont chuté de près de 4 %. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a *terminé vendredi à 1 925,42* points, en recul de 3,98 % par rapport à la clôture de la semaine passée. Les cinq séances de la semaine se sont conclues sur des baisses, et les actions allemandes se retrouvent à leur plus bas niveau depuis octobre 1993.

Les titres des entreprises exportatrices sont les plus atteints, car l'appréciation du mark rehausse le prix des produits allemands à l'export. *« Une hausse durable de la valeur externe du DM de 1 % ralentit la croissance des exportations allemandes de 0,5 %. Cet effet se répercute dans un délai de deux trimestres »*, estime Ulrich Hombrecher, économiste à la West LB dans son rapport mensuel de mars. Les secteurs industriels particulièrement affectés, l'automobile, la chimie, les machines-outils et l'électrotechnique, *« représentent à eux seuls environ 55 % des exportations allemandes »*.

Indice DAX du 24 mars : 1 925,42 points (contre 2 005,24).

NEW YORK

Indice Dow Jones **+ 1,60 %**

Toujours des records

APRÈS LE SEUIL des *4 000 points de l'indice Dow Jones*, la Bourse de Wall Street est partie cette semaine à la conquête des 4 100 points, parvenant à franchir vendredi cette nouvelle barrière *grâce à une nouvelle statistique qui* a conforté le sentiment que *« l'atterrissage en douceur »* de l'économie américaine est en passe d'être réalisé. L'indice Dow Jones des va*leurs vedettes s'est inscrit* en clôture vendredi à un nouveau sommet historique de 4 138,67 points après une hausse de 65,02 points (+ 1,60 %) sur la semaine.

La volonté des investisseurs de porter Wall Street au-dessus des 4 100 points s'est manifestée dès lundi, le mouvement d'achats étant *alimenté principalement par les* « habillages de portefeuilles » caractéristiques de fin de trimestre. La publication d'un indicateur privé (Johnson's Redbook) reflétant la *robustesse des ventes de détail* américaines durant les trois premières semaines de mars, a servi de prétexte aux opérateurs pour prendre des bénéfices mardi. Mais la pause a *été très brève* et Wall Street a repris son ascension, stimulée tout particulièrement vendredi par le recul plus important que prévu des commandes de *biens durables en février* aux Etats-Unis (− 0,8 %).

Cette statistique a fourni *« un argument supplémentaire à ceux qui pensent que la Fed ne va pas se sentir obligée de relever les taux »*, a observé Ed La Varnway, analyste chez First Albany. La progression rapide du marché a pris de nombreux opérateurs de court, les obligeant à se couvrir. Mais une correction à la baisse *« est nécessaire et saine »*, a souligné M. La Varnway.

Indice Dow Jones du 24 mars : *4 138,67 points (contre 4 073,65)*.

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK — Les valeurs du Dow Jones

En dollars	24/3	17/3
Alcoa	40,88	37,63
Allied Signal	38,50	38,38
American Express	34	32,50
AT & T	52,25	52,75
Bethlehem	14,75	15
Boeing Co	49,88	46,63
Caterpillar Inc.	51	51,50
Chevron Corp.	48,50	48
Coca-Cola Co	57,25	58,25
Disney Corp.	55,63	55,38
Du Pont Nemours & Co	59,63	57,88
Eastman Kodak Co	54,75	52,13
Exxon Corp.	66	65,25
Gen. Electric Co	54,50	54,38
Gen. Motors Corp.	42,63	41,25
Goodyear T & Rubbe	35	35,25
IBM	83,75	82,75
Intl Paper	73,63	71,75
J.P. Morgan Co	60,38	60,38
Mc Donnell Douglas	56	55,25
Merck & Co. Inc.	43,63	43,88
Minnesota Mng. & Mfg	58,38	57,13
Philip Morris	67,13	63,63
Procter & Gamble C	70	69,38
Sears Roebuck & Co	52,13	51,25
Texaco	65,88	64,88
Union Carb.	31,63	30,63
Utd Technol	67,63	66,25
Westingh. Electric	14,25	14,38
Woolworth	17,50	16,38

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

En livres	24/3	17/3
Allied Lyons	5,37	5,07
Barclays Bank	6,28	5,97
BAT Industries	4,42	4,33
British Aerospace	4,94	5
British Airways	3,99	3,91
British Gas	2,98	2,91
British Petroleum	4,25	4,10
British Telecom	3,85	3,76
BTR	3,25	3,21
Cadbury Schwep	4,58	4,48
Eurotunnel	[illegible]	2,62
Glaxo	7,09	6,98
Grand Metropolitan	3,93	3,79
Guinness	4,55	4,14
Hanson Plc	2,38	2,34
Great Ic	[illegible]	5,43
HSBC	7,21	6,91
Imperial Chemical	[illegible]	6,94
Lloyds Bank	5,93	5,77
Marks and Spencer	4,15	3,89
National Westminst.	5,48	5,09
Peninsular Orienta	[illegible]	5,66
Reuters	4,78	4,72
Saatchi and Saatchi	0,88	0,88
Shell Transport	7,20	7,26
Smithkline Beechman	5,20	5,19
Tate and Lyle	4,39	4,28
Unilever Ltd	12,10	12,07
Wellcome	10,98	10,63
Zeneca	8,94	8,78

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	24/3	17/3
Allianz Holding N	2 352	2 449
Basf AG	280	295,20
Bayer AG	339,50	346
Bay hyp & Wechselbk	366	377
Bayer Vereinsbank	408,50	421,50
BMW	675	702
Commerzbank	315	330,50
Continental AG	189	194
Daimler-Benz AG	617	643
Degussa	408	419
Deutsche Babcock A	[illegible]	152
Deutsche Bank AG	659,50	691,50
Dresdner BK AG FR	388,50	395
Henkel VZ	518	547
Hoechst AG	285,50	296,50
Karstadt AG	586	589
Kaufhof Holding	488,50	499,50
Linde AG	846	850
DT. Lufthansa AG	172	185
Man AG	350	360,50
Mannesmann AG	367,50	394,50
Mettallges AG	107	113
Preussag AG	406	422,50
Rwe	451	459,50
Schering AG	1 016,50	1 064
Siemens AG	638	658
Thyssen	258	271,80
Veba AG	504,50	519
Viag	498	518,50
Wellag AG	998	1 030

TOKYO — Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	24/3	17/3
Akai elec.	352	398
Bank of Tokyo	1 210	1 300
Bridgestone	1 270	1 300
Canon	1 390	1 410
Daiwa sec.	1 440	980
Fuji Bank	1 690	1 840
Hitachi Ltd	822	843
Honda	1 380	1 360
Japan Airlines	569	598
Kirin Brew	979	1 020
Kobe Steel	226	241
Matsushita El.	1 260	1 310
Mitsubishi Corp.	998	1 030
Mitsui Marine	560	581
Nikko sec.	749	809
Nintendo	5 100	5 100
Nippon Steel	307	327
Nissan	634	670
Nomura sec.	1 500	1 570
NTT	701 000	716 000
Pioneer	1 820	1 900
Sanyo	442	452
Sega Enterprises	4 180	4 550
Sharp	1 360	1 380
Sony	4 070	4 080
Sumitomo Bk	1 680	1 730
Suzuki Motors	892	899
Toshiba	553	567
Toyota	1 680	1 660
Yamaichi sec.	548	558



Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Regain d'intérêt pour le dollar

LE DOLLAR recommence à intéresser certains investisseurs dont les plus entreprenants sont ceux dont la propre monnaie est très forte et qui, dans leur pays, au Japon ou en Suisse, ne peuvent compter que sur de maigres rendements. Ils espèrent gagner sur deux plans, celui du change et celui de l'intérêt. Tablant sur une remontée de la devise américaine à moyen terme, ils sont attirés par les coupons de 7 à 7,5 % qui leur sont proposés en dollars, alors qu'en yens on leur offre bien moins de 5 %, niveau autour duquel oscillent les taux d'intérêt des obligations libellées en francs suisses.

Quelques-uns des plus prestigieux emprunteurs du monde ont déjà mis à profit la situation. Il leur a été fait un accueil très favorable qui incite les spécialistes à préparer de nouvelles opérations en dollars pour ces prochains jours. Les plus longues s'adresseront à des investisseurs professionnels et les autres seront offertes en souscription publique. On prévoit notamment qu'une entreprise d'Etat du Japon émettra des obligations de dix ans de durée pour un montant de l'ordre de 500 millions de dollars et, pour ce qui est des échéances moyennes, on attend au moins une signature française, celle de la Caisse centrale du crédit immobilier.

Parmi les opérations les plus en vue de la semaine passée figure celle de la Banque interaméricaine de développement qui a levé 500 millions de dollars pour une durée de dix ans par l'intermédiaire de la Deutsche Bank et d'un établissement américain, Goldman Sachs. Dans la foulée, le Crédit local de France a chargé Paribas d'organiser un emprunt de 300 millions de dollars pour une durée de cinq ans et demi et, à la veille du week-end, Ciba-Geigy a sollicité le marché pour 200 millions de dollars sur deux ans grâce au concours de la Société de banque suisse.

Ces affaires ont toutes été bien menées et leur réussite ne fait aucun doute. Il convient cependant d'insister sur le succès de la plus récente, qui a été retentissant. Le taux d'intérêt nominal de l'emprunt Ciba-Geigy est de 7 % l'an et son prix de vente avait été fixé vendredi matin de façon à procurer aux investisseurs un rendement de douze centièmes de point de pourcentage de plus que celui d'un nouvel emprunt du Trésor américain, qui viendra à échéance en 1997. Quelques heures plus tard, la marge était devenue négative. Les investisseurs se contentaient d'un rendement inférieur à celui des fonds d'Etat américains.

Il s'agit là d'un cas bien particulier qui illustre combien les investisseurs dont les portefeuilles sont gérés en Suisse se montrent friands de titres d'entreprises nationales de tout premier plan qui ne font que de très rares apparitions sur le marché. Les emprunteurs plus fréquents, qui veulent se procurer des ressources en plus grande quantité et à plus longue échéance, ne peuvent raisonnablement pas compter sur un tel engouement.

L'APPÉTIT DES SUISSES

En ce qui concerne les investisseurs japonais les experts s'attendent en général à ce qu'ils continuent de privilégier leur propre monnaie, tout en réservant dans leurs placements une part non négligeable – en gros 10 %– aux devises étrangères qui rapportent davantage, et tout particulièrement au dollar. On ne tardera pas à être fixé sur leurs intentions précises car une nouvelle année fiscale s'annonce. L'exercice commence en avril au Japon, et, si des changements importants ont été décidés dans la politique d'investissement suivie dans ce pays, ils se manifesteront dès ces prochaines semaines.

Certains spécialistes estiment qu'une part un peu plus grande pourrait être faite au deutschemark. A l'appui de leurs dires ils citent le cas d'un emprunt de 500 millions de deutschemarks que vient d'émettre le Danemark. L'affaire a été entièrement placée au Japon par l'intermédiaire de deux établissements financiers de ce pays, Daiwa et Norinchukin.

Christophe Vetter

DEVISES ET OR

Rémission ou guérison ?

LE PIRE de la crise de changes est-il passé ? Investisseurs internationaux, opérateurs de banques, économistes, gouverneurs de banque centrale, tous se posent la même question. Si le dollar a continué cette semaine sa descente aux enfers face à la devise japonaise, établissant chaque jour – ou presque – un nouveau record historique à la baisse (88,65 yens lundi, 88,35 yens mercredi et 87,97 yens jeudi), il a en revanche réussi à se redresser face à la monnaie allemande. Le billet vert s'échangeait vendredi soir à 1,4140 mark (1,39 mark une semaine auparavant).

La situation du dollar reste très fragile. La publication d'un déficit de la balance commerciale américaine bien plus élevé que prévu au mois de janvier (12,2 milliards de dollars alors que les analystes anticipaient un trou limité à 9 milliards de dollars) inquiète les experts. Si le déficit vis-à-vis du Japon s'est légèrement contracté (revenant de 5,55 milliards de dollars en décembre à 4,86 milliards en janvier), les effets pervers de la crise économique et financière mexicaine commencent à se faire pleinement sentir. La balance commerciale des Etats-Unis vis-à-vis du Mexique a affiché un déficit de 863 millions de dollars au mois de janvier après un excédent de 19 millions de dollars en décembre. Le brutal ralentissement de l'économie mexicaine va se traduire par une nouvelle détérioration de la balance courante américaine, laquelle constitue, aux yeux des économistes, la raison principale de la faiblesse structurelle du billet vert.

A plus court terme, les économistes ne croient guère que le conseil de la politique monétaire de la Réserve fédérale, qui se réunira mardi 28 mars, décide de soutenir le dollar par un relèvement de ses taux directeurs, et ce malgré l'appel solennel lancé mardi par les autorités monétaires allemande et française. A l'image de la Bundesbank, la banque centrale américaine n'aime pas définir sa politique monétaire en fonction de considérations extérieures. L'indice des commandes de biens durables au mois de février, publié vendredi, s'est inscrit en recul de 0,8 %, semblant confirmer le ralentissement de l'économie américaine. Dans ces conditions, la réserve fédérale risque de juger superflu, voire dangereux, un relèvement de ses taux d'intérêt. Un tel immobilisme risque de décevoir les marchés financiers et de provoquer une rechute brutale du dollar.

P.-A. D.

L'OR

	Cours 17-3	Cours 24-3
Or fin (k. barre)	60 800	61 000
Or fin (en lingot)	61 500	61 450
Pièce française (20F)	357	353
Pièce française (10F)*	395	394
Pièce suisse (20F)	355	353
Pièce latine (20F)	354	356
Pièce tunisienne (20F)*	360	352
Souverain	463	446
Souverain Elisabeth II*	453	453
Demi-souverain*	306	306
Pièce de 20 $	2 400	2 305
Pièce de 10 $	1 260	1 252,50
Pièce de 5 $*	650	675
Pièce de 50 pesos	2 275	2 295
Pièce de 20 marks*	455	446
Pièce de 10 florins	370	372
Pièce de 5 roubles*	260	266

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 21 AU 24 MARS

DEVISE	New York		Paris		Zurich		Francfort		Bruxelles		Amsterdam		Milan		Tokyo	
	24-3	17-3	24-3	17-3	24-3	17-3	24-3	17-3	24-3	17-3	24-3	17-3	24-3	17-3	24-3	17-3
Livre	1,5950	1,5845	7,9104	7,8675	1,8606	1,8277	2,2386	2,1985	46,3507	45,4593	2,5185	2,4663	2753,77	2749,11	141,21	141,50
$ E.U.	-	-	4,9595	4,9590	1,1665	1,1535	1,4035	1,3875	29,06	28,69	1,5790	1,5565	1726,50	1735	88,53	89,30
Franc français	20,1633	20,1654	-	-	23,5205	23,2607	28,2992	27,9794	5,8595	5,7854	31,83789	31,38738	348,1198	349,8689	17,85059	17,85059
Franc suisse	85,7265	86,6927	425,1607	429,9090	-	-	120,3172	120,2861	24,9121	24,8721	1,35362	1,34937	1480,0686	1504,1179	75,89370	77,41656
Deutschemark	71,2504	72,0721	353,3666	357,4054	83,1136	83,1351	-	-	20,7054	20,6775	112,50445	112,1802	1230,1389	1250,4505	63,07802	64,36036
Franc belge	3,4412	3,4855	17,0664	17,2848	4,0141	4,0206	4,8297	4,8362	-	-	5,4336	5,42524	59,41156	60,47403	3,04646	3,11258
Florin	63,3312	64,2467	314,0912	318,5994	73,8759	74,1036	88,8854	89,1423	18,4041	18,4324	-	-	1093,4136	1114,6804	56,06713	57,37231
Lire italienne	0,00579	0,00576	2,8726	2,8582	0,6756	0,6648	0,8129	0,7997	1,6832	1,6536	0,914567	0,89/118	-	-	0,051277	0,051470

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 24 mars, 5,6020 francs contre 5,5531 francs le vendredi 17 mars.

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

En attendant la Bundesbank

LA BUNDESBANK procédera-t-elle jeudi 30 mars, lors de son conseil bimensuel, à un léger assouplissement de sa politique monétaire ? Les opérateurs des marchés financiers l'espèrent secrètement, sans oser trop y croire. Le président de la banque centrale allemande, Hans Tietmeyer, qui s'est abondamment exprimé cette semaine, a évoqué à plusieurs reprises la possibilité d'une *« petite baisse des taux »* en Allemagne qui prendrait en compte la récente appréciation du deutschemark sur le marché des changes mais aussi l'évolution favorable de la masse monétaire. L'agrégat monétaire M3 s'est contracté en Allemagne de 3,8 % en février en taux annualisé, un recul plus important que prévu par les analystes qui anticipaient un recul limité à 2,9 %.

Les experts accueillent toutefois les propos du président de la Bundesbank avec beaucoup de prudence. Le matin même de la précédente réunion de la banque centrale allemande, il y a dix jours à peine, Hans Tietmeyer avait signalé qu'il existait *« une petite marge de manœuvre pour une baisse des taux »*, ce qui n'avait pas empêché quelques heures plus tard le conseil de laisser inchangés ses taux directeurs.

Les économistes font également remarquer que le président de la Bundesbank a soufflé le froid vendredi en expliquant que *« préserver la stabilité des prix demande une surveillance constante et que les risques d'inflation en Allemagne ne doivent pas être négligés »*. L'indice des prix en Allemagne au mois de mars devrait être connu lundi 27 mars mais à partir des indicateurs régionaux publiés vendredi, les analystes s'attendent à un taux d'inflation de 2,3 % qui ne marquerait qu'une très légère amélioration par rapport au taux de 2,4 % enregistré au mois de février. Ce ralentissement pourrait être jugé insuffisant par les « faucons » de la Bundesbank qui exigent une inflation ramenée à moins de 2 % pour pouvoir procéder à un assouplissement de la politique monétaire allemande. Si celui-ci advenait toutefois jeudi prochain, il pourrait, selon les spécialistes, prendre la forme d'une baisse du taux d'escompte et d'un retour à des opérations de prises en pension à taux variable (celles-ci s'effectuent depuis le mois de juillet 1994 au taux fixe de 4,85 %).

LES ÉTRANGERS À L'ÉCART

Un tel assouplissement ferait naturellement le bonheur, entre autres, des autorités monétaires françaises. Il permettrait au conseil de la politique monétaire de la Banque de France d'abaisser dans la foulée le taux de ses prises en pension, qui a dû être relevé de 6,40 % à 8 %, le 8 mars, afin de défendre la parité du franc. La Banque de France pourrait toutefois décider de ne pas attendre le bon vouloir de la Bundesbank pour peu que la spectaculaire embellie du franc observée vendredi (le franc est revenu à 3,52 pour 1 deutschemark, gagnant 3 centimes en une seule séance) se confirme en début de semaine prochaine. En prenant l'initiative de baisser ses taux, le conseil de la politique monétaire de la Banque de France trouverait là l'occasion de prouver son indépendance vis-à-vis de la Bundesbank et d'acquérir une crédibilité que d'aucuns osent encore lui contester.

Un tel geste permettrait également de conforter la reprise du marché obligataire français observé depuis plusieurs jours. Le contrat notionnel du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat françaises – a gagné 80 centièmes au cours de la semaine pour clôturer à 112,78, tandis que le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'est détendu de 8 % à 7,86 %, soit un écart de 72 points de base (0,72 %) par rapport aux titres allemands de même échéance. Cette bonne tenue des obligations françaises ne semble pas signifier pour autant, si l'on en croit les professionnels, l'amorce d'un retour des investisseurs étrangers. Ces derniers se tiennent toujours sagement à l'écart du marché français, préférant attendre des jours meilleurs (par exemple le lendemain de l'élection présidentielle) pour acquérir à nouveau des titres. Au moins n'en vendent-ils plus.

La publication des statistiques de la balance des paiements française pour le mois de décembre indique que les investisseurs non-résidents ont vendu l'année dernière 188,7 milliards de francs de valeurs du Trésor, un chiffre à comparer aux 78,9 milliards achetés en 1993 ou aux 179,1 milliards acquis en 1992. Du même coup, la part de la dette de l'Etat français détenue à l'étranger est revenue de 33 % fin 1993 à environ 20 % aujourd'hui. La dette de l'Etat français a été l'année dernière en partie renationalisée.

La cherté relative du Matif a quelque peu freiné le placement des émissions obligataires lancées cette semaine sur le marché domestique, les investisseurs hésitant à se porter acheteurs dès que le contrat notionnel s'inscrivait au-dessus de 112. La Compagnie parisienne de réescompte a emprunté lundi 1 milliard de francs sous la direction de la Société générale. Les titres, d'une durée de dix ans, proposaient aux investisseurs un rendement supérieur de 43 points de base (0,43 %) à celui de l'emprunt d'Etat de référence. La syndication de l'opération a donné lieu à un petit incident, le Crédit commercial de France refusant de participer à l'opération sous prétexte que la part de titres que lui avait attribuée l'émetteur et le chef de file était insuffisante (5 %). La liberté presque totale retrouvée depuis quelques semaines en matière de syndication risque de multiplier ce genre de refus, tant elle met la susceptibilité des banques à rude épreuve. La Caisse nationale des autoroutes a pour sa part levé jeudi 1 milliard de francs sur une durée de douze ans sous la houlette de la Caisse nationale du crédit agricole. Cette prestigieuse signature, notée triple A par les agences de rating et qui a le mérite d'être peu présente dans les portefeuilles des investisseurs institutionnels, offrait un rendement – jugé serré – de 9 points de base supérieur à l'emprunt d'Etat de référence.

Pierre-Antoine Delhommais

MATIF

Echéances 24/03	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	–	112,76	112,82	112,44	–
Sept. 95	–	112,32	112,32	112,12	–
Déc. 95	–	114,04	112,04	112,04	–
Mars 96	–	–	–	–	–
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	–	92,57	92,58	92,31	–
Sept. 95	–	93,24	93,25	93,09	–
Déc. 95	–	93,32	93,34	93,21	–
Mars 96	–	–	–	–	–
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	–	–	–	–	–
Sept. 95	–	–	–	–	–

MATIÈRES PREMIÈRES

Pétrole : l'indifférence des marchés

RIEN NE SEMBLE pour l'instant troubler les cours du pétrole. Le brent, qualité de référence de la mer du Nord, qui avoisinait les 16 dollars le baril à la fin de l'année 1994, s'est apprécié d'un peu plus d'un dollar durant le premier trimestre, s'échangeant à 17,20 dollars le 24 mars. *« Comparé aux marchés financiers, le marché pétrolier a été un havre de stabilité au cours des dernières semaines »*, relève l'étude mensuelle du CGES (Center for Global Energy Studies), le centre londonien de prospective fondé et présidé par l'ancien ministre saoudien du pétrole, Cheikh Ahmed Yamani.

Pour le début du deuxième trimestre, un arrêt des raffineries de par le monde pour cause d'entretien pourrait momentanément faire baisser les cours, avant qu'ils se ressaisissent.

L'hiver très doux en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord a modifié les données du marché. Les compagnies pétrolières, qui constituent traditionnellement d'importants stocks à l'approche de la saison froide, y ont peu recouru. L'Agence internationale pour l'énergie (AIE) estime qu'à la fin du mois de janvier les stocks dans les pays de l'OCDE étaient supérieurs de 32 millions de barils à ceux de 1994 et de 16 millions de barils à ceux de 1993. L'importance de ces réserves renforce celles des analystes, qui estiment que la demande de pétrole sera faible, même si la reprise est au rendez-vous.

Face à une demande estimée à 69,2 millions de barils-jour par l'AIE, l'offre est abondante et variée selon les pays. Si, par exemple, les douze membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) essayent de ne pas trop dépasser leur quota de production (24,52 millions de barils-jour) fixé pour l'année, la production en mer du Nord continue de progresser. La Grande-Bretagne, la Norvège et le Danemark, qui ne font pas partie de l'OPEP, ont extrait en février 6,35 millions de barils-jour contre 6 millions en 1994.

LA CHUTE DU DOLLAR

Prévoyant une hausse de 11 % cette année, la Norvège est désormais le deuxième exportateur mondial de brut derrière l'Arabie saoudite et devant l'Iran (*Le Monde* du 24 février). *« On a sous-estimé les bonds technologiques qui permettent de rentabiliser les installations »*, souligne Abdelaziz El Alaoui, économiste chez Paribas. *« Le point d'équilibre baisse d'un dollar tous les deux ans »*, ce qui permet à l'huile extraite de ces gisements sous-marins de rester compétitive même avec un prix de marché bas. Le brent devrait, selon ces estimations, s'établir un peu en dessous de 16 dollars en moyenne sur l'année, un niveau voisin de celui de 1994.

A côté de cette région en pleine expansion, la Russie fait pâle figure. De passage à Londres le 23 mars, le vice-ministre chargé du pétrole et de l'énergie, Vadim Dvurechensky, a affirmé que la production de pétrole en Russie devrait commencer à se redresser à la mi-1995 pour s'établir sur l'année entre 302 et 310 millions de tonnes, soit environ 6 millions de barils-jour. *« Au cours du premier trimestre 1995, l'extraction s'est stabilisée »*, et *« les exportations vers l'Occident ont progressé de 29 % par rapport au premier trimestre 1994 »*.

Dans ce contexte, les questions politiques ont jusqu'à présent été reléguées au second plan. Bien sûr, elles existent. Le maintien de l'embargo de l'ONU sur les exportations irakiennes, décidé le 13 mars, et les réticences américaines à le lever ont rassuré les marchés. Toutefois, la perspective subsiste d'un retour de ce pays dans le camp des producteurs. En raison d'un mouvement de grève du personnel de la Kuwait Oil Compagny (KOC), la production de l'émirat, estimée à 1,8 million de barils-jour, serait tombée à 50 000 barils au quotidien en début de semaine dernière. Or, durant l'été 1994, un conflit analogue au Nigeria avait provoqué des tensions sur les prix.

Quant aux turbulences monétaires, elles inquiètent les producteurs de pétrole, qui voient fondre leurs revenus. Selon l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), un cours de 17 dollars aujourd'hui équivaut à 6 dollars de 1973. Cette chute de la devise américaine a relancé l'idée de détacher les cours du brut du billet vert pour les indexer sur une corbeille de devises. Formulée au début du mois de mars par Ahmed Al Taye, ministre d'Etat aux affaires financières et industrielles des Emirats arabes unis, la proposition est restée sans suite. Un décrochage de cette nature provoquerait des réactions vives des Etats-Unis. Dans les circonstances actuelles, l'Arabie saoudite, premier producteur mondial, ne souhaiterait pas courir un tel risque.

Dominique Gallois

LES MATIÈRES PREMIÈRES
Variations hebdomadaires

INDICES	24/3	23/3
Dow-Jones comptant	185,67	185,93
Dow-Jones à terme	267,92	267,80
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 969	2 969
Cuivre à 3 mois	2 938,50	2 938,50
Aluminium comptant	1 818	1 818
Aluminium à 3 mois	–	–
Plomb	–	–
Plomb à 3 mois	–	–
Etain	5 815	5 815
Etain à 3 mois	5 850	5 850
Zinc	1 038	1 038
Zinc à 3 mois	1 063	1 063
Nickel	7 700	7 700
Nickel à 3 mois	7 700	7 700
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent	4,65	4,61
Platine	0,80	0,80
Palladium	172,10	167
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Graine soja (Chicago)	–	–
Tourt. soja (Chicago)	–	–
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		
Cacao (New York)	1 353	1 371
Sucre blanc (Paris)	–	–

LE PÉTROLE

	Cours 24-3	Cours 17-3
Brent (Londres)	–	–
WTI (New York)	16,59	16,67
Crude Oil (New York)	–	–

Beaucoup de nuages au nord

L'ANTICYCLONE qui protégeait le pays depuis plusieurs jours va peu à peu céder du terrain, pour laisser place à un *ciel* très nuageux au nord et à une dégradation très nette lundi.

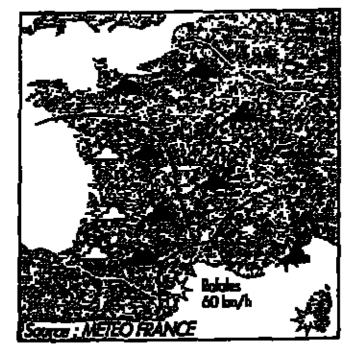
Dimanche matin, le ciel sera dégagé sur le pourtour méditerranéen avec le mistral et la tramontane soufflant à 70 km/h en rafales. Sur la côte d'Azur, les nuages bas seront nombreux au lever du jour et persisteront toute la *matinée*. En Corse, le temps sera ensoleillée avec quelques nuages sur la côte occidentale. Sur *les Alpes*, les *nuages* élevés laisseront une impression agréable. Sur le Sud Aquitaine, les nuages bas *masqueront le soleil une bonne* partie de la matinée. De la Vendée au Nord Aquitaine jusqu'à la région *Midi-Pyrénées*, *les nuages et* les éclaircies alterneront. Sur les sommets pyrénéens, le soleil sera *plus généreux*. Sur le reste du pays, soit la moitié Nord jusqu'en Bretagne, au Massif Central et à la Franche-Comté les nuages bas seront abondants. Le vent d'ouest en Manche soufflera à 60 km/h en rafales.

L'après-midi, de la Bretagne au Nord jusqu'à l'Ile-de-France et au Nord-Est, les nuages resteront nombreux et les éclaircies seront rares. Des Pays de Loire au Limousin jusqu'en Aquitaine et aux Pyrénées, les éclaircies seront de plus en plus belles au fil des heures. Du pourtour méditerranéen aux Alpes, le soleil brillera largement. Mistral et tramontane faibliront à 60 km/h en rafales. En Corse, le beau temps sera prédominant malgré quelques nuages sur le relief. Du Centre au Massif central jusqu'au Jura, les éclaircies seront plus belles en fin d'après-midi.

Les températures minimales seront douces pour la saison. Elles iront de 7 à 9 degrés près des régions atlantiques, et de 4 à 7 degrés ailleurs, jusqu'à *10* degrés sur les côtes méditerranéennes. L'après-midi, le thermomètre marquera de *12* à *14 degrés* au Nord et de 15 à 20 degrés au Sud.

Lundi sera une journée maussade sur tout le pays avec de la pluie, des averses et des températures en baisse, inférieures aux normales saisonnières.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

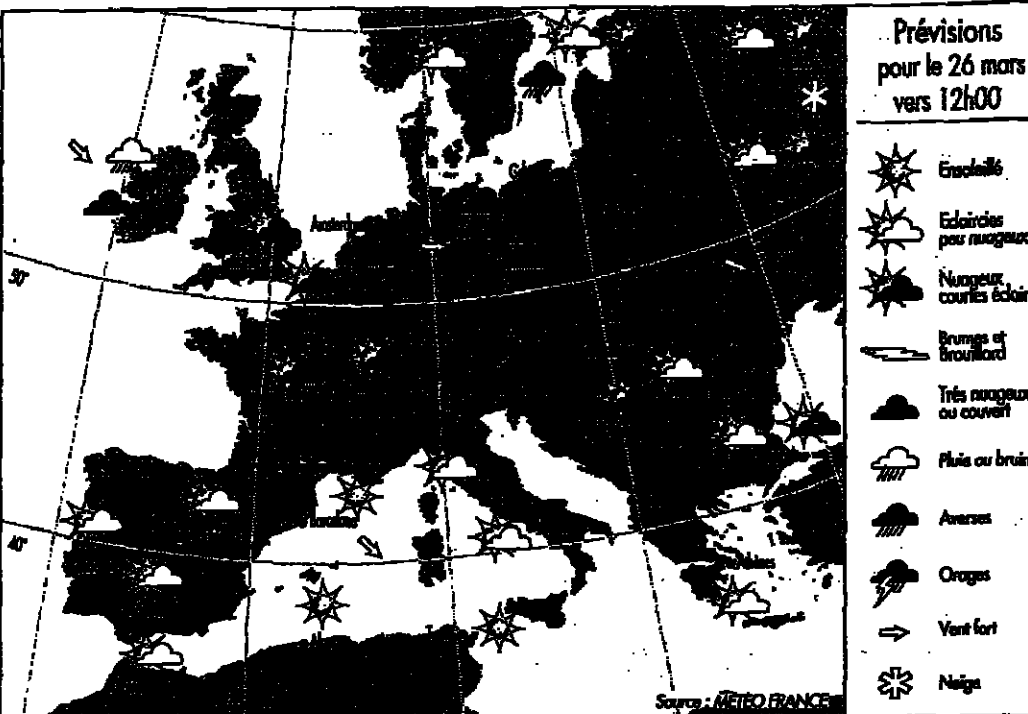


Prévisions pour le 26 mars vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 25 mars : *Très médiocre*



TEMPÉRATURES du 24 mars 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	21/2	TOURS	16/6	CARACAS	28/24	LIMA	26/20	PRAGUE	17/6
AJACCIO	15/5	LILLE	14/8	**ÉTRANGER**		CHICAGO	9/-4	LISBONNE	24/13	PRETORIA	20/16
BIARRITZ	15/10	LIMOGES	18/7	ALGER	22/3	COPENHAGUE	9/5	LONDRES	16/7	RABAT	23/14
BORDEAUX	15/9	LYON, BRON	20/4	AMSTERDAM	12/8	DAKAR	24/18	LOS ANGELES	16/7	RIO DE JAN.	31/24
BOURGES	18/7	MARSEILLE	17/5	ATHÈNES	10/2	DJAKARTA	32/23	LUXEMBOURG	16/5	ROME	16/4
BREST	12/8	NANCY	19/5	BANGKOK	35/25	DUBAI	25/19	MADRID	22/6	SAN FRANC.	12/6
CAEN	12/7	NANTES	12/5	BARCELONE	16/8	DUBLIN	11/6	MARRAKECH	28/13	SANTIAGO	29/18
CHERBOURG	13/8	NICE	15/12	BELGRADE	8/3	FRANCFORT	18/4	MEXICO	26/15	SÉVILLE	26/9
CLERMONT-F.	21/3	PARIS	18/7	BERLIN	16/8	GENÈVE	18/2	MILAN	18/0	ST-PÉTERSB.	5/4
DIJON	20/3	PAU	19/9	BOMBAY	34/24	HANOI	23/21	MONTRÉAL	7/-4	STOCKHOLM	9/3
FORT-DE-FR.	30/22	PERPIGNAN	21/12	BRASILIA	28/19	HELSINKI	3/1	MOSCOU	7/2	SYDNEY	29/18
		POINTE-À-PIT.	28/22	BRUXELLES	14/7	HONGKONG	26/20	MUNICH	16/2	TENERIFE	27/21
		RENNES	12/5	BUCAREST	9/-3	ISTANBUL	8/1	NAIROBI	22/15	TOKYO	16/9
		ST-D.-RÉUNION	29/23	BUDAPEST	6/2	JÉRUSALEM	14/4	NEW DELHI	36/21	TUNIS	19/4
		ST-ÉTIENNE	20/2	BUENOS AI.	27/19	KIEV	8/0	NEW YORK	7/3	VARSOVIE	13/6
		STRASBOURG	19/4			KINSHASA	34/24	PALMA DE MAJ.	17/-1	VENISE	13/4
		TOULOUSE	21/9			LE CAIRE	21/10	PÉKIN	13/-1	VIENNE	17/2



Situation le 25 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 27 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'Indochine et la communauté française

LA DÉCLARATION du gouvernement du 24 mars n'annonce rien de moins qu'une véritable révolution dans le système colonial français, dont une importante partie va passer d'un état de forte centralisation à un régime fédératif très libéral. Le gouvernement français aurait pu être tenté d'avantager l'un des cinq pays de la Fédération. Mais il est spécifié dans la déclaration que tout Indochinois sera citoyen de la Fédération et de l'Union; la France d'autre part garantira à chacun des pays son développement personnel.

Pour maintenir l'harmonie, il était sage de conférer au gouverneur général, qui sera le représentant non plus du pouvoir central mais du pouvoir fédéral de l'Union, un *rôle d'arbitre*. Des théoriciens s'inquiètent de ses pouvoirs presque sans limite. A quoi d'autres répondront *qu'il* est nécessaire que [...] le gouvernement soit exercé par une autorité qui ne puisse être *contestée* ou *mise en* échec.

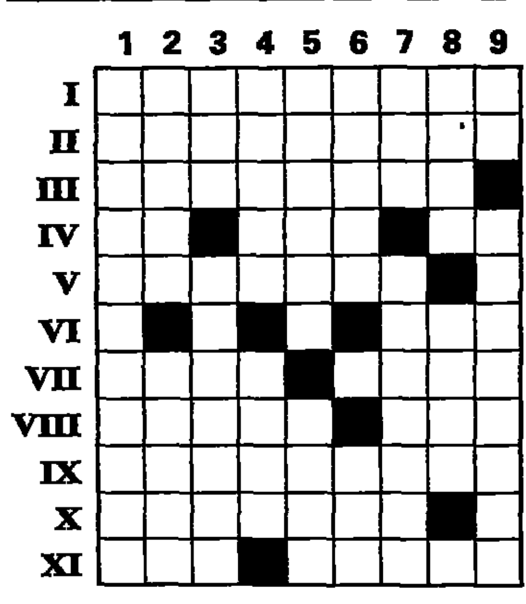
Il n'en demeure pas moins vrai *qu'on aurait aimé savoir devant* qui cette autorité toute-puissante – puisqu'elle nomme et révoque les *ministres sans l'avis de l'Assemblée* populaire – sera responsable, de même qu'il aurait été souhaitable qu'on *nous précise comment* se trouveront garantis les intérêts français, et surtout quelles mesures seront prises pour que les coalitions financières, hier encore toutes-puissantes en Indochine, ne puissent venir fausser le sens de ces réformes ; car il ne suffit pas de déclarer *« l'indépendance économique totale »*, encore faut-il solidement la protéger contre le ressac des intérêts lésés et le flot de nouveaux appétits.

Jean Le Guevel

(27 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6526



HORIZONTALEMENT

I. N'ont évidemment pas le bonnet sur la tête. – II. Celle d'Achille peut se voir en peinture. – III. Des poissons qui *ne demandent qu'à mordre*. – *IV. Point de départ*. Trait de lumière. Symbole. – V. Complètement vidé. – VI. Dans la mer d'Irlande. – VII. Se repose au commandement. Peut être une *jolie croupe*. – VIII. Se met parfois dans le fond. Se défendit comme un innocent. – IX. Qui n'ont pas beaucoup de contenance. – X. Qui a le *caractère du poison*. – *XI. Un vieux bâtiment. Une* bonne réplique.

VERTICALEMENT

1. *Prouve qu'on a eu plus qu'assez de la moitié*. – 2. *Dans* le Frioul. Comme une bosse qui est une sculpture. – 3. Est parfois porteur. Fait remonter ce qui ne peut pas *descendre*. – 4. *S'approcha trop près du soleil. Suscita* la haine de Jézabel. – 5. Peuvent être assimilés aux rossignols. Bien remués. – 6. Ville de l'Orne. Marque l'égalité. – 7. *La queue du ver solitaire*. Qui *ont laissé* leur peau. – 8. Une lignée de peintres japonais. Peut finir par faire une moitié quand elle est petite. – 9. Symbole. Peut *être assimilé à un fabricant de « toile »*.

SOLUTION DU N° 6525

HORIZONTALEMENT

I. Pélicans. – II. Opération. – III. Urticante. – IV. Li. Salats. – V. Asa. Oasis. – VI. Brun. Su. – VII. Laçait. Es. – VIII. Liés. Et. – IX. Essai. Ové. – X. Ré. Douter. – XI. Stentors.

VERTICALEMENT

1. Poulailler. – 2. Epris. Aises. – 3. Let. Abcès. – 4. Iris. Rasade. – 5. Cacaoui. Ion. – 6. Atalante. Ut. – 7. Ninas. Toto. – 8. Sottise. Ver. – 9. Nessus. Ers.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Vacances Héliades propose pour le printemps et l'été de nouveaux vols charters réguliers à destination de la Grèce, de la Crète et de Corfou : le lundi pour La Canée (Crète) au départ de Paris, Lyon, Mulhouse et Nantes, et pour Héraklion (Crète) au départ de Brest, Lille, Strasbourg ; le samedi ou le dimanche pour Athènes au départ de Lille, Strasbourg, Nice, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand ; le samedi pour Corfou au départ de Nantes.

■ **CHINE.** Un consortium australien a signé un accord avec des sociétés chinoises pour la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Pékin, le site des tombeaux de la dynastie des Ming, à Balading, sur la Grande Muraille. – *(AP.)*

■ **MONDE.** Selon les estimations d'Airbus Industrie, le nombre de passagers empruntant des lignes aériennes commerciales à travers le monde triplera dans les vingt prochaines années. Pour faire face à l'augmentation du trafic et renouveler leurs flottes, les compagnies aériennes prendront livraison de quelque 15 000 appareils supplémentaires. La capacité de la flotte mondiale passera de 1,6 million de sièges aujourd'hui à 4 millions d'ici à 2015. – *(AFP.)*

■ **GABON.** Pris dans un violent orage, *Le Centaur*, un navire assurant des liaisons quotidiennes entre Libreville et Port-Gentil, a coulé mercredi 22 mars à Port-Gentil, sans faire de victimes. Le bateau, qui a été projeté contre le quai par une bourrasque, a sombré rapidement ; il est irrécupérable. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** D'après un sondage effectué par le voyagiste anglais Freespirit, 38 % des Britanniques considèrent les Allemands comme des vacanciers particulièrement *infréquentables*. Ils leur reprochent notamment d'accaparer les meilleures places autour de la piscine. – *(Reuter.)*

■ **DANEMARK.** Le Syndicat des employés au sol de la compagnie aérienne scandinave SAS au Danemark a déposé un préavis de grève pour le 1er avril. Cette décision fait suite à la rupture des négociations avec la direction sur des augmentations salariales. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Lundi 27 mars

■ **PROMENADE BALZACIENNE** de la place Saint-André-des-Arts à l'imprimerie de Balzac (55 F), 10 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les Etrusques, 11 h 30 ; *La Vierge du chancelier Rolin*, de Van Eyck, 12 h 30 ; le XVIIe siècle dans les Flandres, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Château-de-Vincennes, côté château (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MARAIS** : synagogues et quartier juif (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Christine Merle).

■ **MUSÉE PICASSO** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 5, rue de Thorigny, dans la cour (Elisabeth Romann).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

Mardi 28 mars

■ **MUSÉE D'ORSAY** : Une oeuvre à voir, *Les Déchargeurs de charbon*, de Claude Monet (23 F + prix d'entrée), 12 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : Cycle XIXe, la sculpture de Carpeaux, 12 h 30 ; Natures mortes du XVIIe au XVIIIe siècle, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition « Whistler » (55 F + prix d'entrée), 13 h 45, 1, rue de Bellechasse, devant l'éléphant (Paris et son histoire).

■ **LES ARTISANS DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE** à travers cours et passages (50 F), 14 h 30, place de la Bastille, devant la FNAC (Christine Merle).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** et son quartier (40 F), 14 h 30, devant le portail de l'église (Sauvegarde du Paris historique).

■ **L'HÔTEL DE GALLIFFET** (45 F), 14 h 30, 50, rue de Varenne (S. Rojon-Kern).

■ **MAISON DE VICTOR HUGO** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, place des Vosges (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris vu par les peintres (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU LUXEMBOURG** : exposition « Peintures italiennes du Musée de Nantes » (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 19, rue de Vaugirard (Europ explo).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** : architecture et cérémonial (37 F), 14 h 30, boulevard du Palais, devant la grille d'honneur du Palais (Monuments historiques).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **ÉGLISES SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE** et Notre-Dame-de-la-Salette (37 F), 15 heures, 52, boulevard Lefebvre (Monuments historiques).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ARCHÉOLOGIE Un peu plus de deux siècles après l'ouverture d'un premier musée de l'antiquité à Arles, l'Institut de recherche sur la Provence antique (IRPA) est inauguré le 25 mars. C'est le couronnement de la carrière de son conservateur, Jean-Maurice Rouquette, qui part à la retraite et sera remplacé par son bras droit, Claude Sintès. ● L'ARCHITECTE Henri Ciriani a conçu un bâtiment triangulaire de 12 000 m², dont l'originalité tient dans l'ingénieuse répartition de ses trois départements. Il l'a recouvert de grandes plaques d'émail bleu, hommage au ciel de Provence. ● LE COÛT du musée (180 millions de francs) pèsera lourd dans le budget de la ville, même si plus de la moitié de la somme est assumée par l'Etat, le département, la région et l'Union européenne. A quelques mois du scrutin municipal, le musée est devenu un sujet de polémiques.

Arles choisit une modernité radicale pour exposer son passé romain

Après douze ans de travaux, le Musée de l'Arles antique est inauguré, samedi 25 mars, par le premier ministre, Edouard Balladur. Dédié à la mémoire de l'ancienne cité arlésienne, le bâtiment, d'une conception nouvelle, est signé par l'architecte Henri Ciriani

ARLES
de notre envoyé spécial

Un Mirage 2000 déchire bruyamment le ciel de Provence. Un commerçant arlésien lève le nez : *« Tiens, un musée archéologique qui passe. »* Le coût de l'avion – sous-estimé, puisqu'il vaut en moyenne 250 millions de francs – est ainsi rapproché de celui du nouveau musée (180 millions de francs). Le prix du bâtiment, son esthétique, sa taille (12 000 m², 110 m de côté, 10 m de haut), sont aujourd'hui des sujets brûlants dans l'ancienne cité romaine. Car il s'agit de l'un des plus importants musées construits depuis le début des années 80. Le premier ministre, Edouard Balladur, l'inaugure le 25 mars, en compagnie du ministre de la culture, Jacques Toubon, et du maire de la ville, Jean-Pierre Camoin, tous deux RPR d'obédience chiraquienne. La construction, d'un bleu intense, posée au bord du Rhône, est invisible de la vieille ville : un remblai autoroutier la coupe de ses faubourgs comme il coupe en deux l'ancien cirque romain au chevet duquel le musée a été construit.

Si le projet a été annoncé dès 1968 par Jean-Maurice Rouquette, responsable depuis trente ans des musées de la ville, le choix d'un architecte n'a été fait qu'en 1984. Et douze ans auront été nécessaires pour conduire les travaux à leur terme. Le bâtiment est d'une simplicité absolue : un triangle. La seule forme que le monde romain, riche en carrés, rectangles, ovales et ellipses diverses n'a pas explorée. L'architecte Henri Ciriani, l'auteur du Mémorial de la Grande Guerre, à Péronne (Somme), dont la rigueur est proverbiale, a-t-il voulu se mesurer à ses prédécesseurs de l'Antiquité sur le terrain de la géométrie ? Ce n'est pas exclu. Il faut noter, plus simplement, que le site où s'inscrit le musée est triangulaire et que le programme exigeait la création de trois ailes égales : scientifique, culturelle et muséale. L'ensemble constitue l'Institut de recherche sur la Provence antique (IRPA).

Ces impératifs ont sans doute conduit l'architecte à prendre ce parti, en dépit de la difficulté du pari. Comment, dans cette forme contraignante, présenter une collection hétéroclite (de la statue monumentale au fût de colonne, du sarcophage à l'amphore, du buste funéraire à l'épigraphe, de la borne milliaire au bas-relief), comprenant des objets de toutes tailles, en l'intégrant dans un parcours didactique et chronologique qui doit satisfaire l'esthète, le touriste et le chercheur. Comment insérer dans un espace peu maniable, pratiquement sur un seul niveau, les services scientifiques, les réserves, l'accueil du public et le musée proprement dit ?

La réponse d'Henri Ciriani est une manière de manifeste. Dans leurs musées, Frank Lloyd Wright (New York) et Le Corbusier (Tokyo) avaient privilégié le parcours. Mies Van der Rohe (Berlin) avait exalté l'image du temple. Henri Ciriani conjugue ces idées en y adjoignant celle du lobby de l'hôtel américain, grand hall qui distribue l'ensemble des espaces intérieurs. L'architecte introduit, en outre, un éclairage zénithal à l'aide de sheds, sortes de tabatières obliques prises dans le toit comme dans les constructions industrielles, qui donnent une lumière naturelle, homogène, tamisée pendant les mois d'été.

A l'extérieur, l'enveloppe de béton est recouverte de panneaux d'hémalite, un émail d'un bleu soutenu – le bleu du ciel provençal nettoyé par le mistral : *« la seule chose immuable dans la région depuis l'Empire romain »*, indique Henri Ciriani. Les Romains utilisaient le marbre pour recouvrir leurs constructions en brique. L'architecte a voulu cet émail pour se mesurer à eux. Mais cette robe couleurs du temps – comme dans le conte de *Peau d'âne* – qui habille le bâtiment en le révélant, est placée derrière un centimètre de verre épais : les images du monde extérieur sont ainsi absorbées plutôt que réfléchies.

L'aile scientifique occupe toute la façade sud. Une enfilade de pièces diverses, ouvertes ou fermées, se déroule dans la continuité : quai de déchargement pour les objets, salles de lavage, de séchage, d'examen, de prises de vue, de restauration, de consultation, de réserves. Au-dessus, une école des fouilles. Cette succession de salles, qui aboutit à un grand volume presque cubique (300 m²) destiné aux expositions temporaires, sert aussi de brise-soleil pour le musée. Le somptueux hall du bâtiment permet d'aiguiller les visiteurs vers l'aile scientifique ou l'aile culturelle, bâtiment blanc sur pilotis tourné vers la ville ancienne et l'extrémité de l'ancien cirque qui affleure : bibliothèque, photothèque, banque de données informatiques, auditorium de 240 places, centre de formation des guides. L'entrée du Musée de l'Arles antique, composante de l'IRPA, est signalée par le monumental *Lion de l'Arcoule* (Ier siècle avant Jésus-Christ), une sculpture réalisée dans le calcaire de la région, devenue symbole de la ville.

L'intérieur du musée est un espace d'un seul tenant, découpé par des cimaises en stuc, peintes de couleurs différentes en fonction des collections. Celles-ci, présentées selon la chronologie, à la lumière naturelle, sont accompagnées de grandes cartes murales et de textes explicatifs, tous peints. On a l'impression de se promener dans un grand livre d'images, sensation avivée par la présence de maquettes reproduisant les grands monuments de l'Arles antique – théâtre, amphithéâtre, cirque, forum, pont de bateaux, nécropole, meunerie – dont sont issues presque toutes les pièces présentées. En dépit de trois ensembles très forts (la statuaire, les mosaïques et l'exceptionnelle allée des sarcophages), il n'y a jamais mise en scène ni théâtralisation.

La collection du Musée d'Arles est émouvante parce qu'elle a une grande unité, comme la ville elle-même. Chaque pièce, chaque fragment se renvoient l'un à l'autre, du plus grand au plus petit : la statue colossale de l'empereur Auguste et le faune de bronze découvert au fond de l'eau à proximité des Saintes-Maries-de-la-Mer ; le délicat buste d'Aphrodite, venu du Théâtre antique, et la figure de Mithra, trouvée dans les fondations d'un moulin ; les modestes amphores, « emballages perdus » de l'époque romaine, ou la copie en marbre de Carrare du bouclier de Rome, témoignage de l'importance de la colonie arlésienne ; la splendide mosaïque de l'Aion dégagée, en 1983, à Trinquetaille, de l'autre côté du Rhône et l'ancre marine repêchée intacte à l'embouchure du fleuve ; les tuyaux de plomb des canalisations du Haut-Empire et la boucle d'ivoire de sainte Césaire, ultime témoignage de l'Antiquité tardive.

Le toit du bâtiment ferme le parcours muséographique. On y accède par un grand escalier aux rampes cornues. On y découvre, au-delà de l'autoroute, encadrés par le Rhône et l'amorce du canal d'Arles à Bouc, les clochers qui ponctuent la ville ancienne. Au loin, tremblent les cyprès des Alyscamps, merveille des merveilles célébrée par l'écrivain Paul-Jean Toulet et qu'il faut aller voir *« quand l'ombre est rouge sous les roses et clair le temps »*.

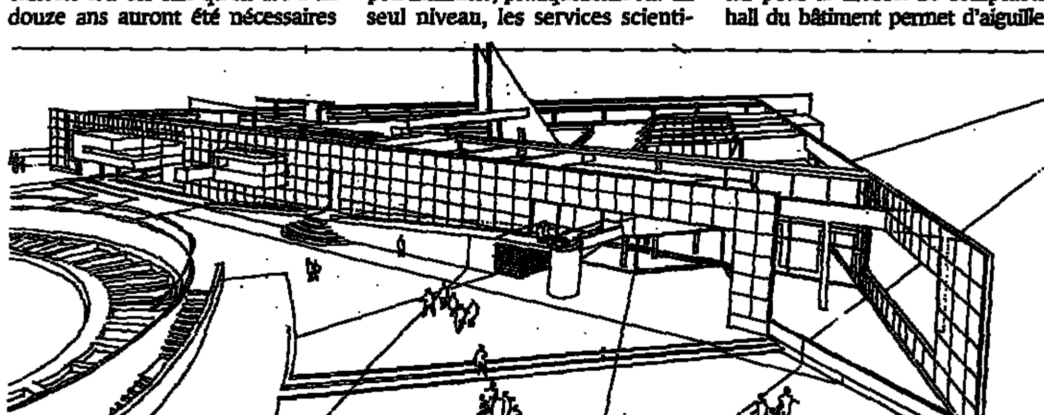
Emmanuel de Roux


YVON FRUNEAU/IRPA

Buste d'Aphrodite, trouvé au Théâtre antique d'Arles.

La renaissance de Saint-Trophime

Chef-d'œuvre de l'art roman (deuxième moitié du XIIe siècle), le porche de l'église Saint-Trophime, situé derrière la mairie d'Arles, était défiguré par la crasse et la pollution. Sept ans de travaux ininterrompus conduits par Jean-Pierre Dufoix, architecte en chef des Monuments historiques, et 16 millions de francs (Etat : 50 %, département : 25 %, ville : 18 % et World Monument Fund : 7 %) ont permis la restauration de ce portail. Un travail minutieux, étayé par de nombreuses études scientifiques, a permis de faire réapparaître les traits du Christ en gloire au centre du tympan, de faire ressortir les six colonnes de calcaire noir qui encadrent les Apôtres, de rendre, enfin, lisible l'ensemble de cette iconographie du Jugement dernier.



Le Musée de l'Arles antique, par Henri Ciriani.

« Le mausolée du père Rouquette »

« COMMENT Jean-Maurice Rouquette, le plus conservateur des conservateurs, qui n'a pas la télévision, et pour qui Avignon est une ville du Nord, a-t-il accepté la soucoupe volante que je lui ai proposée ? » se demande encore l'architecte Henri Ciriani, père du Musée de l'Arles antique. Figure de la vieille cité romaine, Jean-Maurice Rouquette a travaillé avec des municipalités de toutes les couleurs, *« rose, rouge ou tricolore »*, mais n'a, dit-il bien fort, jamais refusé la modernité. Ne fut-il pas le cofondateur des Rencontres photographiques d'Arles et, pendant près de vingt ans, un proche de Picasso ?

S'il n'aime guère sortir de son « village », ce n'est pas par patriotisme de clocher mais parce que ses centres d'intérêt sont ici, sur les bords du Rhône, dans une ville dont il aime citer le nombre d'habitants à l'unité près. D'ailleurs, explique-t-il, avec un accent qu'il n'a point besoin de cultiver : *« Arlésien c'est une dignité, pas une nationalité, car nous appartenons à une civilisation qui a donné le monde. »* Conservateur depuis 1956, responsable des musées d'Arles depuis trente ans, cet homme de soixante-quatre ans a le verbe haut et la formule à l'emporte-pièce.

L'IRPA est le couronnement de sa carrière. *« Le mausolée du père Rouquette »*, dit-on du côté de la place du Forum, mi-admiratif, mi-agacé. *« Pourquoi vouloir se diviser sur un tel projet ? Le patrimoine, c'est une manière d'unir les hommes*, réplique Jean-Maurice Rouquette. *Si l'on avait abandonné la réalisation de l'IRPA, le chômage aurait-il baissé d'un point ? J'en doute. Ce musée de cailloux sera demain le pain de nos enfants. Quand il n'y a plus d'agriculture ou d'industrie, il faut faire fructifier son patrimoine. »*

E. de R.

Le « paquebot » bleu au cœur de la campagne municipale

« LE MUSÉE de l'Arles antique va me coûter ma réélection. » Il y a un an, le maire (RPR) chiraquien, Jean-Pierre Camoin, confiait publiquement son inquiétude. Pourtant, à un mois d'un scrutin municipal qui s'annonce serré entre un sortant, qui vise un troisième mandat, et le socialiste Michel Vauzelle, la plupart des politiques se disent favorables, fiers même, de cet emblème bleu voué à l'archéologie. Ce consensus est logique, quand on sait que trois municipalités successives (socialiste, communiste, RPR) ont appelé de leurs vœux la construction du musée. La ville, d'ailleurs, n'a guère qu'une carte à jouer : la culture. Cette belle cité de 50 000 habitants n'a plus de tissu industriel, mais c'est en soi un véritable musée avec ses soixante-quatre monuments classés, des arènes au théâtre antique.

Le musée pourrait pourtant être un enjeu de la campagne municipale. Il y a six ans, la médiathèque de l'Espace Van-Gogh, avec ses murs orange, avait donné un coup de pouce à la réélection de Jean-Pierre Camoin. Cette fois, les Arlésiens, très attachés à leur passé, attendent *« de voir »* le bâtiment avant de le juger. Il n'empêche, les passions montent et les critiques pleuvent. Nombre de commerçants regrettent que le bâtiment soit à l'écart de la ville et trop proche de la bretelle d'autoroute : *« Les touristes vont s'arrêter deux heures au nouveau musée, et reprendront leur voiture pour Nîmes ou Montpellier. »* Critique peu fondée, quand on sait qu'il faut douze minutes à pied, montre en main, pour aller de l'IRPA à la mairie. Et il était impensable de trouver 12 000 mètres carrés de plain-pied dans une cité aux ruelles étroites. A moins de la défigurer.

Le dessinateur arlésien Jean-Pierre Autheman a consacré un article fleuve à l'IRPA dans le dernier numéro du *Canarlésien* (n° 4, avril 1995), revue satirique inspirée du *Canard enchaîné* : *« Entasser des reliques dans un musée est un programme du siècle dernier. Ça coûte très cher, ça n'innove pas et c'est dépassé avant d'exister. »* A la place de ce *« temple de la vanité provençale »*, il aurait préféré *« un musée éclaté »*, qui mette en valeur les nombreux sites antiques. L'idée est *a priori* séduisante, mais seul un tel bâtiment permet une présentation pédagogique claire. Surtout, aménager les sites bruts pourrait bien amener la sournoise transformation de la ville en un « Disneyworld » antique.

CRITIQUES SUR LA GESTION

Les principales attaques ne portent pas sur le profil du musée mais sur *« le site marécageux qui a grevé le coût »*. En fait, c'est surtout la gestion du dossier qui est en cause. *« Un conservateur capricieux s'est offert le paquebot France, alors que nous sommes une petite ville endettée jusqu'au cou* (14 000 francs par habitant). *Comment combler un tel trou financier ? »*, s'inquiète un hôtelier. D'autres se demandent encore comment le coût du projet a pu passer *« de 80 à 180 millions de francs »*. Réponse du maire, Jean-Pierre Camoin : *« Le musée a doublé sa surface, s'est doté d'un centre de recherche, et il n'a coûté que 70 millions à la ville. C'est supportable. »* Il n'empêche, la chambre régionale des comptes a dénoncé la dérive financière du projet.

Pour sa part, Michel Vauzelle a envoyé une *« Lettre ouverte à Edouard Balladur »*, publiée vendredi 24 mars dans la presse locale. *« Nous méritons bien un beau musée*, prévient l'ancien ministre de la justice, *mais nous ne méritons pas de payer 53 % des 200 millions de francs qu'il coûte. »* Il dénonce *« le contraste entre notre beau musée et l'état dramatique de sous-équipement social, sportif et culturel »*, des quartiers populaires de Barriol, Le Trébon, Trinquetaille, La Roquette...

Hervé Schiavetti, conseiller régional et municipal communiste, affirme qu'Arles ne pouvait digérer en six ans *« une rocade (100 MF), la médiathèque (120 MF) et le musée (180 MF). Il fallait étaler ces dépenses »*. Comme beaucoup dans la ville, il se demande comment la municipalité va pouvoir faire « tourner » son musée (de 8 à 9 millions de francs par an). *« Son rayonnement aurait justifié un soutien de toute la région »*, affirme-t-il. Le maire balaie ces arguments : *« Nous comptons attirer près de 200 000 visiteurs par an. Soit de 4 à 6 millions de francs de recettes. »* Sans compter les bénéfices du nouveau centre de restauration de la mosaïque et des produits dérivés. D'où la confiance de Jean-Pierre Camoin : *« Nous n'en faisons pas trop, nous avons juste raison trop tôt : vouloir transformer Arles en capitale culturelle. »* C'est vrai pour l'archéologie, la photographie (les Rencontres de juillet), mais ses détracteurs rappellent que le théâtre et la maison des jeunes sont fermés et que le Festival de l'été n'a pas repris.

Michel Guerrin

Bob Dylan présente un double visage au Zénith

Entré en scène après Elvis Costello, le chanteur a alterné le médiocre et le sublime : morceaux massacrés par une voix affaiblie mais grande émotion pour la partie acoustique

A la demande de Bob Dylan, Elvis Costello a, tout comme à Lille mercredi 22 mars, assuré la première partie de son concert parisien, vendredi 24 mars, au Zénith.
L'auteur de *Blonde on Blonde*, accompagné de son quatuor, a ensuite été trahi par une voix abîmée, fausse, qui se perd dans les sons électriques. Avant de retrouver la magie d'un timbre pour les morceaux acoustiques.
Dans quelques semaines, sortira un album enregistré au cours de l'émission « Unplugged » (débranché) de la chaîne MTV. Un CD-ROM, qui retrace trente-cinq années de répertoire, vient également d'être publié, intitulé *Highway 61 Interactive*.

BOB DYLAN ET ELVIS COSTELLO : le Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019, Paris. Concert unique.

Bob Dylan a, paraît-il, insisté pour qu'Elvis Costello fasse la première partie de son concert parisien, vendredi 24 mars au Zénith. Celui-ci a sans doute été sensible à l'hommage. Encyclopédiste des *musiques populaires*, fan autant que créateur (il sortira dans quelques semaines un album de reprises, *Kojak Variety*), Costello reconnaît Robert Zimmerman comme l'une de ses influences majeures. Sur scène, s'accompagnant à la guitare sèche – tel le Dylan du circuit folk du début des années 60 –, on décrypte les signes d'une filiation.

Costello a hérité du maître cette science du verbe qui a fait de l'auteur de *Blonde on Blonde* le premier musicien « littéraire » des musiques pop. Chaque mot est pesé, acéré, détourné avec une ironie mordante. Né à Liverpool, Costello plus que Dylan s'est préoccupé de mélodies et de perfection formelle au point qu'on lui a reproché sa préciosité. Cela n'entame en rien sa *force de conviction. Piochant dans* plus de quinze ans de répertoire, l'ancien « jeune homme en colère » de la new wave anglaise a donné des versions bouleversantes de *Riot Act* et *Indoor Fireworks*. Comme Dylan, Costello a fait d'une voix limitée, mais à la forte personnalité, un élément indissociable de ses créations.

Si, aujourd'hui, les concerts de Bob Dylan sont souvent des épreuves, c'est moins à cause d'une lassitude proche de la misanthropie qu'à cause de sa voix. En quelques années, son chant au nasillement caractéristique s'est mué en un croassement exaspérant. Cette fois encore, les vocalises ont souvent déraillé. Dylan n'était pourtant pas dans un mauvais jour. Il a déboulé sur scène, encadré de son quatuor – *Tony Garnier (basse), John Jackson* (guitare), Bucky Baxter (pedal-steel), Wiston Watson (batterie) –, avec l'assurance d'un hors-la-loi entouré de ses hommes de main. Chemise mauve, pantalon noir, Dylan est d'une élégance ténébreuse. Pour une fois, l'accueil triomphal ne semble pas le laisser de marbre. Il remercie, semble vouloir s'impliquer. *Ses airs de patriarche* indompté lui donne les allures d'un Keith Richards intello. Mais il réussit l'exploit de chanter plus faux que le guitariste des Rolling Stones.

Le début du concert est résolument électrique. Rodé à tous les exercices, le groupe soutient son patron comme il peut. La gorge abîmée souffle un murmure indistinct ou dérape dans l'éraillement. On aimerait évoquer la beauté de *fêlures intérieures, un chant de la* désolation. Mais la fulgurance des textes, l'amertume des imprécations de *All Along The Watchtower*, *I Want You* ou *Just Like A Woman* sont bel et bien sacrifiées. Une version plus distincte de *Tangled up in Blue* redonne espoir.

C'est le moment que choisissent les musiciens pour passer en formation acoustique. *La* voix n'a plus à se forcer. La batterie se tait. Les sons boisés des guitares, le velours de la contrebasse offrent des moments de silence qui permettent la respiration. Le chant n'est plus naufragé et sa fragilité émeut. *Mr Tambourine Man* est ainsi décomposé lentement comme un vieux et beau souvenir, fredonné par l'écho lointain d'un harmonica. *Le troubadour des sixties dit* là ses errances.

Sous l'effet de ces moments d'émotions, les cinq hommes reprennent plus à l'aise le chemin des tempos rapides. *L'électricité* fait enfin des étincelles. *Maggies Farm*, métamorphosé en rock sudiste, retrouve l'arrogance d'il y a trente ans. L'artiste qui torture volontiers ses classiques, se laisse prendre au *jeu, et même parfois au piège des* hymnes, surpris par son propre enthousiasme et une convivialité inhabituelle. Il retrouve sa voix de crécelle pour massacrer *Like A Rolling Stone*, mais si ses derniers concerts avaient fini par décourager une partie des fans – le Zénith n'était rempli qu'aux trois quarts –, les spectateurs semblaient dire qu'ils reviendraient.

Stéphane Davet

Une intégrale sur CD-ROM

Les trente-cinq années de répertoire de Bob Dylan sont disponibles sur un CD-ROM, intitulé *Highway 61 Interactive* (Columbia, Graphix Zone). On y trouve une rétrospective de sa carrière, l'intégrale des textes de ses chansons, des enregistrements inédits comme une version de *House of The Rising Sun* ou une reprise du *Jenny Jenny* de Little Richard datant de la fin des années 50, des documents vidéo rarissimes et des entretiens. Les utilisateurs pourront également se promener à l'intérieur de trois décors virtuels, représentant en trois dimensions les coffee-shops de Greenwich Village, dans lesquels Dylan donnait ses premiers concerts, et les studios Columbia dans lesquels il enregistra ses premiers disques.
★ 349 francs.

Cinq grandes collections dispersées en deux jours

Confirmant son goût pour la performance, Me Tajan met en vente un millier d'objets en quarante-huit heures

CINQ COLLECTIONS POUR UN CABINET D'AMATEUR. Exposition publique, le samedi 25 mars de 14 heures à 20 heures, et le dimanche 26 mars de 11 heures à 20 heures. Vente les 27 et 28 mars. Hôtel George-V, 31, avenue George-V, Paris 8e. Tél. : 47-23-89-62.

Me Tajan aime créer l'événement. Cela se manifeste chez lui par un goût de la performant souvent digne de figurer au *Livre des records*. Qu'on en *juge : mille objets* provenant de cinq grandes collections dispersés en deux jours. Le marathon débute lundi 27 mars, à 14 h 15, avec vingt-six reliures. Il y a des livres dedans, certes, et souvent fort précieux, comme ce premier tirage sur Chine de *Paul et Virginie*, ou cette rareté de Robert de Flers, un des vingt-cinq exemplaires sur Japon d'*Ilsée, princesse de Tripoli*, illustré par Mucha. *Mais les reliures !* Un régal. Parfois kitsch comme le très saint-sulpicien travail d'orfèvrerie attribué à François Mellerio, enserrant un *Paroissien dédié aux dames*, qui appartint au fils aîné de Louis-Philippe, Ferdinand. Parfois *printanier, comme ces mosaïques* florales auxquelles reste attaché le nom de Marius Michel. Parmi les autre grandes signatures de cet artisanat si particulier dispersées lors de cette vacation, Charles Meunier, Pierre Legrain, Paul Bonet ou Jean de Gonet.

Une heure plus tard, et sans prendre le temps de souffler, c'est la *« collection d'un humaniste »*, c'est-à-dire un touche-à-tout, qui passera sous le marteau. Cela va d'un lot de quarante lampes à huile grecques et romaines à une superbe esquisse en terre cuite, une jeune femme grelottante, allégorie supposée de l'hiver. La vacation devrait se terminer tard dans la soirée avec, en bouquet final, un très troublant *Portrait de mademoiselle Duthé sortant du bain*, caressé par le pinceau de Perin Salbreux (1753-1817).

C'est une autre femme qui a les honneurs de la vente du lendemain. Pas une danseuse, encore moins courtisane, comme l'accueillante mademoiselle Duthé. Non, madame Recher était une femme honnête, femme de tête qui tenait boutique près de Notre-Dame de Lorette. On y trouvait des céramiques, souvent rares, et une clientèle fidèle. Son fils, Jean Nicolier, fut un des grands marchands parisiens de porcelaine ancienne, voire antique, et un connaisseur qui faisait profiter de son érudition les lecteurs de *Connaissance des arts*, revue dont il fut l'un des fondateurs. Les petits-fils de madame Recher avaient repris le flambeau, dans le magasin installé par leur père quai Voltaire. L'un est décédé, l'autre préfère cesser son activité. C'est la fin d'une dynastie, dont on disperse ici les trésors accumulés pendant trois générations.

ECLECTISME

La dernière vente a lieu le mardi 28 mars, à 20 heures. Il *s'agit* d'orfèvrerie du XVIIIe, réunion de deux collections différentes. Séparément, elles eussent été tentantes. Ensemble, elles sont irrésistibles : une aiguière en argent, ancienne propriété des empereurs du Brésil, est à elle seule une sorte d'Eldorado : on en espère entre 1,5 et 2 millions de francs ; une paire de chandeliers pourrait flamber, aux alentours du million de francs ; une soupière et deux couvre-plats devraient exciter les appétits pour moitié moins.

Bien sûr, ces ventes sont éclectiques. Bien sûr, un collectionneur, si fin soit-il, mêle souvent dans ses vitrines l'exceptionnel et le tout-venant. Mais, en regroupant ces cinq ensembles, Me Tajan crée de toutes pièces une vacation passionnante, propre à exciter l'intérêt d'acheteurs de tous horizons. Le procédé est connu de tous ses confrères, mais il a rarement été exploité à une telle échelle.

Harry Bellet

■ **MAN RAY : une collection de six cents œuvres (peintures, photographies, objets, dessins), provenant de l'atelier de l'artiste surréaliste américain, ont été vendues aux enchères, mercredi 22 et jeudi 23 mars par Sotheby's, à Londres. La quasi-totalité des lots ont trouvé preneur pour un total de 4 millions de livres (32 millions de francs). Dans ce bric-à-brac, se trouvait l'une de ses photographies les plus célèbres ; *Le Violon d'Ingres* (1924) : estimée 30 000 livres, la photo a été adjugée 65 300 livres (520 000 francs). Trois images d'une installation de son ami Marcel Duchamp ont été adjugées 434 000 francs. Mais le record de la vente – et pour une œuvre de Man Ray – a été atteint par *Le Beau Temps*, une huile aux couleurs vives et sombres : 529 500 livres (4,2 millions de francs).**

Le Moyen Age au-delà du « gothique »

Le médiéviste Michel Zink a prononcé sa leçon inaugurale au Collège de France

ELU A LA CHAIRE des « littératures de la France médiévale » au Collège de France, Michel Zink a prononcé, vendredi 24 mars, sa leçon inaugurale, « Les chansons du Moyen Age sont-elles de vieilles chansons ? », devant un public fourni et attentif. Michel Zink a consacré ce premier cours à mettre en lumière l'étrange impression de proximité et de nostalgie que l'art littéraire de cette période suscite, même chez les chercheurs et les érudits ; sans oublier de rendre hommage à ses prédécesseurs ainsi qu'au médiéviste Paul Zumthor, récemment disparu.

C'est en 1853, a-t-il rappelé, qu'une chaire de langue et de littérature médiévales a été créée au Collège de France à la demande de Paulin Paris. On déplore alors l'avance de la science d'outre-Rhin dans le domaine des études romanes. Que cette chaire ait été créée dans un climat de compétition intellectuelle avec l'Allemagne n'a rien de fortuit. *« Faut-il passer par le romantisme, et par le romantisme allemand pour en venir aux littératures de la France médiévale*, demande Michel Zink ? *Oui, il le faut. Ce sont les conceptions héritées de Herder qui ont confié aux études de philologie et de littérature médiévales la responsabilité de définir l'identité des peuples de l'Europe, et dans les deux sens du mot "identité" : ce qui les distingue et ce qui les unit.* » Tel est l'enjeu écrasant dont la philosophie allemande de la fin du XVIIIe siècle a lesté les *Lais* de Marie de France, *La Chanson de Roland*, *Le Roman de la rose*, ou le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes ! Il est vrai, ajoute Michel Zink, que la philologie, stimulée par cette ambition, ne tardera pas à en dénoncer le caractère illusoire.

A la fin du XXe siècle, plus personne ne croit que le Moyen Age et sa poésie aient quelque chose à dire sur notre « être national ». Dès 1845, Flaubert, souligne Michel Zink, parlait avec humeur de *« tous les fragments de chants populaires, traductions de poèmes étrangers, odes de cannibales, chansonnettes d'Esquimaux, et autres fatras inédits dont on nous assomme depuis vingt ans »*. Savants et lecteurs d'aujourd'hui n'ignorent pas non plus à quel point la perspective romantique sur le Moyen Age est erronée. Et pourtant *« l'intérêt pour cette période a survécu à l'effondrement des fondements philosophiques qui la nourrissaient »*, remarque Michel Zink.

Comme si l'association du Moyen Age et du folklore provenait non de l'idéologie des érudits mais de la nature même de cette littérature. *« L'art littéraire médiéval*, observe-t-il, *prend grand soin d'obtenir des effets de contraste en conférant à une part de la production lyrique les marques de la simplicité et de la rusticitas, et il fournit pour cela des indices qui associent cette production au passé.* » La poésie savante des trouvères utilise ainsi les rugueuses « chansons de femmes » pour produire de l'archaïsme et *« la légende médiévale s'offre elle-même comme une fresque à demi effacée par le temps »*. Les plus anciens morceaux en langue romane sont constitués par des fragments *(Khardjas)* en dialecte andalou – le mozarabe –, nichés, pour produire un effet « primitif », dans les poèmes arabes ou hébreux de l'Espagne musulmane.

Le Moyen Age aurait donc appris, bien avant les modernes, à pratiquer l'invention de traditions pour calmer les angoisses ou justifier les innovations, littéraires ou non. C'est en tout cas une des raisons pour lesquelles, d'après Michel Zink, quels que soient les progrès de l'érudition (on vient, dit-il, de retrouver 154 vers perdus du *Tristan* de Thomas, un trouvère anglo-normand du XIIe siècle) et malgré l'effondrement du romantisme et du goût pour le gothique, les littératures médiévales demeurent résolument de la littérature, et non l'objet défunt d'une *« glose besogneuse »*.

Nicolas Weill

Un ancien de l'École normale supérieure

Michel Zink, né le 5 mai 1945, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres et docteur ès lettres, était, depuis 1987, professeur de littérature française du Moyen Age à l'université Paris-IV. Sa thèse, intitulée *La Prédication en langue romane avant 1300*, a été publiée chez Champion (« Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age ») en 1976. On lui doit par ailleurs plusieurs ouvrages et de nombreuses éditions de textes médiévaux : ainsi un *Rutebeuf*. Œuvres complètes (« Classiques », Garnier, 1989). En 1987, Michel Zink a publié un essai, *La subjectivité littéraire autour du siècle de saint Louis* (PUF). C'est également aux PUF qu'a paru sa *Littérature française du Moyen Age*, dont Le Livre de poche propose une version abrégée dans la série « Références ». Il a refondu presque entièrement *Le Dictionnaire des lettres françaises, le Moyen-Age*, avec Geneviève Hasenohr (Livre de poche « Pochothèque »), et, toujours au Livre de poche, il dirige la collection « Lettres gothiques ».

DANS LES GALERIES

CALDER

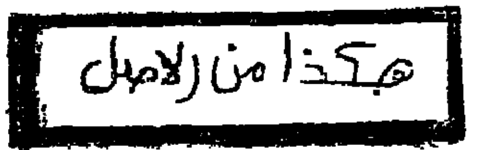
SCULPTURES DE CALDER vues par Marc Vaux, Hugo Herdeg, Herbert Matter. *GALERIE CAHIERS D'ART*, 14, rue du Dragon, Paris 6e. Tél. : 45-48-76-73. Jusqu'au 6 avril.

C'est une très jolie exposition, subtile aussi. Au plafond, trois mobiles de Calder, rarement, voire, dans un cas, jamais montrés au public. Aux murs, trois réponses à une interrogation : comment fixer le vif-argent, ou plus généralement le mouvement ? Des photographes y répondent, chacun à sa manière. Marc Vaux (1895-1971) fit de l'exposition de Calder en 1931, à la galerie Percier, un constat en images aujourd'hui à peine croyables : on y voit le passage des personnages en fil de fer aux abstractions géométriques animées, posées sur des caisses à fruits. En 1937, Hugo Herdeg (1909-1953) effectua un reportage à la demande de Christian Zervos sur les pavillons de l'Exposition internationale des arts et techniques. Celui de la République espagnole abritait *le Faucheur* de Miro, *Guernica*, et la *Fontaine de mercure*, réalisée par Calder. La revue *Cahiers d'art* reproduisit ces vues du métal liquide et ondoyant. Toujours pour cette revue, Herbert Matter (1907-1984) fixa le déplacement d'un mobile et « couvrit » la rétrospective consacrée à Calder par le Musée d'art moderne de New York en 1943. Par-delà leur aspect documentaire, ces œuvres sont une utile réflexion sur l'art de photographier la sculpture. *Ha. B.*

PASCAL PINAUD

GALERIE NATHALIE OBADIA, 8, rue de Normandie, Paris 3e. Tél. : 42-74-67-68. Du mardi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 avril.

A trente et un ans, Pascal Pinaud n'a déjà plus rien d'un inconnu. Il s'est construit une réputation parmi tous ceux – très nombreux, trop nombreux – qui pratiquent le ready-made, la désinvolture et la blague à froid. Il faut que les techniques changent sans cesse, afin d'éviter toute idée de beau métier, et qu'elles soient aussi neutres que possible, afin d'écarter tout soupçon d'expression et de sentiment. Quand elles sont peintes, les surfaces sont recouvertes d'une couche de laque égale et lisse. Sinon, elles sont cirées, vitrifiées ou revêtues de couleurs translucides qui évoquent des pâtes de verre ou des plastiques fondus. Dans ce genre, Pinaud se montre d'une grande dextérité et produit à bon rythme des variations qui ne manquent pas d'ironie. Mais ce sont des variations sur l'absence de sujet, la dérision, le rien. Une fois le système compris, que reste-t-il à voir et à comprendre ? Peu de chose. A la longue, la monotonie menace. *Ph. D.*



(PUBLICITÉ)

POUR LE DEVOIR D'ASILE ET D'HOSPITALITÉ AUX ARTISTES ALGÉRIENS

MANIFESTE LANCE PAR L'A.I.D.A.

Association Internationale de Défense des Artistes

Victimes de la Répression dans le Monde

Azzedine Medjoubi, le merveilleux acteur du Théâtre Algérien a été tué. Lui aussi. Il vient de mourir. Après Alloula, Cheb Hasni, Asselah, Djaout,... Il est couché sur la liste cruelle. Et tout-à-l'heure, qui de nous va le suivre se demandent tous ces Algériens survivants. Ils se regardent les uns les autres, et déjà ils se pleurent.

Allons-nous les laisser partir jusqu'au dernier? Les gardiens de la liberté de l'esprit et de la parole, les démocrates, les défenseurs de la vérité vont-ils s'éteindre, séparés de la chance de survie par les herses de la France? Sans parler de ceux qui risquent le couteau parce qu'ils défendent la langue de ce pays français qui prétend ne plus les connaître.

Ces assassinés qui s'entassent, ils ne sont pas tombés seulement sous les coups d'une haine intégriste forcenée. Certains sont morts aussi parce que le secours le plus simple n'est pas arrivé : on leur a refusé un visa pour la Vie. L'Etat français refuse, en connaissance de cause, sachant le sort sanglant qui est réservé à une communauté martyrisée, d'accueillir ces menacés. Ce n'est pas la première fois dans notre histoire. Et c'est donc encore pire. Il y a une odeur de Vichy dans ce royaume.

Les lois Pasqua ont cyniquement aggravé et multiplié les limites que l'Etat français met aux devoirs d'asile et d'hospitalité. L'interprétation perverse de la Convention de Genève et les lois de décembre 1994, sont intolérables. Sous prétexte de régler les flux migratoires, la France repousse les réfugiés et collabore aujourd'hui à l'assassinat de la culture algérienne et de notre honneur.

Nous sommes des citoyens respectueux de toutes les lois qui respectent les droits de la femme et de l'homme. Nous ne voulons pas subir la honte de vivre en silence sous un gouvernement qui fait du cynisme sa loi et de l'indifférence la coutume; et qui, en notre nom, ferme la porte précisément à ceux qui vont être tués.

C'est pourquoi, en dépit d'une loi honteusement détournée de son objectif par stratégie démagogique*, et tant que l'Etat français n'aura pas pris les dispositions qu'exige l'urgence des circonstances, nous nous engageons :

- **A tout faire pour aider les Algériennes et Algériens menacés, à entrer en France,**
- **A tout faire pour les aider à rester en France.**
- **Nous déclarons que nous les avons hébergés, que nous les hébergeons, que nous les hébergerons, tant que leur vie sera en danger.**

*Article 21 de l'ordonnance du 2 Nov. 1945
Toute personne qui, alors qu'elle se trouvait en France, aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 200.000 F.

ABBE PIERRE, ABITBOL Judith, ABKARIAN Simon, ADAMI Valério, ABRAHAM-KREMER Bruno, ADONIS, ADRIEN Philippe, AKIM Adel, ALANE Bernard, ALARI Nadine, ALLOMBERT Bernard, AMONT Marcel, ARDILLAU Charles, ASCARIDE Pierre, ASSOCIATION SARAJEVO CAPITALE CULTURELLE DE L'EUROPE, ATLAS Corine, ATTOUN Lucien, ATTOUN Micheline, AUBRAC Lucie, AUBRAC Raymond, AUBRY Yves, AUDIGIER Jean-Pierre, AVRON Philippe, BADIA Gilbert, BAILLY Jean-Christophe, BALAZARD Simone, BALIBAR Renée, BALTY-GUESDON Marie-Geneviève, BARBARA, BARRAT Pierre, BATAILLON Michel, BAUCHAU Henri, BAVCAR Evgen, BAYARD Pierre, BEDOS Guy, BEGEJA Liria, BEHRENT Michal, BEINEIX Jean Jacques, BELAMRI Rabah, BELLON Loleh, BELLON Yannick, BENCHEIKH Jamel Eddine, BENEDETTI Christian, BENEDETTO André, BENSASSON Lucia, BERAUD Luc, BERGER Anne, BERKANI Tamani, BERLING Charles, BIGOT Georges, BIRKIN Jane, BLANCHOT Maurice, BODSON Lucile, BOISEL Christian, BOISSET Yves, BOLLE REDDAT Jean-Claude, BONAL Denise, BOUCHITEY Patrick, BOUILLON Gilles, BOUJENAH Michel, BOUJENAH Paul, BOULEZ Pierre, BOURDIEU Pierre, BOURSEILLER Antoine, BOUVERESSE Jacques, BOUZIANI Radia, BRASART Patrick, BRAUMAN Rony, BRIAT Louis, BRODIN Dominique, BROGINI Anne, BROOK Peter, BUQUET Philippe, BUSSIERE-PERRIN Annie, CANTARELLA Robert, CARASSO Jean-Gabriel, CARRIERE Jean-Claude, CARTIER-BRESSON Henri, CASADESUS Jean-Claude, CASALONGA Tony, CASERTA Michel, CASTILLO Carmen, CATILLON Brigitte, CAUBERE Philippe, CELLIER André, CERISE, CHAMPAGNE Patrick, CHARBONNIER Claire-Lise, CHARBY Jacques, CHEDID Andrée, CHEREAU Patrice, CHEVILLARD Paul, CHOMPRE Daniel, CIXOUS Hélène, CLOWNS SANS FRONTIÈRES, COCONNIER Richard, COHENDY Christiane, COLIC Velibor, COLIN Christian, COLIN Vincent, COLOMB Denise, COLOMBEL Jeannette, COMBESSIE Jean Claude, CONFORTES Claude, COURTOIS Maurice, CRESPIN Michel, CUECO Henri, DARRIEU Gérard, DASTE Catherine, DAVREU Robert, DE BOYSSON Pascale, DE DADELSEN Eric, DE LABRIOLLE, DE REYNIES Nicole, DE SEYNES-BAZAINE Catherine, DEGUY Marie-Armelle, DEGUY Michel, DELAY-TUBIANA Claude, DELORME Danièle, DENIS Claire, DENIS Jacques, DERLON Jacques, DERRAR Nadia, DERRIDA Jacques, DESANTI Dominique, DESANTI Jean-Toussaint, DESIR Harlem, DESSONS Gérard, DEVERS Claire, DEVILLE Michel, DOLEY Laurent, DOLLE Jean-Paul, DOUGNAC Jean-Pierre, DU SORBIER Françoise, DUHAMEL Antoine, DUHAMEL Claire, DUPAVILLON Christian, DURAND Christelle, DUROZIER Maurice, EDLINGER Ewald, EL YAZAMI Driss, ERNAUX Annie, ERRERA Eglal, ETCHEVERRY Michel, FAIVRE D'ARCIER Bernard, FANTSEN Jacques, FARES Nabile, FATHI Safaa, FEJTO François, FERRAN Pascale, FERRAT Jean, FICHET Roland, FLAMAND Didier, FLON Suzanne, FONTANAROSA Patrice, FORTIN Michel, FOUQUE Antoinette, FOURNIER Michel, FRANÇOIS Guy-Claude, FRANK Martine, FRATELLINI Annie, FREY Sami, FROMAGER Alain, GAILLARD Max, GAL Jean-Claude, GALLISSOT Renée, GARCIA Nicole, GATLIF Tony, GEFFARD Francis, GELAS Gérard, GELINIER Joachim, CHEYSENS Jacques, GIOUSE Pierre, GIRARD Daniel, GLEEN Pierre-William, GLISSANT Edouard, GLUCKSMANN André, GOKALP Altan, GOLUB Paul, GOMA Paul, GONZALEZ-FOERSTER Gil, GOUPIL Romain, GOYTISOLO Juan, GRECO Moni, GRUMBERG Jean-Claude, GURGEL Nedim, HAGUENAUER Martine, HAGUENAUER Yves, HAIM Victor, HALIMI Gisèle, HAMILTON Leslie, HAN Françoise, HARDY Gérard, HEIDSEICK Eric, HELFFER Claude, HENRIC Jacques, HERBAULT Michel, HEYMANN Pierre-Etienne, HIEGEL Catherine, HIGELIN Jacques, HOOE Emmanuel, HORNUS Cécilia, HOURCADE Rémy, IVEKOVIC Rada, JAFFRE Jean, JAMBON Dominique, JANNELLE Fabien, JEAN Dominique, JESSUA Alain, JIHAD Kadhim, JOBERT Marlène, JOINET Germaine, JURQUET Jacques, KING Pénélope, LABORIT Maria, LACOUE-LABARTHE Philippe, LAFOSSE Roger, LAMBERSY Werner, LAMBERT Jean-Clarence, LANG Jack, LANG Monique, LAVAUDANT Georges, LAVELLI Jorge, LAVOIX Claude, LE Linda, LE CHAPELAIN Jean-Joël, LE CORRE Dominique, LE SACHE Bernadette, LEBEAU Jean, LECLERC Annie, LEFEBVRE Rosine, LELOUCH Claude, LEMAIRE Claude, LESCOT Jean, LIEBER Gérard, LION Gérard, LOGHAM Jacqueline, LOSCH Bruno, MACHEREL Anagansi, MAGRE Judith, MAITREYI, MALLET Marie Louise, MALRIC Claude, MARCEAU Marcel, MARECHAL Marcel, MARIN Maguy, MARION Alain, MARIOTTE Denis, MARTHOURET François, MARTIN-BELLIDO Antonio, MARTINELLI Jean-Louis, MASSADAU Henri, MATHIEU Jean Claude, MATHIEU-CASTELLANI Gisèle, MAURIN Jean, MAVROS Georges, MEDDEB Abdelwahab, MELDEGG Stéphan, MESCHONNIC Henri, MESGUICH Daniel, METAYER Alex, MEYER Oliver, MEYRAND Pierre, MICHELOUD Pierrette, MICHON Pierre, MILIANTI Alain, MILLER Annie, MILLER Claude, MIOU-MIOU, MIQUEL Jean-Pierre, MNOUCHKINE Ariane, MONNET Gabriel, MONTANARI Jean-Paul, MONTI Mousse, MOSCOSO Roberto, MOSCOSO Sophie, MOULIN Jean-Pierre, MURAT Bernard, MURILLO Christine, NANCY Jean-Luc, NEEFS Jacques, NICHET Jacques, NOEL Philippe, NOIRET Philippe, OLIVEST Djamila, PASQUAL Lluis, PAYOT Daniel, PELLEGRIN Guilhem, PELLOQUET Patrick, PENCHENAT Geneviève, PENCHENAT Jean-Claude, PERRIER Jean-François, PERROT Michelle, PICCOLI Michel, PIERRE Hervé, PIFARELY Dominique, PIGNON-ERNEST Ernest, PILLET Marie, PLANCHON Roger, POITRENAUD Jacques, PONNAMAH Michel, PORTAL Michel, PRIGENT Christian, PRY Serge, PUAUX Melly, PUAUX Paul, RACZYNOW Henri, RALITE Jack, REBERIOUX Madeleine, REGY Claude, RETORE Guy, REVAULT D'ALLONNES Myriam, REY Jean-Michel, RIBEIRO Catherine, RICHARD Pierre, ROBIN Muriel, ROCHE Colette, ROCHE Jean, ROCHEMAN Lionel, ROSNER Jacques, ROSSET Geneviève, ROSTAIN Michel, ROUDINESCO Elisabeth, ROUFFIO Jacques, ROUSSEL Hélène, ROUSSELLE Aline, ROUX Jacques, ROY Claude, RUCHAUD Frédérique, SAER Juan-José, SAGLIER-DUHAMEL Elisabeth, SALAMON Gérard, SALFATI Pierre-Henri, SALMON Christian, SANBAR Elias, SANTINI Pierre, SAPHO, SAVARY Jérôme, SCHIARETTI Christian, SEIDE Stuart, SEILER Jacques, SEMPRUN-MAURA Carlos, SICCO Anne, SIMONNET Michèle, SIMONOT Michel, SIMSEN Claude, SOBCZYNSKI Serge, SOKOLOGORSKY Irène, SOLER Louis, STIEFFEL Erhard, STRICKER Jean-Marc, TAINSY Andrée, TANGUY François, TASCA Catherine, TEPHANY Arlette, THEATRE DU RADEAU, THEATRE DU SOLEIL, THORENT André, TILLY, TIRY Philippe, TORDJMAN Charles, TOURAINE Alain, TOURNAFOND Françoise, TOUZE Loïc, TSAI Gilberte, VERNOUX Marion, VERRIER Jean, VIAL Pierre, VIANNA Pedro, VIGNER Eric, VINCENT Jean-Pierre, WACKERS Karin, WECKMANN André, WIAZ, YUNG Jean-Michel, ZOURABICHVILI François. Le Parlement des Ecrivains.

LES ONT REJOINT

ACHOUR Lotfi, ACHOUR Mareike, ACKER Maxime, ACKERMANN Laurence, ADAMIEC Martin, AGHION Anne, AGUILAR Olivier, AIGLE Maxime, ALLIGRI Danièle, ALVAREZ Cristina, ALVAREZ Ulises, AMAR Géraldine, AMAR Richard, AMSTOUTZ Frédéric, ANDRÉANI Dominique, ANZEMBERGER Alexandra, ARDIT Hélène, ARENA Stéphane, ASTIER Sandrine, ATANGANA Lionel-Alpha, ATZENHOFFER Danielle, AUGER Annick, BAADE Alexandra, BAADE Stéphanie, BACH Sacha, BACHELET Jean-François, BAILLOUD Rachel, BAIZON Emmanuelle, BAILLY Didier, BALES Sandrine, BANDINI Laurence, BARBATI Sabatino, BARBERO Jean-Pierre, BARONNET Mateo, BARWELL Nancy, BAUDROT Domino, BAUMHAUER Luc, BAUMHAUER Marie-Thérèse, BAYER Didier, BEAUDIMENT Sandrine, BEAULT Corinne, BECAGLI-THIERY Laurence, BECKER Emmanuelle, BEJANIN Claire, BELLINO Didier, BENATOUIL John, BENDONA James, BENOIT Pascal, BERANGER Sylvain, BERDAGUER Raoul, BERGER Nicole, BERGMILLER Pierre, BERNARD S., BERNARDES Paulo, BERNAUD Hugues, BERNIER Jacques, BERODY Dominique, BERTRAND Céline, BESSETTE André, BESSEY Daniel, BIANCO Julie, BIEHLER Denis, BIGUEUR Caroline, BISEL Stéphane, BIVER Françoise, BLAIZOT Hervé, BLANCO Rosa, BLAZY Cyril, BOBIN Mathieu, BOCCARA Sidney, BOFINI L., BOITRELLE Karine, BOIRON Chantal, BOLON Marie-Agnès, BONACCINI Léonore, BONARDI Alain, BONDONNEAU Romain, BONFINI Laurent, BONIN Jennifer, BONNEL Patrick, BONNET Lucie, BONZINI Anne-Marie, BOREL Jade, BORNE F., BORNEFELD Régina, BORNIER Daniel, BOS Maryvonne, BOSAL Valérie, BOSKOWITZ Catherine, BOUDET Nicole, BOULASSIER Laurent, BOUTEILLER Raphaël, BOUTNY, BOVIS Dominique, BOYER Marie-Noëlle, BRAUN Mathieu, BRETON Lorraine, BRIAL J.L., BRIAT Guillaume, BRIGANTI Eléonore, BROCKEN Jacqueline, BROM Magdeleine, BRUGUERA Neus, BRUHNES Olivier, BRUN Nicolas, BRUNEAU Elise, BUJET Laurent, BUQUET Michel, BURGARD Violaine, BURGUIERE Philippe, BUSSER Anne, BUTET Florence, CACHIN Béatrice, CADIO Sylvie, CAHEN Gilbert, CAHN Mathieu, CAILLIERE Anne, CALAS Sarah, CAMBLOR-MACHEREL Xochitl, CANEL Patrice, CANO Joël, CANTINEAU Anne, CASAGRAMA Maurice, CAUTY Marie, CERNELA Laurence, CHADEFAUD Philippe, CHAMPESME Jean-Claude, CHAUVAIN Sophie, CHAUVELIN Alex, CHEHIDA Aïdra, CHENAL Fabienne, CHEVANCE Eric, CŒUR Hélène, CHOIN Emmanuelle, CHOISNE Anne-Marie, CHRIST Jean-Marie, CLAVERT Frédéric, CLÉMENT Brigitte, CLERC Louis, CLERICK Laurent, CLIK Christiane, COCHE Daniel, COISSARD Françoise, COLLADO David, COLLET Jean-Pierre, COMMERET Séverine, CONCIA Christophe, CONVERT Hélène, COPIN Olivier, COPIN-VALDESE Claude, COQUIS Pascal, CORDIER Denis, CORDOVA Alejandro, CORNET Marie-Anne, CORNUEL Bertrand, CORTHAY S., COTTEREAU Julien, COURETTE Béatrice, COURREAU Thierry, COURTAUX Anne-Marie, COURTIN C., COUSINAUD, CRAMESNIL Joël, CREHANGE Pascal, CROCHET Danielle, D'AGOSTINO, DA COSTA Licino, DAEFFLER Céline, DAGOIS Jean-Paul, DAGOIS Simone, DAHAN Chantal, DALE Roger, DALOZ Marie-Joseph, DANIEL Anne, DANTAN Mickaël, DARDENNE Valérie, DAVID Franck, DE MAISONNEUVE Ysabelle, DE PONTCHARRA Natacha, DEBAN Yannick, DEBAR, DECOSSE Sylvain, DECQUE Jérôme, DEHEE Anne-Lise, DELALEX Laure, DELASALLE Philippe, DELENTE Gérard, DELEPINE Bonnie, DELEPINE Yves, DELERI Michel, DELIERRE Pierre, DELIGEARD Olivier, DELLETY Lorraine, DELOBEL Sebastien, DELPEYRAT, DEMARQ Jacques, DEMMERLE Yann, DENIS Nicole, DESCAMPS Jérôme, DESCHROODER Eric, DESREAUX Anne, DETLING Denis, DEVIDA David-Alexandre, DHUME Laurent, DI PUPPO Elsa, DICRASTO Frédéric, DIDIER Stéphane, DIEBOUD J.M., DIRETRIADIS Anne, DISS Valérie, DOESSANT Gaëlle, DOMENECH Juan-Pablo, DORGLER Carole, DORMOY Yves, DOSSANOS Paul, DOUX Françoise, DREVET Thierry, DREVET Solange, DREYSSE Marie-Dominique, DRIVER Hilary, DUBARLE-BOSSY, DUBOIS Jean-Michel, DUCADOS, DUPEUX Cécile, DUPIELLET A., DUPUIS Frédéric, DUPUIS Thomas, DUPUY Marie-France, DUQUET Odile, DUR Désiré, DURAIN Céline, DUROUX Françoise, DUVAL Marc, EBRHIMPOUR Marianne, EMINENTI Licia, ENRIQUEZ Nathalie, ESPINOSA Patricia, ESPITALIER Jacques, ESTEVE Cyrille, EVEN Gertrude, FARGETTE Jean, FAZZUOLI Léa, FEHR Sandrine, FERBACH Swen, FERNANDEZ David, FERNANDEZ Jean-Claude, FERRER Francisco, FEURER Christian, FILIPPI Simon, FISCHER André-Edmond, FISCHER Daniel, FISZMAN M., FLECKSTEINER Caroline, FLEMING Anne, FLOQUET Catherine, FOHR Andréas, FONTAINE Théophile, FONTERAY Alain, FORGES Gérard, FORST Bernard, FOURMAUX Annie, FOURMAUX Michel, FOURNIER Nelly, FOURT François-Xavier, FREMONDIERE Ronane, FREY Sylvie, FRITSCH Damien, FROMENT-MEURICE Marc, FROSSARD Martine, FUCHS Christine, FUMEX Sylvie, FURHMANN Sébastien, GABORIAU Marie-Paule, GANTZER Christelle, GAOUA Sylvie, GARCIA Dominique, GARDEL Ariane, GASCOIN Anne-Claire, GASSMANN Sylvain, GASSON Daniel, GASTREIN Bruno, GAUBERT Gabriel, GAUDRY François, GAUTHIER Sophie-Charlotte, GAUTHIER Xavier, GEDERLINI Horacio, GEFFARD Francis, GENESTIER-SCHMITT Fabienne, GENY Claude, GERALD Mireille, GERHART Catherine, GHIGLIONE Christophe, GIESELKE Thomasine, GILBERT Sylvie, GIORGETTI Alain, GIRARD Christophe, GIRARD Françoise, GIUDICELLI Jean-Pierre, GIVOST Geoffrey, GODBILLE Nathalie, GODEBERGE Eddy, GOEBEL Maurice, GOELLER Alain, GOETZ Christiane, GOITRE Marjorie, GOMPEL Michaël, GOOSSET François, GOUHIER David, GRAMPP Gérard, GREGOIRE Pierre, GREMILLET Danièle, GRIMSSOLT Cyrille, GRINBERG Claude, GRISLIN Marie-Françoise, GROBON Guillemette, GUEDJ René-Marc, GUERIN Assunta, GUERIN Véronique, GUEZENNEC Serge, GUICHARD A., GUNTZBURGER Gérard, HADJOPOULOU Catherine, HAMEL Nicolas, HAMPE Jacques, HAMRION Samuel, HAON Sylvain, HAOUT Mathieu, HASCHKE Guillermo, HATTOU, HAVIN Cécile, HERTZOG Véronique, HEYMANN Mme, HIOOS Thérèse, HOFMANN Francine, HONIGMANN Barbara, HOPPE Béatrice, HOPPE Samuel, HOUESSINON Frédéric, HUBERT Philippe, HUE Caroline, HUNZINGER Monique, HURSTEL Olivier, HUTTEMANN Georges, IEHL Corine, ISLY Sydney, ISSARTEL Marielle, JAMES Marylin, JANCRIS Pierre-Francis, JARICOT, JARRY Isabelle, JEGOU Françoise, JOLY Hélène, JONAS Joseph, JOUHANNEAU Chantal, JOURNEAU Isabelle, JOUVE-VILLARD C., JUGE Florence, JUND Freddy, JUNG Olivier, JUPITER Yann-Loïc, KAETZEL Brigitte, KAETZEL Gilbert, KARABASNIKOFF Sarah, KASPARIAN Sylvie, KAUFFMANN Freddy, KAUFFMANN Serge, KEHR Jean, KEHRES Agnès, KEILING Anne, KEILING Pierre, KELLER Pierre-Henri, KEMPF Alain, KEMPF Olivier, KEEN Anne-Brigitte, KERVELLA Christelle, KIEGER Marc, KLEE Jean-Paul, KLEIN Claire, KLEIN Philippe, KLERE François, KNEPFLER Laurent, KORELL Dirk, KOUVES Stéphane, KOVACS Muranyi, KOZELY Grégory, KRACZKOWSKI Andrée, KRAEMER Jacques, KUBANIK Sandrine, KUEHN Thierry, KUHN Yves, KURLANDECK H., LABBé Yves, LACMANOVIC Valentina, LACOSTE Jean-Pierre, LALLAU Caroline, LALOUE Patricia, LAMBERT Bruno, LANG Thomas, LANGHOFF Stéphane, LANGRAND Christine, LARDY Romuald, LATSAGUE Jean-Pierre, LAUNEY Jacques, LAURENT Frédéric, LAZAREVIC Stéphane, LAZARO François, LE BOLC'H Christophe, LE MONNIER Perrine, LEMOING Laurence, LEBLANC Corinne, LEBLOND Michel, LEBRET, LEDIG Yannick, LEE Caroline, LEGENDRE Annie, LEGRAND Edith, LEMASLE, LEMONNIER Karine, LEONARDI Virginie, LEROUX Marie-Claude, LIAROPOULOS Anne-Lise, LICOIS Gérard, LIDOLFF Sophie, LIEVAL Florence, LIPPLER Sylvie, LITZLER Pierre, LOCHON Magalie, LOISON Eric, LOMBARD Patrick, LOPEZ Patricia, LOTZE Nathalie, LOUBET K., LOUET Karine, LOUIS Rodolphe, LOUVIOT Myriam, LUCAS Gaëlle, MABILLE Françoise, MACLE Emilie, MADELINE S., MAILLE François, MAJUMBAR Margaret, MALDOROR Sarah, MANGIN Ariane, MANTEY Alain, MANUEL Alexei, MANZAGOL Nadine, MAOUDJ Chantal, MARANDIN A., MARCHAIS Myriam, MARCHAL Hervé, MARINO Malena, MARIOTTE Catherine, MARQUET Sophie, MARTIN J.P., MARTINEZ CORRAL Jérôme, MASSALY Françoise, MATHIEU Antoine, MATHIEU Jean-Baptiste, MATHIEU Karine, MATONDO Vicente, MATTHIS Michèle, MAUGER Alain, MAUGER T., MEAS Tchec, MEKIJECHE Dominique, MELKA Annie, MENETREY Claude, MEON Jean-Mathieu, MERTZ Michaël, METZGER Alex, METZGER Christophe, METZINGER Yves, MEUNIER Elisabeth, MEYER Catherine, MEYER Dominique, MEYER Geneviève, MEZIAT, MICHEL Christian, MICHEL Eric, MILLOT Madeleine, MIRAT Jean-Louis, DURRENBERGER, MINADEO Antonio, MINSSEN Nicolas, MITCHELL, MLEKVZ Mathias, MOINOT Gilles, MOISI Sabine, MOITEL Michèle, MOLDO Jean-Etienne, MOLLET Sabine, MONDY Aude, MOOG Jean-Claude, MOQUET André, MOREAU Muriel, MOREAUX Sylvie, MOREL François, MORETTI Laurence, MOTTINI Patrice, MOUILLET Emmanuelle, MUGNIER Jean-François, MUGNIER Pascale, MULLER Alain, MULLER Lidwe, MULLER Valerie, MUTEL Chantal, MUZIOT Anne-Sophie, NANCHE Françoise, NAYON Xavier, NEGELE Gilles, NERENGARTEN Stéphane, NGUGEN Sébastien, NIMIER Marie, NOAILLES, NOEL Anne Geneviève, NORE Louis, NOWAK Fr., OBISPO Paloma, OBRECHT Nicolas, OGAB José, OIRY Stéphane, OLER Jérémie, OLIVE Isabelle, OLIVIER Gaëtan, OSWALD Marie, OTTENAD Régis, OUAHIM Myriam, PAGANELLI Natacha, PALAZY Philippe, PALTANI Rosemonde, PARADIS Hervé, PARRA François, PARON Cyril, PASQUALI Delphine, PASQUES Anne-Sylvie, PEGUET Elyane, PELLETIER Sylvie, PERICARD Claire, PERICARD Clothilde, PERICARD Martin, PERRIOT Valérie, PERRON Didier, PETIT Jean-Philippe, PEYROT Lionel, PIASTINO Véronique, PICOUT Christine, PIGOT Albert, PINGET-LADOUCEUR Bénédicte, POINTET Pierre, POIRAULT Alex, POIRIER Philippe, POIROT Rachel, POLLOCK Sylvia, POMMIER François, POSTIC Christophe, POTIRON Armand, POULAUD Stéphane, PREAU Jean-Jacques, PROST V., PROTOY Vincent, PUCHOT Marie-Pierre, QUENEAU Pascal, QUENTIN Pascal, RABET Agnès, RAITIRE Odile, RAMONDOU Clotilde, RAUCH Olivier, RAVIER Colette, REANT-DI-PUPPO Géraldine, REINERT Marie, REMIAN Chantal, REMILLON Abbé Jean, REMY Frédéric, RENARD Stedman, RENAUD Stéphane, REY Alfred, REY Sylvie, RICHARD Cécile, RICK Marielle, RIGOULOT Johanna, RIMBERT Sylvie, RINGELE Jacky, RISCH Manuel, RIVA Liliana, ROBINSON Eddy, ROBINSON Michèle, ROBISON Sly, ROCHEMAN Françoise, RODIERE Pierre, RODRIGUEZ- ANTONIOTTI Maddalena, ROLLAND Eric, ROME Guillaume, ROMERO Nancy, RONTARD Véronique, ROSA Martine, ROSSI, ROUMECOUX Philippe, ROUSSELLE Aline, ROZE Martin, RUSSEL Stéphane, SALAM Jean-Thomas, SALESNE-BLANCO Rosa, SALEVID Eva, SALEZ Julie, SALOMON Michel, SALZANI Sabrina, SAMIER Sébastien, SANDJIAN Jeanne, SANCHEZ Fernando, SANDONIS Transito, SANTANA Marc, SASS-SCHREIBER Heidrun, SAUMITOU Anne-Martine, SAUVAGE Christiane, SAUVANEIX Marie, SCHAEFFER Emmanuel, SCHAETZEL Françoise, SCHMITT Pierre, SCHMITT Virginie, SCHOLLER Sylvie, SCHREIBER Anne, SCHROEDER Patrick, SCHWARTZ Michel, SCHWARTZ Pascal, SCHWEITZER Bernadette, SCHWEYER Bruno, SEGUY Vincent, SELL Myriam, SEPEROUMAL Cédric, SEREYGEOL Robert, SEVAL Christophe, SIBERNAGL Mireille, SICK Thomas, SILLIAU Dominique, SINNER Kal, SIRE Isabelle, SMOOS Charlotte, SOYDING Sibel, SPACE Eric, SPRUNG Patricia, SPYCHER Lionel, SRAETER Stéphane, STACKE Agnès, STAHL Fabienne, STAHL Marie, STEIMER Michel, STENGER Frédérique, STEPHAN Claire, STEPHAN Serge, STOECKEL Hugues, STORA Judith, STRATEMOVER Christelle, STRENG Fred, STRIDSBERG Sarah, STROH Martin, STROUK Martin, SUAREZ Dorothée, SUAREZ Frédéric, SVAHN O., TARTAS Alain, TEDOLDI Tiziana, TEPER Sarah, TETEGAN Benoît, THOUREL Laurence, TORRES Ethienne, TRAUTMANN Paola, TRETOUT Alain, TRIMOREAU N.C., TROLY Agnès, TROUBLANT Jérôme, TRUFFAUT J., TRUFFAUT Yvon, TRUTI Cyril, TRUTI Hugues, TRUTI Xavier, TUGLER Vincent, TURCO Ornello, URBAN Sabine, VAILLANCOURT Serge, VASSEROT Christilla, VAUGENOT Monique, VELIN Eric, VERDET Cécile, VESLIN B., VIALLE Marie, VIAUT Sylvie, VICARINI Charles, VIDAL Eric, VIGNER Bénédicte, VIGNERON Véronique, VILLEMAINE Pierre-Antoine, VINCENT Nathalie, VINEY Eric, VINOT Frédéric, VIROT Mathieu, VITI Mireille, VIVIANI Jean-Louis, VLANECK Denise, VOGEL Dominic, VOGEL Régis, VOLLMER Noel-Jean, VONFELT Georges, WAGNER Steve, WALCH Jacky, WALLER Catherine, WALSPURGER Marianne, WALTER Francine, WAMBST Y.C., WAWRZYNIAK Jean-Michel, WEHRLING Yann, WEISS Benoit, WEISSLINGER Catherine, WEISSROCK Arnaud, WIEST Aline, WILDY Edith, WILSON Chris, WILSON William, WILZ Marie, WINNINGER Paul-Emmanuel, WOTNICA Wanda, WOJTOWICZ Martine, WYMENGA Renée, YANALAK Osman, YVEKOVIC Rada, ZANATTA Boris, ZEVORT Martine, ZIGRAND Georges...

Ce n'est qu'un début. L'A.I.D.A. attend vos signatures ainsi que vos dons pour financer la publication du Manifeste et aider les artistes dont elle tente de faciliter l'accueil

A.I.D.A - Cartoucherie - 75012 PARIS

« La Femme sur la lune », de Fritz Lang



Anticipation, intrigues et musique sont au cœur du dernier film muet du réalisateur allemand, tourné en 1929

ECRIT par Thea von Harbou, alors l'épouse du cinéaste, le dernier film muet de Fritz Lang associe *péripéties débridées et réalisme « scientifique »*. Soixante-six ans après sa réalisation, la séquence du lancement de la fusée *demeure étonnante de précision*, tandis que les développements romanesques de l'intrigue font basculer l'œuvre dans le domaine de la *plus* pure fantaisie. *Seule* la dernière scène justifie le titre de ce film, dans lequel Fritz Lang développe les thèmes qui lui sont chers, au cœur d'un univers lunaire tendant à l'abstraction. *La Femme sur la lune* est ici présenté avec un accompagnement musical composé par Denis Levaillant et interprété, sous sa direction, par les solistes de l'Ensemble InterContemporain.

★ **Auditorium du Louvre, entrée par la Pyramide (Mo Palais-Royal). *20 heures, le 25 ; 16 heures, le 26.* Tél. : 40-20-51-86. De 65 à 100 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

« Le Cochon noir », de Roger Planchon
En 1973, à Caen, Roger Planchon créait sa pièce, *Le Cochon noir* – l'histoire d'un exorcisme dans un village de France pendant la Semaine sanglante qui suivit la Commune. Jean Bouise, Roger Blin, Isabelle Sadoyan étaient de la distribution... Depuis, Roger Planchon a écrit une nouvelle version du *Cochon noir*, qu'il lit – ce qui, en soi, est un spectacle.
Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. 17 heures, le 25. Tél. : 44-39-87-15. Entrée libre sur réservation.

Trio Sérénade, les Jeunes Solistes
Chœurs et musique de chambre, *toutes époques mêlées, c'est une* programmation intéressante que dirige Rachid Safir : *Messe Prolationum* et *Kyrie* d'Ockeghem, plusieurs œuvres de Klaus Huber *dont la création française de Des Dichters Pflug*, un trio de Mozart et l'*Office des ténèbres* de Gesualdo.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy ou RER C Kennedy. 17 h 30, le 25. Tél. : 42-30-15-16. 40 F.

Sixun à Nanterre
Le groupe français de jazz-rock revient des Etats-Unis avec des envies de chansons, une musique *plus aérée et un jazz aux couleurs* caraïbes et africaines qui s'est débarrassé des prouesses solistes de ses débuts il y a dix ans.
Nanterre (92). Salle Daniel-Fery, 10-14, boulevard Jules-Mansard. 20 h 30, le 25. Tél. : 47-29-52-72. 30 F et 50 F.

Steve Coleman « Metrics »
Après deux soirées consacrées à la présentation de son nouveau projet, la Mystic Rhythm Society, le saxophoniste américain Steve Coleman continue de raconter son histoire, *cette fois* avec Metrics, rencontre réussie des rimes du rap avec l'improvisation (*Le Monde* du 25 janvier). Les mots s'enchaînent, la musique bouscule, teigneuse, tenue par la basse de Gene Lake.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 26 et 28. Tél. : 42-00-14-14. Location FNAC. 130 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

L'ANNÉE JULIETTE
Film français de Philippe Le Guay
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
Film canadien d'Atom Egoyan
VO : *Action Christine, 6e (43-29-11-30 ;* 36-65-70-62).

LE CHEVAL ASSASSINÉ
Film allemand d'Ulrich Rogalla
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
Film de Hongkong de Wong Kar-wai
VO : Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC *Triomphe, 8e (36-68-45-47)* ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LES MISÉRABLES
Film français de Claude Lelouch
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56) ; *Gaumont Marignan-Concorde, 8e* (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
Film français d'Eric Rohmer
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES EXCLUSIVITÉS

ANNA (Fr.-Rus., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).
L'ANTRE DE LA FOLIE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
L'APPÂT (*) (Fr.) : Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
AU TRAVERS DES OLIVIERS (Iran., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
BISHOP'S STORY (irlandais-Brit.-Fr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
CASA DE LAVA (Port.-Fr., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
COUPS DE FEU SUR BROADWAY (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
DÉLITS FLAGRANTS (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
ELISA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
L'ÉMIGRÉ (Eg., v.o.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
EMMÈNE-MOI (Fr.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAÎT (*) (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).
GAZON MAUDIT (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
HIGH BOOT BENNY (irlandais, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE JARDIN DE L'EDEN (Can.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
JLG/JLG (Fr.) : La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
JUSTE CAUSE (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LUDWIG VAN B. (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
MURIEL (Austr., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
NELL (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
LE NOUVEAU MONDE (Fr.) : George-V, 8e (36-68-43-47).
OUBLIE-MOI (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PRÊT-À-PORTER (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
PRINCIPIO Y FIN (*) (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT (Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).
QUIZ SHOW (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RIABA MA POULE (Fr.-Rus., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).
RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : George-V, 8e (36-68-43-47).
LE ROI LION (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
LES SILENCES DU PALAIS (Tun.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SOLEIL TROMPEUR (Fr.-Rus., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
STARGATE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
UNE FEMME FRANÇAISE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
VANYA, 42e RUE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 12 h.
BELLE DE JOUR (Fr.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 15 h 15, 17 h 15, 19 h, 21 h.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 16 h 10.
BREWSTER MCCLOUD (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) samedi 17 h, 19 h, 21 h.
CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 18 h.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 21 h.
FRANKENSTEIN (*) (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) samedi 23 h 55.
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) dimanche 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
L'ÎLE NUE (Jap., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 30.
LINNEA DANS LE JARDIN DE MONET (Su., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 14 h 45.
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) samedi 0 h.
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 21 h 55.
PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 22 h.
PULP FICTION (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 19 h 50.
LES QUATRE DINOSAURES ET LE CIRQUE MAGIQUE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) dimanche 14 h.
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 12 h.
RAINING IN THE MOUNTAIN (H.-K., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60) samedi 23 h 45.
LA REINE MARGOT (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 17 h 30 ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 21 h 10.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 35.
SHORT CUTS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 21 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 20 h 45.
SIMPLE MEN (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche 10 h 45.
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 20 h 10.
SOLEIL TROMPEUR (Fr.-Rus., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 17 h 20 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 17 h 40 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 21 h.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 18 h.
THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 22 h 10.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 14 h.
THIRTY-TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD (Can., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h.
LES TROIS VISAGES DE LA PEUR, v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dimanche 12 h 30, 14 h, 15 h 35, 17 h 05, 18 h 40, 20 h 10, 21 h 45.
VUK LE PETIT RENARD (Hong., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 13 h 45.

LES REPRISES

AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE BONHOMME DE NEIGE (Brit.) : Le République, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
LA CORDE (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'HOMME D'ARAN (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
MASH (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
METROPOLIS (All.) : L'Arlequin, 5e (45-44-28-80).
MOUCHETTE (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
TAXI DRIVER (*) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
VÉRITÉS ET MENSONGES (Fr.-Iran., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Gaumont : Tarakanova (1929), de Raymond Bernard, 16 h 30 ; Don Giovanni (1979), de Joseph Losey, 19 h.
MARDI
Gaumont : Conférence de Jean-François Rauger (v.o.), 18 h 30.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Les Cinquante ans de la « Série noire » : Signes particuliers : néant (1965), de Jerzy Skolimowski, 17 h ; Gas-oil (1955), de Gilles Grangier, 19 h 30 ; le Privé (1973, v.o. s.-t.f.), de Robert Altman, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma grec : l'Apiculteur (1986, v.o. s.-t.f.), de Théo Angelopoulos, 14 h 30 ; Jamais le dimanche (1959, v.o. s.-t.f.), de Jules Dasin, 17 h 30 ; Antigone (1961, v.o. s.-t.f.), de Yorgos Tzavellas, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma grec : Corruption sociale (1932, v.o. s.-t.f.), de Stélios Tatassopoulos, 14 h 30 ; les Petites Aphrodites (1963, v.o. s.-t.f.), de Nikos Koundouros, 17 h 30 ; la Fille en noir (1956, v.o. s.-t.f.), de Michael Cacoyannis, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
L'Argent : *Actualités Gaumont* ; Le Million (1931), de René Clair, 14 h 30 ; France Loto (1991, v.o.), de Gérard Jugnot ; Antoine et Antoinette (1947), de Jacques Becker, 16 h 30 ; La fortune vient en dormant (1936), de Jacques Berr ; Le Gentleman d'Epsom (1962), de Gilles Grangier, 18 h 30 ; Guys and Dolls (1955, v.o. s.-t.f.), de Joseph L. Mankiewicz, 20 h 30.
MARDI
L'Argent : *Actualités Gaumont* ; le Million (1931), de René Clair, 14 h 30 ; Le Jeu des animaux (1994), de Philippe Grandrieux ; L'Industrie du rêve (1994), de Philippe Grandrieux, 16 h 30 ; La Baie des anges (1963), de Jacques Demy, 18 h 30 ; Le Roman d'un tricheur (1936), de Sacha Guitry, 20 h 30.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Le Printemps de Marcel Hanoun, 15 h ; l'Automne de Marcel Hanoun, 17 h.
MARDI
Retour à Marseille de René Allio, 18 h 30.

FESTIVALS

100 ANS DE CINÉMA VUS PAR HENRI **LANGLOIS** (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). 2001, l'odyssée de l'espace, sam. 12 h, 15 h, *18 h, 21 h* ; *Andreï Roublev*, dim. 13 h 30, 17 h 05, 20 h 40 ; L'Avventura, lun. 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, *21 h 30* ; La Comtesse aux pieds nus, mar. 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
A LA RENCONTRE DE BULLE OGIER, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Le Gang des otages, sam. 14 h, lun. 14 h, mar. 18 h ; Céline et Julie vont en bateau, sam. 20 h 30, lun. 20 h 30, mar. 14 h ; Le Pont du Nord, dim. 21 h, lun. 18 h, mar. 22 h ; Tricheurs, sam. 18 h, lun. 20 h, mar. 16 h ; Personne ne m'aime, sam. 16 h, dim. 14 h, lun. 16 h, mar. 20 h.
ABBAS KIAROSTAMI (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Close up, sam. 12 h.
AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Film surprise, lun. 21 h.
AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67). La Jeune Fille et la Mort, mar. 20 h 30, 22 h 30.
CENTENAIRE DU CINÉMA, Goethe Institut, 16e (44-43-92-30). L'Opéra de Quat'sous, mar. 18 h ; Don Quichotte, mar. 20 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Rosemary's Baby, sam. 12 h, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Des journées entières dans les arbres, dim. 11 h.
CINÉ-CLUB ROCK (v.o.), Le République, 11e (48-05-51-33). Nirvana, mar. 20 h 30.
CINÉMA MUET EN CONCERT – CINÉMÉMOIRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). La Femme sur la Lune, sam. 20 h, dim. 16 h.
DEUX COMÉDIES AVEC AUDREY HEBURN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Vacances romaines, dim. 13 h 35, 20 h 10, mar. 13 h 35, 20 h 10 ; Sabrina, sam. 13 h 35, 20 h 10, lun. 13 h 35, 20 h 10.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Une leçon particulière de musique de Janowski, dim. 14 h ; Le Quatuor des possibles, dim. 16 h 15 ; Man no Run, dim. 18 h, 22 h 15 ; La Brèche, dim. 20 h 30.
DOUZE HEURES POUR LA CULTURE EN ALGÉRIE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Au cœur des mots, Asia Djebbar, sam. 13 h 30.
EXCHANGES IN THE DARK (v.o.), American Center, 12e (44-73-77-77). Le facteur sonne toujours deux fois, sam. 19 h ; Le facteur sonne toujours deux fois, dim. 17 h.
F. E. SILLANPAA ET VAINÖ LINNA, Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). Des êtres dans une nuit d'été, mar. 19 h.
FESTIVAL IRLANDAIS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Reefer et le Modèle, sam. 16 h, lun. 16 h, mar. 20 h ; Hush-a-Bye, Baby, sam. 20 h, lun. 22 h, mar. 14 h ; High Boot Benny, sam. 16 h, 20 h, dim. 14 h, 18 h, 22 h, lun. 16 h, 20 h, mar. 14 h, 18 h, 22 h ; Bishop's Story, sam. 14 h, 18 h, 22 h, dim. 16 h, 20 h, lun. 14 h, 18 h, 22 h, mar. 16 h, 20 h.
HITCHCOCK AU CHAMPO (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Sueurs froides, sam. 15 h 50, 18 h, 22 h 15 ; La Loi du silence, dim. 15 h 50, 18 h, 22 h 15 ; L'Homme qui en savait trop, lun. 15 h 50, 18 h, 22 h 15 ; *Mais qui a tué Harry ?*, mar. 15 h 50, 18 h, 22 h 15.
INGMAR BERGMAN (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Les Fraises sauvages, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sonate d'automne, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jeux d'été, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
L'INSTITUT NÉERLANDAIS PRÉSENTE (v.o.), Centre culturel suédois, 3e (44-78-80-20).
L'INSTITUT POLONAIS PRÉSENTE DEUX FILMS DE K. KUTZ (v.o.), Goethe Institut, 16e (44-43-92-30).
LA TUNISIE AU CINÉMA (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Etre ou ne pas être, sam. 15 h ; Un certain regard, sam. 17 h ; Le Fou de Kairouan, dim. 15 h ; Zohra, dim. 17 h ; Les hirondelles ne meurent pas à Jérusalem, dim. 17 h.
LE CINÉMA DES CINÉASTES DE L'ARP, Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
LES COURTS D'ENFER, Denfert, 14e (43-21-41-01). Avant... mais après, sam. 11 h 40, mar. 20 h 30.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Oublie-moi, lun. 20 h 30.
LES MIDIS DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Léonard : la dernière Cène, lun. 12 h 30.
NANNI MORETTI (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). Palombella rossa, lun. 12 h 05 ; Sogni d'oro, mar. 12 h 05.
PARIS-V PRÉSENTE : (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). Accident, sam. 11 h 45.
RÉTROSPECTIVE JOHN CASSAVETES (v.o.), Studio Galande, 5e (43-26-94-08). Love Streams, lun. 16 h.
SERGE DANEY (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Le Parrain, 3e partie, sam. 14 h, 17 h 15, 20 h 30 ; Le Mépris, dim. 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50 ; Le Pont du Nord, lun. 14 h 10, 16 h 35, 19 h, 21 h 30 ; Wanda, mar. 13 h 30, 15 h 35, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 25 MARS

TF 1

20.45 Divertissement : Super mecs.
Avec Paul Belmondo, Michel Boujenah, Pierre Palmade, Catherine Lachens, Annie Gregorio, Muriel Robin, Catherine Lara.

22.45 Sport : Patinage artistique.
Les Etoiles de la glace à Lyon, au palais des sports de Gerland. Gala du Contrex Classic.

0.20 Magazine : Formule F1.
Grand Prix de F1 du Brésil à Sao Paulo.

0.55 Journal et Météo.

1.05 Programmes de nuit.
Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.25, TF 1 nuit (et 4.25, 4.55) ; 1.35, Le Chinois ; 4.35, L'Aventure des plantes ; 5.15, Musique ; 5.25, Histoires naturelles.

FRANCE 2

20.45 Divertissement : Eclats de rire.
Présenté par Yves Lecoq et Chantal Ladesou.

22.55 Magazine : Les Enfants de la télé.
Présenté par Arthur. Invités : Renaud, Claire Nadeau, Martin Lamotte.

0.00 Les Films Lumière.

0.05 Journal et Météo.

0.20 La Nuit du Caméthon.
Présentée par Michel Drucker, Claude Sérillon, Gérard Holtz, Rachid Arhab. Les manifestations du Téléthon filmées à travers toute la France par des amateurs.

FRANCE 3

20.50 Téléfilm : Légendes du Grand Nord.
De René Manzor, avec Georges Corraface, Randy Quaid.
D'après un roman de Jack London, l'histoire d'un aventurier, et de son compagnon cupide, à la recherche d'une mine d'or légendaire du Yukon.

22.30 Magazine : Ah ! Quels titres.
Existe-t-il encore une droite et une gauche ? Invités : Jean Bothorel (*Un si jeune président*) ; Eric Zemmour (*Balladur, immobile à grand pas*) ; André Glucksman (*De Gaulle, où es-tu ?*) ; Thierry Desjardins (*L'homme qui n'aime pas les dîners en ville*) ; Claude Imbert et Jacques Julliard (*La Droite et la Gauche*) ; Robert Schneider (*Les Dernières Années*) ; Philippe Sollers.

23.35 Météo et Journal.

0.00 Magazine : Musique et compagnie.
L'Œil écoute... la Suisse (2ᵉ partie). Œuvres de Honnegger, Martin.

1.00 Musique : Musique Graffiti.
« Visions fugitives », de Prokofiev, par Abdel Raham El-Bacha, piano.

M 6

20.45 Téléfilm : Seulement par amour : Jo.
De Philippe Monnier, avec Corinne Touzet.
Une top-model fragile et vulnérable épouse un avocat réputé. Le couple est bientôt menacé par l'oncle du mari, riche homme d'affaires de la haute société romaine, avec qui elle avait eu une liaison.

0.50 Musique : Boulevard des clips (et à 6.05).

3.00 Rediffusions.
La Tête de l'emploi ; 3.25, Portrait des passions françaises (L'amitié) ; 3.50, Culture pub ; 4.15, Qu'est-ce qui fait courir les fans ? ; 5.10, Frequenstar.

CANAL +

20.30 Téléfilm : La Mort en vente libre.
De John David Coles, avec Christine Lahti, Terry O'Quinn.
Après son divorce, une ancienne avocate décide de reprendre les plaidoiries. Elle se trouve confrontée au puissant lobby du tabac – et à son armada d'avocats – qui va multiplier les manœuvres pour l'intimider.

22.00 Documentaire : National Geographic.
Pilotes d'Afrique

22.55 Flash d'informations.

23.00 Cinéma : Critters 3. □
Film américain de Kristine Peterson (1991).

0.25 Cinéma : Lorenzo. □
Film américain de George Miller (1992, v.o.).

2.30 Cinéma : Le Grand Silence. ■■
Film italien de Sergio Corbucci (1968)

4.10 Documentaire : Miami-La Havane, l'impossible retour (44 min)

ARTE

20.40 Téléfilm : L'Hôpital et ses fantômes.
De Lars von Trier, avec Ernst-Hugo Järegard, Kirsten Rolffes (3/5). Ecoute et tu entendras.
L'angoisse se distille au goutte à goutte.

21.35 Documentaire : Somalie, le prix du sang versé.
De Gonzalo Arijon et Marcel Djama. Voyage à travers la Somalie, en suivant le périple d'un petit marchand de bétail. *Une réflexion de l'intérieur sur un pays abandonné après le retrait des « casques bleus ».*

22.50 Court métrage : *Le Voyageur noir.*
De Pepe Danquart

23.05 Magazine : Velvet Jungle.
Présenté par Valli. Mégamix spécial funk ; Top Live : les Négresses vertes.

0.20 Série : Johnny Staccato.
12. Le Casse du Père Noël, de Robert Sinclair, avec John Cassavetes (v.o.). *Un honnête homme est sollicité par son frère pour commettre un cambriolage le soir de Noël. Série-culte.*

0.55 Téléfilm : Anna.

2.10 Rencontre. Avec Jane Birkin et Shen Tong (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : Vacances au purgatoire. De Marc Simenon (1991), avec Marie-Anne Chazel. 21.30 Les Francofolies de Montréal. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Spécial questions pour un champion. Rediff. de France 3 du 17 janvier. 0.00 Bon week-end. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.35 Le Pays du bout du temps. De Bernard Gillain. 20.30 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn (20/38). Le B 25 Mitchell. 21.25 La Beauté du monde. De Guy Baskin (6/6). Tasmanie : vers le sud. 22.10 Visa pour les USA. De Jean-Marie Mvondo. 23.05 BD : Silence. De Christophe Heili. 23.30 Force brute. De Robert Kirk (4/52). Forces amphibies. 0.20 Compagnons et compagnes. De Karine Douplitzky (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Ecran total. 19.30 L'Album. 20.00 Café-théâtre. 20.30 Funboard. Au Palais omnisports de Paris-Bercy. 23.45 Embouteillage. 0.50 Luis Mariano. De Jacques Rouhaud (60 min).

CANAL J 18.00 Bêtes pas bêtes. 18.15 Série : Un bon petit diable. 18.30 Série : La Baie des fugitifs. 19.00 Regarde le monde. 19.15 Série : Souris noire. 19.30 Zazoo U. 20.00 Dessins animés.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Istanbul, septembre 1918. 21.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 22.15 Chronique du chrome. 22.20 Nonante. 23.15 Série : Sinatra. 23.50 Road Test. 0.15 Série : Seinfeld. La Sourde. 0.40 La Semaine sur Jimmy. 0.50 Série : Dream On (25 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). 20.45 Série : Au plaisir de Dieu. 22.15 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : O'Hara. 0.50 Série : Julien Fontanes, magistrat (85 min).

MCM 19.00 Autour du Groove. 19.30 L'invité de marque. 20.00 Rolling Stones. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 MCM Backstage. 22.00 Best of Player One. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 MTV Unplugged : The Rock and Roll Hall of Fame Edition. 22.00 The Soul of MTV. 23.00 First Look. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 14.00 Athlétisme. En direct de Durham (Angleterre) : championnats du monde de cross-country. 19.00 Tennis. En direct de Key Biscayne (Floride) : finale dames. 21.00 Catch. 22.00 Formule 1. Championnat du monde : Grand Prix du Brésil à Interlagos, essais. 23.00 Natation. Championnats de France d'hiver : 3ᵉ journée. 0.00 Funboard. Au Palais omnisports de Paris-Bercy. 4.00 Motocyclisme. En direct d'Eastern Creek. Championnat du monde de vitesse : Grand Prix d'Australie.

CINÉ CINÉFIL 18.10 Actualités Pathé nᵒˢ 1, 2 et 3. 20.45 Le Club. 22.05 Classic Hollywood. 23.00 Ça commence à Vera Cruz. ■ Film américain de Don Siegel (1949, N., v.o.). 0.10 En avant la musique □ Film franco-italien de Giorgio Bianchi (1963 N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.20 Téléfilm : Le Survivant des glaces. De Waris Hussein, avec John Savage, Willie Nelson. 20.00 Hollywood 26. 20.30 Téléfilm : Les Années magiques. De Daryl Duke (1990), avec Jane Alexander. 22.10 Dans les coulisses de... Les tournages de Harcèlement et Star Trek Generation. 23.00 Monsignore. ■ Film américain de Frank Perry (1982). 0.55 Taboo 9. Film classé X (95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Festival de danse d'avril à la ferme du Buisson. 20.30 Photo-portrait. René Borre, maquettiste aux éditions Maeght. 20.45 Fiction. En direct du studio Charles Trenet de la maison de Radio-France. Nouveau répertoire dramatique : Triangles, de Claude Prin. 22.35 Musique : L'Air du temps. Yvette Guilbert, le retour. 0.05 Clair de nuit. La 7ᵉ nuit culturelle de Nancy.

FRANCE-MUSIQUE 20.05 Soirée lyrique. Donnée en 1953, au Théâtre de la Scala de Milan. La Tosca, de Puccini, par le chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Victor de Sabata, sol. Maria Callas, Angelo Marcunali, Tito Gobbi, Dario Caselli, Alvaro Cordoua. 23.00 Musique pluriel. Les compositeurs de la Villa Médicis. Concerts donnés les 24 janvier au Centre Pompidou et le 14 février à la Bibliothèque nationale : Lilolela, de Gervasoni (création), par l'Ensemble intercontemporain, dir Markus Stenz. Eolia pour flûte seule, Opot pour clarinette seule, de Hurel, An quasi una seronata con la complicta di Schubert (création française), de Gervasoni, Pour Luigi (création mondiale), de Hurel, par l'Ensemble Court-Circuit, dir Pierre-André Valade. 0.00 Auto-portrait. Marc-André Dalbavie, compositeur en résidence à la Villa Médicis

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 26 MARS

TF 1

12.20 Jeu : Le Juste Prix.

12.50 Magazine : A vrai dire.

12.55 Météo et Journal.

13.20 Série : Hooker.

14.15 Série : Arabesque.

15.10 Série : Le Rebelle.

15.55 Série : Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Divertissement : Vidéo gag.

17.15 Sport : Formule 1.
Présentation de la grille de départ ; le tour du circuit ; les dernières interviews avant le départ ; les points chauds du circuit ; 17.55, Grand Prix du Brésil en direct de Sao Paulo ; 18.00, départ de la course ; 19.50, podium.

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Officier et Gentleman. ■
Film américain de Taylor Hackford (1982).

22.55 Magazine : Ciné dimanche.

23.05 Cinéma : La Belle Américaine. □
Film de Robert Dhéry (1961).

0.50 Journal et Météo.

1.00 Programmes de nuit.
Où étais-tu cette nuit-là ? ; 2.50, TF1 nuit (et 3.55, 4.30) ; 3.00, L'Equipe Cousteau en Amazonie (et 5.00) ; 4.05, L'Aventure des plantes ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

12.00 L'Heure de vérité (et 1.40).
Invité : Lionel Jospin.

12.50 Météo (et à 13.15).

12.55 Loto, Journal, Point route.

13.25 Dimanche Martin. (et à 16.10).

15.05 Série : Le Renard.

17.45 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde.
Mékong : le don de l'eau.

18.40 Magazine : Stade 2 (et 4.35).
Football ; Rugby ; Cyclisme ; Automobile ; Athlétisme ; Basket-ball ; Handball ; Natation ; Ski alpiniste.

19.50 America's Cup.

19.59 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : Pensées mortelles. ■
Film américain d'Alan Rudolph (1991).

22.40 Magazine : Géopolis.
La Malédiction du pétrole. Sibérie ; Venezuela ; Irak.

0.05 Les Films Lumière.

0.10 Journal, Météo, Journal des courses.

0.25 Magazine : Musiques au cœur.
Présenté par Eve Ruggieri. Spécial danse.

2.30 Programmes de nuit.
L'Heure du golf (rediff.) ; 3.00, Taratata (rediff.) ; 4.10, Coup de chien ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.

12.45 Journal.

13.00 Documentaire : Les Cinq Continents.
Une tribu sous les nuages.

14.00 Sport : Voile.
Coupe de l'America.

14.25 Série : New York District.

15.15 Magazine : Sports dimanche.
Tiercé, en direct d'Auteuil ; 15.35, Cyclisme : Criterium international de la route.

17.05 Série : Magnum.

18.00 Magazine : Lignes de mire.
Présenté par Jacques Chancel.

18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal de la région.

20.15 Divertissement : Benny Hill.

20.50 Série : Inspecteur Derrick.
Cruauté, insensibilité, froideur, de Herbert Reinecker.

21.55 Téléfilm : Vidéo preuves.
De Michel Boisrond.

22.55 Dimanche soir.
Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc. Invité : Jacques Chirac ; suivi de : A la une sur la trois, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.

23.35 Météo et Journal.

23.55 Cinéma : Journal intime. ■■■
Film italien de Valerio Zurlini (1962, v.o.).

1.45 Musique Graffiti.
Mon cœur s'ouvre à ta voix, par Placido Domingo, Denyce Graves, l'Orchestre municipal de Rio, dir. J. Demain (15 min).

M 6

12.25 Série : Mariés, deux enfants.

12.55 Série : Les Rues de San Francisco.

13.55 Sport : Super Fundoor à Bercy.

15.25 Magazine : Fréquenstar (et 2.30).

16.20 Série : Le Joker.

17.20 Téléfilm : Duplex.
De Michel Lang, avec Alain Doutey.

18.55 Série : Enquêtes à Palm Springs.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Filles à papas.

20.40 Sport 6 (et 0.35).

20.45 Magazine : Zone interdite.
Spécial élections présidentielles. Un homme, un candidat : Edouard Balladur.

22.20 Magazine : Capital.
Société Cryo.

22.30 Magazine : Culture pub (et 5.15).
Sexe, business et vidéo.

23.00 Cinéma : Catherine chérie. □
Film germano-espagnol de Hubert Frank (1982).

0.45 Magazine : Rock express.

1.15 Musique : Boulevard des clips (et 5.45).

3.25 Rediffusions.
Arles, le secret des pierres ; 4.20, Le Monde des hélicoptères (1).

CANAL +

En clair jusqu'à 14.05

12.30 Flash d'informations.

12.35 Magazine : Télés dimanche.
Présenté par Michel Denisot.

13.35 Magazine : Cyberculture.
Les tendances et l'actualité de la nouvelle culture cyber, *dérivée de l'informatique.* (*Lire* Le Monde *du 8 mars*).

14.05 Téléfilm : Le Terrania ne répond plus.
De Ron Silver.

15.30 Magazine : 24 heures (rediff.).

16.40 ▶ Dessin animé : Profession critique.

17.05 Documentaire : Diamants ! Diamants !

18.00 Téléfilm : Arrêt d'urgence.
De Denys Granier-Deferre.

En clair jusqu'à 20.35

19.20 Flash d'informations.

19.30 Ça cartoon.

20.30 Le Journal du art.
Présenté par Jean Teule.

20.35 Cinéma : Jeanne la Pucelle : Les Prisons. ■■
Film français de Jacques Rivette (1994).

23.20 Flash d'informations.

23.30 Magazine : L'Equipe du dimanche.
Présenté par Pierre Sled. Spécial Basket : Chicago Bulls-Orlando Magics ; Football ; Boxe.

2.00 Série : Babylon 5
(2/22) Le Chasseur d'âmes.

2.40 Surprises (20 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Pose ton cartable.
Téléchat ; La Vie devant moi : institutrice ; Grimmy : Feuilleton, quand tu nous tiens (rediff.) ; Rintintin : Une enquête difficile (rediff.).

13.00 Jeu : Ça déménage.

13.30 L'Histoire des Oscars.
L'album des Oscars depuis leur création (1927).

14.30 Magazine : L'Esprit du sport.

15.30 Magazine : Jeux d'encre.

16.00 Magazine : Détours de France.
Le musée Albert-Kahn.

17.00 Le Sens de l'Histoire.
La guerre d'Espagne. Avec Emile Temime, Bartholomé Benasson.

18.30 Magazine : Va savoir.
Péronne.

ARTE

19.00 Série : Max Linder.
13. Le Hasard et l'Amour.

19.30 Magazine : Métropolis (et 0.30).
Coordonné par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Vincent Van Gogh : une psychologie, de Thomas Palzer ; Rodolfo Valentino, une romance ; Wolfgang Tillmanns, un portrait.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Johnny Hallyday.
Plus près du rock, plus près du blues. Soirée proposée par Claude Ventura, Jean-Paul Boucheny et Daniel Rondeau.

20.41 Clip : Les Années Johnny.

20.45 Documentaire : Johnny Hallyday All Access.
Chronique d'une tournée, de Claude Ventura (1995).

22.45 Musique : Johnny à la Cigale.
De Claude Ventura (1995).

1.30 Documentaire : Le Dossier B.
Enquête de Claire Devillers. Réalisé par Wilburg Leguebe, avec la collaboration de François Schuiten et Benoît Peeters (rediff., 60 min)

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 52 sur la Une. Rediff. de TF 1 du 26 juin 1992. Tu seras star... peut-être ? 21.00 Les Heures chaudes de Montparnasse. De Jean-Marie Drot (4/13). A la recherche de Guillaume Apollinaire. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Quartier Mozart. ■ Film franco-camerounais de Jean-Pierre Bekolo (1992). 0.05 Les Larmes sacrées du crocodile. Court métrage burkinabé. 0.15 Kaléidoscope. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.00 Une vie sans frontière. D'Ian Herring. 19.25 Escales : Irlande. De Jacques Michel. 20.20 Nouvelles armes, blessures nouvelles. De Martin Freeth. 21.15 Pêche au gros. De James G. Bridge (1/7). Pêche pacifique et sportive. 22.05 Le Pays du bout du temps. De Bernard Gillain. 23.00 Les Ailes de légende. De Barry Cawthorn (20/38). Le B 25 Mitchell. 23.55 La Beauté du monde. De Guy Baskin (6/6). Tasmanie : vers le sud. 0.40 Visa pour les USA. De Jean-Marie Mvondo (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Café-théâtre. 20.30 L'Album (et 23.55). 21.00 Théâtre : L'Amour foot. De Robert Lamoureux, avec Robert Lamoureux, Jacques Balutin. 22.50 Concert : Carla Bley Sextet. Enregistré au festival de Terrasa (Espagne) en 1987. 0.20 Le Canal du savoir. Japon, cérémonial et modernité, avec Jean-Marie Bouissou (60 min).

CANAL J 18.00 Les yeux de la découverte. 18.30 Série : Le Chemin de la réussite. 19.30 Zazoo U.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. La Sourde. 20.30 Série : Dream On Take Two Tablets and Get me to Mont Sinaï. 21.00 Country Box. 21.25 Série : Monty Python's Flying Circus. 22.00 Chronique New Age. 22.05 La semaine sur Jimmy. 22.15 Série : New York Police Blues. 23.00 Destination séries. 23.30 Série : Les Envahisseurs. 0.25 Cambouis (50 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Force de frappe. 19.55 Série : Miami Vice. 20.45 Série : Cimarron Strip. 22.15 Série : Cosmos 1999. 23.10 Série : O'Hara. 0.00 Série : Au plaisir de Dieu. Le Précepteur (90 min).

MCM 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM Rock Legends Club. 22.30 Cinémascope. 23.00 Concert : Inside the Whale. Enregistré le 30 janvier 1995 à Cannes. 0.00 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Metal. 0.55 Player One. 1.00 Vidéo-clips.

MTV 19.00 US Top 20. 21.00 120 Minutes. 23.00 Beavis and Butt-Head. 23.30 Headbangers'Ball (150 min).

EUROSPORT 16.00 Cyclisme. En direct. Critérium international de la route, 3ᵉ étape : Graulhet-Lavaur. Contre-la-montre individuel (18,5 km). 17.00 Funboard. En direct du Palais omnisports de Paris-Bercy. 19.00 Tennis. En direct de Key Biscayne (Floride) : finale messieurs. 22.00 Motocyclisme. Championnat du monde de vitesse : Grand Prix d'Australie. 0.00 Formule 1. En différé. Championnat du monde : Grand Prix du Brésil à Interlagos (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.00 Tarzan et les sirènes. ■ Film américain de Robert Florey (1948, N., v.o.). 19.10 Le Club. 20.30 L'Homme du Sud. ■■ Film américain de Jean Renoir (1945, N., v.o.). 22.00 La Femme de mes rêves. ■ Film américain de Michael Curtiz (1951, N., v.o.). 23.50 Education de prince. ■ Film français d'Alexandre Esway (1938, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.05 L'Homme de la rivière d'argent. ■■ Film australien de George Miller (1982). 19.40 Dans les coulisses de... Les tournages de Harcèlement et Star Trek Generation. 20.30 Un week-end sur deux. ■ Film français de Nicole Garcia (1989). 22.05 Zardoz. ■ Film britannique de John Boorman (1973, v.o.). 23.50 Faux-semblants. ■■■ Film canadien de David Cronenberg (1988, v.o., 110 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Atelier de création radiophonique. Le lieu, le son-Environnement, Installations. 22.25 Poésie sur parole. Les poèmes de Louis Brauquier (12). 22.35 Le Concert. Enregistré le 14 mars au studio Charles Trenet de la Maison de Radio-France. Transcontinentales : Le Trio Sophia Domancich. Avec Sophia Domancich, piano ; Paul Rogers, contrebasse ; Tony Levin, batterie. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Par les théâtres ; Rub a dub dub ; Rémanences : Sous-mains foreuse ; La durée du oui : The Black Dog Spanners. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Italo Calvino ; à 1.58, Le Satiricon, d'après Pétrone ; à 2.57, parlez-moi d'elle : Michel Tournier ; à 3.55, Théâtre : Tête d'or, de Paul Claudel ; à 5.42, 10ᵉ anniversaire de la mort de Paul Claudel ; à 6.13, Qui êtes-vous François Mauriac ?

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Musique aujourd'hui. Concert donné le 24 mars à la Villa Médicis, à Rome, par l'Ensemble Court-circuit : Fleuve, de Leroux, In Advance of the Broken Time, de Dalbavie ; Ups and Downs, de Blondeau ; AN, de Gervasoni. 21 30 Voix souvenirs. I Due Foscari, de Verdi (extrait des actes I, II, III), par la chorale symphonique de la RTF, l'Orchestre lyrique de la RTF, dir. Marcel Couraud, sol. Jean Brazzi (Jacopo Foscari), Denise Boursin (Lucrezia Contarini), Raymond Steffner (Francesco Foscari) (1963). 22.30 Les Greniers de la mémoire. Charles Münch. 23.00 Les Magiciens de la terre. Asie centrale ; Iran ; Java Ouest. 0.05 Atelier. La chanson de la pluie, par Philippe Simon. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

RCJ, 11 h 30 : Jean-François Hory (« Gros Plan »).

Radio J, 14 h 30 : Gérard Longuet (« Forum »).

RTL, 18 h 30 : Arlette Laguiller (« Grand Jury).

Le Monde

DIMANCHE 26 - LUNDI 27 MARS 1995

Danger: télévision !

par Alain Rollat

LE MINISTRE de l'éducation nationale a mille fois raison de vouloir protéger les enfants contre la violence à l'école. Mais il faut aussi les préserver de la violence à la maison. Et comme, à la maison, la violence commence souvent à la télévision, François Bayrou serait bien inspiré de recommander à tous les éducateurs la lecture du texte posthume que vient de nous adresser le philosophe britannique Karl Popper, ce pédagogue qui n'avait pas son pareil pour provoquer l'ordre établi, sous la forme d'un petit livre gris dont le titre exprime bien la portée : *La Télévision : un danger pour la démocratie.*

Dans ce document testamentaire, recueilli par Giancarlo Bosetti, codirecteur du quotidien italien *L'Unità*, Karl Popper fonde son jugement sur un rappel : *« La démocratie consiste à soumettre le pouvoir politique à un contrôle. C'est là sa caractéristique essentielle. Il ne devrait exister, dans une démocratie, aucun pouvoir politique incontrôlé. Or la télévision est devenue aujourd'hui un pouvoir colossal ; on peut même dire qu'elle est potentiellement le plus important de tous, comme si elle avait remplacé la voix de Dieu. Et il en sera ainsi tant que nous continuerons à supporter ses abus. La télévision a acquis un pouvoir trop étendu au sein de la démocratie. Nulle démocratie ne peut survivre si l'on ne met pas fin à cette toute-puissance.»*

La censure s'accordant mal avec la démocratie, Karl Popper cherche à responsabiliser les producteurs d'émissions. Face à la médiocrité de beaucoup de programmes, il leur rappelle leur rôle déterminant dans le processus éducatif et dans la construction de l'environnement psychologique, culturel, social, que leurs œuvres créent autour des enfants qui les consomment. Soulignant que toute démocratie normalement constituée se préoccupe d'abord d'éduquer les enfants à la non-violence, il les exhorte à s'insurger contre les logiques commerciales qui les conduisent à proposer *« des émissions de plus en plus mauvaises que le public accepte pour peu qu'on y ajoute de la violence, du sexe et du sensationnel »*.

Mine de rien, Karl Popper définit ce que pourrait être le devoir d'assistance aux enfants en danger devant la télévision. Il préconise pour tous les professionnels engagés dans la production d'émissions un code d'autodiscipline inspiré de l'éthique médicale. En contrepartie, il recommande aux législateurs de reconnaître aux producteurs le droit d'invoquer la clause de conscience pour refuser de collaborer à des programmes contraires aux principes éducatifs.

Si ce mémoire réactionnaire dérange certains corporatismes, tant mieux ! C'est ce que souhaitait sans doute Karl Popper, un grand savant qui avait beaucoup de choses intelligentes à dire sur la télévision et qui est mort l'an dernier, à quatre-vingt-douze ans, sans avoir jamais été invité à les dire, une seule fois, à la télévision française.

★ ***La Télévision : un danger pour la démocratie*, de Karl Popper. Editions Anatolia, 96 p., 69 F.**

La tuberculose pourrait provoquer quatre millions de décès par an

L'OMS cherche à endiguer la résurgence du fléau

ENCORE TROP SOUVENT occultée par l'épidémie de sida, la résurgence du fléau tuberculeux dans différentes régions du globe constitue l'une des principales menaces sanitaires de cette fin de siècle. Les stratégies thérapeutiques développées depuis la découverte des associations de médicaments habituellement efficaces contre le bacille tuberculeux apparaissent *de facto* de moins en moins adaptées.

Dans un texte publié récemment à Genève et à Washington, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) vient de prendre clairement position dans le débat portant sur les meilleures stratégies thérapeutiques à déployer face à l'épidémie tuberculeuse, en se prononçant pour la stratégie dite du *« traitement de brève durée sous surveillance directe »* ou TSD. Elle consiste à associer une série de médicaments antituberculeux prescrits pour une durée de six mois et absorbés quotidiennement sous la surveillance visuelle effective d'un médecin ou d'un soignant. A New York, l'une des mégapoles industrielles les plus touchées par la nouvelle épidémie de tuberculose (*Le Monde* du 28 janvier 1992 et du 12 mars 1993), un programme TSD a permis de réduire les cas de 21 % depuis 1992 et le nombre des nouveaux cas pharmacorésistants de plus de 25 %. Un tiers des nouveaux cas de tuberculose enregistrés à New York concerne des personnes nées à l'étranger et on estime que cette proportion devrait augmenter. Il en va de même dans l'ensemble des Etats-Unis.

Outre New York, ce type d'approche thérapeutique est développée en Tanzanie et en Chine. Selon l'OMS, la stratégie TSD constitue *« le seul moyen disponible pour inverser la tendance de l'épidémie mondiale de tuberculose »*.

ISOLEMENT EN SANATORIUM

« Sans une approche TSD dans les communautés d'endémie, la maladie tuberculeuse provoquera quatre millions de décès annuels d'ici à dix ans et le nombre des sujets infectés dépassera alors les deux milliards », déclare le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général de l'OMS. *« Si les sujets infectieux ne sont pas guéris, les nouvelles infections se propageront au rythme d'une par seconde. Les programmes inefficaces de lutte antituberculeuse favorisent la propagation de souches pharmacorésistantes et bientôt, il n'y aura plus aucun traitement contre la maladie, si ce n'est le retour à l'isolement en sanatorium »*. Selon l'OMS, la tuberculose provoque chaque année trois millions de décès. Dans le même temps, huit millions de nouveaux cas sont recensés. Outre les infections traditionnelles, il faut compter dorénavant avec les cas supplémentaires liés à l'épidémie de VIH. Les infections concomitantes par le virus du sida et le bacille tuberculeux seront à l'origine de 1,4 million de cas supplémentaires de tuberculose d'ici à l'an 2000. Par ailleurs, signe des temps, une nouvelle épidémie de tuberculose sans lien direct avec l'épidémie de sida ou avec les phénomènes migratoires fait rage en Europe orientale. Après quarante ans de diminution progressive, le nombre de décès par tuberculose augmente dans ces pays à la suite notamment de profondes transformations politiques, sociales et économiques.

La principale question soulevée aujourd'hui est bien celle de savoir si, sur le fond, les frayeurs causées par le fléau tuberculeux seront suffisamment puissantes – après celles du sida – pour accélérer la prise de conscience des autorités sanitaires et politiques afin de développer des stratégies de traitement rapide sans pour autant développer des actions d'enfermement thérapeutique au sein de nouveaux et *« modernes »* sanatoriums.

Jean-Yves Nau

La banane, pomme de discorde entre Anvers et Le Havre

ON A VU des géographes user du terme de « banane » pour désigner la zone la plus prospère d'Europe qui, selon une ligne incurvée, va de Londres à Milan en passant par Bruxelles et Francfort. Aujourd'hui, c'est le fruit qui fait à nouveau parler de lui comme une... pomme de discorde entre pays riches de cette zone.

On vient d'en avoir la preuve, jeudi 23 mars, au Havre, où un gigantesque hangar ultramoderne de conditionnement de cette matière première a été inauguré par le gratin local. Grâce à cette installation, le port normand espère tenir tête à ses redoutables concurrents d'Allemagne et du Benelux, auxquels il livre une guerre commerciale sans merci pour l'importation des fruits tropicaux, et notamment des bananes.

La bataille est triangulaire. D'un côté, la France, avec la Martinique et la Guadeloupe, gros producteurs de fruits, à qui l'Organisation commune du marché (OCM) de la banane, en place depuis 1993, a apporté des garanties de prix et d'écoulement dans les pays de l'Union européenne. La Compagnie générale maritime (CGM) exploite quatre navires spécialisés entre les Antilles et la métropole, une liaison vitale pour elle. En dépit de graves difficultés financières, elle a dégagé 100 millions de francs pour financer, avec l'aide du port du Havre, des transitaires et des collectivités locales, non seulement le hangar où les bananes, arrivées en conteneurs, seront rangées en palettes selon les voeux des mûrisseurs de Rungis et des supermarchés, mais aussi deux centres de préréfrigération à Fort-de-France et à Pointe-à-Pitre.

La chaîne du froid entre la plantation et l'étal du marché s'est ainsi très sensiblement améliorée, sans que les prix aient grimpé. Le fret va même baisser.

En face se dresse l'Allemagne, premier « consommateur » de bananes en Europe. Bonn a attaqué Paris et Bruxelles devant la Cour de justice européenne, mais a été débouté. Ses intérêts sont diamétralement opposés à ceux de Paris car nos voisins s'approvisionnent essentiellement en « bananes-dollar », produites par les pays d'Amérique du Sud à des prix de revient défiant toute concurrence. Un autre protagoniste est le port d'Anvers. Son efficacité grandit d'année en année, et c'est par les bouches de l'Escaut qu'arrivent en masse les fruits de Colombie, d'Equateur, du Costa Rica, mais aussi du Cameroun ou de Sainte-Lucie, aux Antilles, pour repartir vers Düsseldorf, Munich, Zurich ou Copenhague. Bien davantage qu'une tonne de pétrole, un régime de banane est un pactole pour un port : c'est un produit cher, qui fait travailler beaucoup de dockers.

On comprendra mieux l'actualité de la « guerre de la banane » quand on saura que les Finlandais, les Suédois et les Autrichiens, qui viennent de rejoindre le club européen, sont, davantage encore que les Allemands, des dévoreurs de bananes. Le Havre et Anvers n'hésiteront devant rien pour gagner ces clients en or.

François Grosrichard

La loi relative à la publicité sur les stades n'empêcherait pas la retransmission d'Israël-France

« EVITER que les sportifs ne soient pris en otage. » Tel est le mot d'ordre des négociations engagées sous l'égide du ministère de la jeunesse et des sports après l'annulation de la retransmission *télévisée* de deux rencontres sportives. Leurs retransmissions auraient placé les chaînes en infraction avec la loi Evin, réprimant depuis la mi-1993 toute publicité *« directe ou indirecte »* pour des produits alcoolisés ou de tabac.

Pour arriver à un compromis qui satisfasse les diffuseurs, les annonceurs publicitaires, les ligues antialcool et antitabac, mais aussi les téléspectateurs sportifs, le gouvernement a imaginé un moment de proposer un amendement semblable à celui qui autorise aujourd'hui la retransmission des courses de formule 1, massivement parrainées par les marques de tabac. Faute de session parlementaire, cette piste a été abandonnée.

Le ministère de la jeunesse et des sports s'est ensuite orienté vers une saisine du Conseil d'Etat. L'idée était de demander aux magistrats du Palais-Royal à Paris une interprétation – la plus positive qui soit – de la loi Evin. Mais l'incertitude sur le comportement de ces juristes – et si leur lecture était plus restrictive encore ? – a poussé le gouvernement à privilégier une troisième solution. Celle d'un code de « bonne conduite » qui distinguerait trois types de rencontres sportives. Primo, lors des compétitions en France, la retransmission de publicités pour un quelconque produit alcoolisé demeure interdite. Ainsi, l'affiche d'une marque d'apéritif anisé est autorisée dans le métro par la loi Evin, mais la retransmission télévisée de cette affiche reste interdite. Secundo, le code proposait de distinguer les rencontres internationales ayant lieu à l'étranger. Publicité ou pas, il s'agissait de ne pas priver les téléspectateurs des Jeux olympiques ou des coupes internationales de football. Tertio, le code distinguait les rencontres sportives binationales (par exemple le match de football Israël-France qui doit être diffusé le 29 mars sur TF 1) et demandait aux diffuseurs de faire la police sur les stades pour en chasser toute publicité indésirable.

DROIT A L'INFORMATION

Les discussions semblent avoir achoppé sur ce dernier point. D'autant plus rapidement que deux tribunaux ont récemment dédouané les chaînes de toute responsabilité quant à la diffusion de publicités qui ne faisaient l'objet d'aucune interruption de programme et qui ne pouvaient être assimilées à du parrainage. Le 11 mars à Bordeaux et le 16 mars à Paris, le tribunal de grande instance a estimé que la retransmission d'images de publicité n'était pas un *« acte positif »* de la part des diffuseurs, qu'il n'était *« aucunement démontré »* que la chaîne *« avait participé à la mise en place des publicités »*, ni qu'elle *« y trouvait un intérêt »* (*Le Monde* du 22 mars). Enfin, les deux tribunaux ont conclu que les chaînes n'avaient fait qu'obéir à leur vocation première qui est de diffuser de l'information. Au vu de ces décisions, les diffuseurs, qui craignaient plus que tout d'être traînés devant un tribunal correctionel, ont fait front commun pour refuser de signer ledit code de bonne conduite.

Pour éviter que l'affaire ne dégénère en conflit ouvert entre les chaînes et les ligues de santé, le ministère de la jeunesse et des sports a élaboré un nouveau texte. Celui-ci, qui a été remis aux chaînes, vendredi 24 mars, demande aux annonceurs vantant les mérites de boissons alcoolisées de continuer à ne pas afficher leurs marques dans les stades français. Ce texte n'établit aucune distinction entre alcools français et étrangers en cas de rencontre internationale, mais surtout, le document précise – et c'est là *la nouveauté* – qu'en cas de rencontre binationale le *« droit à l'information »* prime sur la présence de publicités pour des alcools français. En clair : le PDG de TF 1 ne sera pas menacé d'un procès au pénal si, le 29 mars, lors du match Israël-France, des publicités pour des alcools français rentrent dans le champ d'une caméra, surtout attachée à suivre les évolutions du ballon.

Bien entendu, le texte doit maintenant recueillir l'approbation de toutes les parties, y compris du ministère de la santé sensible aux arguments des ligues antitabac et antialcool, mais dans les jours qui viennent, les sportifs y trouveront leur compte.

Yves Mamou

■ **LOURDES : suicide du directeur du cabinet du maire.** Thierry Dupuy, trente ans, directeur du cabinet de Philippe Douste-Blazy, maire de Lourdes, conseiller général (CDS), ministre délégué à la santé et porte-parole du gouvernement, s'est donné la mort vendredi 24 mars dans l'après-midi en se tirant une balle dans la tête. Son corps a été retrouvé au lac d'Estaing, à une vingtaine de kilomètres de la ville. *« C'est une tragédie, je suis consterné. Rien ne laissait présager un tel acte imprévisible »*, a déclaré M. Douste-Blazy. Père de trois enfants, président des Jeunes démocrates sociaux (JDS) de la Haute-Garonne, Thierry Dupuy était également conseiller municipal de Saint-Orens, un village de ce département où il avait débuté sa carrière politique dans le sillage de Dominique Baudis, le maire de Toulouse. Il collaborait au cabinet de Philippe Douste-Blazy depuis près d'un an. – *(Corresp.)*.

■ **OTAN : la démission du secrétaire général de l'OTAN a été demandée par un ancien ambassadeur belge auprès de l'Organisation atlantique,** Jan Adriaenssen, vendredi 24 mars. Le nom de Willy Claes est cité à propos du scandale Agusta. Au début de la semaine, un diplomate britannique, Michael Alexander, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à l'OTAN, avait déjà estimé que si le scandale Agusta n'était pas rapidement tiré au clair, M. Claes ferait mieux de présenter sa démission. – *(AFP.)*

■ **CIRQUE : un Conseil national des arts de la piste (CNAP)** va être prochainement créé, a annoncé, vendredi 24 mars, Jacques Baillon, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture. Le CNAP remplacera l'Association nationale pour le développement des arts du cirque (ANDAC), victime d'un détournement de fonds de 12 à 15 millions de francs, commis par son ex-directeur, Michel Jarnoux, actuellement en fuite (*Le Monde* daté 11-12 septembre 1994). Le CNAP sera doté d'une enveloppe de 9 millions de francs et répondra à un *« souci de plus grande transparence et de plus grande intervention de l'Etat »*, a affirmé Jacques Baillon. Il aura pour mission de développer les *« arts vivants urbains »* et de régler *« le problème de la concurrence entre les cirques, qui n'est pas toujours loyale »*.

■ **CINÉMA : un débat sur la position des candidats à la présidentielle a dû être annulé *in extremis*.** Organisé par les élèves de la Femis et portant sur le cinéma et l'audiovisuel, il devait réunir, lundi 27 mars à la Vidéothèque de Paris, les représentants de six postulants. Les états-majors de MM. Chirac, Balladur et de Villiers ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient plus y participer. Dans un communiqué, les organisateurs affirment ne vouloir *« en aucune manière politiser le débat sur l'audiovisuel. » « Nous essayons de faire réagir les candidats sur notre avenir*, déclarent-ils avant de se demander si *« Messieurs Balladur et Chirac »* n'auraient pas peur *« des questions de quelques étudiants »*.

Six enjeux pour la France

A QUATRE SEMAINES du premier tour de l'élection présidentielle, *Le Monde* propose, du lundi 27 mars au samedi 1er avril, une enquête en six volets sur l'état de la France au terme du double septennat de François Mitterrand. Les deux premiers articles porteront sur le nouvel équilibre des pouvoirs, en s'intéressant d'abord au fonctionnement des institutions, marqué par la présidentialisation, la décentralisation et la construction européenne, puis à la place grandissante prise au cours des dernières années par la justice et les médias, modifiant les conditions d'exercice de la démocratie en France. Les deux volets suivants traiteront des menaces qui pèsent sur la cohésion sociale, en raison des fractures créées par le chômage, l'exclusion, l'accroissement des inégalités, d'une part, de la difficile intégration des immigrés, de l'autre. Les deux derniers articles s'interrogeront sur la place de la France dans le monde : Quel est aujourd'hui son poids économique ? A-t-elle encore les moyens de jouer un rôle actif dans les affaires de la planète ?

SOMMAIRE

SERVICES

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

Ce bon docteur Hue : la campagne présidentielle a permis au secrétaire national du Parti communiste français d'imposer son style et d'asseoir son autorité. M. Hue séduit les militants, mais les communistes « critiques » demeurent sceptiques.

Tirage du Monde daté du 25 mars : 518 663 exemplaires

RECTIFICATIF

MÉTÉO

Dans la rubrique « Météo », nous avons reproduit par erreur les deux mêmes cartes isobares correspondant aux prévisions pour le 26 mars à 0 heure, temps universel, dans nos premières éditions datées samedi 25 mars.

Nous prions nos lecteurs privés de la carte de la situation pour le 24 mars d'accepter nos excuses.

